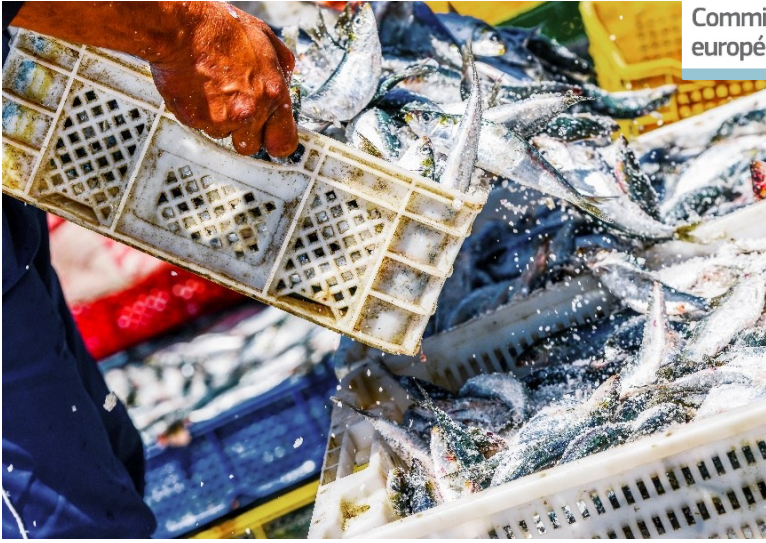




Commission
européenne



LE MARCHÉ EUROPÉEN DU POISSON

ÉDITION **2024**

FAITS SAILLANTS
L'UE DANS LE MONDE
APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ
CONSOMMATION
IMPORTATIONS – EXPORTATIONS
DÉBARQUEMENTS DANS L'UE
AQUACULTURE



E U M O F A

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

WWW.EUMOFA.EU

Affaires
maritimes et
pêche

Manuscrit achevé en novembre 2024.

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2024

© Union européenne, 2024



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs. L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs à l'élément suivant :

Photo de couverture : © pixino0, "Pescatori che organizzano contenitori con pesce". Source: iStock by Getty Images

PDF ISBN 978-92-68-22588-2 ISSN 2363-4162 doi: 10.2771/7460836 KL-01-24-009-FR-N

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
B-1049 Bruxelles

Courriel : contact-us@eumofa.eu

Champ de l'étude

« Le marché européen du poisson » vise à fournir une description économique de l'ensemble du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture. Il répond à des questions telles que : « Qu'est-ce qui est produit/exporté/importé? », « Quand et où? », « Qu'est-ce qui est consommé? », « Par qui? », et « Quelles sont les principales tendances? ».

Une analyse comparative permet d'évaluer l'importance des produits de la pêche et de l'aquaculture sur le marché européen par rapport aux autres produits alimentaires. Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015); pour des périodes plus courtes, les variations de valeur nominale et de prix sont analysées.

Cette publication est l'un des services fournis par l'Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA).

Cette édition est basée sur les données disponibles au mois de Novembre 2024. Les analyses comprises dans cette publication ne tiennent pas compte des éventuelles mises à jour réalisées par les sources utilisées après cette date.

Des données plus précises et complémentaires sont disponibles dans la base de données EUMOFA par espèces, lieux de vente, États membres, pays partenaires. Les données sont mises à jour quotidiennement.

EUMOFA, développé par la Commission européenne, est l'un des outils de la politique commune de la pêche. [Règlement (CE) no 1379/2013 portant sur l'organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture, art. 42].

EUMOFA, en tant qu'outil de connaissance du marché, fournit régulièrement des indicateurs hebdomadaires, des tendances mensuelles et des données structurelles annuelles aux différents niveaux de la filière.

La base de données s'appuie sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible dans les 24 langues de l'UE.

Le site Web d'EUMOFA, accessible au public depuis avril 2013, peut être consulté à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

Avant-propos



Bienvenue à l'édition 2024 du rapport sur le marché européen du poisson.

Alors que la Commission européenne entame une nouvelle phase de sa politique de la pêche et des océans, le présent rapport présente une vision complète et à jour du secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture. L'an dernier, ce secteur a continué de naviguer entre les écueils d'un monde en rapide mutation. Faisant face à ces défis, l'UE reste un acteur clé dans le domaine de la production, de la consommation et des échanges de produits de la pêche et de l'aquaculture sur la scène internationale.

Sous la direction du nouveau collègue, la direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne (DG MARE) a l'intention de lancer une série d'initiatives importantes afin de préparer l'avenir. Le Pacte européen pour les océans, avec son approche globale et novatrice du secteur, sera la pierre angulaire de notre travail. Cette effort s'accompagnera d'une évaluation globale de la politique commune de la pêche (PCP).

Nos décisions en la matière s'appuieront sur les services d'information sur le marché. À cet égard, l'Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA) nous fournit des données et des renseignements de premier ordre afin de mieux comprendre la complexité du marché alimentaire aquatique au sein de l'UE ainsi que l'impact de nos politiques. Ce rapport, riche en données précises sur la production, la consommation et les échanges de produits de la pêche et de l'aquaculture au sein de l'Union européenne et à l'échelle mondiale, est un outil essentiel pour les décideurs, les acteurs industriels et quiconque s'intéresse au secteur communautaire des produits de la mer.

Bien plus qu'un simple recueil de données, le rapport sur le marché européen du poisson est l'une des sources d'information les plus complètes et diversifiées sur les tendances, les défis et les opportunités de notre secteur. Forts d'un patrimoine et de traditions séculaires, les producteurs et les transformateurs de l'UE sont dotés de tous les moyens nécessaires pour fournir une vaste gamme de produits de haute qualité. Grâce à ces connaissances, alliées à des idées novatrices et à une gestion durable, ils continueront à prospérer dans un marché en évolution constante. Le présent rapport leur permettra de comprendre en profondeur les tendances du marché tout en les aidant à prendre des décisions éclairées et à renforcer leur compétitivité sur la scène internationale.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Charlina Vitcheva, Directrice Générale de la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche

SOMMAIRE

Note méthodologique	1
Faits saillants	17
1 / L'UE dans le monde	22
1.1 Production mondiale	22
1.2 Importations – Exportations	26
1.3 Consommation	32
2 / Approvisionnement du marché	33
2.1 Bilan d'approvisionnement et autosuffisance	33
2.2 Analyse par espèces principales	37
3 / Consommation	43
3.1 Bilan de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture	43
3.2 Consommation des produits en la pêche et de l'aquaculture frais par les ménages	57
3.3 Ventes au détail et consommation hors domicile	64
3.4 Les systèmes de qualité dans l'UE : indications géographiques et spécialités traditionnelles	69

4 / Importations - Exportations	74
4.1 Balance commerciale extra-UE	78
4.2 Comparaison entre les importations de produits de la pêche et de l'aquaculture et de viande	80
4.3 Importations extra-UE	81
4.4 Exportations extra-UE	92
4.5 Commerce intra-UE	99
5 / Débarquements dans l'UE	105
5.1 Vue d'ensemble	105
5.2 Analyse par espèces principales	110
6 / Aquaculture	121
6.1 Vue d'ensemble	121
6.2 Analyse par espèces principales	127

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent rapport s'appuie principalement sur les données consolidées et exhaustives, en volume et en valeur, collectées auprès de différentes sources, et diffusées par EUMOFA, à tous les stades de la filière. Au sein d'EUMOFA, les données relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture sont harmonisées en 108 « Principales espèces commerciales », chacune d'entre elles étant associée à l'un des 12 « Groupes de produits », afin de pouvoir établir des comparaisons aux différents stades de la filière.

Aux liens suivants, les utilisateurs peuvent consulter et télécharger :

- La liste des « Principales espèces commerciales » et « Groupes de produits » EUMOFA :
https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex%2B1_%2BList%2Bof%2BMCS%2Band%2BCG.pdf/Od849918-162a-4d1a-818c-9edcbb4edfd2?t=1580806413808
- Le tableau de correspondance entre les codes ERS¹ (données sur les captures, les débarquements et la production aquacole) et les normes EUMOFA (Principales espèces commerciales, Groupes de produits) :
<https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS CG ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d?t=1618503978414>
- Le tableau de correspondance entre les codes NC 8² (données sur les échanges commerciaux de l'UE) et les normes EUMOFA :
<https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291?t=1697717528452>

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES EUMOFA, Eurostat, administrations nationales de l'UE, FAO, OCDE, Fédération Européenne des Producteurs Aquacoles (FEAP), Europanel, Kantar, GfK, Trade Data Monitor (TDM) et Euromonitor. Les notes méthodologiques ci-dessous fournissent des informations plus détaillées sur les sources utilisées.

CAPTURES Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans toute zone de pêche (eaux maritimes et intérieures), indépendamment de la zone de débarquement/vente. Les données excluent les mammifères marins, les crocodiles, les coraux, les perles, les nacres, les coquillages et les éponges. Dans ce rapport, les données sur les captures sont fournies en équivalent poids vif.

Les principales sources de données sur les captures sont la FAO (pour les pays hors UE) et Eurostat (pour les États membres de l'UE, code de données en ligne : [fish ca main](#), extraction effectuée le 3 juin 2024). Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2022, le Royaume-Uni est

¹ L'acronyme « ERS » se rapporte aux systèmes d'enregistrement et de communication électroniques établis par le règlement (CE) n° 1966/2006 du Conseil.

² L'acronyme « NC » se rapporte à la Nomenclature Combinée, à savoir la classification des marchandises mise en place au sein de l'UE pour établir les statistiques du commerce extérieur de l'UE. Cette classification se fonde sur le Système Harmonisé (SH) pour le codage et la description des marchandises, géré par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le SH utilise un code numérique à 6 chiffres pour coder les marchandises tandis que la Nomenclature Combinée détaille davantage le codage par l'utilisation d'un code à 8 chiffres afin de répondre aux besoins de l'UE.

exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. Afin de mener à bien une analyse sur les captures de l'UE-27 et étant donné qu'Eurostat ne fournit pas de données sur les captures dans les eaux intérieures, l'EUMOFA a intégré les données de l'UE à celles recueillies dans la base de données de la FAO.

En outre, en cas de confidentialité des données pour certaines espèces sur Eurostat, les chiffres de la FAO ont été utilisés, s'ils étaient disponibles. La liste ci-dessous énumère ces cas (pour tous les autres cas non rapportés dans cette liste, seules les données d'Eurostat ont été utilisées) :

- Danemark : données de 2018-2019 sur la crevette nordique.
- Grèce : données de 2016, 2017 et 2018 sur différentes espèces.
- Irlande : données de 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 sur différentes espèces et données de 2010 et 2011 sur les chinchards autres que le chinchard commun.
- Lettonie : données de 2021 sur le cabillaud et données de 2017, 2018, 2020 et 2022 sur différentes espèces.

Il convient également de tenir compte des précisions suivantes :

- les données incluent les prévisions de la FAO pour un certain nombre de pays membres et non membres de l'UE.
- pour certains États membres de l'UE, les données d'Eurostat comprennent des estimations et des chiffres provisoires, comme indiqué ci-dessous :
 - o Bulgarie : les données de 2017 et de 2020 sont des estimations nationales.
 - o Danemark : les données de 2017 sur la crevette nordique sont des estimations nationales, tandis que celles de 2021 sont provisoires.
 - o Allemagne : les données de 2017 sont provisoires pour presque toutes les espèces.
 - o Irlande : les données de 2017 sur le lieu noir, l'églefin et les « baudroies nca » sont des estimations nationales.
 - o France : les données de 2018, 2019, 2020, 2021 sont provisoires.
 - o Italie : les données de 2018 et de 2020 et la plupart de celles de 2019 sont provisoires.
 - o Roumanie : les données de 2017 sont des estimations nationales.

Finlande : les données de 2016 et de 2017 sont des estimations nationales, tandis que celles de 2020 et de 2021 sont provisoires.

AQUACULTURE La principale source utilisée par l'EUMOFA pour les données sur l'aquaculture est Eurostat (codes de données en ligne : [fish_aq2a](#) et [fish_aq2b](#); extraction effectuée le 5 septembre 2024). Pour les pays hors UE, cette source est la FAO, dont les données constituent des estimations ou des prévisions.

Les données étant disponibles jusqu'en 2022, conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, ce dernier est exclu des agrégations UE pour chaque année.

Afin d'analyser la production aquacole dans l'UE, l'EUMOFA a, dans certains cas, intégré les données communautaires d'Eurostat avec des données provenant de la [base de données de la FAO](#), de sources nationales et d'associations sectorielles. La liste ci-dessous présente ces cas, ainsi que d'autres pour lesquels les données sont des estimations ou des chiffres provisoires. Pour tous les autres cas non signalés dans cette liste, seules les données d'Eurostat ont été utilisées.

- Belgique

Les données confidentielles d'Eurostat de 2016 ont été intégrées aux estimations de la FAO.

Les données de 2017-2022 ont été collectées auprès de la FAO.

➤ Bulgarie

Les données de 2013 et 2014 sur les moules *Mytilus* spp. et le brochet ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2014 sur les écrevisses ont été collectées auprès de la FAO. Les valeurs de 2016-2017 sur les algues et l'anguille ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2018 sur les algues ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2019-2020 sur les huîtres ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ République tchèque

Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Danemark

Les données de sur le saumon ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2013 sur le turbot, l'omble chevalier, l'esturgeon et le sandre ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2015-2018 sur les algues ont été collectées auprès de la FAO, celles de 2015 et 2016 étant des prévisions.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2014, 2015 et 2016 ont été intégrées aux chiffres de la FAO (les données de 2016 sur l'anguille étant des prévisions).

Les données de 2011, 2017 et 2018 sur le sandre ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2017-2018 sur les groupes « autres salmonidés » et « autres poissons d'eau douce » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2018 sur l'anguille sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2019 et 2021 sur les valeurs ont été intégrées aux chiffres de la FAO, celles de 2021 étant des estimations.

Les données de 2020 et 2022 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Allemagne

Les données confidentielles d'Eurostat de 2013-2022 sur différentes espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2011 sur la truite, le brochet, le sandre et l'anguille ont été intégrées aux chiffres collectés à partir de la source nationale (DESTATIS).

➤ Estonie

Les données confidentielles d'Eurostat de 2014-2022 sur certaines espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Irlande

Pour 2014, les valeurs sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat, sauf pour la coquille Saint-Jacques et le groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques », dont les valeurs confidentielles ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Pour 2015, les valeurs confidentielles d'Eurostat du groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2016 sur le groupe « autres mollusques et invertébrés

aquatiques » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2017-2018 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2020 sur les mollusques ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Grèce

Les données confidentielles d'Eurostat de 2013, 2015 et 2016 sur certaines espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2017 sont des chiffres nationaux provisoires disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2022 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Espagne

Les données de 2019-2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2022 sur l'anguille et les crevettes à pattes blanches ont été collectées auprès de la FAO.

➤ France

Les données sur la sole sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2015-2017 sur le saumon sont des prévisions de la FAO. Les données de 2010-2014 ont été intégrées aux chiffres fournis par le FEAP et les valeurs correspondantes ont été estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, telles qu'elles sont disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2015-2017 sur le turbot sont des prévisions de la FAO. Les données de 2009-2014 ont été intégrées aux chiffres fournis par le FEAP et les valeurs correspondantes ont été estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, telles qu'elles sont disponibles auprès d'Eurostat. Les données de 2013 et 2016-2017 sur la carpe, les siluriformes et les autres poissons d'eau douce comprennent les estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2018-2019 sur les valeurs de la carpe, du brochet, du sandre et sur le groupe « autres poissons d'eau douce » comprennent les estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2019-2020 sur l'ormeau sont des prévisions de la FAO.

➤ Croatie

Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2021 ont été collectées auprès de la FAO.

Les données confidentielles de 2022 sur la truite ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Hongrie

Les données de 2016 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Italie

Les données de 2015 sont des estimations et des prévisions nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2017 sur la palourde croisée d'Europe sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2020 sur les crevettes d'eau chaude ont été collectées auprès de la FAO.

- Lettonie
Les données confidentielles d'Eurostat de 2014-2015 et de 2017-2018 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
Les données de 2019 sur le brochet et le sandre ont été recueillies auprès de la FAO.
- Lituanie
Les données de 2019-2020 sur le sandre ont été collectées auprès de la FAO.
- Pays-Bas
Les valeurs de 2015, 2018 et 2019 sur l'anguille, les siluriformes d'eau douce et le groupe « autres poissons de mer » sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
Les données de 2012 et de 2014-2016 sur les moules sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
Les données de 2013-2017 sur le turbot sont des prévisions de la FAO.
Toutes les données sur le sandre sont des prévisions de la FAO.
Les données de 2019-2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
- Autriche
Les données confidentielles d'Eurostat de 2013-2019 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
- Pologne
Les données de 2016 sur le tilapia sont des prévisions de la FAO.
Les données de 2019-2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
Les données de 2021 ont été collectées auprès de la FAO. La plupart sont des estimations.
- Portugal
Les données de 2013 et 2014 sur la palourde sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
Les données de 2015 sur la truite et la palourde sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat, tandis que celles sur toutes les autres espèces sont des chiffres provisoires nationaux disponibles auprès d'Eurostat.
Les données de 2015-2018 sur les moules ont été collectées auprès de la FAO.
Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons de mer » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
- Roumanie
Les données de 2015 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
Les données de 2015-2016 sur le turbot sont des prévisions de la FAO.
Les données de 2019 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce et le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux prévisions de la FAO.
- Slovénie
Les données confidentielles d'Eurostat de 2013- 2022 sur différentes espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

➤ Slovaquie

Les données de 2019 sur le brochet et le sandre sont des prévisions de la FAO. En outre, les données sur les espèces suivantes ont été intégrées aux prévisions de la FAO : carpe, siluriformes d'eau douce, truite.

Les données de 2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux prévisions de la FAO.

Les données de 2021 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux estimations de la FAO, y compris les données confidentielles d'Eurostat sur les siluriformes.

➤ Suède

Les données de 2013, 2014 et 2016 sur le saumon ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2019, 2021 et 2022 sur différentes espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

BILAN DES APPROVISIONNEMENTS

Le bilan d'approvisionnement est un indicateur indirect qui permet de suivre l'évolution de l'offre interne des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'Union européenne, destinés à la consommation humaine et à la consommation apparente. Le bilan d'approvisionnement et la consommation apparente doivent donc être utilisés en termes relatifs (ex. : analyse des tendances) plutôt qu'en termes absolus. Le bilan d'approvisionnement est établi sur la base de l'équation suivante, calculée en équivalent poids vif :

$$(captures + production aquacole + importations) - exportations = consommation apparente$$

Les données incluses dans le bilan d'approvisionnement, disponibles auprès de l'EUMOFA, sont détaillées par groupes de produits et par principales espèces commerciales. Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis.

Les sources utilisées sont les suivantes :

- Captures : produits capturés par les navires de pêche des États membres de l'UE. Les quantités de captures non destinées à la consommation humaine ont été estimées à l'aide d'approximations reposant sur l'utilisation des débarquements par destination (telles que disponibles auprès d'EUROSTAT). Les données sur les captures sont disponibles en équivalent poids vif. Source : données d'EUROSTAT pour les captures dans les zones maritimes (ensemble de données de référence : [fish_ca_main](#)), intégrées aux données de la FAO pour les captures dans les eaux intérieures.
- Production aquacole : espèces aquatiques élevées dans les États membres de l'UE. Les données sur l'aquaculture sont disponibles en équivalent poids vif. Source : EUROSTAT (ensemble de données de référence : [fish_aq2a](#)). Ces données couvrent le secteur aquacole du point de vue de la production sur l'exploitation, disponible pour la consommation humaine. Inclues indépendamment de leur utilisation finale depuis l'année de référence 2016, les plantes aquatiques constituent une exception au critère de « consommation humaine ». Il est à noter toutefois que les algues de l'UE sont presque exclusivement issues de la récolte. Les données sont intégrées à celles de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales (pour plus de détails sur les sources par année et par pays, veuillez consulter la section pertinente dans cette note méthodologique).

- Importations - Exportations : produits de la pêche et de l'aquaculture importés/exportés par les États membres de l'UE en provenance/à destination de pays tiers. Les produits à usage non alimentaire ne sont pas inclus. Les données d'importation et d'exportation sont disponibles en poids net. Pour obtenir le bilan d'approvisionnement, le poids net est converti en équivalent-poids vif (pour la conversion en équivalent-poids vif, veuillez consulter la section correspondante ci-dessous). L'évaluation de l'origine des importations et des exportations en fonction de la méthode de production permet d'estimer la part des importations/exportations provenant de l'aquaculture et celle provenant de la pêche. Les données utilisées sont celles de la FAO (pour la méthode appliquée, veuillez consulter la section correspondante ci-dessous). Source : EUROSTAT-COMEXT (ensemble de données de référence : [DS-045409](#)).
- Consommation apparente (totale et par habitant) : quantité estimée de produits de la pêche et de l'aquaculture consommée dans l'Union européenne. La consommation par habitant indique la quantité consommée par chaque personne dans l'UE.

CONVERSION DU POIDS
 NET EN ÉQUIVALENT
 POIDS VIF

EUROSTAT fournissant des données de production en poids vif, les volumes nets d'importation/exportation sont convertis à l'aide de facteurs de conversion (FC) dans le but d'établir un bilan d'approvisionnement harmonisé.

Prenons l'exemple du FC pour l'élément dont le code NC8 est 03044410 : cet élément correspond aux « filets de morue *Gadus morhua*, *Gadus ogac*, *Gadus macrocephalus* frais ou réfrigérés et aux poissons de l'espèce *Boreogadus saida* ». Le FC est fixé à 2,85, ce qui représente la moyenne des facteurs de conversion trouvés pour les filets sans peau ni arêtes de cette espèce dans les publications d'EUROSTAT et de la FAO. Pour une liste complète des FC utilisés par l'EUMOFA, veuillez consulter les métadonnées publiées sur le site de l'EUMOFA à l'adresse suivante :

<https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+-+DM+-+Annex+7+CF+per+CN8.pdf/7e98ac0c-a8cc-4223-9114-af64ab670532?t=1681387953349>

ÉVALUATION DE
 L'ORIGINE DES
 IMPORTATIONS ET DES
 EXPORTATIONS EN
 FONCTION DE LA
 MÉTHODE DE
 PRODUCTION

L'objectif de l'évaluation de l'origine par méthode de production consiste à mesurer le poids de l'aquaculture dans l'analyse du bilan d'approvisionnement de l'UE. Pour chaque État membre de l'UE, sur la base du volume total des importations et exportations extra-UE, les méthodes de production des pays d'origine et de destination des exportations sont évaluées, en établissant la moyenne des volumes de production des trois dernières années en termes de pêche et d'aquaculture.

Une évaluation plus poussée fournit une estimation de la part moyenne pondérée de l'aquaculture dans la production totale (aquaculture + pêche). Celle-ci est exprimée sous forme de coefficient.

Cet indicateur indirect permet de déterminer l'origine des importations et les destinations des exportations en fonction des méthodes de production, c'est-à-dire si les importations/exportations d'un État membre donné proviennent d'activités d'élevage ou de pêche.

DÉPENSES ET PRIX DES
PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE

Les données sur les dépenses de l'UE sont fournies par EUROSTAT. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du « Programme PPA EUROSTAT - OCDE »

(<https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-manuals-and-guidelines/-/ks-be-06-002>).

Le présent rapport s'appuie sur la « dépense nominale (en euros) » et la « dépense nominale par habitant (en euros) ». La « dépense » est considérée comme une composante du produit intérieur brut (PIB) et concerne les dépenses de consommation finale en biens et services consommés individuellement par les ménages.

Les dépenses sont présentées en parités de pouvoir d'achat (PPA), qui sont des déflateurs spatiaux et des convertisseurs de devises qui éliminent les effets des différences de prix entre les États membres/pays, permettant ainsi de comparer les volumes des composantes du PIB et les niveaux de prix. Dans les pays en dehors de la zone euro, des indices de niveau du prix (INP) sont utilisés pour harmoniser différentes monnaies dans une seule devise (l'euro, dans ce cas). Les INP sont obtenues sous forme de ratios entre les PPA et les taux de change nominaux actuels ; par conséquent les valeurs des PPA et des INP coïncident dans les pays de la zone euro.

Les indices des prix se réfèrent à l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), qui fournit des mesures comparables de l'inflation. Cet indicateur économique mesure l'évolution dans le temps des prix des biens et services de consommation achetés par les ménages. En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble d'indices des prix à la consommation calculés selon une approche harmonisée et un ensemble de définitions prévues dans les règlements et recommandations.

Les « produits alimentaires » sont un agrégat de produits correspondant à la nomenclature COICOP 01.1

(https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NOM_DTL&StrNom=HICP_2019&StrLanguageCode=EN&IntPcKey=43907206&StrLayoutCode=HIERARCHIC). Cette catégorie comprend l'ensemble des produits alimentaires achetés en vue d'être consommés à domicile. Dans ce rapport, les éléments suivants, appartenant à l'agrégat « produits alimentaires », sont analysés :

- « Produits de la pêche et de l'aquaculture », correspondant à la nomenclature COICOP 01.1.3 (« poissons et produits de la mer », dans Eurostat). Ce groupe comprend les produits « frais ou réfrigérés », « congelés », « séchés, fumés ou salés », les « autres produits en conserve ou transformés », les crabes terrestres, les escargots terrestres et les grenouilles, ainsi que les poissons et produits de la mer achetés vivants à des fins de consommation alimentaire.
- La catégorie « viande », correspondant à la nomenclature COICOP 01.1.2, comprend les « viandes et abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés, séchés, salés ou fumés » et les « autres viandes et préparations à base de viande en conserve ou transformées ». Elle inclut également la viande et les abats comestibles de mammifères marins et d'animaux exotiques, ainsi que les animaux et volailles achetés vivants à des fins de consommation alimentaire.

CONSOMMATION DES
PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE
FRAIS PAR LES MÉNAGES

Les données sont collectées auprès de l'EUROPANEL et concernent les achats par les ménages d'une sélection d'espèces fraîches dans 11 États membres de l'UE, qui sont ensuite regroupées dans la base EUMOFA en « principales espèces commerciales ».

Les achats des ménages sont enregistrés quotidiennement par un échantillon de ménages dans les supermarchés, les magasins discount, les micro-marchés, les épiceries, les poissonneries et les ventes en ligne (dont « Amazon Fresh »), qui fournit à l'EUROPANEL de nombreuses informations, parmi lesquelles les espèces, les quantités et les valeurs.

L'échantillon de ménages (c'est-à-dire le « panel ») est composé de manière à être représentatif de la population de chaque pays et à estimer correctement ses caractéristiques. Les spécifications concernant les panels d'où proviennent les données sont fournies ci-dessous :

État membre	Taille de l'échantillon (Ménages)
Danemark	3.000
Allemagne	30.000
Irlande	5.650
Espagne (à l'exception des îles Canaries)	12.000
France	20.000
Italie	10.000
Hongrie	4.000
Pays-Bas	10.000
Pologne	8.000
Portugal (sauf Madère et les Açores)	4.000
Suède	4.000

Pour chaque pays étudié (à l'exception de la Hongrie), les données sur la consommation des ménages couvrent une sélection des espèces fraîches les plus consommées, ainsi que la catégorie « autres produits non spécifiés », qui regroupe toutes les autres espèces fraîches enregistrées par les panels de ménages mais non disponibles sur un plan désagrégé. Les produits suivis comprennent le poisson emballé ou en vrac, toujours sans ingrédients supplémentaires. La liste complète des « principales espèces commerciales » suivies pour chaque pays est présentée ci-dessous :

Danemark	France	Allemagne	Irlande
Cabillaud	Cabillaud	Lieu d'Alaska	Cabillaud
Limande	Dorade royale	Carpe	Églefin
Flet	Merlu	Cabillaud	Merlu
Flétan	Maquereau	Hareng	Maquereau
Maquereau	Baudroie (= lotte)	Moule <i>Mytilus</i>	Lieu noir
Moule <i>Mytilus</i>	Lieu noir	Plie	Saumon
Saumon	Saumon	Lieu noir	Crevettes
Truite	Sardine	Saumon	Autres produits non spécifiés
Autres produits non spécifiés	Truite	Crevettes	
	Merlan	Truite	
	Autres produits non spécifiés	Autres poissons d'eau douce	
		Autres produits non spécifiés	

Italie	Pays-Bas	Pologne	Portugal
Anchois	Cabillaud	Carpe	Palourde et autres vénéridés
Palourde et autres vénéridés	Hareng	Maquereau	Bar commun
Bar commun	Maquereau	Saumon	Dorade royale
Dorade royale	Moule <i>Mytilus</i>	Truite	Merlu
Merlu	Pangasius	Autres produits non spécifiés	Maquereau
Moule <i>Mytilus</i>	Plie		Poulpe
Poulpe	Saumon		Saumon
Saumon	Crevette <i>Crangon</i> spp		Sardine
Calmar	Autres crevettes		Sabre
Espadon	Truite		Crevettes
Autres produits non spécifiés	Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés

Espagne	Suède	Hongrie
Cabillaud	Cabillaud	Produits non spécifiés
Bar commun	Flet	
Dorade royale	Églefin	
Merlu	Flétan	
Maquereau	Hareng	
Baudroie (= lotte)	Sandre	
Saumon	Saumon	
Sardine	Autres salmonidés	
Sole	Autres produits non spécifiés	
Thon		
Autres produits non spécifiés		

VENTE AU DÉTAIL ET
CONSOMMATION HORS
DOMICILE

Les données sur les ventes au détail et la consommation hors domicile sont fournies par Euromonitor International¹ (<https://www.euromonitor.com/>), dont les estimations pourraient être différentes des autres statistiques disponibles au niveau national, car différentes approches méthodologiques peuvent être utilisées. Elles se réfèrent aux produits « non transformés » et « transformés ».

Produits non transformés

Les données sont fournies pour la catégorie « poissons et produits de la mer », ainsi que pour les sous-catégories « poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes », comme indiqué en détail ci-dessous :

Poissons et produits de la mer : cette catégorie comprend l'agrégation des poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes. Elle inclut les poissons et les produits de la mer non transformés, emballés ou non emballés (frais, réfrigérés, congelés). Les poissons et produits de la mer réfrigérés et congelés peuvent être nettoyés, éviscérés, pelés/parés/filetés/découpés à différents degrés, mais non cuits ; aucune sauce, aucune herbe ni aucun condiment ne peuvent être ajoutés.

-Crustacés : cette catégorie comprend tous les crustacés frais, réfrigérés et congelés mais non cuits (c'est-à-dire les animaux vivant dans l'eau, ayant

un corps ferme et une carapace dure) tels que les homards, les crevettes et les crabes, qu'ils soient vendus emballés ou non.

-Poissons : cette catégorie comprend tous les poissons d'eau douce et de mer (sauvages ou d'élevage) frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits, qu'ils soient vendus emballés ou non, coupés ou entiers.

-Mollusques et céphalopodes : cette catégorie comprend tous les mollusques (crustacés tels que les huîtres et les palourdes) et céphalopodes (tels que le poulpe, le calmar, la seiche) frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits, qu'ils soient vendus emballés ou non.

Produits transformés

Les données sont fournies pour la catégorie « poissons et produits de la mer transformés », ainsi que pour les sous-catégories « produits de la mer de longue conservation », « produits de la mer transformés réfrigérés » et « produits de la mer transformés congelés », comme indiqué en détail ci-dessous :

Poissons et produits de la mer : cette catégorie représente l'agrégation de poissons et de produits de la mer de longue conservation, réfrigérés et congelés.

-Produits de longue conservation : cette catégorie comprend les poissons, les mollusques et crustacés et les produits de la mer de longue conservation, généralement vendus en boîtes de conserve, en bocaux de verre ou dans des emballages en aluminium/autoclave. Ils se conservent aussi généralement dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce (sardines à la sauce tomate, par exemple). Les poissons/produits de la mer vendus à température ambiante sont également inclus. Ces types de produits comprennent le cabillaud, l'églefin, le maquereau, les sardines, le thon, les crevettes, le crabe, les moules, l'anchois, le caviar, etc.

-Produits transformés réfrigérés : cette catégorie comprend l'ensemble des poissons et produits de la mer transformés, réfrigérés et emballés ainsi que les poissons fumés, qui sont vendus en libre-service dans magasins de détail. Les poissons et produits de la mer transformés et vendus avec une sauce ainsi que les crevettes cuites sont inclus. Remarque : les produits à base de hareng vendus dans des réfrigérateurs/armoires réfrigérantes, dont la durée de conservation est supérieure à 6 mois, sont exclus. Ces produits, très répandus dans les pays scandinaves, sont inclus dans les produits de la mer de longue conservation car ils ont une durée de conservation similaire à celle des poissons de longue conservation vendus à température ambiante.

-Produits transformés congelés : cette catégorie comprend l'ensemble des poissons et produits de la mer transformés qui sont ensuite préparés avec l'ajout d'autres ingrédients, dont de la chapelure/pâte à frire, de la sauce, de l'assaisonnement, etc. Ces types de produits incluent ce qui suit : bâtonnets de poisson, tourtes au poisson, poisson pané ou en pâte à frire, poisson avec sauce (n'importe quel type de sauce), boulettes de poisson, boulettes de seiche, langoustines, calamars, etc.

IMPORTATIONS- Les flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture sont analysés pour
EXPORTATIONS les éléments se rapportant à la liste des codes NC-8 au lien suivant :
<https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+--+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291?t=1697717528452>.

La source utilisée pour la collecte des données d'importations-exportations est EUROSTAT - COMEXT (code de données en ligne : [DS-045409](#), extraction effectuée le 22 avril 2024). Pour plus d'informations sur la méthodologie et les principes qui sous-tendent l'enregistrement des données EUROSTAT par « pays d'origine » et « pays de destination », veuillez consulter le « Rapport de qualité sur les statistiques du commerce international » d'EUROSTAT, au lien suivant : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-reports/w/ks-ft-22-010>.

Il convient de préciser que les données comprennent des cas où les volumes ou les valeurs n'ont pas été indiqués pour des raisons de confidentialité. Le principe de la confidentialité statistique d'Eurostat est expliqué sur le lien suivant : <https://ec.europa.eu/eurostat/about-us/statistical-confidentiality#:~:text=Statistical%20confidentiality%20is%20a%20fundamental,their%20use%20for%20statistical%20purposes>.

FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE Ils incluent toutes les transactions entre les États membres de l'Union européenne (UE) et les pays extérieurs à l'UE (pays extra-UE). La source utilisée pour ces flux commerciaux est EUROSTAT-COMEXT. Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2023, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. Cela signifie que le Royaume-Uni est traité comme un pays d'origine/de destination extra-UE des importations et exportations de l'UE-27.

Enfin, il est important de souligner que si les importations sont déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, dans la plupart des cas, les États membres de l'UE ne sont pas les véritables destinations. Ils sont plutôt des « points d'entrée » pour les produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE, qui sont ensuite échangés sur le marché intérieur.

FLUX COMMERCIAUX INTRA-UE Ils incluent toutes les transactions déclarées par les États membres de l'Union européenne (UE) avec un autre État membre. Pour l'analyse du commerce intra-UE, seules les exportations ont été prises en compte. La source utilisée pour ces flux commerciaux est EUROSTAT-COMEXT.

En général, les comparaisons bilatérales entre États membres des flux intra-UE révèlent des écarts importants et persistants. Les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats correspondants doivent donc être considérés avec prudence et tenir compte de l'existence de ces écarts. Telle est l'explication officielle d'Eurostat : étant donné que les données sur le commerce intra-UE s'appuient sur des règles communes et largement harmonisées, on pourrait s'attendre à ce que la balance commerciale intra-UE soit nulle ou du moins proche de zéro. Toutefois, il convient de souligner qu'une correspondance parfaite est rendue impossible tout d'abord par l'approche CAF/FAB³ : la valeur des importations devrait être plus élevée que la valeur miroir des exportations, car elle inclut des coûts de transport supplémentaires.

On pourrait néanmoins légitimement s'attendre à une correspondance étroite étant donné que les partenaires commerciaux au sein de l'UE sont souvent des pays voisins,

³ Le coût, l'assurance et le fret (CAF) et le franco à bord (FAB) sont des accords d'expédition internationaux utilisés pour le transport de marchandises. La règle CAF oblige le vendeur à souscrire une assurance pour l'envoi. Si la règle FAB est utilisée, une fois que les marchandises ont été chargées à bord, le risque est transféré à l'acheteur, qui supporte tous les coûts ultérieurs.

mais les livraisons aux navires et aux avions de fret constituent une autre raison méthodologique qui s'y oppose : ces mouvements de marchandises créent des asymétries dans les ITGS intra-UE car des dispositions juridiques spécifiques stipulent que seules les expéditions doivent être déclarées.

Au niveau mondial, la plupart des raisons méthodologiques des asymétries disparaissent. Les problèmes restants concernent la déclaration des données (par exemple, les déclarations Intrastat manquantes et le commerce de biens spécifiques tels que les navires de mer et les avions qui ne sont pas correctement saisis).

DÉBARQUEMENTS Les données d'Eurostat concernant les débarquements (code de données en ligne : [fish ld main](#), données collectées le 3 juin 2024) comprennent le premier déchargement à terre de l'ensemble des produits de la pêche d'un navire de pêche dans un État membre de l'UE donné. Les données étant disponibles jusqu'en 2022, conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, ce dernier est exclu des agrégations UE pour chaque année. Les données comprennent les débarquements effectués par les navires des États membres de l'Union européenne, du Canada, des îles Féroé, du Groenland, du Kosovo, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni. Elles comprennent également les débarquements d'espèces non destinées à la consommation humaine et d'algues. Les points suivants doivent être mentionnés à l'égard des données utilisées pour le chapitre « Débarquements dans l'UE » :

- Confidentialité. Comme l'ont indiqué les fournisseurs nationaux de données à Eurostat, les débarquements sont confidentiels lorsqu'ils proviennent de moins de trois navires. Par conséquent, dans certains cas, les États membres fournissent des données à un niveau plus agrégé et, dans d'autres, les données ne sont tout simplement pas disponibles. Le système de l'EUMOFA ne tient pas compte des résultats affichant un volume ou une valeur équivalant à zéro, étant considérés comme des informations partielles qui empêchent toute analyse des données. Les cas suivants, ventilés par pays, année et espèces, ne sont pas inclus dans l'analyse pour des raisons de confidentialité :

- Danemark

Pour 2017, les données liées à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques appartenant aux principales espèces commerciales suivantes sont confidentielles : anguille, brochet, cabillaud, sole, sardine, thon rouge, crabe, crevettes d'eau froide, langoustine, huître, palourde et les groupes « autres poissons d'eau douce », « autres poissons de fond », « petits pélagiques divers » et « thons divers ». Seuls les totaux, collectés auprès de *Statistics Denmark*, sont disponibles.

Pour les autres années, les données sont confidentielles à l'égard des espèces et des débarquements suivants :

2019 :

- les débarquements de merlan bleu par la flotte irlandaise ;
- les débarquements de hareng destiné à un usage industriel par les flottes allemande et britannique ;
- les débarquements de chinchard commun destiné à un usage industriel par la flotte danoise ;
- les débarquements de lançons par la flotte allemande ;

- les débarquements de sprat par les flottes allemande et estonienne ainsi que les débarquements de sprat destiné à un usage industriel par la flotte lettone.
- 2020 :
- les débarquements, par la flotte allemande, de hareng et de sprat destinés à un usage industriel et à l'alimentation animale (respectivement) ;
 - les débarquements, par les flottes lituanienne et polonaise, de sprat destiné à un usage industriel et à l'alimentation animale (respectivement) ;
 - les débarquements de merlan bleu par la flotte britannique ;
 - les débarquements de palourde de l'espèce *Spisula solida* par la flotte danoise.
- 2021 :
- les débarquements de merlan bleu par les flottes irlandaise et islandaise ;
 - les débarquements de hareng par la flotte néerlandaise ;
 - les débarquements de palourde de l'espèce *Spisula solida* par la flotte danoise ;
 - les débarquements de lançons par la flotte allemande ;
 - les débarquements de sangliers (inclus dans les principales espèces commerciales « autres poissons de mer ») par la flotte britannique.
- 2022 :
- les débarquements de sangliers (inclus dans les principales espèces commerciales « autres poissons de mer ») par les flottes danoise et britannique ;
 - les débarquements de capelans (inclus dans les principales espèces commerciales « petits pélagiques divers ») ;
 - les débarquements de hareng destiné à la consommation humaine par les flottes britannique et islandaise, ainsi que les débarquements de hareng à usage inconnu par la flotte danoise ;
 - les débarquements de sprat destiné à un usage industriel par les flottes allemande, finlandaise et polonaise ;
 - les débarquements de spisule épaisse ;
 - les débarquements de merlan bleu destiné à un usage industriel par les flottes irlandaise et islandaise.
- Irlande
- les données de 2018 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : ormeau, limande, rousette, flet d'Europe, grenadier, flétan de l'Atlantique, grande castagnole, sébaste, sardine, sabre, concombre de mer, bar commun, sparidés, espadon, thon rouge et vive. En outre, pour toutes les autres principales espèces commerciales, sont exclues certaines données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques ;

- les données de 2019 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anchois, flet d'Europe, grenadier, flétan noir, moule *Mytilus* spp., sardine, oursin, crevettes d'eau chaude, espadon. En outre, pour toutes les autres principales espèces commerciales, sont exclues plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques ;
 - les données de 2020 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anguille, flet d'Europe, grenadier, églefin, flétan de l'Atlantique, hareng, chinchard commun, sébaste, concombre de mer, thon obèse, vive. En outre, pour toutes les autres espèces commerciales principales, sont exclues plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.
 - les données de 2021 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : flétan noir, moule *Mytilus* spp. (moule commune), saumon, sardine, espadon et thon rouge. En outre, pour toutes les autres espèces commerciales principales, sont exclues plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.
 - les données de 2022 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anchois, rouget et truite. En outre, pour toutes les autres espèces commerciales principales, sont exclues plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.
 - enfin, les données suivantes ont été collectées auprès de l'APSF (Autorité de protection des pêches maritimes) et de l'Office central des statistiques :
 - données de 2013, 2014, 2018 et 2019 concernant le merlu.
 - données de 2014 concernant le maquereau.
 - données de 2016 concernant le hareng.
 - données de 2018 concernant le merlan bleu et la baudroie
 - données de 2019 concernant la valeur du maquereau et du merlan bleu.
- Grèce
- Les données de 2016 et de 2017 sont confidentielles pour les débarquements effectués par un seul navire opérant dans l'Atlantique Centre-Est, portant sur les principales espèces commerciales suivantes : seiche, flet (autres que le flet d'Europe), Saint-Pierre et le groupe « autres poissons plats ». En ce qui concerne uniquement 2017, sont exclues les données confidentielles portant sur la crevette rose du large congelée. En outre, pour 2016, 2017 et 2018, sont exclues certaines données confidentielles liées à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques. Celles-ci concernent les espèces indiquées ci-après :

- pour 2016 et 2017 : certaines espèces appartenant aux principales espèces commerciales suivantes : poulpe, rouget, dorade (autre que la dorade royale), calmar et les groupes « autres requins » et « autres poissons de mer ». En ce qui concerne uniquement 2017, sont exclues les données confidentielles relatives aux espèces appartenant au groupe « crevettes d'eau chaude » ;
 - pour 2018, certaines espèces appartenant aux principales espèces commerciales suivantes : crabe, Saint-Pierre, poulpe, rouget, calmar, dorade (autre que la dorade royale) et le groupe « autres poissons de mer ».
- Malte
Les données concernant les débarquements effectués par des navires battant pavillon chypriote sont exclues car elles sont confidentielles.
- Données provisoires
- France
Les volumes et les valeurs de 2018, 2019, 2020 et 2021 sont des données provisoires disponibles auprès d'Eurostat.
 - Italie
Les volumes et les valeurs de 2018, 2019 et 2020 sont des données provisoires disponibles auprès d'Eurostat.
- Estimations
- Bulgarie
Les volumes et les valeurs de 2017 et 2020 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
 - Danemark
Les valeurs de 2019, 2020, 2021 et 2022 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
 - Irlande
Les volumes et les valeurs de 2017 ainsi que les valeurs de 2020 et 2022 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
 - Lituanie
Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
 - Pays-Bas
Les volumes et les valeurs de 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
 - Portugal
Les volumes et les valeurs de 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
 - Roumanie
Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

FAITS SAILLANTS

LA HAUSSE DES PRIX CONTINUE D'IMPACTER LA DÉPENSE DES MÉNAGES ET LA CONSOMMATION DE POISSON DANS L'UE

En 2023, les dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE-27 ont atteint 62,3 milliards d'euros, soit 6% de plus par rapport à 2022. Cette augmentation, qui s'inscrit dans une tendance haussière entamée en 2018, a été observée dans l'ensemble des États membres, à l'exception de la Suède, où la baisse de 4% est la seule enregistrée par l'Union européenne depuis 2021. Alors que les hausses de 2020 et 2021 étaient dues aux restrictions liées au COVID-19, la croissance relevée en 2022 s'explique par un contexte géopolitique particulièrement tendu. En 2023, bien que les pressions inflationnistes se soient quelque peu atténuées par rapport à l'année précédente, les prix ont continué de grimper, ce qui a contribué à l'augmentation des dépenses des ménages. Selon les données d'Europanel, Kantar et GFK, la consommation totale de poisson à domicile, en baisse depuis 2021, a chuté de plus de 5% dans les principaux pays consommateurs de l'UE entre 2022 et 2023.

LA VALEUR DES FLUX COMMERCIAUX DE L'UE A DIMINUÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 2020

En 2023, les flux commerciaux de l'UE⁴ pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont baissé de 4% en volume et de 2% en valeur nominale par rapport à 2022, soit une diminution de 6% en termes réels.

Les importations extra-UE ont atteint 5,9 millions de tonnes (-3% par rapport à 2022), tandis que leur valeur s'élevait à 30,1 milliards d'euros (-6%), restant à un niveau très inférieur à celui d'avant la pandémie. En dépit de ce recul, ces importations ont représenté 43% de la valeur totale des échanges commerciaux de l'Union européenne, ce qui confirme leur importance.

Les exportations extra-UE ont été le seul flux de commerce dont la valeur a augmenté (+1%, pour un total de 8 milliards d'euros), bien que leur volume ait fléchi de 3% (2,2 millions de tonnes), soit le niveau le plus faible de ces dix dernières années.

Les échanges intracommunautaires ont totalisé 5,8 millions de tonnes et 31,8 milliards d'euros, soit 45% de la valeur totale des échanges. Bien que leur volume soit resté stable, leur valeur réelle a augmenté de 45% au cours de la dernière décennie, dépassant les taux de croissance des importations et exportations extra-UE (+25% et +13%, respectivement). Il convient de noter que les échanges intra-UE ont dépassé en valeur les importations extra-UE pour la deuxième fois de la décennie (après une première en 2021).

Les échanges enregistrés en 2023 reflètent un changement important par rapport à la forte augmentation de la valeur en 2022 (qui avait marqué un pic pendant la période 2014-2023), poussée par des pressions inflationnistes et des tensions géopolitiques. Les flux commerciaux de 2023 se sont inscrits dans une évolution économique plus vaste, notamment une modération de l'inflation. En décembre 2023, cette dernière atteignait 3,4% alors qu'elle s'élevait encore à 10,4% douze mois auparavant. Les volumes d'échanges ont toutefois continué de descendre, ce qui souligne des difficultés constantes inhérentes à la chaîne d'approvisionnement et aux conséquences économiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Il est important de noter que, bien que la plupart des achats soient effectués en dollars américains (USD) ou en couronnes norvégiennes (NOK), ils sont indiqués en euros (EUR) dans le présent rapport. La fluctuation des taux de change a joué un rôle important ces dernières années, alors que l'euro se stabilisait par rapport au dollar américain - après une baisse historique fin 2022 - et se redressait face à la couronne norvégienne en 2023. Ces

⁴ Importations extra-UE + exportations extra-UE + flux commerciaux intra-UE.

variations ont influencé la valeur des importations, notamment à l'égard de produits clés tels que le saumon de Norvège, qui a représenté 23% de la valeur des importations extracommunautaires.

AMÉLIORATION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE L'UE ET DES AUTRES PRINCIPAUX IMPORTATEURS NETS DE POISSON

En 2023, alors que la valeur des importations baissait de 6% et que celle des exportations augmentait de 1%, le déficit commercial de l'UE⁵ a été inférieur de 8%, ou 1,85 milliard d'euros, à celui de 2022. Sur une perspective de dix ans, ce déficit s'est accru de 30% en termes réels au cours de la décennie 2014-2023.

De 2022 à 2023, cependant, les importations et les exportations ont baissé de 3% en volume. Tous les États membres de l'UE dont le déficit était supérieur à 1 milliard d'euros ont enregistré une croissance positive par rapport à 2022, à l'exception notable de la Suède. Cette dernière, principal point d'entrée des produits norvégiens de haute valeur, joue un rôle important dans le réseau commercial de l'Union européenne.

Le déficit s'est également contracté aux États-Unis et au Japon, deuxième et troisième plus grands importateurs nets de produits de la pêche et de l'aquaculture dans le monde après l'UE. Le déficit américain a atteint 17 milliards d'euros, soit une réduction de plus de 20% par rapport à 2022, tandis qu'il s'élevait à un peu plus de 10,5 milliards d'euros au Japon (-13% par rapport à l'année précédente).

2022: CHUTE DE LA CONSOMMATION APPARENTE DANS L'ENSEMBLE DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

Dans l'UE, la consommation apparente⁶ de produits de la pêche et de l'aquaculture a diminué pour atteindre un volume estimé à 10,48 millions de tonnes EPV en 2022, soit une légère baisse de 1% par rapport à 2021. Ce recul est lié à la réduction générale des importations, des captures et de la production d'élevage. La composition de la consommation apparente connaît une évolution intéressante depuis 2020 : alors que les produits d'élevage progressent, la part d'espèces sauvages dans la consommation a atteint en 2022 son plus bas niveau sur la période 2013-2022. La consommation apparente de poissons d'élevage par habitant a ainsi atteint un pic par rapport aux dix dernières années, passant de 6,80 kg EPV en 2021 à 6,82 kg EPV en 2022. En revanche, la consommation de produits sauvages a atteint son niveau le plus faible, passant de 16,91 kg EPV à 16,70 kg EPV.

Les débarquements dans l'UE de produits de la pêche, y compris les espèces non destinées à la consommation humaine et les algues, ont suivi une tendance à la baisse depuis 2018. En 2022, le volume des débarquements dans l'Union a totalisé 3,17 millions de tonnes pour une valeur de 6,21 milliards d'euros, soit leur plus bas niveau de la décennie 2013-2022. Cette même année, l'Union européenne a également vu une baisse de ses importations et de ses exportations d'environ 90.000 tonnes EPV par rapport à 2021.

Selon l'EUMOFA et les estimations nationales, le Portugal est le principal pays consommateur de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE par habitant⁷, comme cela a été confirmé en 2022. Conformément aux estimations à la baisse dans l'UE entre 2021 et 2022, les principaux États membres consommateurs, dont le Portugal, ont connu des réductions. Ce n'est cependant pas le cas de la Croatie et de la France, qui ont enregistré des hausses de 7% et 1%, respectivement.

La consommation estimée a aussi progressé dans des pays qui affichent traditionnellement des niveaux plus faibles de consommation apparente par habitant.

⁵ Exportations extra-UE moins importations extra-UE. Chaque année, l'EUMOFA réalise une estimation de l'approvisionnement total de produits de la pêche et de l'aquaculture pour les consommateurs de l'UE (captures + production aquacole + importations). En ne tenant pas compte des exportations, cette formule fournit une approximation de la consommation apparente de l'UE. Les données consolidées sur la production de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'Union européenne étant disponibles jusqu'en 2022, les estimations ont donc été réalisées également jusqu'en 2022.

⁶ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la rubrique « Bilan d'approvisionnement » de la note méthodologique.

⁷ Il convient de mentionner que les méthodes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks.

Ainsi, au cours de la dernière décennie, elle a augmenté chaque année en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie.

DYNAMIQUE RÉCENTE POUR CERTAINES ESPÈCES PRINCIPALES

En 2023, les importations de saumon dans l'UE ont chuté de 4% par rapport à 2022, atteignant leur plus bas niveau depuis 2019. Cette réduction est liée à la baisse de 3% de la production de saumon atlantique en Europe entre 2022 et 2023, ainsi qu'au recul de 2,5% de sa production à l'échelle mondiale. En parallèle, les captures de saumon du Pacifique à l'état sauvage ont atteint un pic en 2023. Les importations communautaires de cette espèce sont restées faibles en volume. Le saumon du Pacifique est une matière première bon marché pour le secteur de la transformation de l'Union européenne. Malgré la réduction du volume importé, la valeur globale des importations de saumon est restée stable. Elle a atteint 8,4 milliards d'euros, soit un niveau conforme à celui de 2022. À noter que les valeurs des importations de 2022 et 2023 sont les plus élevées jamais enregistrées. Leur valeur a carrément doublé sur dix ans.

Lente au démarrage, la production européenne de saumon atlantique a affiché une évolution à la hausse en 2024, qui se traduit par une augmentation de 3 à 5% par rapport à l'année précédente. En revanche, les captures de saumon du Pacifique ont très lourdement chuté en 2024 (-50% par rapport à 2023).

Les crevettes⁸, troisième espèce la plus consommée dans l'UE en 2022, ont représenté 10% du volume et 13% de la valeur des importations communautaires durant cette même année. Les importations de 2023 ont été marquées par une baisse de leur volume et de leur valeur (-5% et -18%, respectivement, par rapport à l'année précédente). Les crevettes d'eau chaude⁹, qui proviennent principalement d'Équateur, ont constitué 54% du volume et 53% de la valeur des importations totales de crevettes. Elles sont suivies des autres espèces de crevettes¹⁰, qui ont représenté 34% du volume et 38% de la valeur. La plupart ont été importées d'Argentine (34% du volume), d'Inde (14%) et du Vietnam (10%). Les crevettes d'eau froide¹¹, enfin, ont compté pour 11% du volume et 7% de la valeur. 86% du volume a été importé du Groenland. En 2023, l'Équateur et l'Argentine ont augmenté leur part de marché de 3% et de 1% en volume, respectivement, tandis que celle de l'Inde reculait de 1%. Ensemble, ces trois partenaires commerciaux ont compté pour plus de la moitié du volume d'importation de crevettes dans l'UE en 2023 (52% du total). Le cabillaud est l'une des espèces les plus prisées par les consommateurs européens. En 2023, les quotas de cabillaud dans l'Arctique Nord-Est ont été réduits de 20%, suivant une réduction similaire en 2022. Cela a entraîné une baisse de 7% des approvisionnements étrangers sur le marché de l'UE. Le prix moyen de cette espèce a augmenté de 3%, passant de 6,48 EUR/kg à 6,71 EUR/kg, tandis que la valeur des importations diminuait de près de 4% par rapport à 2022. En 2024, le prix de marché du cabillaud est resté élevé au cours des trois premiers trimestres (autour de 6,82 EUR/kg). Cette tendance haussière est d'ailleurs appelée à se maintenir, étant donné que les quotas de cabillaud dans l'Arctique Nord-Est ont à nouveau été réduits de 25% pour 2025.

Le thon¹² est en tête de la liste des espèces les plus consommées par habitant dans l'Union européenne (2,96 kg EPV). En 2023, il a représenté 9% du volume et de la valeur du total des importations de poisson dans l'UE, bien que les importations aient baissé de 12% en volume et de 8% en valeur par rapport à 2022. Le listao a compté pour 56% du volume importé et 52% de la valeur. Il était suivi de l'albacore (29% en volume et en valeur). Le thon rouge, élevé principalement pour l'industrie d'engraissement, a atteint le prix moyen le plus élevé : 11,90 EUR/kg (-11% par rapport à 2022). L'Équateur

⁸ La catégorie « crevettes » comprend les crevettes d'eau chaude, les crevettes d'eau froide, les crevettes roses du large, les crevettes *Crangon* spp. et les crevettes diverses.

⁹ Crevettes du genre *Penaeus*.

¹⁰ Les produits les plus importés dans ce groupe sont les suivants : crevettes, même fumées, même décortiquées, congelées, y compris les crevettes non décortiquées, cuites à l'eau ou à la vapeur (à l'exclusion des crevettes « Pandalidae », « *Crangon* », des crevettes roses du large « *Parapenaeus longirostris* » et des crevettes « *Penaeus* »), code NC 8 : 03061799.

¹¹ Crevettes du genre *Pandalus*.

¹² La catégorie « thon » comprend le listao, l'albacore, le thon obèse, le thon blanc, le thon rouge et les thons divers.

est resté le principal fournisseur de thon de l'UE, comptant pour 24% du volume et de la valeur des importations en 2023. Les produits préparés et en conserve ont constitué la plus grande partie des importations communautaires de thon. Leur part dans le volume total est passé de 71% en 2021 à 73% en 2022, puis à 78% en 2023. Le lieu d'Alaska est une espèce très prisée par l'industrie de transformation de l'UE. En 2023, son volume d'importation a augmenté de 6% pour atteindre 287.000 tonnes, tandis que sa valeur reculait de 5%. Les parts de marché par volume ont fortement évolué entre 2021 et 2023, sous l'influence des réductions de prix des deux principaux fournisseurs, la Chine et la Russie, dont la part cumulée dans le volume des importations est passée de 66% en 2021 à 80% en 2023. La proportion des importations en provenance des États-Unis - troisième fournisseur de cette espèce - a été réduite de moitié pendant cette période, ne totalisant plus que 16% en 2023. Alors que les produits russes et américains (principalement des filets congelés) affichaient des prix à l'importation similaires en 2021, l'écart s'est creusé en 2023. Cette même année, le prix moyen à l'importation était de 3,15 EUR/kg pour les produits russes, contre 4,02 EUR/kg pour les produits américains.

TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

En 2023, l'euro (EUR) s'est apprécié de 3% par rapport au dollar américain (USD)¹³, mais a fortement fluctué par rapport à d'autres monnaies importantes pour les opérateurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture. L'euro s'est apprécié de 9% par rapport à la couronne norvégienne (NOK). En revanche, il s'est déprécié de 1% par rapport à la livre sterling (GBP) tout en restant stable par rapport à la couronne islandaise (ISK). Au cours des trois premiers trimestres de 2024, l'euro s'est apprécié de 1,9% par rapport au dollar américain, de 2,1% par rapport à la couronne norvégienne et de 1,1% par rapport à la couronne islandaise. Il s'est toutefois déprécié de 2,5% par rapport à la livre sterling. Pour lutter contre l'inflation, le taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE) est passé de 0% à 4% entre juillet 2022 et septembre 2023. Après le pic de septembre 2023, ce taux s'est réduit progressivement pour atteindre 3,25% en octobre 2024. Alors que son taux annuel moyen était de 9,2% dans l'UE-27 en 2022¹⁴, l'inflation s'est ralentie en 2023 dans la zone euro. Le taux était de 2,9% en décembre 2023 (variation annuelle en pourcentage), puis a continué de descendre en 2024 (avoisinant 2% en octobre 2024). Les prix du carburant maritime ont connu quelques fluctuations en 2023. Fin 2023, les prix européens étaient légèrement inférieurs en moyenne (0,7 EUR/l) et ont suivi une pente beaucoup plus à la baisse par rapport à 2022 (environ 1,00 EUR/l). Au cours des dix premiers mois de 2024, les prix du carburant maritime ont poursuivi cette tendance baissière, chutant d'environ 15% pendant cette période. Depuis le pic de 2022, le taux d'inflation pour les produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE a fortement baissé en 2023¹⁵. Les prix à la consommation pour les produits de la mer frais ont augmenté de 3,4% tandis qu'ils progressaient également de 1,4% pour les produits congelés. Le taux d'inflation a continué de chuter au cours des huit premiers mois de 2024, alors que les prix à la consommation pour les produits de la pêche et de l'aquaculture progressaient de 1,5%. Une tendance similaire se dégage à l'égard des prix à la production dans l'industrie de transformation du poisson, des crustacés et des mollusques¹⁶ : en 2023, ces prix ont connu une croissance légèrement supérieure aux prix à la consommation pour les produits de la pêche et de l'aquaculture (5,4%). Ils sont redescendus à un niveau légèrement inférieur au cours des trois premiers trimestres de 2024 (0,7%).

¹³ Banque centrale européenne (BCE) https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/index.en.html

¹⁴ Eurostat (2023). *IPCH - Taux d'inflation*. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tec00118_custom_7876880/default/table?lang=en

¹⁵ Eurostat (2024). *IPCH - données mensuelles (taux de change annuel)* [PRC_HICP_MANR_custom_8708230]. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/PRC_HICP_MANR_custom_13701697/default/table?lang=en

¹⁶ Eurostat 2024. Prix à la production industrielle, total - données trimestrielles.

https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/sts_inpp_q_custom_13703503/default/table?lang=en

1/ L'UE DANS LE MONDE

1.1 PRODUCTION MONDIALE

De 2021 à 2022, la production mondiale totale¹⁷ issue des captures¹⁸ et de l'aquaculture a augmenté de 2%. Le volume est passé de près de 218,2 millions de tonnes à 222,9 millions de tonnes, soit le niveau le plus élevé sur dix ans. Cette hausse est principalement due à une poussée de l'aquaculture, qui a atteint 130,9 millions de tonnes (+4%), un volume record par rapport à la décennie écoulée. Les captures d'espèces sauvages, après plusieurs baisses en 2019 et 2020, suivies d'un rebond en 2021, se sont élevées à 92 millions de tonnes, soit une légère diminution de 1% par rapport à 2022.

Tous les grands producteurs asiatiques ont enregistré des augmentations. La Chine a maintenu sa position de premier producteur, avec une production aquacole rehaussée de 4% et des captures stables. L'Inde a enregistré une hausse de 9% du secteur aquacole, tandis que la pêche d'espèces sauvages progressait de 10%. En Indonésie, la hausse de 3% de la production halieutique a entraîné une légère augmentation générale. Le Vietnam a suivi une tendance similaire : +9% de la production aquacole et +1% de captures.

L'UE, en revanche, a connu une baisse de 4% de sa production totale, notamment sous l'effet d'un recul de 3% de ses captures. C'est également la baisse des prises qui a entraîné une diminution de la production au Pérou (-18%), en Russie (-3%) et au Japon (-5%). À l'inverse, la chute de 5% enregistrée par la République de Corée est due essentiellement au ralentissement de sa production aquacole. Le Myanmar, enfin, a connu la plus forte progression globale grâce à une hausse de 12% de ses captures et, surtout, à une forte poussée de son secteur aquacole : +29%.

TABLEAU 1

LES 15 PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS EN 2022 (1.000 TONNES)

Source : Eurostat (codes de données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et FAO. Les données incluent à la fois l'utilisation alimentaire et non alimentaire. Les écarts éventuels dans les variations en % et les totaux sont dus aux arrondis. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

	Captures	Aquaculture	Production totale	% du total	% de variation de la production totale 2022/2021
Chine	13.179	75.388	88.567	40%	+3%
Indonésie	7.398	14.633	22.031	10%	+1%
Inde	5.539	10.235	15.774	7%	+9%
Viêt Nam	3.590	5.170	8.760	4%	+6%
Pérou	5.368	141	5.509	2%	-18%
Fédération de Russie	4.992	348	5.340	2%	-3%
Bangladesh	2.028	2.731	4.759	2%	+3%
États-Unis	4.263	479	4.742	2%	+0.2%
UE	3.466	1.089	4.554	2%	-4%
Norvège	2.614	1.648	4.262	2%	+1%
Chili	2.690	1.524	4.214	2%	+10%
Philippines	1.768	2.349	4.118	2%	+0.1%
Japon	2.968	943	3.910	2%	-5%
Corée du Sud	1.259	2.308	3.567	2%	-5%
Birmanie	1.865	1.197	3.062	1%	+18%
Autres	29.065	10.702	39.767	18%	+3%
Total	92.050	130.885	222.936	100%	+2%

¹⁷ La source des données sur la production dans les pays hors UE est la FAO. Dans ce chapitre, les chiffres sur la Russie qui sont inclus dans la production européenne englobent la production russe totale, conformément à la base de données de la FAO.

¹⁸ Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans toute zone de pêche (eaux maritimes et intérieures), indépendamment de la zone de débarquement/vente. Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

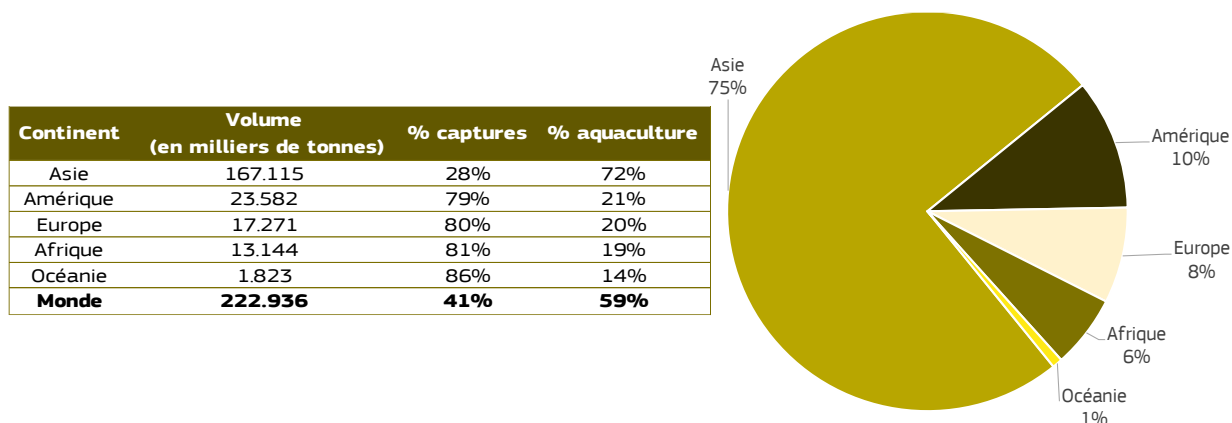
La part de l'aquaculture dans la production mondiale totale n'a cessé d'augmenter depuis 2000. Sa production est supérieure à celle des captures depuis 2013. En 2022, en outre, la production aquacole destinée à la consommation humaine a dépassé la production halieutique, ce qui est une première historique. Cette évolution a été portée par les pays asiatiques, puisque leur production aquacole a représenté plus de 91% du total au niveau mondial en 2022.

L'Asie abrite les quatre premiers pays producteurs du monde et, dans chacun d'eux, la majorité de la production provient de l'aquaculture. Cette dernière représente en effet 85% de la production en Chine, 66% en Indonésie, 65% en Inde et près de 60% au Vietnam. En revanche, en Amérique, en Europe (incluant les pays membres et non membres de l'UE) et en Afrique, seul un cinquième de la production totale est couvert par l'aquaculture. La part du secteur aquacole dans la production totale est encore plus faible en Océanie, tournant habituellement autour de 15%.

GRAPHIQUE 1

PRODUCTION MONDIALE PAR CONTINENT EN 2022

Source : Source : Eurostat (codes de données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et FAO. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.



ASIE

L'Asie est en tête non seulement de la production aquacole mondiale, mais aussi de la production halieutique. En 2022, ce continent a produit 120 millions de tonnes de produits d'élevage (4% de plus qu'en 2021), soit son plus haut niveau sur les dix dernières années. En progression également par rapport à l'année précédente (+1%), ses captures ont totalisé 47 millions de tonnes, marquant la première année de croissance depuis 2019.

Une part importante de la production halieutique asiatique est constituée de poissons osseux (*Actinopterygii*), qui représentent plus d'un quart des captures totales du continent. De 2021 à 2022, les prises de ces poissons ont surtout augmenté en Indonésie, au Myanmar et en Chine. Le listao a également fait l'objet de captures plus importantes au Vietnam et au Japon, tout comme le maquereau, notamment en Indonésie et en Inde.

En tant que principal producteur de produits de la pêche et de l'aquaculture en Asie, la Chine influe fortement sur les tendances générales au niveau régional. Ce pays représente en effet 28% de la production halieutique et 64% de la production aquacole du continent. Il est également leader sur les deux marchés à l'échelle mondiale, suivi à distance par l'Indonésie. En 2022, la Chine a produit 75,4 millions de tonnes de produits d'élevage (58% de la production aquacole mondiale) et 13 millions de tonnes de produits de la mer (14% de la production halieutique mondiale).

Les algues sont les espèces les plus cultivées en Chine, à la fois à des fins alimentaires et non alimentaires. Constituant 30% de sa production, leur culture a fait un bond en avant de 130% entre 2021 et 2022 - passant de 9,8 millions de tonnes en 2021 à 22,5 millions de tonnes en 2022 - après une chute de 53% de 2020 à 2021. 2022 a été l'année de la plus forte production d'algues de la décennie écoulée. Par ailleurs, la production de carpe a atteint

18,7 millions de tonnes en 2022, soit 2% de plus que l'année précédente (18,4 millions de tonnes).

Si l'on compare avec la production mondiale d'élevage de ces deux espèces, la Chine a représenté plus de 85% de la production mondiale de carpe et 62% de celle d'algues. À titre de comparaison, en 2021, l'UE a produit 72.167 tonnes de carpe, ce qui constitue seulement 0,3% de la production d'élevage de cette espèce à l'échelle mondiale. En outre, elle a cultivé près de 75.000 tonnes d'algues. Cependant, la production communautaire d'algues provient en grande partie de récoltes sauvages à des fins non alimentaires, ce qui limite la pertinence de la comparaison avec la production chinoise.

AMÉRIQUE

La production de produits de la pêche et de l'aquaculture en Amérique - à savoir l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud - est la deuxième plus importante des cinq continents. Elle s'est élevée à 23,6 millions de tonnes en 2022, soit une légère baisse de 2% par rapport à l'année précédente. La majeure partie - environ 18,5 millions de tonnes - est constituée de captures d'espèces sauvages, notamment d'anchois du Pérou (*Engraulis ringens*) en vue de la production de farine de poisson. Malgré une chute de 22% par rapport à 2021, les prises de cette espèce ont quand même totalisé 4,1 millions de tonnes en 2022, soit 85% de la production mondiale et 26% des captures totales sur le continent.

D'autre part, les États-Unis ont pêché près de 1,2 million de tonnes de lieu d'Alaska, soit 16% de moins que l'année précédente. En revanche, les captures de chinchard du Chili, destiné à la production de farine ou d'huile de poisson, a augmenté de 27% (notamment au Chili et au Pérou) pour atteindre près d'un million de tonnes. Une comparaison avec l'UE n'est guère pertinente en l'espèce, car le lieu d'Alaska et le chinchard du Chili consommés dans l'Union européenne sont importés, pour la plupart. En 2022, en outre, l'Union a capturé 100.692 tonnes d'anchois, notamment l'espèce *Engraulis encrasicolus*, qui est destinée à la consommation humaine.

De plus, 5 millions de tonnes d'espèces d'élevage ont été produites en 2022 sur le continent américain. Il s'agissait principalement de crevettes d'eau chaude de l'Équateur - 1,1 million de tonnes en 2022, soit 25% de plus qu'en 2021 et 22% de la production aquacole totale du continent - et de saumon du Chili - 758.953 tonnes, soit une légère hausse de 5% par rapport à l'année précédente et 15% du total.

À titre de comparaison, l'UE n'a produit que 253 tonnes de crevettes d'eau chaude et 13.300 tonnes de saumon en 2022.

EUROPE

La production de produits de la pêche et de l'aquaculture en Europe (incluant les pays membres et non membres de l'UE) est la troisième plus importante au monde. La production est restée stable, hormis de légères fluctuations, au cours des trois dernières années (entre 2020 et 2022). Elle a atteint 17,3 millions de tonnes en 2022 (+0,2% par rapport à 2021). 13,8 millions de tonnes étaient issues de captures (+1% par rapport à l'année précédente) et le reste provenait de l'aquaculture : 3,5 millions (-2% par rapport à 2021).

La production totale de la pêche et de l'aquaculture de l'Union européenne s'est élevée à 4,5 millions de tonnes, ce qui représente plus du quart de la production européenne dans son ensemble. Une proportion similaire peut être observée aussi bien en termes de captures, pour lesquelles l'UE a représenté 25% du total des prises européennes, qu'en termes d'aquaculture, où l'UE a compté pour 31% de la production européenne.

Cinq espèces constituent plus de la moitié de la production totale de la pêche européenne : le hareng, avec 2 millions de tonnes produites en 2022 (+12% par rapport à 2021), le lieu d'Alaska, 1,9 million de tonnes (+9%), le maquereau, 1,2 million de tonnes (+1%), le cabillaud, également 1,2 million de tonnes (-8%), et le merlan bleu, un peu moins d'un million de tonnes (-16%). Avec 648.051 tonnes pêchées en 2022 - soit une très forte croissance de 222% par rapport à 2021 -, le capelan a représenté 5% des prises communautaires totales. 70% des captures ont été enregistrées en Islande.

En Europe, les captures de lieu d'Alaska sont réalisées uniquement par la flotte russe dans l'océan Pacifique. La production de hareng (principalement au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède) a atteint environ 453.200 tonnes, soit 22% du total européen. À cet égard, la contribution de la Norvège (580.232 tonnes) et de la Russie (591.616 tonnes), deux pays non membres de l'UE, s'est élevée à environ 30% en 2022.

De plus, les captures norvégiennes de maquereau ont totalisé 294.086 tonnes, soit le volume le plus élevé de 2022 et un quart du total. Suivent la Russie et le Royaume-Uni, avec respectivement 218.228 tonnes et 197.003 tonnes. Les prises communautaires de maquereau se sont élevées à 238.901 tonnes en 2022 (-9% par rapport à l'année précédente).

En 2022, la quasi-totalité des captures européennes de cabillaud a émané de la Russie (470.762 tonnes), de la Norvège (354.527 tonnes) et de l'Islande (243.991 tonnes), tandis que l'UE en produisait 40.505 tonnes.

Par ailleurs, cette dernière a pêché 234.432 tonnes de merlan bleu, ce qui la place au premier rang, juste devant les îles Féroé (220.251 tonnes) et la Norvège (194.973 tonnes), qui ont vu leur production fortement diminuer en 2021 et 2022 (-38% et -45% par rapport à 2020, respectivement).

D'autre part, la production aquacole européenne a légèrement reculé de 2% entre 2021 et 2022, totalisant 3,5 millions de tonnes, dont 44% provenaient de l'élevage de saumon en Norvège. À noter que sur les volumes totaux de saumon sauvage et d'élevage produits dans le monde,¹⁹ le saumon d'élevage norvégien a représenté 40% du total au niveau mondial. Suivent le saumon d'élevage du Chili (26%), le saumon sauvage produit par la Russie (9%) et les États-Unis (8%) ainsi que le saumon d'élevage du Royaume-Uni (4%).

AFRIQUE

La production africaine de produits de la pêche et de l'aquaculture est la quatrième plus importante au monde. Elle a atteint près de 13,1 millions de tonnes en 2022, ce qui représente une hausse de 3% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due principalement aux captures d'espèces sauvages, qui ont progressé de 2% et compté pour 81% de la production totale de l'Afrique.

Les prises de sardine²⁰, principale espèce produite en Afrique, ont augmenté. Totalisant 2,3 millions de tonnes en 2022, elles constituent 22% de la production halieutique du continent. Le Maroc en est le principal producteur, avec 991.103 tonnes pêchées en 2022 (+25% par rapport à 2021), suivi de la Mauritanie avec 503.296 tonnes (+8%). En revanche, les captures de sardine de l'UE n'ont atteint que 174.283 tonnes.

Le tilapia du Nil concentre la majeure partie de la production aquacole en Afrique (plus de 50% du total). Sa production a augmenté de 2% en 2022 pour atteindre 1,4 million de tonnes. Cette espèce est principalement élevée en Égypte, qui a représenté 71% du volume total de l'Afrique.

OCÉANIE

L'Océanie ne représente que 1% de la production mondiale de produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2021, son volume a atteint 1,82 million de tonnes, dont 86% de captures de poissons sauvages. Alors que les dernières années avaient été marquées par une baisse générale des captures et une hausse de la production aquacole, cette tendance s'est inversée en 2022 : les prises d'espèces sauvages ont progressé de 6% tandis que le secteur aquacole chutait de 6%.

Le listao est de loin la principale espèce pêchée en Océanie, avec 694.911 tonnes enregistrées en 2022, soit près de 45% du total. Ce volume est quasiment quatre fois supérieur à celui produit par l'UE. Les principaux producteurs de listao sont Kiribati, la Micronésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. En outre, la Nouvelle-Zélande est le plus grand

¹⁹ La production de saumon d'élevage comprend majoritairement le saumon atlantique (*Salmo salar*).

²⁰ En 2022, la plupart des captures de sardine en Afrique ont été composées de sardine commune (58% du total), de grande allache (14%), de sardinelle ronde (7%) et de sardine du Pacifique (1%). Les 20% restants sont classés dans la catégorie des « sardinelles nca », dont les caractéristiques spécifiques ne sont pas disponibles.

producteur de grenadier, avec 95.712 tonnes en 2022. Plus de la moitié des captures mondiales de grenadier s'effectue en Océanie.

1.2 IMPORTATIONS-EXPORTATIONS²¹

UE En 2023, les flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE - c'est-à-dire la somme de ses importations et exportations avec les pays tiers - ont diminué, atteignant 8,1 millions de tonnes pour une valeur totale proche de 38,2 milliards d'euros. Cela représente une baisse de 3% en volume et de 4% en valeur. Si l'on observe les évolutions sur une plus longue période, le volume des échanges a atteint son niveau le plus bas en 2023 par rapport à la décennie écoulée. Il s'agit en revanche du deuxième taux le plus élevé en termes de valeur (réelle et nominale).

En dépit de ce recul, le volume de transactions de l'UE reste le deuxième plus élevé après la Chine. L'Union avait dépassé cette dernière en 2020, année marquée par la pandémie de COVID-19, avant d'être à nouveau reléguée au deuxième rang en 2021. En 2023, la Chine a affiché un volume commercial de 12,1 millions de tonnes pour une valeur de 41,3 milliards d'euros.

L'Union européenne est un importateur net. Son déficit commercial était de 22 milliards d'euros en 2023, soit une baisse de 8% par rapport à 2022. L'amélioration du déficit global, malgré la chute des volumes d'importation et d'exportation, est due à la réduction de la valeur des importations, parallèlement à une légère augmentation de la valeur des exportations. Toujours en 2023, les importations de l'UE se sont élevées à 5,9 millions de tonnes pour une valeur de 30,1 milliards d'euros, soit une baisse de 3% en volume et en valeur par rapport à l'année précédente. Les exportations ont totalisé 2,2 millions de tonnes pour une valeur de 8,1 milliards d'euros, soit une baisse de 3% en volume, mais une hausse de 1% en valeur.

Cette rubrique aborde les flux commerciaux des cinq premiers négociants mondiaux de produits de la pêche et de l'aquaculture hors UE, à savoir : la Chine, les États-Unis, la Norvège, le Japon et la Thaïlande. Elle classe les pays par valeur et compare leurs flux commerciaux avec ceux de l'UE.

À noter : le chapitre 4 de ce rapport présente des analyses détaillées des importations et des exportations des États membres de l'UE par pays partenaire, ainsi qu'un focus sur l'évolution des principaux taux de change.

CHINE Le volume du marché de la Chine a affiché une croissance positive en 2023, de l'ordre de 5%, soit son niveau le plus élevé des cinq dernières années. La valeur de ce marché a toutefois diminué de 8% par rapport à l'année précédente, contrastant avec la formidable hausse de 31% enregistrée entre 2021 et 2022.

En 2023, les importations et exportations ont suivi une tendance similaire (volume en augmentation et valeur en baisse). Cependant, le volume des échanges a semblé évoluer vers des niveaux antérieurs à la pandémie, surtout les importations. Le volume de ces dernières, en effet, a atteint 7,03 millions de tonnes, soit une hausse de 6% par rapport à 2022, atténuée par une diminution de leur valeur de 3% (totalisant 21,6 milliards d'euros), après avoir presque doublé entre 2021 et 2022. Entre 2019 et 2022, les importations chinoises ont augmenté de 12% en volume et de 31% en valeur.

Cette croissance est essentiellement due à la hausse des importations en provenance de la Fédération de Russie, principal exportateur de produits de la pêche et de l'aquaculture vers la Chine. De 2022 à 2023, ces importations ont progressé de 35% en volume et de 3% en valeur. Les principales importations provenant de la Fédération de Russie consistent en du lieu d'Alaska entier congelé, qui est ensuite transformé et réexporté sous forme de filets ou

²¹ Les sources utilisées dans ce chapitre sont Eurostat pour l'UE (code de données en ligne [DS-045409](#)) et les données de Trade Data Monitor (TDM) pour les pays hors UE.

de blocs congelés. Mais ce sont surtout les importations accrues de petits pélagiques divers²² qui ont entraîné la hausse globale du volume. Outre la Russie, les importations chinoises proviennent également de l'Équateur, suivi de près par le Pérou et le Vietnam. 94% des importations originaires de l'Équateur consistent en des crevettes diverses. Le reste est composé de farine de poisson, un composant essentiel de l'industrie piscicole en croissance de la Chine. Elle est principalement importée du Pérou et du Vietnam. En 2023, la farine de poisson a représenté 66% du volume total des importations en provenance du Pérou et 45% de celles originaires du Vietnam.

L'UE se classe au dixième rang des fournisseurs de la Chine en produits de la pêche et de l'aquaculture.

En 2023, les poissons importés par ce pays en provenance de l'Union ont atteint 178.520 tonnes pour une valeur de 661 millions d'euros. Plus de la moitié était composée de produits impropres à la consommation humaine²³. En outre, le merlan bleu, le flétan et le hareng ont constitué 7%, 5% et 4% du volume total, respectivement.

Les exportations chinoises ont totalisé 5,06 millions de tonnes pour une valeur de 19,8 milliards d'euros. Pour la première fois depuis l'épidémie de COVID-19, le volume a connu une augmentation, de l'ordre de 4%, par rapport à l'année précédente. La valeur, en revanche, a reculé de 14% après deux années de croissance. Entre 2019 et 2023, les exportations de la Chine ont enregistré une baisse de 7% en volume et une augmentation de 4% en valeur.

Les principales destinations ont été l'UE (14%), le Japon (10%), la République de Corée (10%) et les États-Unis (8%).

La plupart des volumes vendus à l'UE (à l'Allemagne, en particulier) étaient constitués de produits impropres à la consommation humaine (44%) et de filets congelés de lieu d'Alaska (20%). Les principales exportations de la Chine vers le Japon, composées de poissons de mer congelés, préparés et en filets²⁴, ont représenté 37% du volume total des exportations et 27% de la valeur totale de ces dernières vers le Japon en 2023.

ÉTATS-UNIS

En 2023, le volume total des échanges (importations + exportations) de produits de la pêche et de l'aquaculture aux États-Unis s'est élevé à 6,1 millions de tonnes, soit une réduction de 3% par rapport à 2022, qui s'inscrit dans une tendance à la baisse entamée en 2020. La valeur a atteint 31,5 milliards d'euros, en chute également de 14% par rapport à l'année précédente. Cette diminution est due essentiellement à la chute des importations américaines de produits de la pêche et de l'aquaculture, qui se sont élevées à 3,5 millions de tonnes pour une valeur de 24,3 milliards d'euros en 2023. Cela a représenté une perte de 8% en volume, soit 308.148 tonnes, et une perte encore plus importante en valeur : 17% de moins, soit 5,1 milliards d'euros. Les exportations de ce pays, en revanche, ont légèrement augmenté en volume, pour la première fois depuis la pandémie. Elles ont totalisé 2,6 millions de tonnes, soit 4% de plus qu'en 2022, pour une valeur totale de 7,2 milliards d'euros, soit une baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Par conséquent, le déficit commercial américain a atteint 17 milliards d'euros en 2023, soit une baisse de 22% par rapport à 2022.

En 2023, en termes de valeur, l'UE s'est classée au neuvième rang des fournisseurs du marché américain après le Canada, le Chili, l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam, la Chine et l'Équateur. La plupart de la valeur des importations américaines en provenance de l'Union a émané du saumon (42%), principalement sous forme de filets frais et congelés, du poulpe (10%) et du bar (5%).

En 2023, les trois premières destinations des exportations des États-Unis en termes de valeur ont été le Canada, la Chine et l'Union européenne, représentant respectivement 21%, 18% et 15% de la valeur totale des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture. Les

²² Aucune autre donnée n'est disponible en termes d'espèces.

²³ Cette catégorie est composée de farine de poisson, qui a représenté 7% du total. Aucune donnée n'est toutefois disponible pour le reste de la composition en termes d'espèces.

²⁴ Aucune autre donnée n'est disponible en termes d'espèces.

exportations vers le Canada ont été composées de produits à usage non alimentaire²⁵ (56% du volume total), tandis que le saumon représentait 29% de la valeur totale. Les exportations vers la Chine ont consisté également en des produits à usage non alimentaire²⁶ (52% du volume total et plus de 30% de la valeur totale). Parmi les principaux produits exportés vers l'UE, mentionnons des filets congelés de lieu d'Alaska (26% du volume et de la valeur), suivis du merlu (12% du volume et 8% de la valeur) et du saumon (6% du volume et 7% de la valeur).

NORVÈGE

En 2023, les échanges commerciaux de la Norvège ont atteint 17,7 milliards d'euros pour un volume de 4,1 millions de tonnes, soit une légère hausse de 1% en valeur mais une diminution de 3% en volume par rapport à 2022. L'excédent commercial s'est stabilisé autour de 12,6 milliards d'euros grâce aux exportations qui ont dépassé les importations. Au niveau mondial, les exportations norvégiennes ont atteint le deuxième rang, après la Chine, principalement sous l'effet des exportations de saumon. En 2023, ces dernières ont atteint 10,6 milliards d'euros pour 1,2 million de tonnes, soit 70% de la valeur totale et 40% du volume total. De 2022 à 2023, elles ont fléchi de 2% en volume mais augmenté de 2% en valeur.

Les exportations totales de la Norvège ont atteint 2,9 millions de tonnes en 2023, soit 3% de moins qu'en 2022. En revanche, la valeur de ces exportations a légèrement augmenté (+1%) pour atteindre 15,1 milliards d'euros. La légère diminution des exportations de saumon et la réduction des quantités exportées de hareng, de maquereau et de cabillaud expliquent la baisse générale du volume, bien que la valeur unitaire ait progressé de 4%, 19%, 5% et 4%, respectivement, entre 2022 et 2023. L'UE est la principale destination des exportations norvégiennes, représentant 58% de la valeur et 52% du volume de ces dernières. En termes de volume, les autres destinations importantes des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture sont la Chine (6%), le Royaume-Uni (5%) et les États-Unis (4%).

En ce qui concerne les importations, entre 2022 et 2023, la Norvège a atteint 1,2 million de tonnes pour une valeur de 2,5 milliards d'euros, soit une baisse de 1% en volume mais une hausse de 5% en valeur. Il s'agit de la première baisse des importations de ces cinq dernières années. L'Union européenne est le principal fournisseur de la Norvège en produits de la pêche et de l'aquaculture, représentant environ un quart de ses importations totales en 2023. Elle est suivie du Brésil (21%), du Royaume-Uni (16%), de l'Islande (14%) et des îles Féroé (10%). La plupart des importations norvégiennes de produits de la pêche et de l'aquaculture se composent de farine et d'huile de poisson, utilisées pour l'élevage de salmonidés dans l'industrie de l'aquaculture, dont la demande d'aliments pour poissons est croissante. Elles ont atteint plus de 910.000 tonnes pour une valeur de 1,95 milliard d'euros, ce qui a représenté environ 75% du volume et de la valeur des importations de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2023.

JAPON

Les flux commerciaux du Japon ont totalisé 2,8 millions de tonnes pour une valeur de 15 milliards d'euros, soit une baisse de 9% en volume et de 14% en valeur entre 2022 et 2023.

Son déficit commercial s'est élevé à un peu plus de 10,5 milliards d'euros, soit 13% de moins qu'en 2022. Cela est dû principalement à la réduction de la valeur du flux d'importation, qui constitue généralement la part la plus importante des échanges commerciaux de ce pays. En 2023, cette valeur a diminué de 5% en volume, ou 111.986 tonnes, et de 13% en valeur, ou 2 milliards d'euros, pour atteindre 12,8 milliards d'euros et 2,3 millions de tonnes. Ces importations ont couvert 82% du volume total et 86% de la valeur totale des flux commerciaux de ce pays en 2023.

²⁵ Cette catégorie est composée de farine de poisson (6% du total) et d'huile de poisson (5% du total). Aucune donnée n'est toutefois disponible pour le reste de la composition en termes d'espèces.

²⁶ Cette catégorie est composée de farine de poisson, qui a représenté 14% du total. Aucune donnée n'est toutefois disponible pour le reste de la composition en termes d'espèces.

Les principaux produits importés par le Japon sont les crevettes congelées, le saumon congelé entier ou éviscéré et les poissons de mer congelés et préparés/conservés²⁷. En 2023, les autres produits non destinés à la consommation humaine²⁸ ont représenté 17% du volume total mais n'ont couvert que 5% de la valeur totale. La plupart des volumes de produits de la pêche et de l'aquaculture ont été importés par la Chine, les États-Unis, le Chili, la Thaïlande et la Norvège. Placée en huitième position en valeur et au dixième rang en volume, l'UE a exporté majoritairement du thon rouge congelé, en provenance de Malte, de l'Espagne et de la Croatie.

Les exportations du Japon ont aussi lourdement chuté entre 2022 et 2023 : -25% en volume et -16% en valeur, atteignant 489.553 tonnes pour une valeur de 2,2 milliards d'euros. Les espèces les plus exportées ont été les coquilles Saint-Jacques et les petits pélagiques,²⁹ destinés à d'autres pays asiatiques, à savoir la Chine, la République de Corée, la Thaïlande, Hong Kong, le Vietnam et Taïwan. Un autre marché important en termes de valeur pour le Japon est celui des États-Unis, principalement en raison des exportations de filets congelés de poissons de mer³⁰. L'UE est un marché mineur pour les exportations japonaises.

THAÏLANDE

En Thaïlande, les échanges commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 9,3 milliards d'euros pour un volume de 3,6 millions de tonnes en 2023. Ce pays demeure un exportateur net. Son déficit commercial, de près de 1 milliard d'euros, a toutefois reculé de 20% par rapport à 2022.

Ses importations ont augmenté de 2% en volume, pour un total de 2,2 millions de tonnes, mais ont baissé de 6% en valeur, atteignant 4,2 milliards d'euros. À titre de comparaison, le volume des importations thaïlandaises dépassait d'un peu plus d'un tiers celui de l'UE, mais lui était presque huit fois inférieur en valeur. Le listao provenant de pays voisins tels que Taïwan, Nauru et les Maldives a représenté environ 20% du volume et de la valeur des importations.

Parmi ses principaux fournisseurs, mentionnons la Chine (produits à usage non alimentaire et céphalopodes congelés³¹), le Myanmar (poissons de mer entiers frais)³² et l'Inde (poissons de mer entiers congelés)³³.

En revanche, les exportations thaïlandaises ont baissé de 4% en volume et de 9% en valeur, atteignant 1,5 million de tonnes pour une valeur de 5,1 milliards d'euros. Les exportations de thons divers ont constitué 31% du volume et 38% de la valeur. Les produits non aptes à la consommation humaine ont représenté 21% du volume mais seulement 7% de la valeur, tandis que les crevettes diverses ont compté pour 9% du volume et 23% de la valeur. Les principaux marchés importateurs de produits thaïlandais sont la Chine, les États-Unis et le Japon.

²⁷ Aucune autre donnée n'est disponible en termes d'espèces.

²⁸ Cette catégorie est composée de farine de poisson (48% du total) et d'huile de poisson (6% du total). Aucune donnée n'est toutefois disponible pour le reste de la composition en termes d'espèces.

²⁹ Aucune autre donnée n'est disponible en termes d'espèces.

³⁰ Ibidem

³¹ Ibidem

³² Aucune autre donnée n'est disponible en termes d'espèces.

³³ Ibidem

TABLEAU 2

EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX (VOLUME EN MILLIONS DE TONNES ET VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS) ET % DES EXPORTATIONS DESTINÉES À L'UE AU TOTAL EN 2023

Source : élaboration par l'EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)) et de Trade Data Monitor (pour les pays hors UE). Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

	2019		2020		2021		2022		2023		2023/2022	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	5,44	18,95	4,91	17,11	4,86	19,24	4,87	22,97	5,06 (14% vers l'UE)	19,77 (10% vers l'UE)	+4%	-14%
Norvège	2,72	10,89	2,73	9,87	3,10	11,94	2,95	15,03	2,86 (52% vers l'UE)	15,13 (58% vers l'UE)	-3%	+1%
UE	2,56	7,29	2,57	7,01	2,42	6,76	2,30	8,07	2,22	8,13	-3%	+1%
États-Unis	2,87	6,41	2,74	5,59	2,74	6,21	2,52	7,38	2,61 (11% vers l'UE)	7,22 (15% vers l'UE)	+4%	-2%
Thaïlande	1,48	5,33	1,59	5,13	1,51	4,69	1,54	5,64	1,48 (2% vers l'UE)	5,13 (3% vers l'UE)	+4%	-9%
Japon	0,61	2,05	0,61	1,80	0,66	2,17	0,65	2,58	0,49 (1% vers l'UE)	2,18 (3% vers l'UE)	-25%	-16%

TABLEAU 3

IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX (VOLUME EN MILLIONS DE TONNES ET VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS) ET % DES IMPORTATIONS ORIGINAIRES DE L'UE SUR LE TOTAL EN 2023

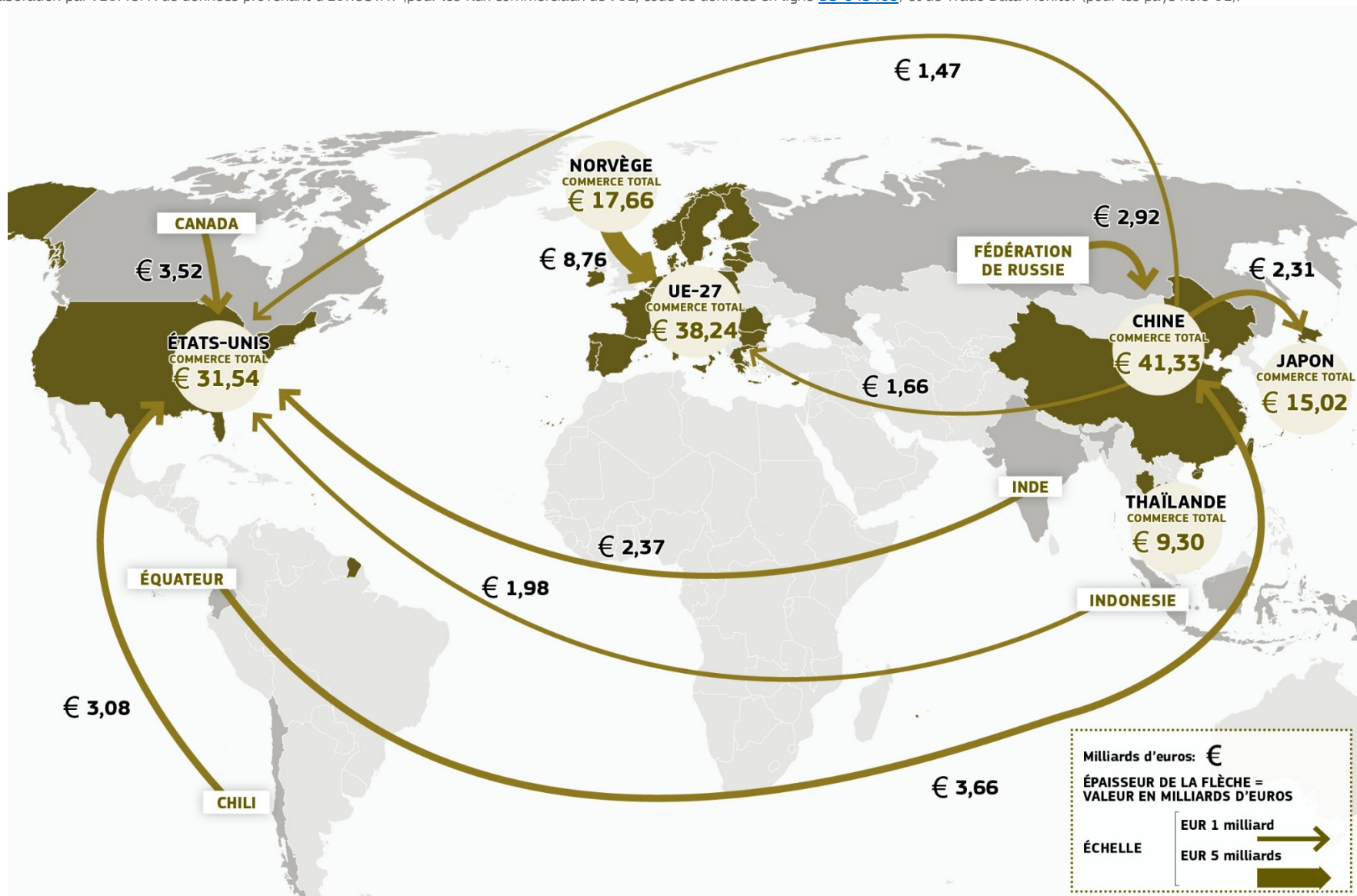
Source : élaboration par l'EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)) et de Trade Data Monitor (pour les pays hors UE). Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

	2019		2020		2021		2022		2023		2023/2022	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
UE	6,18	26,05	6,16	24,20	6,24	25,85	6,13	31,90	5,91	30,11	-3%	-6%
États-Unis	3,21	20,29	3,30	19,47	3,80	24,63	3,84	29,41	3,53 (5% de l'UE)	24,32 (6% de l'UE)	-8%	-17%
Chine	6,29	16,50	5,75	13,53	5,89	15,14	6,62	22,15	7,03 (3% de l'UE)	21,57 (3% de l'UE)	+6%	-3%
Japon	2,60	13,88	2,40	12,03	2,36	12,33	2,38	14,80	2,27 (4% de l'UE)	12,84 (5% de l'UE)	-5%	-13%
Thaïlande	2,08	3,66	2,21	3,47	2,16	3,46	2,13	4,45	2,17 (3% de l'UE)	4,17 (4% de l'UE)	+2%	-6%
Norvège	0,70	1,36	0,83	1,48	1,19	1,88	1,22	2,42	1,20 (24% de l'UE)	2,53 (27% de l'UE)	-1%	+5%

GRAPHIQUE 2

LES 10 PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE (2023, VALEURS NOMINALES)

Source : élaboration par l'EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)) et de Trade Data Monitor (pour les pays hors UE).



1.3 CONSOMMATION

En 2024, selon les prévisions des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2024-2033³⁴, l'UE est classée au 17^e rang en termes de consommation de poisson par habitant³⁵. Celle-ci devrait toutefois augmenter de 3% d'ici à deux ans. D'autre part, si l'on considère la consommation totale de produits de la pêche et de l'aquaculture³⁶, l'Union européenne occupe la 4^e place derrière la Chine et l'Indonésie, les deux principaux pays consommateurs, et pratiquement au même niveau que l'Indonésie.

TABLEAU 4

CONSOMMATION DE POISSON PAR HABITANT DANS LES 20 PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE (PRÉVISIONS, VOLUMES EN KG). LES PAYS SONT CLASSÉS EN FONCTION DE LA CONSOMMATION PAR HABITANT EN 2024.

Source : OCDE

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Malaisie	56,04	55,88	56,18	56,27	56,09	56,93	57,13	57,71	57,18	58,20
Corée du Sud	54,61	54,96	54,36	54,13	53,19	53,63	53,83	53,78	53,07	53,78
Norvège	52,98	52,55	51,65	51,34	50,45	50,81	50,94	50,82	50,02	50,56
Chine	44,22	43,96	44,25	44,90	45,83	46,52	47,10	47,53	48,06	48,70
Japon	42,98	44,06	44,89	44,93	44,53	45,17	45,68	45,97	45,70	46,61
Viêt Nam	42,66	42,67	42,43	42,73	42,47	43,17	43,62	43,90	43,78	44,44
Indonésie	41,94	43,30	44,58	45,10	45,47	45,82	46,12	46,39	46,18	46,46
Thaïlande	30,37	30,74	31,53	31,60	31,28	31,80	32,15	32,31	32,07	32,67
Nouvelle-Zélande	26,40	26,60	26,15	25,82	25,25	25,31	25,27	24,98	24,50	24,67
Pérou	26,22	25,60	26,14	26,13	24,28	26,20	26,46	26,59	24,88	27,90
Israël	25,94	26,30	26,43	26,45	25,74	26,33	26,37	26,36	25,24	26,27
Australie	25,16	25,14	24,98	24,82	24,68	24,56	24,54	24,49	24,41	24,54
Philippines	24,30	24,75	25,31	25,40	25,24	25,56	25,70	25,71	25,50	25,87
États-Unis	22,81	23,59	23,97	23,96	23,68	23,90	24,06	24,08	23,81	24,16
Égypte	22,22	22,50	22,78	23,41	23,88	24,18	24,39	24,52	24,37	24,72
Canada	21,31	21,91	22,12	21,94	21,53	21,62	21,83	21,93	21,75	22,13
UE	20,96	21,44	21,54	21,49	21,20	21,42	21,52	21,54	21,35	21,65
Fédération de Russie	19,86	20,23	20,41	20,31	20,05	20,13	20,15	20,09	19,86	20,01
Royaume-Uni	16,95	17,44	17,75	17,89	17,76	18,04	18,26	18,40	18,27	18,74
Suisse	16,04	16,00	15,96	15,92	15,89	15,86	15,84	15,82	15,80	15,79
Monde	20,76	20,87	20,98	21,06	21,08	21,22	21,30	21,32	21,24	21,41

TABLEAU 5

CONSOMMATION TOTALE DE POISSON DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE (PRÉVISIONS, VOLUMES EN 1.000 TONNES). LES PAYS SONT CLASSÉS SUIVANT LA CONSOMMATION TOTALE EN 2024.

Source : OCDE

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Chine	67.799	67.413	67.839	68.793	69.984	70.940	71.754	72.261	72.801	73.595
Inde	14.549	15.075	15.524	15.851	16.056	16.254	16.452	16.622	16.793	17.106
Indonésie	11.983	12.479	12.940	13.184	13.371	13.574	13.757	13.926	13.933	14.104
UE	10.660	10.817	10.855	10.817	10.679	10.783	10.828	10.847	10.737	10.870
États-Unis	9.368	9.663	9.840	9.877	9.807	9.924	10.024	10.072	10.007	10.162
Japon	6.505	6.608	6.682	6.646	6.543	6.595	6.630	6.630	6.547	6.623
Viêt Nam	6.220	6.226	6.224	6.271	6.234	6.324	6.385	6.424	6.401	6.503
Pérou	4.005	5.539	5.567	5.575	3.971	5.595	5.614	5.627	4.083	5.323
Fédération de Russie	3.641	3.692	3.714	3.697	3.654	3.663	3.664	3.652	3.614	3.632
Thaïlande	2.929	2.975	3.040	3.043	2.998	3.028	3.054	3.059	3.030	3.065
Corée du Sud	2.924	2.942	2.907	2.892	2.837	2.856	2.862	2.853	2.809	2.838
Philippines	2.910	3.009	3.121	3.177	3.199	3.283	3.346	3.390	3.406	3.498
Égypte	2.553	2.625	2.698	2.815	2.914	2.993	3.063	3.122	3.147	3.237
Mexique	2.219	2.229	2.253	2.274	2.234	2.282	2.355	2.383	2.354	2.411
Malaisie	2.094	2.106	2.136	2.156	2.164	2.211	2.236	2.273	2.266	2.320
Brésil	1.962	1.991	2.014	2.028	2.032	2.056	2.078	2.096	2.104	2.133
Chili	1.782	2.269	2.265	2.255	1.771	2.200	2.204	2.193	1.697	2.141
Norvège	1.714	1.712	1.681	1.704	1.759	1.764	1.799	1.830	1.886	1.928
Nigeria	1.617	1.652	1.666	1.680	1.698	1.713	1.733	1.751	1.768	1.788
Royaume-Uni	1.334	1.383	1.411	1.426	1.403	1.444	1.463	1.475	1.448	1.501
Monde	193.359	197.898	200.460	202.793	202.224	207.023	209.380	211.031	209.632	214.229

³⁴ Aucune donnée consolidée n'étant disponible au moment de la rédaction du présent rapport, les prévisions sont utilisées pour indiquer la tendance annuelle. Les données de cette section proviennent du site web de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Plus d'informations disponibles au lien suivant : <https://data-explorer.oecd.org/>

³⁵ Y compris le groupe de produits « Poissons et autres produits de pêche ».

³⁶ Y compris le groupe de produits « Poissons et autres produits de pêche » et, dans une moindre mesure, les catégories « Farine de poisson comestible » et « Graisses et huiles de poisson et leurs fractions, à l'exclusion des huiles de foie ».

2/ APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

2.1 BILAN D'APPROVISIONNEMENT ET AUTOSUFFISANCE

En 2022, l'approvisionnement de l'UE³⁷ en produits de la pêche et de l'aquaculture destinés à la consommation humaine, qui comprend à la fois la production intérieure et les importations, s'est élevé à 12,71 millions de tonnes en équivalent poids vif (EPV), soit 211.089 tonnes EPV ou 2% de plus qu'en 2021.

Malgré ce léger recul et quelques fluctuations annuelles, l'approvisionnement est resté relativement stable au cours des dernières années. Il est toutefois très inférieur à la moyenne des dix dernières années, qui s'élève à environ 13,5 millions de tonnes EPV. En baisse depuis 2018, l'approvisionnement a rebondi brièvement entre 2020 et 2021, après avoir subi une forte baisse en 2020 en raison de l'épidémie de COVID, qui avait impacté les captures, la production aquacole et les importations. Ces trois dernières sources d'approvisionnement ont de nouveau chuté entre 2021 et 2022, bien que dans une moindre mesure. Les captures et les importations ont fléchi de 3% et 1%, respectivement, par rapport à l'année précédente (soit une réduction de plus de 80.000 tonnes EPV dans chacun des cas). La production aquacole a diminué de 4% (-40.000 tonnes EPV environ). À noter que les exportations ont enregistré une chute de plus de 90.000 tonnes EPV (-4%), pour atteindre 2,22 millions de tonnes EPV en 2022. On peut donc estimer que la consommation apparente de l'UE³⁸ a légèrement baissé, passant de 10,60 à 10,48 millions de tonnes EPV. En 2022, elle était inférieure de près de 550.000 tonnes à la moyenne des dix dernières années (environ 11,30 millions de tonnes EPV).

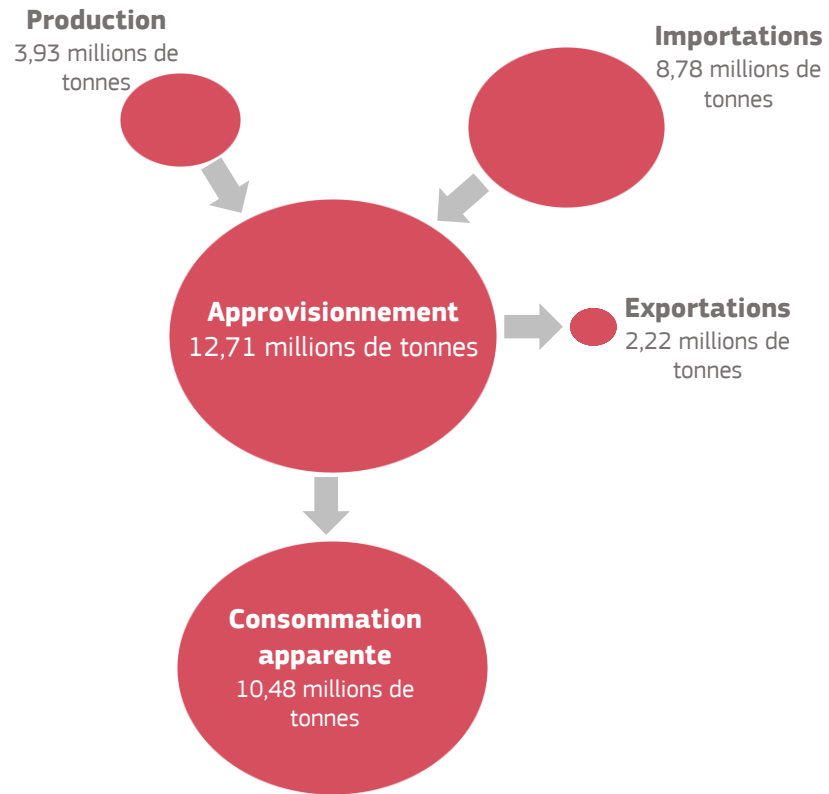
³⁷ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'adhésion de ce pays.

³⁸ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la rubrique « Bilan d'approvisionnement » de la note méthodologique.

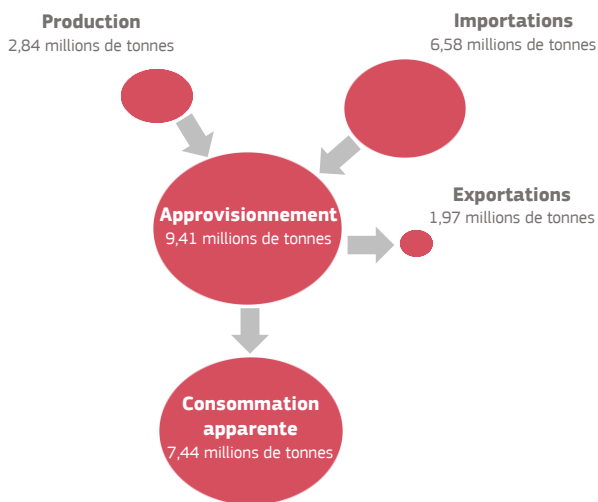
TOTAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

GRAPHIQUE 3
 BILAN
 D'APPROVISIONNEMENT
 DE L'UE
 (2022, EN ÉQUIVALENT
 POIDS VIF,
 USAGE ALIMENTAIRE
 UNIQUEMENT)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



PRODUITS DE LA PÊCHE



PRODUITS AQUACOLES

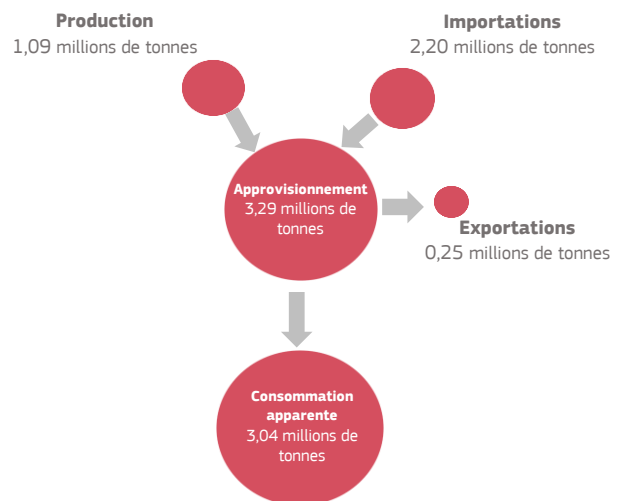


TABLEAU 6**BILAN D'APPROVISIONNEMENT DE L'UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR GROUPE DE PRODUITS ET MÉTHODE DE PRODUCTION (2022, ÉQUIVALENT POIDS VIF, USAGE ALIMENTAIRE SEULEMENT)**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.

Groupe de produits	Production (tonnes)		Importations (tonnes)		Exportations (tonnes)		Consommation apparente (tonnes)			Consommation apparente par habitant (kg)		
	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Total	Pêche	Aquaculture	Total
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques	174.304	522.020	174.147	183.111	37.495	22.677	310.956	682.454	993.409	0,70	1,53	2,23
Céphalopodes	111.918	0	669.074	0	86.991	0	694.001	0	693.999	1,56	0	1,56
Crustacés	131.057	749	459.228	452.031	148.688	3.959	441.597	448.821	890.418	0,99	1,01	2,00
Poissons plats	88.549	13.186	162.098	890	85.625	482	165.022	13.594	178.616	0,37	0,03	0,40
Poissons d'eau douce	92.385	103.485	63.251	213.620	6.985	5.546	148.651	311.559	460.211	0,33	0,70	1,03
Poissons de fond	478.950	0	2.323.100	504	462.549	0	2.339.501	504	2.340.005	5,25	0	5,25
Produits aquatiques divers	69.992	1.122	322.106	0	67.062	0	325.036	1.122	326.158	0,73	0	0,73
Autres poissons de mer	210.648	236.215	387.935	109.220	137.868	41.438	460.715	303.997	764.712	1,03	0,68	1,72
Salmonidés	8.575	192.808	63.679	1.243.653	535	170.688	71.719	1.265.773	1.337.493	0,16	2,84	3,00
Petits pélagiques	1.092.274	0	671.637	0	622.269	0	1.141.642	0	1.141.642	2,56	0	2,56
Thon et espèces apparentées*	379.807	19.087	1.280.133	481	315.100	8.740	1.344.840	10.828	1.355.667	3,02	0,02	3,04
Total	2.838.459	1.088.672	6.576.388	2.203.510	1.971.167	253.530	7.443.680	3.038.652	10.482.330	16,70	6,82	23,51

Données en date d'août 2023. Les données peuvent différer de celles actuellement disponibles sur le site web de l'EUMOFA, car elles sont constamment mises à jour.

Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis.

* La consommation apparente du groupe de produits « thon et espèces apparentées » comprend 97% de thon et 3% d'espadon.

Il est estimé qu'en 2022, le citoyen moyen de l'UE a consommé 23,51 kg EPV de produits de la pêche et de l'aquaculture, soit 1% de moins qu'en 2021. La majeure partie de la consommation de ces produits dans l'Union est constituée de produits sauvages et, plus précisément, de poissons sauvages importés³⁹. Les produits sauvages, en effet, ont représenté 16,70 kg EPV de la consommation apparente totale par habitant, contre 6,82 kg EPV pour les produits d'élevage.

Les données sur les captures figurant dans le bilan d'approvisionnement et analysées dans ce chapitre se réfèrent uniquement aux captures destinées à la consommation humaine. Il convient de mentionner que les captures de la flotte de l'UE peuvent aussi être destinées à des fins non alimentaires. De 2021 à 2022, selon les estimations de l'EUMOFA, les captures destinées à des fins tant alimentaires que non alimentaires ont baissé respectivement de 82.000 tonnes EPV (-3%) et de 44.000 tonnes EPV (-7%)⁴⁰, comme indiqué ci-dessus. La baisse de l'approvisionnement à usage non alimentaire est due à la réduction des captures de merlan bleu, de maquereau et de listao. En revanche, la chute des prises de tacaud norvégien et de sprat est à l'origine de la diminution des produits destinés à des fins non alimentaires.

TABLEAU 7**PRODUCTION DE L'UE (TONNES, ÉQUIVALENT POIDS VIF)**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination. Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis.

		2018	2019	2020	2021	2022
Usage alimentaire	Pêche	3.815.202	3.502.245	2.963.236	2.920.197	2.838.459
	Aquaculture	1.134.819	1.126.709	1.088.398	1.129.157	1.088.672
Total de la production destiné à un usage alimentaire		4.950.021	4.628.954	4.051.634	4.049.354	3.927.131
Usage non alimentaire	Pêche	840.197	703.690	905.728	671.050	627.169

³⁹ Pour l'évaluation de l'origine des importations et des exportations en termes de méthode de production, veuillez consulter la note méthodologique.

⁴⁰ Pour l'évaluation des captures considérées comme n'étant pas destinées à la consommation humaine, veuillez consulter la note méthodologique.

L'UE est en mesure de maintenir un niveau élevé de consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture en les important principalement d'autres régions du monde.

L'autosuffisance, qui est la capacité des États membres de l'UE à répondre à la demande à partir de leur propre production, peut être calculée comme le rapport entre la production intérieure et la consommation intérieure apparente.

TABLEAU 8

TAUX D'AUTOSUFFISANCE PAR GROUPE DE PRODUITS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

Groupes de produits et part dans la consommation apparente totale en 2022	Taux d'autosuffisance									
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Poissons de fond (22%)	22%	25%	26%	23%	26%	24%	23%	22%	21%	20%
Thon et espèces apparentées (13%)	34%	40%	32%	34%	32%	38%	33%	29%	31%	29%
Salmonidés (13%)	19%	18%	17%	19%	18%	18%	17%	17%	16%	15%
Petits pélagiques (11%)	111%	124%	115%	103%	104%	101%	98%	96%	95%	96%
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques (9%)	55%	57%	63%	65%	75%	77%	80%	73%	74%	70%
Crustacés (8%)	17%	18%	17%	17%	16%	19%	17%	16%	14%	15%
Autres poissons de mer ⁴¹ (7%)	74%	71%	68%	66%	65%	61%	60%	59%	60%	58%
Céphalopodes (7%)	20%	21%	18%	14%	13%	12%	12%	13%	12%	16%
Poissons d'eau douce (4%)	30%	34%	36%	38%	42%	39%	39%	45%	47%	43%
Produits aquatiques divers (3%)	21%	18%	7%	17%	14%	14%	24%	17%	25%	22%
Poissons plats 2%)	72%	68%	70%	65%	66%	63%	64%	67%	62%	57%
Total	43,7%	46,1%	44,6%	44,0%	44,6%	43,4%	41,7%	38,9%	38,2%	37,5%

Le taux d'autosuffisance de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture a fortement varié au cours des dix dernières années. Il a culminé à 46,1% en 2014 grâce à un pic de production dans le secteur de la pêche. Une nette tendance à la baisse se dégage toutefois depuis 2018. Le taux a reculé de 2% entre 2017 et 2018, puis de 4% en 2019, atteignant alors 41,7%.

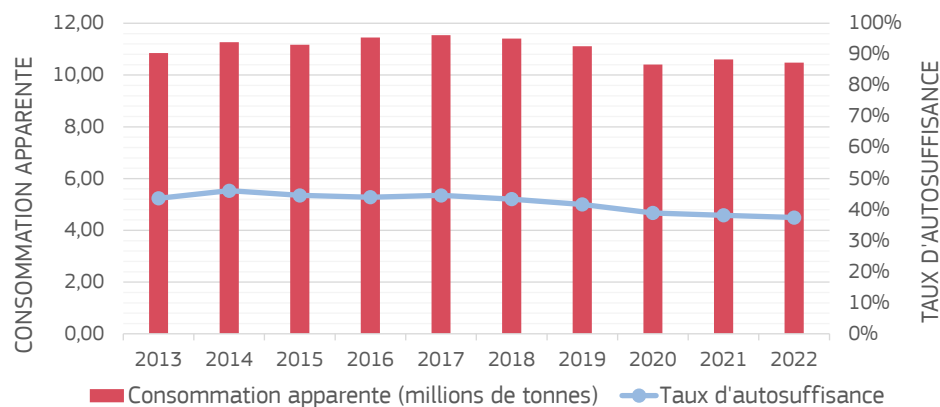
Malgré une réduction des importations, il a de nouveau diminué en 2020 pour totaliser 38,9%, principalement à cause d'une forte chute des captures. Le taux d'autosuffisance est ensuite passé à 38,2% en 2021 et à 37,5% en 2022, soit son niveau le plus faible de toute la période et 5% de moins que la moyenne de la décennie. Cette évolution à la baisse est due à la réduction continue de la production intérieure, autant dans le secteur de la pêche que de celui de l'aquaculture.

⁴¹ Les espèces appartenant à ce groupe sont la dorade royale et les autres dorades, le bar, la baudroie (= lotte), le requin, la raie, le rouget, le grondin, le sabre, l'abadèche, la rousette, le picarel, le saint-pierre, l'éperlan, la grande castagnole, la vive, le cobia et les espèces marines non incluses dans d'autres groupes de produits. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative à l'harmonisation des données, sur le site d'EUMOFA : <http://www.eumofa.eu/harmonisation>.

GRAPHIQUE 4

CONSOMMATION APPARENTE DE L'UE ET TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP.
 Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



2.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

TABLEAU 9

TAUX D'AUTOSUFFISANCE DES 15 PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS DANS L'UE (2022)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

Produits ⁴² et part dans la consommation apparente totale	Consommation par habitant (kg, équivalent poids vif)	TAUX D'AUTOSUFFISANCE
Thon (13%)	2,96	29%
Saumon (11%)	2,51	1%
Crevette (7%)	1,68	11%
Lieu d'Alaska (7%)	1,67	0%
Cabillaud (7%)	1,63	5%
Moule (5%)	1,21	78%
Merlu (4%)	1,03	41%
Hareng (4%)	0,87	84%
Calmar (3%)	0,73	19%
Surimi ⁴³ (3%)	0,60	n.d.
Sardine (2%)	0,55	69%
Maquereau (2%)	0,54	85%
Truite (2%)	0,46	85%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés (2%)	0,37	31%
Lieu noir (2%)	0,37	11%

Dans l'UE, la satisfaction de la demande de produits de la pêche et de l'aquaculture repose principalement sur les importations, notamment de thon, de saumon, de crevettes, de lieu d'Alaska et de cabillaud. En 2022, le taux d'autosuffisance global de l'Union s'est élevé à 9% à peine pour ces cinq espèces. Dans le même temps, ces dernières ont représenté 44% de la consommation apparente totale de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'Union européenne.

⁴² Certaines espèces sont regroupées dans un seul produit, à savoir : la moule (*Mytilus* spp. + autres moules), le thon (listao, albacore, thon blanc, thon obèse, thon rouge et thons divers) et la crevette (crevette d'eau chaude, crevette d'eau froide, crevette rose du large, crevette *Crangon* spp. et crevettes diverses).

⁴³ Étant donné que le surimi est composé de différentes espèces et qu'aucune statistique ne se réfère spécifiquement à sa production, le taux d'autosuffisance ne peut pas être calculé pour ce produit.

Les paragraphes suivants mettent l'accent sur l'évolution de l'autosuffisance pour les 15 produits dont la consommation apparente est la plus élevée au sein de l'UE.

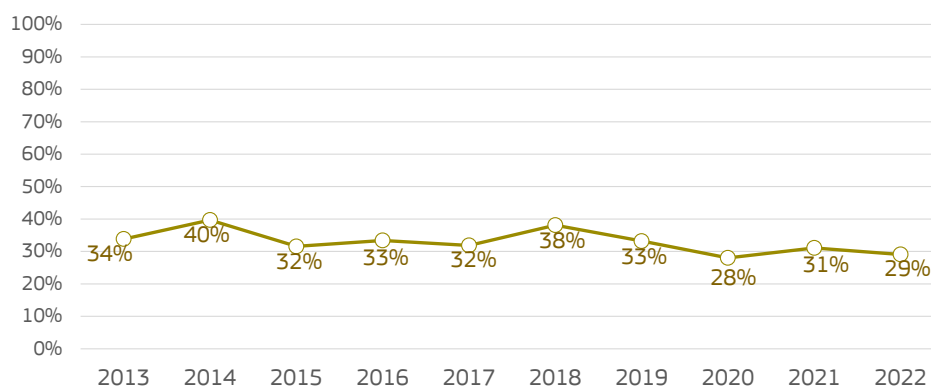
THON

La consommation apparente du groupe de produits « thon et espèces apparentées » comprend 97% de thon et 3% d'espardon. Globalement, le taux d'autosuffisance de cette catégorie s'est élevé à 29% en 2022, soit le même niveau que celui du thon seul. La conclusion d'accords de libre-échange avec les principaux pays producteurs et la hausse des contingents tarifaires autonomes (CTA)⁴⁴ entre 2013 et 2014 ont contribué à l'augmentation des importations. Par conséquent, suite à l'augmentation des importations d'albacore et de listao, le niveau d'autosuffisance a chuté, passant de 40% en 2014 à 32% en 2015, puis est resté pratiquement stable jusqu'en 2017. Il est ensuite remonté en 2018, atteignant 38%, grâce à la réduction des importations et à l'augmentation des captures de listao par les flottes espagnole et française. Ces dernières ont toutefois amorcé une phase descendante en 2019, qui s'est poursuivie en 2020, entraînant à nouveau une baisse du taux d'autosuffisance. De 2020 à 2021, grâce à une hausse des captures et à une diminution des importations - qui ont atteint leur plus bas niveau depuis 2016 -, ce taux s'est légèrement redressé, passant de 29% à 31%. Mais il a rechuté en 2022, suite à une nouvelle réduction des prises et à une progression des importations. Affichant 29%, il s'agit du deuxième taux le plus bas des dix dernières années, juste après 2020.

GRAPHIQUE 5

TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LE THON

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



SALMONIDÉS

SAUMON, TRUITE

En 2022, on estime que seulement 1% du saumon consommé dans l'UE a été produit en interne. En effet, la majeure partie de l'approvisionnement en saumon est assurée par la Norvège, aussi bien au sein de l'Union européenne qu'au niveau mondial.

En ce qui concerne la truite⁴⁵, l'UE a maintenu un bon niveau d'autosuffisance, proche de 90%, au cours de la décennie 2013-2022.

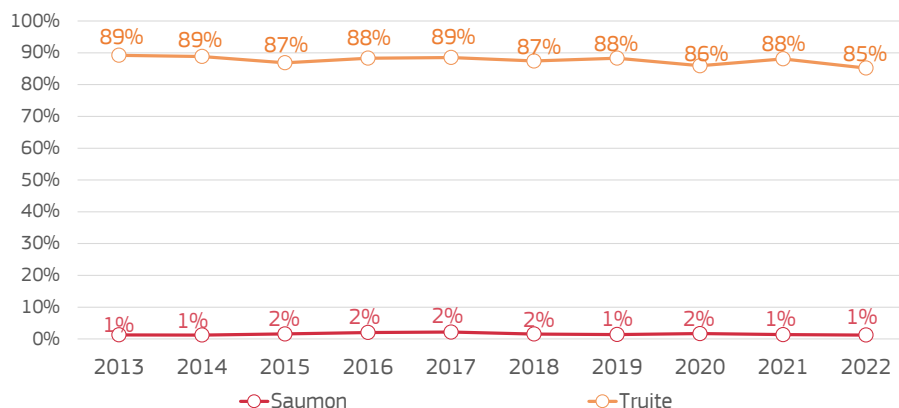
⁴⁴ Les contingents tarifaires autonomes visent à encourager l'activité économique des industries de l'Union en améliorant leur capacité concurrentielle, en créant des emplois, en modernisant les structures, etc.

Ils sont habituellement accordés pour les matières premières, les semi-produits ou les composants qui sont disponibles dans l'UE mais en quantités insuffisantes. Plus d'informations disponibles au lien suivant : https://taxation-customs.ec.europa.eu/customs-4/calculation-customs-duties/customs-tariff/quota-tariff-quotas-and-ceilings_en.

⁴⁵ Il s'agit de truites d'élevage en eau douce et en mer.

GRAPHIQUE 6**TAUX
D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES SALMONIDÉS
LES PLUS CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

**POISSONS DE FOND****CABILLAUD, LIEU
D'ALASKA, MERLU, LIEU
NOIR**

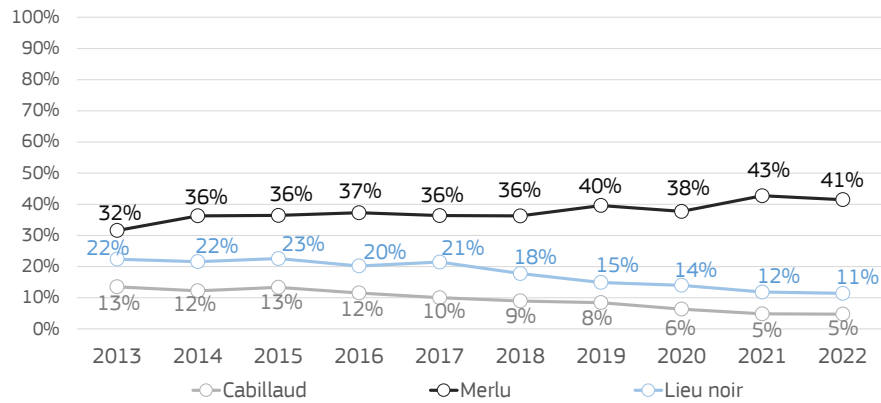
La consommation apparente combinée par habitant de quatre espèces de poissons de fond, à savoir le cabillaud, le lieu d'Alaska, le merlu et le lieu noir, s'est élevée à 4,70 kg EPV en 2022. Cela représente près de 28% de la consommation apparente totale de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture. Ce pourcentage se réduit à 20% si l'on tient compte également de la consommation de produits aquacoles.

Le lieu d'Alaska disponible dans l'UE étant importé dans son intégralité, les États membres sont entièrement dépendants des pays non membres de l'UE pour satisfaire leur demande.

Pour les trois autres espèces de ce groupe, le taux d'autosuffisance de l'UE a atteint 14% en 2022. Pour la deuxième année consécutive, le cabillaud - la deuxième espèce la plus consommée dans l'UE derrière le saumon -, a atteint son plus faible taux d'autosuffisance sur dix ans : 5%, soit pratiquement la moitié de la moyenne décennale de 9%. Ce recul est dû principalement à une tendance à la baisse des captures par les flottes espagnole, danoise, française, portugaise et polonaise. Il convient de noter toutefois que les prises espagnoles et portugaises ont enregistré une hausse entre 2020 et 2021. L'autosuffisance en lieu noir a également continué à baisser, atteignant 11% en 2022, soit son niveau le plus bas des dix dernières années. Ce pourcentage est inférieur de près d'un tiers à la moyenne décennale de 18%. La raison de cette baisse réside surtout dans l'augmentation de la consommation apparente liée aux importations, tandis que les captures de l'UE diminuaient régulièrement avec le temps. Cependant, le taux de capture est resté stable entre 2021 et 2022. La flotte française, principale productrice de lieu noir, a même déclaré une légère augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. La réduction générale du taux d'autosuffisance est liée principalement à une hausse de 7% des importations. Après un pic de 43% en 2021, l'autosuffisance en merlu a chuté de 41% en 2022, tout en restant au-dessus de la moyenne des dix dernières années (38%). Cette baisse est due à une réduction des captures par la flotte espagnole. Les importations ont également fléchi de 2021 à 2022, mais pas suffisamment pour compenser la diminution des prises espagnoles.

GRAPHIQUE 7**TAUX
D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES POISSONS DE
FOND LES PLUS
CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

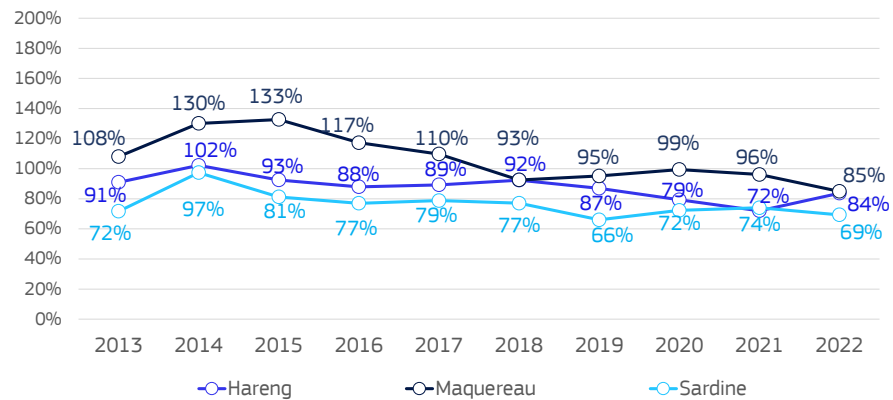
**PETITS PÉLAGIQUES****HARENG, MAQUEREAU,
SARDINE**

Avec 1,09 million de tonnes EPV de captures, les petits pélagiques ont représenté 28% du volume total de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE en 2022, un pourcentage qui s'élève à 38% si l'on tient compte uniquement de la production halieutique totale de cette dernière. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que les importations communautaires d'espèces de petits pélagiques, qui ont totalisé un peu plus de 670.000 tonnes EPV la même année, ce qui signifie que l'Union européenne est tout à fait en mesure de répondre à la demande globale de ces produits. En effet, si l'on considère les trois espèces les plus consommées de ce groupe, à savoir le hareng, la sardine et le maquereau, l'UE a connu certaines années une autosuffisance combinée de 100% ou plus.

En 2022, l'autosuffisance en hareng a augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 72% à 84%. Ce taux reste toutefois inférieur à la moyenne des dix dernières années (88%). La réduction des importations est à l'origine de cette hausse. En ce qui concerne le maquereau, l'UE a répondu à sa demande interne en affichant des taux d'autosuffisance supérieurs à 100% entre 2013 et 2017. Mais ce taux a diminué en 2018, passant à 93%, avant de se reprendre en 2019 et 2020. Il a de nouveau chuté en 2021 et 2022 pour atteindre 85%, soit son niveau plus bas des dix dernières années. En effet, les prises de maquereau connaissent une tendance à la baisse depuis 2018, ce qui a entraîné une légère diminution en termes d'autosuffisance. Atteignant 69% en 2022, le taux d'autosuffisance de l'UE en sardine a chuté après deux années de croissance. Les captures ont chuté tandis que les importations augmentaient entre 2018 et 2019. Le taux est alors passé de 77% à 66%. En 2020, les principaux producteurs - Croatie, France, Espagne, Pays-Bas et Portugal - ont augmenté leurs captures, ce qui a compensé la baisse de celles des flottes italienne et grecque ainsi qu'une nouvelle hausse des importations. En 2021, les prises et les importations ont légèrement reculé. Et en 2022, les captures ont diminué de 5% et les importations ont augmenté de 1%, ce qui a contribué à la chute du taux d'autosuffisance.

GRAPHIQUE 8**TAUX
D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES PETITS
PÉLAGIQUES LES PLUS
CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

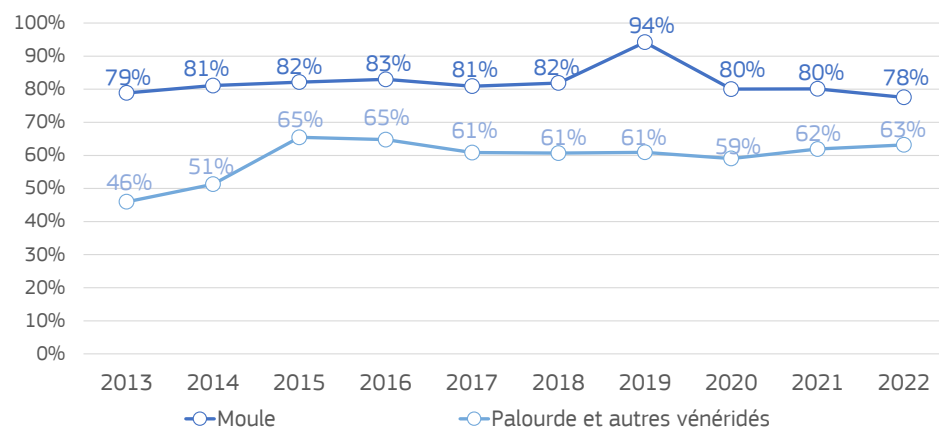
**BIVALVES****MOULE, PALOURDE**

La moule est l'une des rares espèces parmi les plus consommées dans l'UE à présenter un niveau élevé d'autosuffisance. De 2013 à 2018, son taux s'est élevé à 82% en moyenne, puis est monté jusqu'à 94% en 2019. Il est ensuite retombé à 80% en 2020 et 2021, puis à 78% en 2022, soit son niveau le plus bas de la décennie écoulée. Cette tendance est le reflet de la baisse de la production mytilicole espagnole.

Le taux d'autosuffisance en palourde a constamment progressé jusqu'en 2016, où il a atteint un pic de 65%. Il s'est ensuite stabilisé au taux moyen de 61% au cours des trois années suivantes, notamment grâce à la réduction de la production aquacole en Italie, principal pays producteur. De 2019 à 2020, malgré l'augmentation de la production italienne de pêche sauvage, le taux d'autosuffisance a atteint 59%, soit son niveau le plus bas en six ans. Mais il est remonté en 2021 et 2022, atteignant 63%, suite à une hausse de la production halieutique aux Pays-Bas et au Danemark.

GRAPHIQUE 9**TAUX
D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES BIVALVES LES
PLUS CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)), de la FAO et des administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

**AUTRES PRODUITS DE
DIFFÉRENTS GROUPES
DE PRODUITS****CREVETTE, CALMAR,
SURIMI**

Parmi les autres produits très consommés au sein de l'UE, mentionnons la crevette (groupe des crustacés), le calmar (céphalopodes) et le surimi (produits aquatiques divers).

L'UE est fortement dépendante des importations de crevette et de calmar.

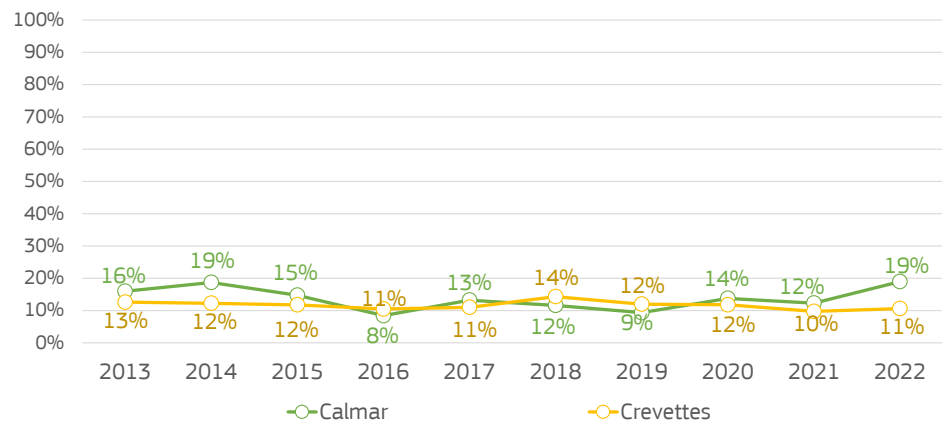
En moyenne, l'autosuffisance en crevettes s'est élevée à 12% au cours de la période de dix ans analysée, sans présenter de variations notables. Les espèces de crevettes les plus consommées, dont l'approvisionnement provient principalement des importations, sont la crevette d'eau chaude et la crevette rouge d'Argentine, sous forme de produits congelés ou préparés/conservés.

Le taux d'autosuffisance en calmar s'est élevé à 19% en 2022, soit un bond spectaculaire par rapport à l'année précédente (12% en 2021). Cette progression est due largement à la hausse des captures, notamment de la part de la flotte espagnole. Le surimi, enfin, est fabriqué par la main de l'homme et composé de différentes espèces. Par conséquent, aucune statistique ne se réfère spécifiquement à sa

production et il s'avère impossible de calculer son taux d'autosuffisance. La production et la consommation de surimi dans l'UE reposent fortement sur les importations de produits à base de surimi (notamment à partir du lieu d'Alaska) de pays hors UE.

GRAPHIQUE 10
TAUX
D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES AUTRES
PRODUITS LES PLUS
CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.



3/ CONSOMMATION

3.1 BILAN DE L'ENSEMBLE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

CONSOMMATION APPARENTE

Après s'être brièvement redressée en 2021, la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant a de nouveau chuté dans l'UE en 2022, atteignant un volume estimé à 10,48 millions de tonnes EPV

Après s'être redressée en 2021 - la première hausse après trois ans de baisse suite au pic de 2017 (11,54 millions de tonnes EPV) -, la consommation apparente⁴⁶ de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE⁴⁷ a rechuté en 2022 pour atteindre un volume estimé à 10,48 millions de tonnes EPV, soit une baisse de 1% par rapport à 2021.

La diminution globale de la consommation apparente dans l'Union européenne entre 2021 et 2022 est due à la diminution généralisée de la production aquacole (-40.000 tonnes EPV), des captures et des importations. Dans chacun de ces deux derniers cas, les réductions ont été supérieures à 80.000 tonnes EPV. En ce qui concerne les prises de poisson, les plus fortes baisses ont concerné le merlan bleu, le maquereau et le listao. En revanche, la moule *Mytilus* spp. et la truite figurent parmi les espèces en recul au niveau de la production aquacole. Enfin, ce sont les importations de merlan bleu, de cabillaud et de hareng qui ont le plus reculé. Il convient de mentionner que la réduction des exportations de maquereau de merlan bleu, de l'ordre d'environ 92.000 tonnes EPV, n'a pas suffi à contrebalancer la diminution générale.

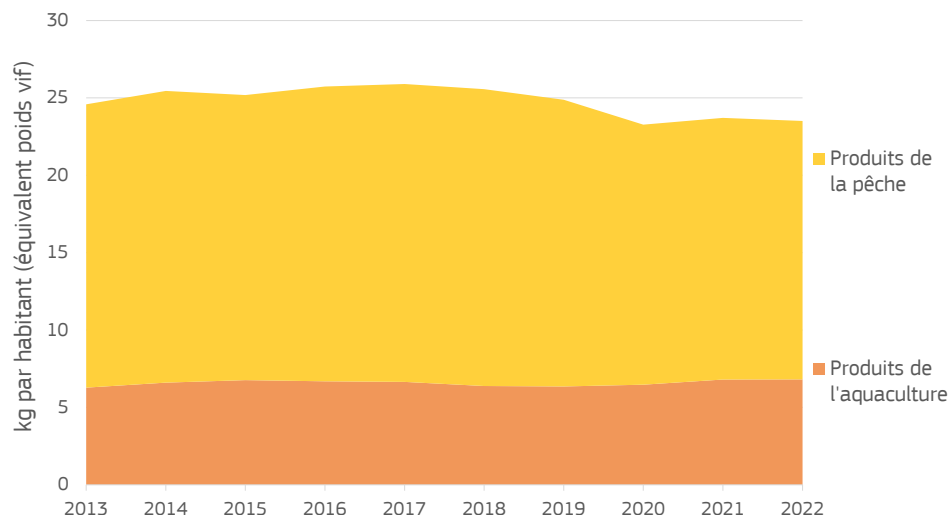
Au cours de la décennie analysée, la part des produits sauvages et d'élevage dans la consommation totale est restée stable jusqu'en 2019 : la proportion était de 75% environ pour les produits de la pêche et de 25% pour les espèces d'élevage. Toutefois, la production halieutique de l'UE communautaire ne cesse de reculer depuis 2020. La part des espèces sauvages dans la consommation apparente représente désormais juste un peu plus de 70%. La consommation apparente par habitant de produits d'élevage a légèrement augmenté, passant de 6,80 kg EPV (2021) à 6,82 kg EPV (2022), son niveau le plus élevé des dix dernières années. En revanche, celle de produits sauvages a atteint son niveau le plus bas de la décennie écoulée, passant de 16,91 kg EPV à 16,70 kg EPV.

⁴⁶ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la rubrique « Bilan d'approvisionnement » de la note méthodologique.

⁴⁷ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'adhésion de ce pays.

GRAPHIQUE 11
CONSOMMATION
APPARENTE PAR
HABITANT
DE PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



Selon l'EUMOFA et les estimations nationales⁴⁸, le Portugal est le principal consommateur de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. La position de ce pays a été confirmée en 2022, bien que sa consommation apparente par habitant ait suivi une tendance à la baisse depuis 2018, année où elle a atteint un record de près de 61,00 kg EPV.

Ce recul reflète l'évolution générale à la baisse dans les principaux pays consommateurs de l'Union européenne : la plupart ont enregistré une diminution de leur consommation entre 2021 et 2022, à l'exception notable de la Croatie. Il convient toutefois de noter que les estimations ont fluctué à la hausse dans des pays qui affichent traditionnellement des niveaux plus faibles de consommation apparente par habitant. Ainsi, au cours de la dernière décennie, elles ont augmenté chaque année en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie.

⁴⁸ Il convient de mentionner que les méthodes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un * au graphique 12.

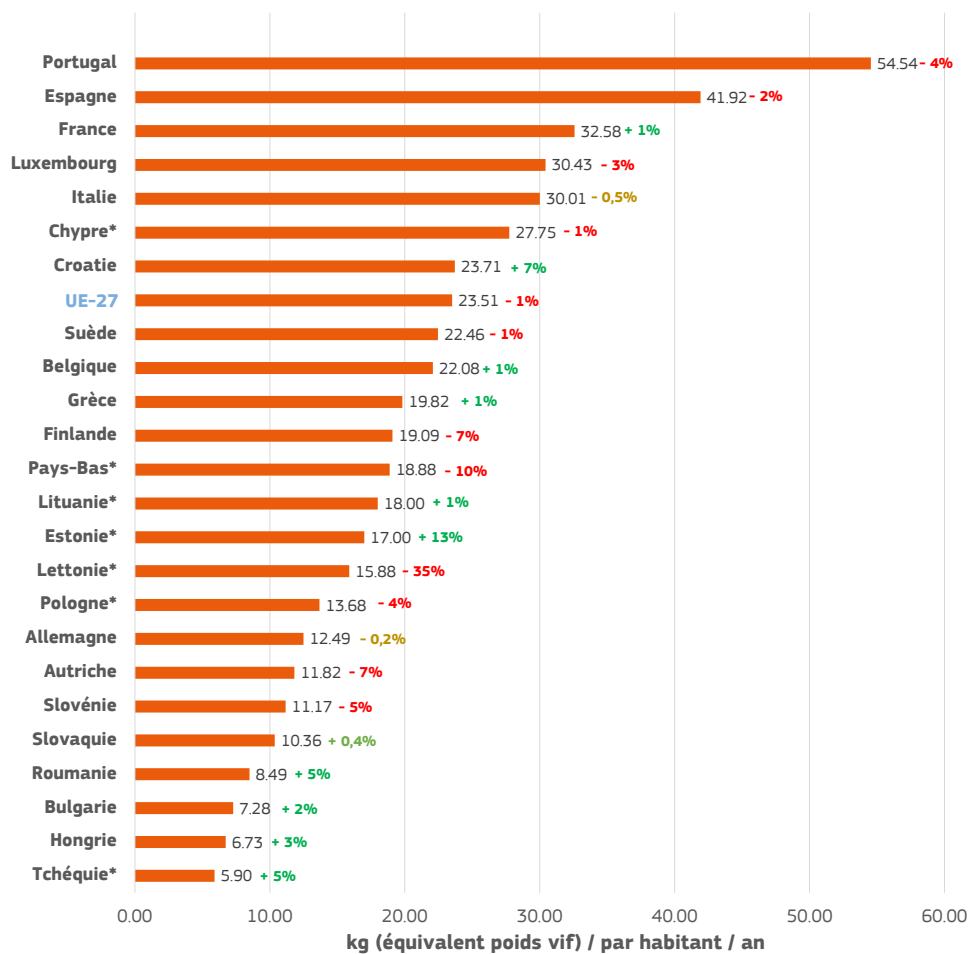
GRAPHIQUE 12
CONSOMMATION
APPARENTE PAR
HABITANT DE
PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE PAR
ÉTAT MEMBRE EN
2022 ET VARIATIONS
EN % 2022/2021

Source : Estimations de l'EUMOFA.

*Les données ont été fournies par les sources nationales suivantes : CZSO - Office statistique tchèque (Tchéquie), Institut estonien de recherche économique - EKI (Estonie), Université lettone des sciences de la vie et de la technologie et ministère de l'Agriculture de Lettonie (Lettonie), Centre des données agricoles (Lituanie), Office néerlandais de commercialisation du poisson (Pays-Bas) et Institut de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche (Pologne).

Le Danemark, Irlande et Malte ne figurent pas dans ce graphique. Bien que l'Agence des pêches du Danemark n'ait fourni aucune donnée, les estimations effectuées par l'Université de Copenhague pour les dernières années indique que la consommation apparente par habitant s'est située entre 20,00 et 25,00 kg EPV dans ce pays. Et alors que l'Autorité irlandaise de protection des pêches marines n'a fourni aucune estimation, l'EUMOFA a estimé que la consommation apparente moyenne par habitant a atteint près de 20,00 kg EPV au cours des trois dernières années.

D'autre part, les données disponibles concernant Malte ne permettent pas de fournir des estimations précises en raison de la grande importance que revêtent les importations de poisson congelé susceptible d'être utilisé directement en tant qu'aliments dans l'industrie d'engraissement du thon rouge. En outre, la présence de touristes dans de petits pays tels que Malte exerce un impact significatif sur la consommation totale. En tenant compte de ce qui précède, la consommation apparente annuelle par habitant peut être estimée entre 30 et 40 kg EPV.



Le saumon est de loin l'espèce ayant fait l'objet de la consommation apparente la plus élevée au cours de la décennie analysée. Il convient de savoir, néanmoins, que le produit « thon » présenté dans ce chapitre englobe plusieurs des principales espèces commerciales de thon⁴⁹, ce qui entraîne une consommation apparente supérieure à celle du saumon. Le même principe s'applique aux différentes espèces de crevettes comprises dans la catégorie « crevettes ».

Le tableau ci-dessous présente les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant des 15 produits les plus consommés au sein de l'UE.

TABLEAU 10
CONSOMMATION
APPARENTE
DES 15 PRODUITS LES
PLUS CONSOMMÉS
(2022)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.

Produits	Consommation par habitant (kg, EPV)	Évolution de la consommation en 2022/2021	% pêche	% aquaculture
Thon	2,96	+4%	99,2%	0,8%
Saumon	2,51	-3%	5,7%	94,3%
Crevettes	1,68	+4%	43,0%	57,0%
Lieu d'Alaska	1,67	-1%	100%	0%
Cabillaud	1,63	-7%	99,9%	0,1%
Moule	1,21	-3%	6,4%	93,6%
Merlu	1,03	+1%	100%	0%
Hareng	0,87	-14%	100%	0%
Calmar	0,73	+2%	100%	0%
Surimi	0,60	-3%	100%	0%
Sardine	0,55	+2%	100%	0%
Maquereau	0,54	+3%	100%	0%
Truite	0,46	-6%	0,7%	99,3%
Palourde et autres vénéridés	0,37	+36%	80,7%	19,3%
Lieu noir	0,37	+4%	100%	0%
Autres	6,32	-1%	71,5%	28,5%
Total	23,51	-1%	29,0%	71,0%

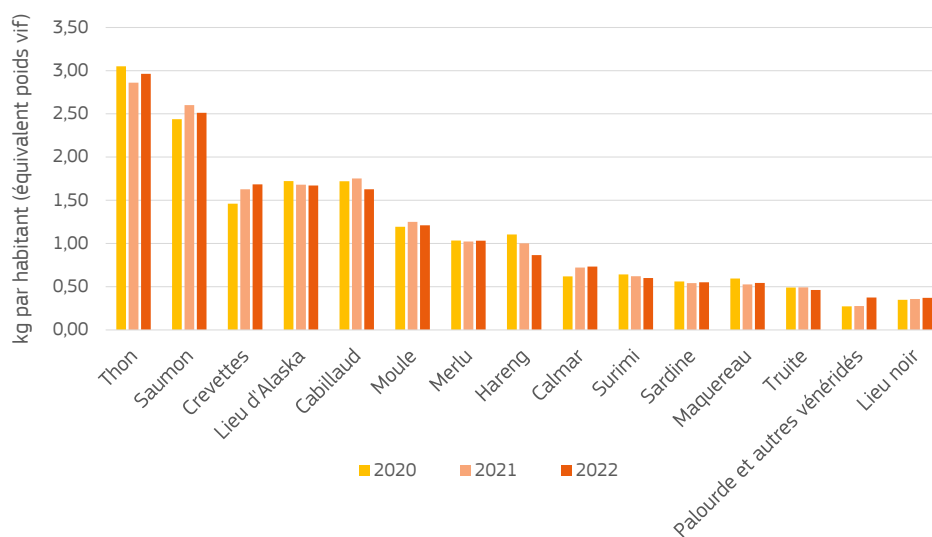
⁴⁹ Listao, albacore, thon blanc, thon obèse, thon rouge et thons divers.

ANALYSE PAR ESPÈCE PRINCIPALE

GRAPHIQUE 13

CONSOMMATION APPARENTE DES 15 PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS, TENDANCE SUR TROIS ANS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



THON

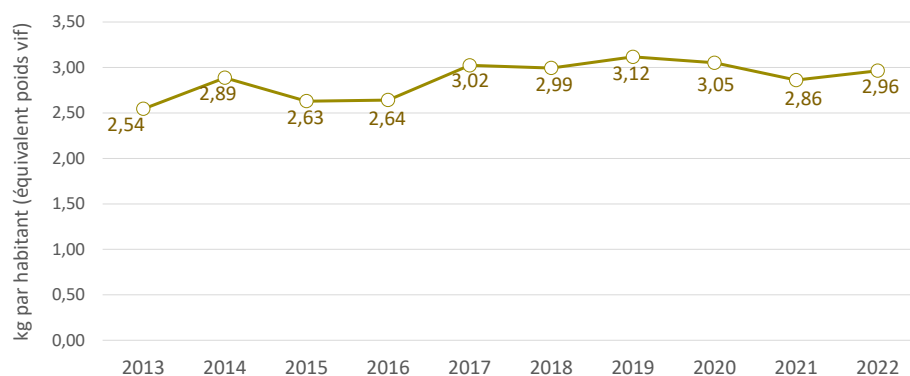
En 2019, la consommation apparente de thon dans l'UE a atteint un pic de 3,12 kg EPV en raison d'une forte augmentation des importations. L'autosuffisance moyenne de l'UE ayant été de 33% au cours de la dernière décennie, la consommation de thon de cette dernière est donc largement soutenue par les importations et, dans une moindre mesure, par une production interne constituée principalement de captures de listao par les flottes espagnole et française. Toutefois, une partie importante de ces captures espagnoles et françaises est débarquée à l'étranger, puis transformée sur place (principalement en conserves de thon) avant d'être réexportée.

En 2020 et 2021, la consommation de thon a baissé en raison d'une diminution des captures en 2020 et d'une réduction des importations en 2021. Mais la tendance s'est inversée en 2022 suite à une hausse des importations conjuguée à un fléchissement des exportations. Ainsi la consommation apparente a atteint 2,96 kg EPV.

GRAPHIQUE 14

CONSOMMATION APPARENTE DE THON

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



SALMONIDÉS

SAUMON, TRUITE

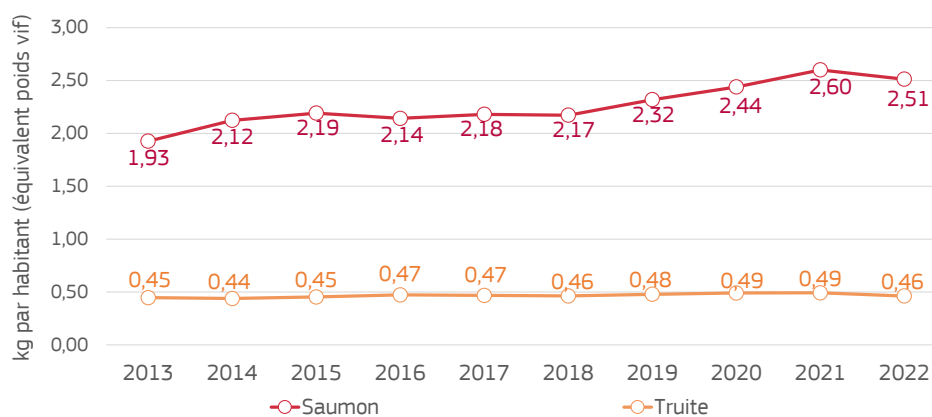
Ces dix dernières années, la consommation apparente de saumon a augmenté, principalement grâce aux importations en provenance de la Norvège et, dans une moindre mesure, à la production aquacole en Irlande. Elle a toutefois chuté en 2022, pour la première fois depuis 2018, en raison d'une baisse de la production de saumon atlantique en Europe. On estime à cet égard que chaque habitant de l'Union européenne a consommé, en moyenne, 2,51 kg EPV de saumon en 2022, ce qui est encore supérieur à la consommation de 2020. Malgré plusieurs difficultés, cela indique que les producteurs, négociants et transformateurs européens de saumon ont réussi à maintenir une chaîne d'approvisionnement solide en 2020, au début de la pandémie, ainsi que l'année suivante.

La consommation apparente de truite par habitant a aussi légèrement diminué dans l'UE (atteignant 450 grammes EPV), tout en restant proche de 500 grammes EPV chaque année de la décennie analysée. Cette baisse s'inscrit dans le léger recul de la production aquacole enregistré en 2022.

GRAPHIQUE 15

CONSOMMATION APPARENTE DES SALMONIDÉS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



POISSONS DE FOND

CABILLAUD, CABILLAUD, LIEU D'ALASKA, MERLU, LIEU NOIR

Quatre espèces de poissons de fond - le cabillaud, le lieu d'Alaska, le merlu et le lieu noir - représentent un cinquième de la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.

La consommation de cabillaud de cette dernière est principalement approvisionnée par les importations de Norvège, d'Islande et de Russie. Malgré une légère augmentation en 2021, elle a généralement diminué à partir du pic de 2016 (2,06 kg EPV par habitant) en raison d'une tendance à la baisse de l'approvisionnement, entre 2017 et 2022, provenant des importations et des captures. En 2022, la consommation moyenne de cabillaud a été estimée à environ 1,63 kg EPV, un niveau inférieur à celui de 2021 (1,75 kg EPV) en raison d'une baisse des captures : en 2022, celles-ci ne représentaient plus qu'un tiers de celles enregistrées en 2016.

Étant donné que l'Union européenne ne capture pas de lieu d'Alaska, la consommation apparente est estimée comme étant le total des importations moins les exportations. Elle a atteint une moyenne de 1,69 kg EPV au cours de la décennie analysée.

La consommation apparente de merlu a atteint un pic en 2019, lorsque les captures et les importations étaient à leur maximum. Ces dernières ont toutefois diminué en 2020, ce qui a entraîné une baisse de cette consommation apparente. La situation est restée stable depuis. Les prises et les importations ont à nouveau reculé en 2022, tandis que les exportations connaissent une hausse significative, ce qui s'est traduit par une

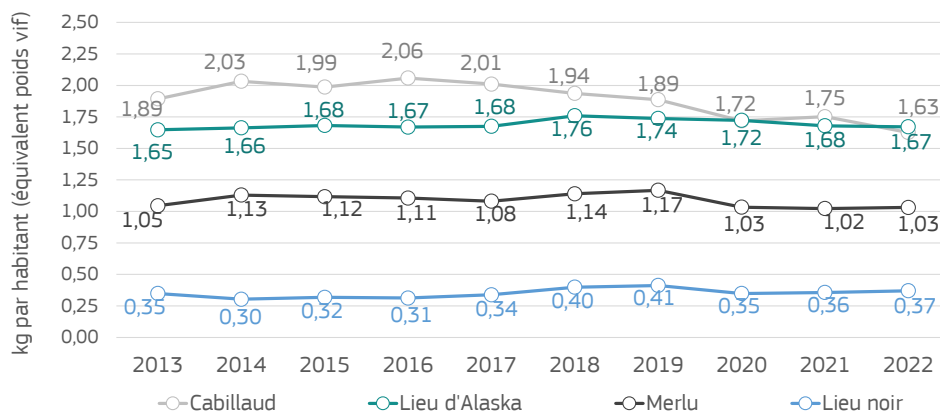
augmentation de la consommation, à la fois légère et inattendue (passant de 1,02 kg EPV à 1,03 kg EPV).

La consommation apparente de lieu noir, majoritairement approvisionné par les importations provenant de la Norvège et de l'Islande, n'a pas fortement varié pendant la décennie analysée. Elle s'élève à 350 grammes EPV par habitant en moyenne.

GRAPHIQUE 16

CONSUMMATION APPARENTE DES POISSONS DE FOND LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



PETITS PÉLAGIQUES

HARENG, MAQUEREAU, SARDINE

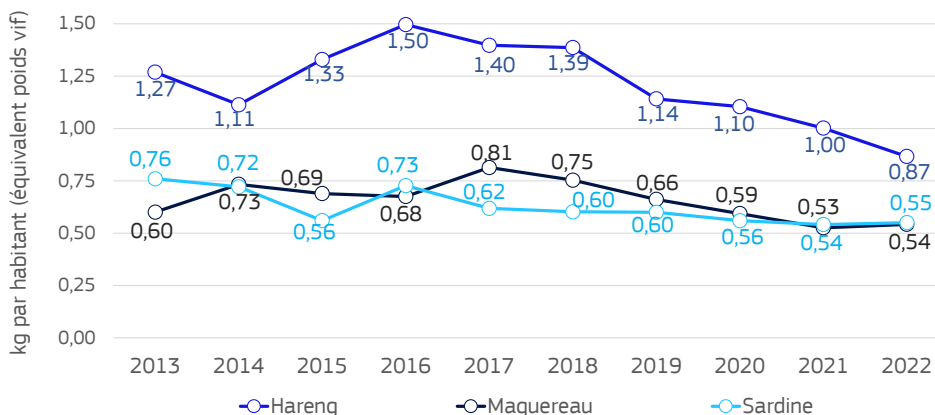
L'UE produit de grandes quantités de petits pélagiques, notamment de hareng (les Pays-Bas et le Danemark en sont les plus grands producteurs), de maquereau (capturé principalement par la flotte irlandaise) et de sardine (pêchée essentiellement par les navires croates et espagnols). Une grande partie de l'approvisionnement sur le marché de l'Union européenne provient également de pays extracommunautaires, dont la Norvège et le Royaume-Uni (pour le hareng et le maquereau) ainsi que le Maroc (pour la sardine). Mentionnons également l'importance des exportations communautaires dans le bilan d'approvisionnement de ces espèces.

En 2022, la consommation apparente de hareng par habitant est tombée juste en dessous de 0,87 kg EPV (son niveau le plus bas en dix ans), dans la continuité d'une tendance à la baisse entamée en 2019. La réduction des importations et des exportations est à l'origine de cette diminution.

Au cours des dix dernières années, la consommation apparente de maquereau et de sardine est restée relativement stable, se maintenant entre 660 et 620 grammes EPV par habitant. En 2022, cette consommation par habitant a été estimée à 540 grammes EPV pour le maquereau et à 550 grammes EPV par habitant pour la sardine.

GRAPHIQUE 17
CONSUMMATION
APPARENTE DES
PETITS PÉLAGIQUES
LES PLUS
CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



BIVALVES

MOULE, PALOURDE

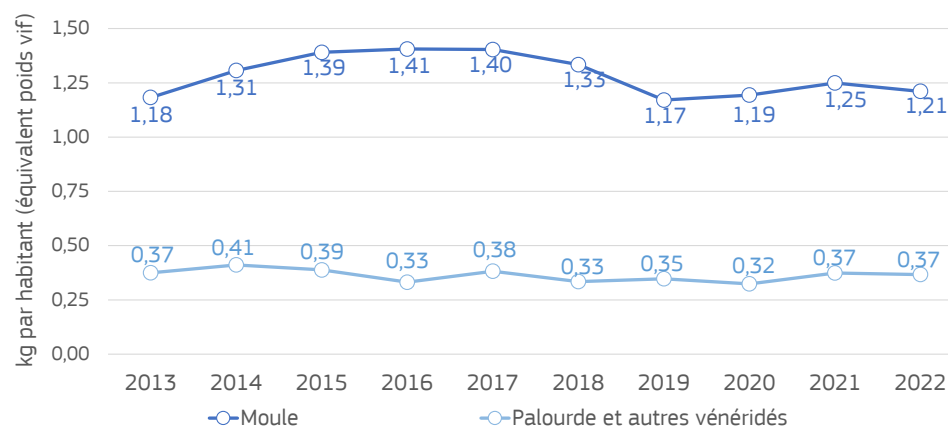
En termes de volume, la moule est le principal produit élevé dans l'UE, particulièrement en Espagne. Elle est suivie de loin par la truite. En termes de consommation apparente, cependant, le saumon tient une place plus importante en raison des grandes quantités importées de la Norvège.

En 2022, la consommation apparente de moules s'est légèrement réduite par rapport à 2021. Elle a été estimée à 1,21 kg EPV par habitant, soit moins que pendant la période 2013-2022 (1,28 kg EPV par habitant en moyenne). Ce recul est dû à la réduction de la production d'élevage.

La consommation apparente de palourde est restée juste au-dessus de 300 grammes EPV dans l'UE en 2018, 2019 et 2020, suivant une tendance relativement stable du niveau des importations et de la production. À noter qu'elle était plus élevée en 2017, lorsqu'elle avoisinait les 400 grammes EPV, grâce à la production aquacole italienne qui atteignait alors l'un de ses niveaux les plus élevés de la décennie. En 2021 et 2022, la consommation apparente s'est élevée à 370 grammes EPV par habitant, soit 15% de plus qu'en 2020, essentiellement sous la poussée de la production d'espèces sauvages aux Pays-Bas et au Danemark.

GRAPHIQUE 18
CONSUMMATION
APPARENTE DES
BIVALVES LES PLUS
CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



AUTRES PRODUITS DE DIFFÉRENTS GROUPES DE PRODUITS

CREVETTES, CALMAR, SURIMI

La consommation apparente de crevettes dans l'UE comprend à parts égales des produits sauvages et d'élevage. Une très grande partie provient des importations, principalement en provenance de l'Équateur, de l'Inde, du Vietnam, de la Thaïlande, de l'Indonésie, de l'Argentine et du Groenland. Après un pic de 1,60 kg EPV par habitant en 2018, la consommation apparente de crevettes dans l'Union est tombée en dessous de 1,50 kg EPV par habitant en 2019 et 2020, essentiellement suite à une réduction de la production de l'espèce *Crangon* aux Pays-Bas et en Allemagne. Toutefois, la consommation apparente des espèces les plus importées - les crevettes d'eau chaude congelées ou préparées/conservées et les crevettes rouges d'Argentine - est demeurée relativement stable pendant cette période.

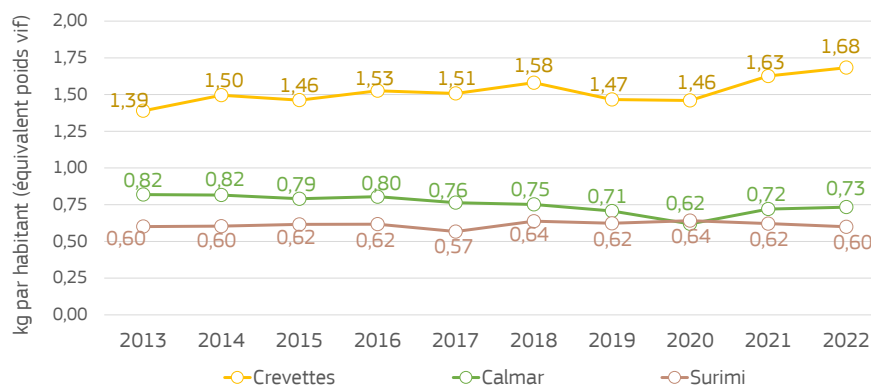
En 2021, des importations accrues de l'Équateur et de l'Argentine ont à nouveau poussé la consommation de crevettes vers le haut, pour atteindre 1,63 kg EPV par habitant. Un nouveau pic a ensuite été atteint en 2022 (1,68 kg EPV par habitant) grâce à la hausse des captures aux Pays-Bas, en Espagne et en Estonie et à une nouvelle progression des importations.

Dans l'Union européenne, la consommation apparente de calmar dans l'UE est fortement tributaire des importations. En 2020, cette consommation a chuté suite à une réduction des importations provenant des îles Falkland, le plus grand fournisseur de cette espèce. Elle a ensuite grimpé jusqu'à 720 grammes EPV par habitant en 2021, grâce à une augmentation des importations provenant de cet archipel. En 2022, la consommation a même atteint 730 grammes EPV suite à une forte hausse des captures en Espagne et en France - bien que dans une moindre mesure.

Enfin, pour le surimi, aucune statistique concernant sa production n'est disponible, car il est composé de différentes espèces. Par conséquent, sa consommation apparente est calculée comme étant le résultat des importations moins les exportations. Au cours de la décennie analysée, la consommation apparente par habitant dans l'UE (comprenant en grande partie du surimi importé des États-Unis) s'est élevée à 610 grammes EPV en moyenne.

GRAPHIQUE 19 CONSOMMATION APPARENTE DES AUTRES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



DÉPENSES DES MÉNAGES ET PRIX

En 2023, les dépenses des ménages en poisson ont augmenté de 5%, confirmant la tendance de ces dernières années

En 2023, les dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE ont atteint 62,3 milliards d'euros, soit une augmentation de 6% par rapport à 2022, qui s'inscrit dans la tendance à la hausse entamée en 2018⁵⁰. Comme indiqué au graphique 20, tous les États membres de l'UE ont enregistré une hausse en 2023, à l'exception de la Suède, où les dépenses ont baissé de 4% par rapport à l'année précédente. Il s'agit du premier pays de l'Union à avoir connu une baisse de la dépense des ménages en produits de la pêche depuis 2021.

Les dépenses des ménages en produits de la pêche en 2023 reflètent la tendance des dernières années. Alors que les hausses de 2020 et 2021 étaient dues aux restrictions liées au COVID-19, la forte croissance observée en 2022 s'explique par des facteurs économiques et géopolitiques. Bien qu'elles affichent un rythme plus lent qu'en 2022, les pressions inflationnistes sont restées élevées en 2023⁵¹, ce qui a entraîné de nouvelles augmentations de prix. De 2022 à 2023, selon les données d'Europanel, Kantar et GFK, la consommation totale de poissons à domicile a chuté de plus de 5% dans les principaux pays consommateurs de l'UE, poursuivant une tendance à la baisse entamée en 2021.

L'Italie, pays dont les dépenses totales en produits de la pêche et de l'aquaculture sont historiquement les plus élevées, a enregistré la plus forte augmentation de ces dernières années en termes absolus, atteignant 783 millions d'euros en 2023, soit une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. L'Espagne a également connu une progression, de l'ordre de 6% (661 millions d'euros). La France arrive en troisième position, avec 618 millions d'euros (+7%).

Le Portugal, le plus grand consommateur par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, a vu ses dépenses par habitant s'élever à 456 euros en 2023, soit plus du triple de la moyenne de l'Union européenne (138 euros) et 191 euros de plus que le Luxembourg, qui a remplacé l'Espagne au deuxième rang en 2023. Classée donc troisième, cette dernière a dépensé 239 euros par habitant en moyenne, soit 5% ou 11 euros de plus qu'en 2022.

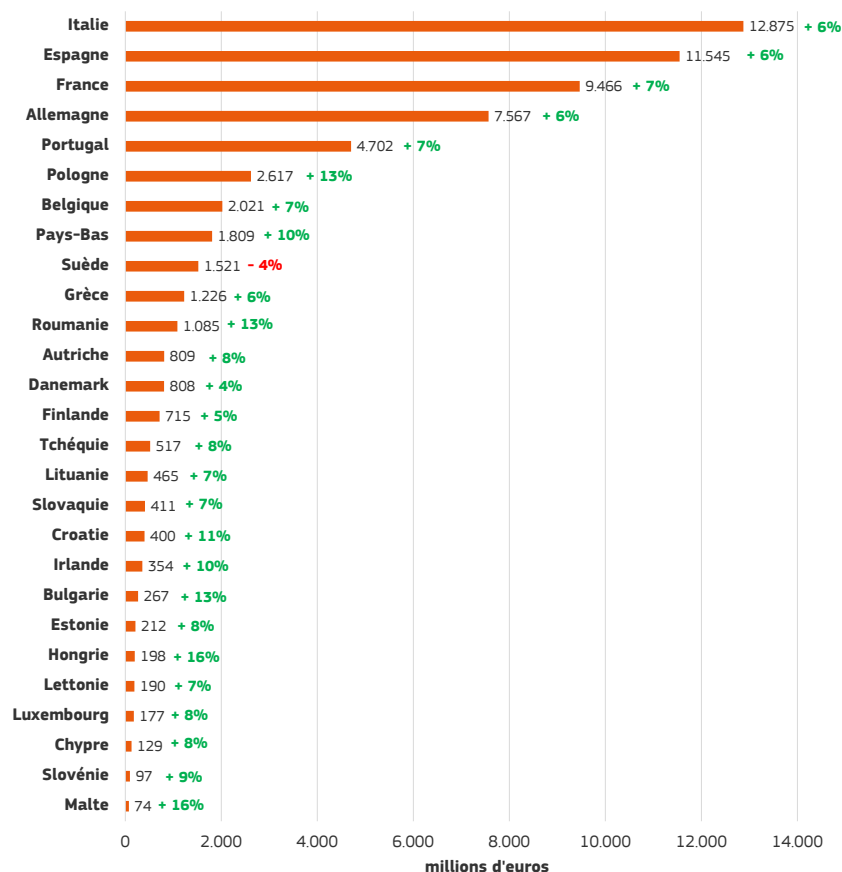
Le Portugal et le Luxembourg ont également connu la plus forte croissance des dépenses par habitant de l'Union européenne : 28 euros et 14 euros, respectivement.

⁵⁰ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

⁵¹ Eurostat, « Décembre 2023. Le taux d'inflation annuel en hausse à 2,9% dans la zone euro » : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/18343103/2-17012024-AP-EN.pdf>

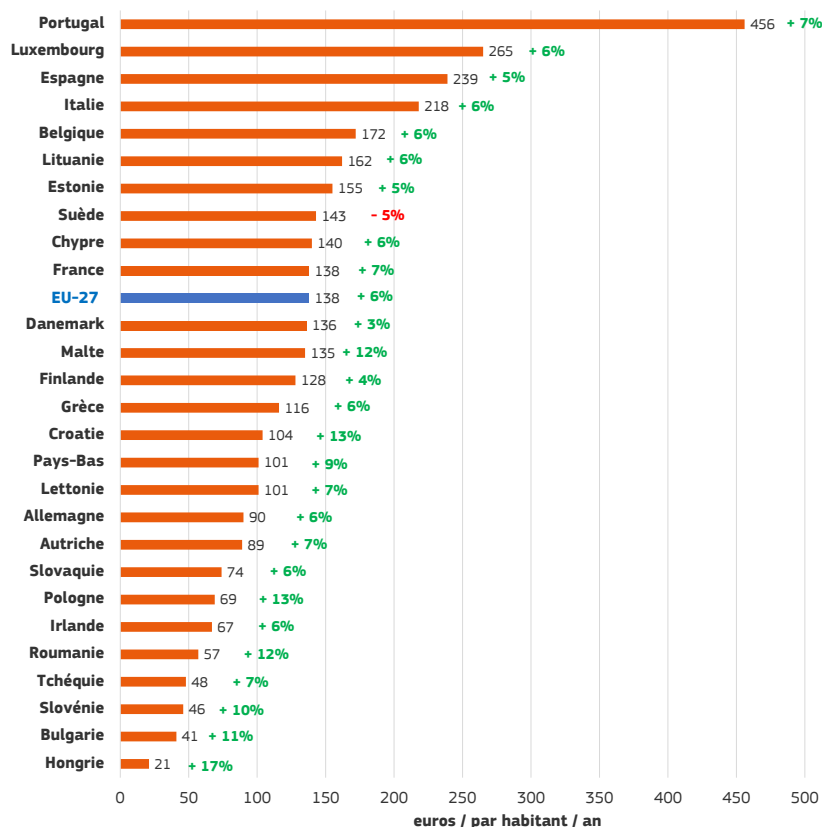
GRAPHIQUE 20
DÉPENSES NOMINALES
DES MÉNAGES EN
PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE
EN 2023 ET VARIATION
EN % 2023/2022
(la consommation hors
domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
Parités de pouvoir d'achat
PPA - dépenses nominales



GRAPHIQUE 21
DÉPENSES NOMINALES
DES MÉNAGES PAR
HABITANT EN
PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE
EN 2023 ET VARIATION
EN % 2023/2022
(la consommation hors
domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
Parités de pouvoir d'achat
PPA - dépenses nominales
par habitant



PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VS. VIANDE ET DENRÉES ALIMENTAIRES EN GÉNÉRAL

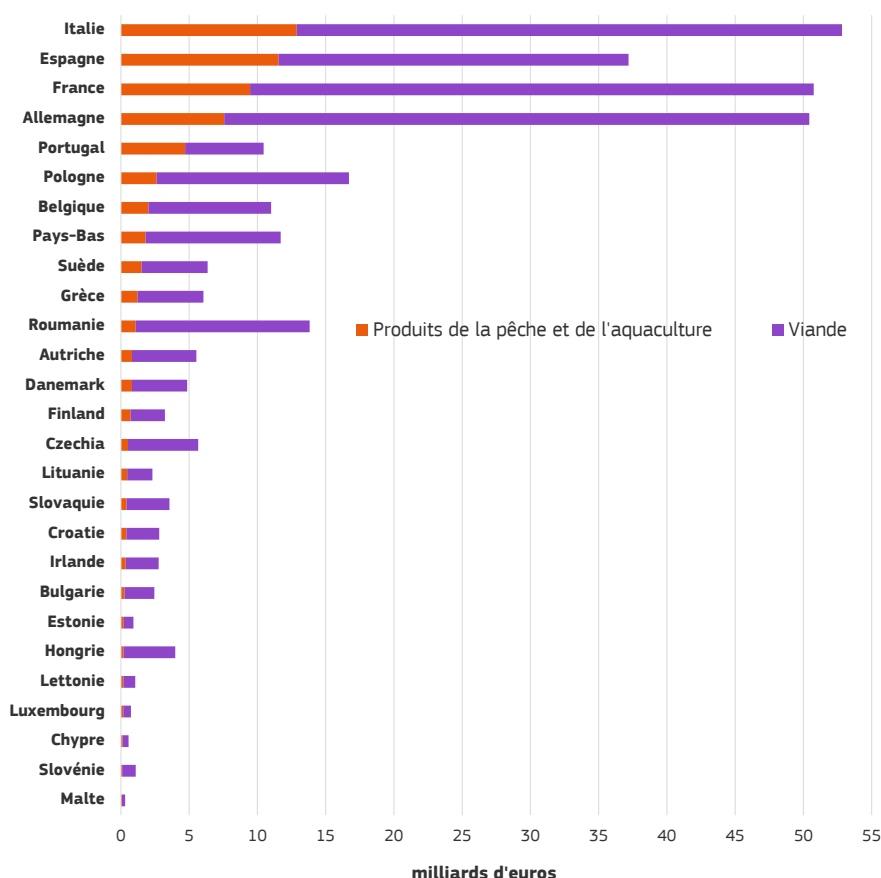
Dans l'ensemble des pays de l'UE, les dépenses en viande sont historiquement supérieures à celles consacrées aux produits de la pêche et de l'aquaculture. C'est également le cas en ce qui concerne les volumes consommés⁵². En moyenne, les dépenses des ménages de l'Union en produits de la pêche et de l'aquaculture représentent environ un quart de celles consacrées à la viande. En 2023, ces ménages ont dépensé 247 milliards d'euros en viande et 62 milliards d'euros en produits de la pêche et de l'aquaculture.

De tous les États membres, c'est au Portugal que le rapport entre les deux catégories de dépenses est le plus équilibré, comme l'indique le graphique 22. En 2023, les ménages portugais ont consacré 45% de leurs dépenses aux produits de la mer et 55% à la viande. Les plus grandes disparités ont été observées en Hongrie, en Roumanie, en République tchèque et en Slovaquie, où les ménages n'ont dépensé respectivement que 5%, 8%, 9% et 9% de leur budget en produits de la pêche et de l'aquaculture.

Dans les quatre pays où la consommation nominale de poisson est la plus élevée - l'Italie, l'Espagne, la France et l'Allemagne -, des comportements différents émergent. En Italie, le montant dépensé par les ménages en produits de la pêche représente environ un quart de celui qu'ils consacrent à la viande. En Espagne, les dépenses en produits de la mer constituent un peu moins d'un tiers des dépenses en viande (31% du total). En France, les ménages consacrent moins d'un cinquième de leur budget à l'achat de poisson, contre environ un septième en Allemagne.

GRAPHIQUE 22
DÉPENSES DES MÉNAGES EN PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VS. EN VIANDE DANS L'UE EN 2023
 (la consommation hors domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
 (code de données en ligne : [prc_ppp_ind](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&plugin=1))
 Parités de pouvoir d'achat PPA - dépenses nominales

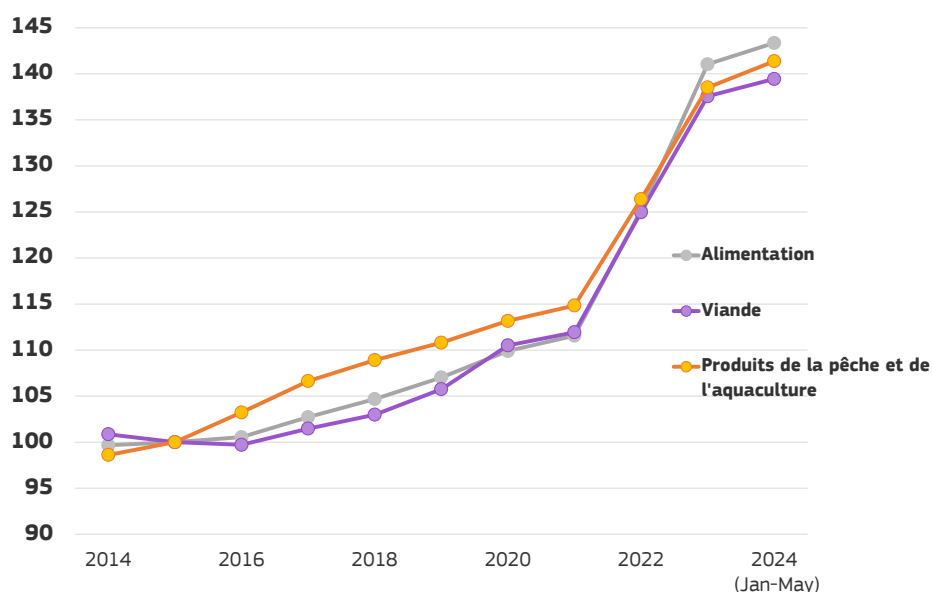


Le graphique 23 ci-dessous met en lumière la forte hausse des prix en 2022, qui s'est fortement poursuivie en 2023. Malgré un léger fléchissement durant les premiers mois de 2024, les prix sont restés très supérieurs à ceux des dernières années.

⁵² Ceci est confirmé par l'OCDE (lien : https://stats.oecd.org/viewhtml.aspx?datasetcode=HIGH_AGLINK_2019&lang=en#).

GRAPHIQUE 23
INDICE DES PRIX À LA
CONSOMMATION
(2015=100)

Source : EUROSTAT
 (code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
 Parités de pouvoir d'achat
 PPA - dépenses nominales



À la suite de la forte hausse enregistrée en 2022, le prix des produits de la pêche et de l'aquaculture a continué de grimper en 2023, représentant une hausse globale de 9,5% par rapport à l'année précédente. Il est intéressant de noter qu'au cours de ces deux années, l'augmentation du prix des produits de la mer a été inférieure à celle du prix de la viande et des produits alimentaires en général. Entre 2022 et 2023, le prix des denrées alimentaires a augmenté de plus de 12,5% et celui de la viande de 10%. Des données récentes indiquent cependant que la tendance s'est inversée au cours des cinq premiers mois de 2024 : le prix des produits de la mer a progressé de 2,1%, tandis que celui de la viande et des produits alimentaires en général a augmenté de 1,4% et 1,6%, respectivement.

De 2014 à 2024⁵³, le prix à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 3,7% par an en moyenne, soit un peu plus que le taux de croissance du prix de la viande (3,4%) et moins que celui de l'ensemble des aliments (3,8%). Toutefois, le tableau 11 montre qu'alors que les prix à la consommation ont considérablement augmenté pour toutes les catégories au cours des cinq dernières années, ce sont les produits de la pêche qui ont enregistré la plus faible croissance. En 2023, le prix des denrées alimentaires en général a augmenté pour la première fois depuis 2014.

Sur la dernière décennie, le prix moyen du poisson a commencé à augmenter de manière significative en 2016. En 2023, il était plus élevé de 40,5% par rapport à 2014 en termes réels. Cette hausse correspond à l'augmentation des prix des biens importés, l'UE dépendant fortement de ces derniers pour répondre à la demande des consommateurs en produits de la pêche et de l'aquaculture. Pendant cette période, le prix de la viande a grimpé de 36,4% et celui des aliments en général de 41,5%. Ce bond s'explique en grande partie par les fortes hausses enregistrées en 2022 et 2023. Malgré quelques signes de ralentissement durant les premiers mois de 2024, les prix ne se sont pas encore stabilisés.

⁵³ Données de mai 2023.

TABLEAU 11
ÉVOLUTION ANNUELLE
DES PRIX À LA
CONSOMMATION
(2015=100)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_fsc_idx](#))
Indice des prix à la
consommation
harmonisé
IPCH

Secteur	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (jusqu'en mai)	2024/2019
Produits alimentaires	+2,2%	+2,7%	+1,5%	+12,2%	+12,7%	+1,6%	+33,9%
Viande	+2,7%	+4,5%	+1,3%	+11,6%	+10,1%	+1,4%	+31,9%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	+1,7%	+2,1%	+1,5%	+10,1%	+9,6%	+2,1%	+27,6%

IMPORTANCE PAR ÉTAT DE CONSERVATION

En ce qui concerne les statistiques relatives aux dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture, Eurostat fournit des « *parts des dépenses monétaires totales de consommation finale des ménages* »⁵⁴ pour quatre états de conservation, qui sont énumérés au tableau 12.

TABLEAU 12
VENTILATION DE LA
DÉPENSE DES
MÉNAGES DE L'UE SUR
LE « TOTAL DES BIENS
ET SERVICES »

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_hicp_inw](#))
Indice des prix à la
consommation
harmonisé
IPCH.

Catégorie	2022	2023
ALIMENTATION (Viande + Produits de la pêche et de l'aquaculture + Autres aliments)	15,871%	15,641%
Viande	3,759%	3,559%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,976%	0,904%
<i>Frais ou réfrigéré</i>	48%	43%
<i>Congelé</i>	20%	21%
<i>Séché, fumé, ou sale</i>	10%	10%
<i>Autres conserves et préparations</i>	22%	26%
Autres aliments	11,136%	11,178%
AUTRES BIENS ET SERVICES	84,129%	84,359%
TOTAL DES BIENS ET SERVICES	100%	100%

Les produits de la pêche et de l'aquaculture représentent moins de 1% de l'ensemble des biens et services achetés par les ménages de l'UE, ce qui est très inférieur à la part des achats de viande (3,6%). En général, les dépenses en denrées alimentaires ont légèrement baissé (-1,5%) entre 2022 et 2023. Les dépenses en viande et en produits de la mer ont diminué de 5% et 7% par rapport à l'année précédente. À noter que la baisse des dépenses en poisson était principalement due à la réduction des dépenses en produits frais ou réfrigérés. En revanche, les dépenses au titre d'autres produits alimentaires ont affiché une légère augmentation de 0,4%.

À l'échelle nationale, la part des dépenses en produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'ensemble des biens et services a diminué dans la plupart des États membres de l'UE. Les baisses relatives les plus importantes ont été observées en Autriche (-25%) et en Hongrie (-25%), essentiellement en raison de la chute des dépenses en produits frais dans toutes les catégories de conservation. Au Portugal, en Espagne et en Italie, où la consommation de poisson est plus importante, les dépenses en produits de la pêche ont chuté de 12%, 22% et 13%, respectivement, soit le niveau le plus bas de ces cinq dernières années. La réduction observée au Portugal est due principalement au recul des produits frais et congelés. En Espagne, les mauvais résultats proviennent de toutes les catégories. En Italie, c'est la réduction des dépenses en produits frais qui a entraîné cette diminution générale. Au regard des résultats des premiers mois de 2024, la

⁵⁴ Les métadonnées sont disponibles au lien suivant : https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/prc_hicp_esms.htm.

tendance semble se stabiliser au Portugal et en Italie. En Espagne, en revanche, les dépenses en produits de la pêche continuent de baisser.

3.2 CONSOMMATION DES PRODUITS EN LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE FRAIS PAR LES MÉNAGES

VUE D'ENSEMBLE

La consommation des ménages⁵⁵ en produits frais de la pêche et de l'aquaculture est analysée dans 11 États membres de l'UE, à savoir l'Espagne, l'Italie, la France, le Portugal, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas, l'Irlande, le Danemark, la Suède et la Hongrie. Ils sont classés en fonction des volumes les plus importants consommés en 2023⁵⁶. L'on peut supposer que ces pays figurent parmi les plus importants en termes de consommation. En 2023, en effet, ils ont représenté 86% des dépenses totales des ménages de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture⁵⁷.

La valeur globale de la consommation des ménages est restée inchangée en 2023 malgré une baisse continue du volume : -5,5% par rapport à 2022.

Comme indiqué au tableau 13, le volume de poissons frais consommés par les ménages a chuté de près de 5,5% entre 2022 et 2023. Deux tendances ont pu être dégagées au cours de la période de cinq ans analysée. Entre 2019 et 2021, tout d'abord, la consommation a fortement grimpé, essentiellement sous l'impact de la pandémie de COVID-19. Les restrictions sanitaires liées aux mesures de quarantaine ont pesé sur le secteur de l'Horeca, ce qui a entraîné un glissement vers la consommation à domicile. Cette dernière a toutefois commencé à décliner de manière globale à partir de 2022. Tous les pays analysés ont effectivement connu une baisse de la consommation en 2022 et 2023. En 2023, dans chacun de ces pays, la consommation des ménages en poisson frais a atteint son niveau le plus bas de la période étudiée, tombant même en dessous des niveaux pré-pandémiques. Le taux de diminution a d'abord été très important, atteignant 18% en 2022, avant de remonter à 6% en 2023.

En 2022, après une augmentation durant l'épidémie de COVID-19, la valeur totale de la consommation des ménages en poisson frais a baissé de 11% par rapport à 2021. En se stabilisant en 2023, elle a finalement atteint 13,3 milliards d'euros, ce qui représente une hausse marginale de 0,1% par rapport à l'année précédente. En outre, les valeurs unitaires ont augmenté de manière générale. En 2022 et 2023, elles ont atteint leur niveau le plus élevé sur cinq ans pour la plupart des espèces. Cette hausse des prix a probablement contribué à atténuer l'impact de la baisse de consommation, les valeurs n'ayant pas chuté au même rythme que les volumes.

La tendance à la baisse de la consommation des ménages peut être imputée à la hausse de l'inflation due au contexte économique et géopolitique actuel, qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des consommateurs au niveau de la vente au détail. Plusieurs facteurs ont influencé cette poussée inflationniste, notamment la demande en hausse qui a suivi la relance économique post-COVID-19 et l'agression militaire russe contre l'Ukraine, avec ses effets sur les coûts énergétiques et les flux commerciaux.

⁵⁵ Les données analysées dans ce chapitre proviennent de panels de ménages représentatifs qui enregistrent les volumes et les valeurs de chaque article acheté. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

⁵⁶ Pour dix de ces pays (Danemark, Allemagne, Espagne, France, Italie, Irlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède), ainsi que pour l'Autriche, la Belgique et la Roumanie, l'EUMOFA collecte également les prix au détail d'une sélection de produits dans les magasins en ligne. Les données peuvent être consultées sur <https://www.eumofa.eu/online-shop-retail-prices>.

⁵⁷ Les données sur les dépenses de l'UE sont fournies par EUROSTAT. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du « Programme PPA EUROSTAT - OCDE » (<http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.htm>). De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

TABLEAU 13

CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS FRAIS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, EN VOLUME (TONNES) ET EN VALEUR NOMINALE (1.000 EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'Euromonitor/Kantar/GfK. Les écarts éventuels dans les totaux et les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

État membre	2019		2020		2021		2022		2023		2023 / 2022	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Espagne	4 696 180	590 559	5 326 492	645 631	5 156 691	590 616	4 505 083	486 679	4 698 834	477 317	4,3%	-1,9%
Italie	3 455 738	333 585	3 224 659	308 035	3 548 918	324 426	3 262 448	279 537	3 005 536	245 113	-7,9%	-12,3%
France	2 499 538	216 180	2 643 167	221 443	2 763 768	231 195	2 504 751	196 749	2 492 463	188 083	-0,5%	-4,4%
Portugal	462 169	71 773	506 155	76 966	504 384	73 639	466 015	61 736	456 157	58 906	-2,1%	-4,6%
Allemagne	979 918	67 497	1 189 691	78 626	1 217 243	84 157	974 033	60 835	980 170	57 336	0,6%	-5,8%
Pologne	297 857	48 581	310 104	48 862	344 837	50 186	341 934	44 252	405 871	43 132	18,7%	-2,5%
Pays-Bas	520 569	33 307	611 861	38 039	665 126	40 532	638 665	35 326	639 735	32 694	0,2%	-7,5%
Irlande	198 287	13 333	196 773	13 160	201 230	13 110	191 518	11 678	204 287	11 514	6,7%	-1,4%
Denmark	199 941	12 177	225 935	13 620	238 041	13 819	213 282	11 703	222 530	11 128	4,3%	-4,9%
Suède	124 171	9 310	153 626	12 385	145 468	11 016	114 718	7 745	116 344	7 474	1,4%	-3,5%
Hongrie	32 635	6 085	34 710	6 316	36 869	6 035	32 347	4 395	31 401	3 543	-2,9%	-19,4%
Total	13 467 004	1 402 306	14 423 175	1 463 002	14 822 575	1 438 731	13 244 795	1 200 635	13 253 328	1 136 239	0,1%	-5,4%

FOCUS SUR LES TROIS PRINCIPAUX PAYS CONSOMMATEURS

ESPAGNE

En 2023, l'Espagne, l'Italie et la France ont représenté 77% du volume total et 80% de la valeur totale des produits frais de la pêche et de l'aquaculture consommés par les ménages dans les 11 pays analysés.

À elle seule, l'Espagne a couvert 42% du volume total et 35% de la valeur totale de la consommation des ménages en produits frais. Concrètement, les ménages espagnols ont consommé 477.316 tonnes de poisson frais pour une valeur de 4,70 milliards d'euros en 2023, soit 2% de moins en volume et 4% de plus en valeur par rapport à 2022.

Au cours de la période de cinq ans analysée, la consommation des ménages espagnols en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a généralement diminué, à l'exception d'un pic en 2020, dû principalement aux restrictions de quarantaine liées à la pandémie de COVID-19. Entre 2019 et 2023, le volume consommé par les ménages espagnols a subi une baisse d'un peu moins de 20%, tandis que la valeur est restée pratiquement inchangée. Il convient de préciser cependant qu'en dépit d'une baisse de la consommation de la plupart des espèces analysées en 2022, quelques espèces importantes ont entamé une remontée en 2023.

La consommation de saumon a connu une croissance constante ces dernières années et a même atteint un pic en 2021, année où le saumon est devenu l'espèce la plus consommée par les ménages espagnols. Mais elle a chuté de 29% en 2022. Cette diminution soudaine, qui fait suite à plusieurs années de croissance, est une constante observée dans l'ensemble des pays analysés en 2022. La principale raison de cette situation a été la hausse des prix, causée par différents facteurs : l'inflation générale⁵⁸, la légère baisse de production du saumon atlantique, une part plus importante de ce dernier vendue à des marchés hors UE (par rapport aux années précédentes) et la suppression des restrictions liées au COVID-19 dans le secteur de l'Horeca. La consommation a toutefois montré des signes de reprise en 2023 (+3% en volume et +14% en valeur par rapport à 2022), sans doute grâce à une recrudescence des importations espagnoles de saumon (+1,4% en 2023 par rapport à 2022). De même, sa valeur unitaire a augmenté et atteint un pic de 13,59 EUR/kg, soit +11% de plus que l'année précédente.

D'autre part, bien que merlu ait été l'espèce la plus consommée par les ménages espagnols durant la plus grande partie de la période analysée, sa consommation a diminué d'année en année, atteignant en 2023 son niveau le plus bas en cinq ans : 50.144 tonnes. À noter que la réduction n'a été que de 5% entre 2022 et 2023, alors

⁵⁸ Dans les 11 pays analysés, la valeur unitaire moyenne du saumon a atteint 17,51 EUR/kg, soit 11% de plus qu'en 2022.

qu'elle affichait 12% en moyenne lors des années précédentes. Cette tendance à la baisse peut être due à la hausse des prix, elle-même imputable à la réduction des quotas de merlu européen et à une disponibilité moindre des importations de merlu.

Sa valeur unitaire a progressé chaque année depuis 2019, atteignant en 2023 son niveau le plus élevé sur cinq ans : 10,41 EUR/kg, soit 7% de plus qu'en 2022. Mais pour la première fois durant la période de référence, la valeur totale de la consommation de merlu a augmenté entre 2022 et 2023 : +2%.

La sardine est la troisième espèce fraîche la plus consommée par les ménages espagnols. En 2023, sa consommation a diminué de 8% en volume et de 2% en valeur, soit son niveau le plus bas de la période 2019-2023, bien que sa valeur unitaire ait atteint un pic de 6,29 EUR/kg. Cette espèce a représenté 9% de la consommation totale, un pourcentage légèrement inférieur à celui du merlu (10,5%) et du saumon (10,4%). Ensemble, le cabillaud et la dorade royale ont compté pour environ 15% de la consommation totale des ménages espagnols en poisson frais. En 2023, la consommation de cabillaud a augmenté de 11% en volume et de 7% en valeur par rapport à 2022, tandis que sa valeur unitaire a légèrement baissé, atteignant 8,20 EUR/kg (-4%), soit son niveau le plus bas depuis cinq ans. De même, la consommation de dorade royale s'est accrue de 4% en volume et de 11% en valeur par rapport à l'année précédente. Sa valeur unitaire a également grimpé jusqu'à 8,93 EUR/kg, soit 8% de plus qu'en 2022. Ayant suivi une évolution similaire au cours de la période étudiée, ces deux espèces sont les seules dont la consommation a augmenté en termes absolus entre 2019 et 2023. Le volume et la valeur de la consommation de cabillaud ont augmenté respectivement de 52% et de 36%, tandis que la dorade royale enregistrait une hausse de 7% en volume et de 23% en valeur.

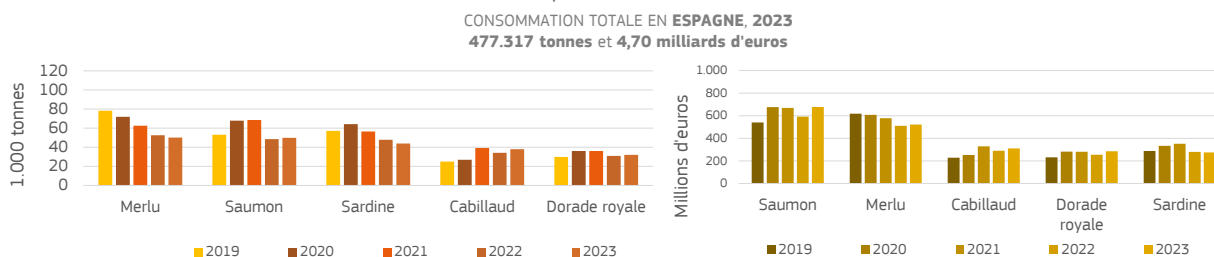
2023 a également connu une augmentation de la consommation de bar commun, de thon et de maquereau. Ensemble, ces trois espèces ont compté pour plus de 10% de la consommation totale. La consommation de thon et de maquereau a augmenté de 10% et de 5%, respectivement, par rapport à 2022. Leur valeur unitaire a toutefois connu une légère baisse : -1% pour le thon (11,29 EUR/kg) et -3% pour le maquereau (5,72 EUR/kg). Le bar commun, par ailleurs, a enregistré une hausse de 1% en volume, tandis que sa valeur unitaire progressait de 7%, atteignant un pic de 10,50 EUR/kg.

La sole et la baudroie ont constitué 6% de la consommation des ménages espagnols. En 2023, leur consommation a baissé de 14% et de 2%, respectivement, par rapport à 2022. La valeur unitaire a toutefois atteint un niveau record sur cinq ans : 11,29 EUR/kg pour la sole (+7%) et 13,16 EUR/kg pour la baudroie (+1%).

GRAPHIQUE 24

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN ESPAGNE

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'Europanel/Kantar.



ITALIE Bien que l'évolution de la consommation des ménages italiens en poisson frais ait été volatile au cours de la période de cinq ans analysée, la tendance à la baisse semble s'être stabilisée en 2022 et 2023. Déjà inférieure de 14% en 2022 par rapport à 2021, la consommation a continué de chuter de 12% en 2023 par rapport à l'année précédente, pour atteindre un total de 245.112 tonnes.

Parmi l'ensemble des pays étudiés, l'Italie a connu la baisse la plus sévère en 2023, due à une réduction générale de la consommation de toutes les espèces analysées⁵⁹. Cette chute est probablement liée à la poussée de l'inflation et à la hausse des prix au détail, qui étaient déjà parmi les plus élevés de l'UE.

Les deux espèces les plus consommées en Italie, la dorade royale et la moule *Mytilus* spp., ont enregistré la plus forte baisse. Leur niveau de consommation a été très inférieur à celui de 2019, soit avant l'épidémie de COVID-19. La consommation de dorade royale et de moules a baissé de 11% et de 18%, respectivement, entre 2022 et 2023.

L'anchois et le calmar ont également reculé en 2023 : -18% et -20%, respectivement, par rapport à 2022. La consommation de ces deux espèces suit une tendance à la baisse entamée en 2020, qui s'est traduite par une chute de 44% pour l'anchois et de 45% pour le calmar entre 2019 et 2023, soit une réduction de près de la moitié durant cette période.

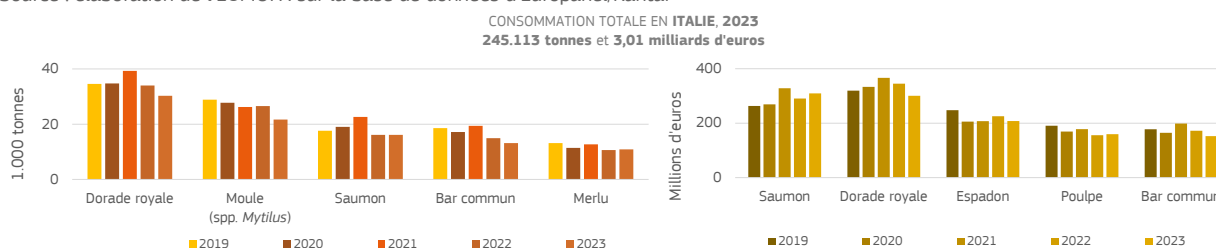
La valeur totale de la consommation des ménages italiens a atteint 3,01 milliards d'euros, soit 8% de moins qu'en 2022. Dans le même temps, les valeurs unitaires ont augmenté de façon régulière, ce qui peut être l'une des raisons pour lesquelles la réduction de la valeur totale de la consommation a été moins importante que celle du volume. La dorade royale fait figure d'exception, puisque sa valeur unitaire (9,92 EUR/kg) a légèrement diminué de 2% par rapport à 2022. La valeur unitaire de la moule *Mytilus* spp. a affiché la hausse la plus significative en 2023, atteignant 4,12 EUR/kg (+16% par rapport à l'année précédente). Sa valeur unitaire a plus que doublé en cinq ans (entre 2019 et 2023).

Comme dans la plupart des pays analysés, la consommation de saumon par les ménages italiens, après avoir atteint un pic en 2021, a enregistré son niveau le plus bas en 2022 en termes de volume. Sa consommation est restée stable en 2023 (-0,1% par rapport à 2022), tandis que sa valeur unitaire atteignait 19,17 EUR/kg (+7%), soit un total de 16.134 tonnes pour une valeur de 309 millions d'euros.

GRAPHIQUE 25

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN ITALIE

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'Europanel/Kantar



FRANCE En 2023, la consommation des ménages français en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a totalisé 188.083 tonnes pour une valeur totale de 2,49 milliards d'euros, soit près de 4,5% de moins en volume et 0,5% de moins en valeur par rapport à l'année précédente. Il s'agit de son niveau le plus bas depuis cinq ans.

À l'exception du lieu noir, toutes les espèces analysées ont connu une baisse de leur consommation. C'est le cas, en particulier, du cabillaud (-7% par rapport à 2022), de la truite (-12%) et du merlu (-21%), qui représentent ensemble environ 30% de la chute observée en 2023⁶⁰. Le saumon, de loin l'espèce la plus prisée par les ménages français, a vu sa consommation se réduire légèrement (-1%) entre 2022 et 2023, après avoir

⁵⁹ Parmi l'ensemble des espèces concernées, seul le merlu a enregistré une hausse de 2% de la consommation des ménages italiens entre 2022 et 2023.

⁶⁰ Le cabillaud, la truite et le merlu ont représenté 28% de cet écart, contre 56% pour la catégorie « autres produits non spécifiés », qui regroupe toutes les autres espèces fraîches enregistrées par les panels de ménages mais non disponibles sur un plan désagrégé. Les 16% restants correspondent à la diminution de la consommation des ménages, regroupée parmi les autres espèces analysées.

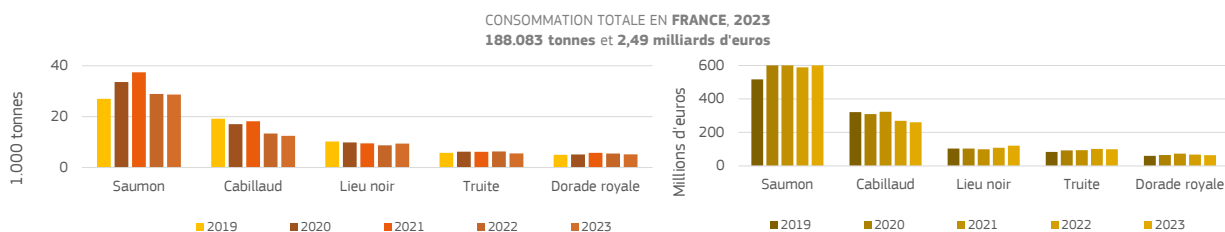
chuté de 21% entre 2021 et 2022, ce qui laisse envisager un ralentissement du taux de diminution. Il convient de noter que la dorade royale, le merlan, la sardine et la baudroie (qui représentent moins de 10% de la consommation totale des ménages) ont poursuivi le mouvement de baisse entamé en 2022 : -5%, -11%, -9% et -11%, respectivement, par rapport à 2022.

En ce qui concerne la valeur, qui est restée relativement inchangée par rapport à l'année précédente, la hausse des prix peut avoir atténué en partie la baisse de consommation. La valeur unitaire de la quasi-totalité des espèces concernées (à l'exception de la dorade royale et de la sardine) a atteint son niveau le plus élevé sur cinq ans. Le taux de croissance moyen de cette valeur unitaire s'est élevé à 4% en 2022-2023. À noter que la valeur unitaire du saumon, qui constitue un quart de la valeur globale, a atteint 21,48 EUR/kg, soit 6% de plus par rapport à 2022, pour une valeur de consommation totale de 617 euros.

GRAPHIQUE 26

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN FRANCE

Source : élaboration de l'EUMOFA sur la base de données d'Europanel/Kantar.



PRINCIPALES TENDANCES DANS D'AUTRES PAYS

PORTUGAL

Au Portugal, en 2023, la consommation des ménages a continué de suivre la pente descendante entamée en 2021. Par rapport à 2022, son volume a baissé de 5% et sa valeur de 2%, atteignant un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie. Cette situation est liée à la réduction du volume et de la valeur de plusieurs espèces de référence, dont la sardine et le maquereau.

En 2023, par rapport à 2022, la consommation des ménages en sardine a diminué de 22% en volume et de 25% en valeur, alors que sa valeur unitaire reculait de 4% pour atteindre 5,09 EUR/kg. De même, la consommation de maquereau a baissé de 14% en volume et de 1% en valeur entre 2022 et 2023. Sa valeur unitaire a atteint 4,59 EUR/kg, soit 14% de plus que l'année précédente. La dorade royale et la crevette, les deux espèces les plus prisées au Portugal, ont vu leur consommation augmenter légèrement par rapport à 2022 : + 1% et +7%, respectivement. La valeur unitaire a atteint son niveau le plus élevé en cinq ans : 6,61 EUR/kg (+1%) pour la dorade royale et 10,91 EUR/kg (+3%) pour la crevette.

La consommation de saumon, une espèce moins prisée au Portugal que dans les autres pays analysés, est restée inchangée entre 2022 et 2023 (+0,2%), bien qu'elle reste inférieure de 20% à celle d'avant la pandémie de COVID-19 (2019). En revanche, sa valeur unitaire a continué sa progression et atteint un pic de 12,13 EUR/kg, soit 8% de plus par rapport à 2022.

ALLEMAGNE

En 2023, par rapport à 2022, la consommation des ménages allemands en poisson frais a baissé de 6% en volume, pour un total de 57.336 tonnes, tandis que sa valeur restait stable. Cela pourrait être le signal d'un fléchissement de la tendance négative qui avait démarré en 2022, lorsque la consommation avait chuté de 28% après trois années de croissance consécutives.

Cette évolution était due à une diminution générale du volume pour chaque espèce, à l'exception du saumon. En effet, la consommation de ce dernier, restée stable par

rapport à 2022, représente plus d'un tiers du volume total. En 2023, cependant, la consommation de saumon était encore inférieure de 1% à celle d'avant la pandémie de COVID-19 (2019), tandis que sa valeur unitaire continuait son ascension entamée en 2019, avec un nouveau pic de 21,79 EUR/kg.

Entre 2022 et 2023, la consommation de truite, de cabillaud et de carpe a chuté de 13%, 12% et 21%, respectivement, soit environ 50% de la réduction totale. Dans le même temps, la valeur unitaire de ces espèces a atteint un niveau record depuis 2019 : 14,84 EUR/kg pour la truite, 21,79 EUR/kg pour le cabillaud et 9,55 EUR/kg pour la carpe.

POLOGNE De 2022 à 2023, la consommation des ménages polonais a légèrement baissé de 2,5% pour un total de 43.132 tonnes. La truite est la principale espèce responsable de ce repli, sa consommation ayant diminué de 21% après avoir connu une augmentation constante ces quatre dernières années. Sa valeur unitaire a atteint 9,31 EUR/kg (+36% par rapport à 2022), soit son niveau le plus élevé depuis 2019.

En 2023, après avoir connu une forte chute en 2022, la consommation de saumon et de maquereau a augmenté de 4% et de 3,5%, respectivement. Leur valeur unitaire a atteint un niveau record sur cinq ans : 16,37 EUR/kg pour le saumon (+24%) et 5,28 EUR/kg pour le maquereau (+10%). Poursuivant une évolution à la baisse amorcée en 2020, la consommation de carpe a diminué de 5% par rapport à 2022, tandis que sa valeur unitaire s'élevait à 7,20 EUR/kg (-3%).

Entre 2022 et 2023, la valeur globale de la consommation des ménages polonais a augmenté de 19% pour atteindre 406 millions d'euros, soit son niveau le plus élevé des cinq dernières années. La consommation de saumon, enfin, a représenté un peu moins de 40% du total. En 2023, sa valeur effectuait un bond impressionnant de 29% par rapport à 2022, pour un total de 159 millions d'euros.

PAYS-BAS En 2023, aux Pays-Bas, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a totalisé 32.694 tonnes, soit un recul de 7% qui reflète la baisse de consommation de l'ensemble des espèces analysées. Le saumon, qui compte à lui seul pour près d'un tiers de la consommation des ménages néerlandais, a chuté de 8%, suivant une tendance à la baisse entamée en 2022. Sa consommation a atteint un niveau inférieur à celui d'avant l'épidémie de COVID (2019). Dans le même temps, sa valeur unitaire s'élevait à 26,63 EUR/kg, soit une hausse de 13% par rapport à 2022.

En outre, le cabillaud a enregistré la plus forte baisse : -15% par rapport à l'année précédente. Sa valeur a également chuté de 8% entre 2022 et 2023, bien que sa valeur unitaire ait augmenté de 9% pour atteindre 20,55 EUR/kg, son niveau le plus élevé en cinq ans.

Dans le même temps, la valeur totale de la consommation des ménages est restée stable (+0,2% par rapport à 2022). Cela est dû au fait que la valeur unitaire de toutes les principales espèces consommées (saumon, hareng, cabillaud, crevettes et maquereau), qui constituent ensemble 68% de la valeur totale et 58% du volume total, a augmenté de 8% par rapport à 2022, atteignant son niveau le plus élevé des cinq dernières années.

IRLANDE Malgré une stabilité constante au cours des dernières années, la consommation des ménages irlandais a fléchi de 11% entre 2021 et 2022. Elle est redevenue relativement stable en 2023, avec une baisse de 1% du volume et une hausse de 7% de la valeur par rapport à l'année précédente. Le saumon, qui compte pour près de la moitié de la consommation de poisson frais en Irlande, est la principale espèce responsable de la chute observée en 2022. Son volume est resté stable, tandis que sa valeur augmentait

de 8%. Sa valeur unitaire a atteint 20,75 EUR/kg (+8% par rapport à 2022), soit son niveau le plus élevé des cinq dernières années.

En 2023, la consommation de cabillaud, de maquereau et de lieu noir (15% du total) a diminué de 12%, 26% et 11%, respectivement, par rapport à l'année précédente. En revanche, la consommation d'églefin et de crevettes (14% du total) a augmenté de 4% et 11%, respectivement, par rapport à 2022. Enfin, la consommation de merlu (6% du total) est restée inchangée.

En 2023, la valeur unitaire de l'ensemble des espèces a augmenté, atteignant une croissance moyenne de 7%, sauf celle de l'églefin, qui s'est maintenue stable.

DANEMARK Par rapport à 2022, la consommation des ménages danois en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a chuté de 5% en volume mais a augmenté de 4% en valeur. Le saumon est l'espèce la plus consommée au Danemark, représentant plus d'un tiers du total. Après avoir déjà fortement diminué en 2022 (atteignant moins de 4.000 tonnes), sa consommation a poursuivi sa chute en 2023, avec 3.778 tonnes, soit 5% de moins qu'en 2022. Il s'agit de son niveau le plus bas depuis cinq ans. Il est à noter que le Danemark affiche le prix du saumon frais le plus élevé de l'ensemble des pays analysés. Après avoir amorcé une croissance en 2022, il a atteint un pic en 2023 : 28,51 EUR/kg (+9% par rapport à l'année précédente).

Le flet, la deuxième espèce la plus prisée au Danemark, a commencé à connaître une baisse de sa consommation en 2020, qui n'a pas cessé depuis. Elle a chuté de 30% entre 2022 et 2023. Entre 2019 et 2023, sa consommation a diminué de 58% en volume et de 49% en valeur.

SUÈDE En Suède, la consommation de poisson frais n'a cessé de se réduire depuis 2021. En 2023, par rapport à 2022, elle a régressé de 5% en volume mais a augmenté de 1% en valeur, ce qui contraste avec la chute de 30% entre 2021 et 2022 et semble indiquer un ralentissement de cette évolution négative. La tendance à la baisse est due à une diminution de la consommation de saumon. Alors que cette espèce est la plus prisée en Suède, sa part dans la consommation totale est passée de 67% en 2020-2021 à seulement 60% en 2022 et 2023.

HONGRIE Suivant une tendance à la baisse entamée en 2021, la consommation des ménages hongrois en produits frais de la pêche et de l'aquaculture⁶¹ a atteint 3.543 tonnes en 2023, soit une chute de 19%. La consommation totale s'est réduite de 42% entre 2019 et 2023, ce qui constitue une chute de près de la moitié en cinq ans. Sa valeur a atteint 31,4 millions d'euros, soit une baisse de seulement 4% par rapport à 2022.

⁶¹Pour la Hongrie, la consommation totale est suivie sans détailler par espèce. Selon les estimations de l'EUMOFA sur la « consommation apparente », la carpe est de loin la principale espèce consommée dans le pays.

3.3 VENTE AU DÉTAIL ET CONSOMMATION HORS DOMICILE

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture fournit du poisson et des produits de la mer aux consommateurs via différents canaux de vente : le commerce de détail, qui comprend principalement les poissonneries et la grande distribution (GMS) ; la restauration, qui inclut les traiteurs, les restaurants et les ventes à emporter ; et les canaux institutionnels, qui englobent les écoles, les cantines, les hôpitaux et les prisons. Les circuits de la restauration et des institutions sont désignés sous le terme de « consommation hors domicile ».

Cette section⁶² du « Marché européen du poisson » analyse les ventes au détail et la consommation⁶³ de produits transformés dans les services de restauration de tous les pays de l'UE⁶⁴.

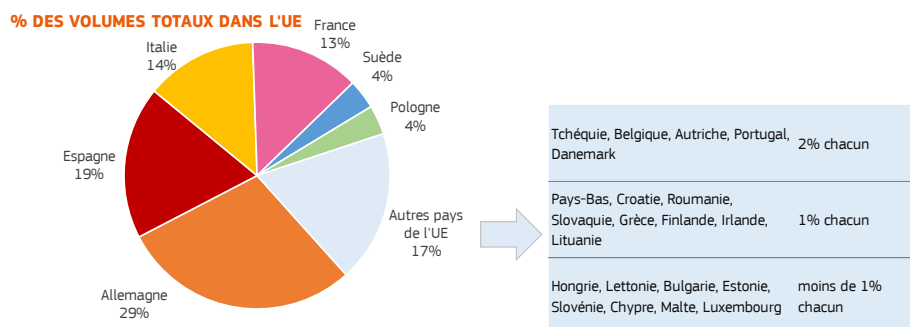
En outre, elle analyse les ventes au détail et l'ensemble des circuits de consommation hors domicile des produits non transformés⁶⁵ de la pêche et de l'aquaculture dans cinq des principaux pays consommateurs de l'UE - Espagne, Italie, France, Allemagne, Pologne⁶⁶ - et le Royaume-Uni.

PRODUITS TRANSFORMÉS

Dans l'UE, la consommation de poisson et de produits de la mer transformés via des services de restauration et les ventes au détail s'est élevée à près de 2,2 millions de tonnes en 2023. Ces volumes sont très concentrés, 74% du total étant consommé dans quatre pays, à savoir l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la France. L'Allemagne a représenté à elle seule près de 30% du total. Elle est suivie de l'Espagne (19%), de l'Italie (14%) et de la France (13%). Mais la situation est beaucoup plus diversifiée si l'on observe les volumes par habitant. Ainsi l'Italie, la France et la Pologne sont classés à un rang inférieur, au contraire du Danemark, classé quatrième juste derrière l'Espagne, l'Allemagne et la Suède.

GRAPHIQUE 27

PRINCIPAUX PAYS CONSOMMATEURS DE PRODUITS TRANSFORMÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN 2023 : % DES VOLUMES TOTAUX VENDUS AU DÉTAIL ET DANS LA RESTAURATION



Source : Euromonitor International, Staple Foods, Industry Edition, 2024

Le commerce de détail a constitué la plus grande partie des ventes totales de poisson et produits de la mer transformés dans presque tous les pays, dans une fourchette allant de 56% en Grèce à 91% en Italie.

⁶² Les données analysées dans ce chapitre sont extraites d'Euromonitor International (<https://www.euromonitor.com/>). Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶³ Les produits transformés sont définis comme étant l'agrégation de poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes de longue conservation, transformés réfrigérés et congelés. Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶⁴ Le Royaume-Uni est exclu des agrégations UE pour chaque année.

⁶⁵ Les produits non transformés sont définis comme étant l'agrégation de poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes frais, réfrigérés et congelés, emballés ou non emballés. Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶⁶ Aucune donnée n'est disponible pour la Pologne en termes de canal de vente.

Comme indiqué au graphique 28, les ventes au détail et la consommation via la restauration ont connu différentes évolutions au fil des ans. En 2020, l'épidémie de COVID-19 a entraîné une forte hausse des ventes au détail, associée à une baisse constante des ventes via les services de restauration. Des tendances opposées ont été observées à partir de 2021, parallèlement à des réouvertures progressives. Alors que les ventes de la restauration commençaient à poindre davantage, le commerce de détail entamait une lente descente, passant d'un pic en 2020 à un niveau minimum en 2023. En diminution régulière depuis 2021, ces ventes ont atteint 1,5 million de tonnes en 2023, soit 1% de moins qu'en 2022. Toujours en 2023, le volume des ventes au détail de la plupart des pays a atteint des niveaux proches de ceux de 2019. Les quatre principaux pays consommateurs ont toutefois affiché des tendances différentes, qui ont influencé le résultat au niveau européen, globalement inférieur à celui d'avant la pandémie de COVID. Ainsi l'Allemagne a enregistré une faible réduction de 1% par rapport à 2022, tandis que les ventes au détail en Espagne demeuraient pratiquement inchangées. L'Italie et la France, en revanche, ont connu une baisse de 5% et 2%, respectivement, par rapport à l'année précédente. Ces deux pays ont atteint leur plus bas niveau de la période analysée.

La consommation hors domicile, après avoir affiché son niveau le plus bas en 2020, a totalisé plus de 550.000 tonnes en 2023, soit 7% de plus qu'en 2022. Tous les pays, à l'exception de la Pologne, ont enregistré une augmentation. Celle-ci s'est élevée à 7%, 10% et 13% en Allemagne, en Espagne et en France, respectivement, pour une croissance cumulée de plus de 30.000 tonnes.

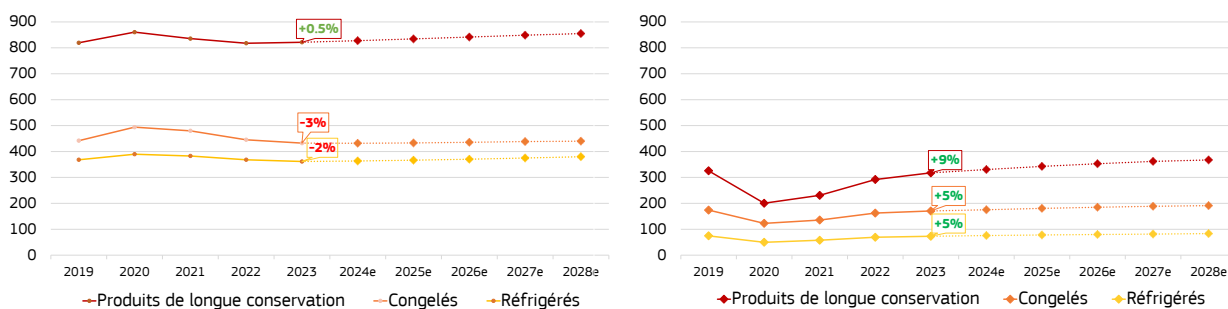
Malgré les différentes tendances, aucun de ces canaux n'a retrouvé les niveaux pré-pandémiques, les volumes des ventes de la restauration et de celles au détail étant inférieurs de 2% et 1%, respectivement, à ceux de 2019. Selon Euromonitor⁶⁷, ces niveaux ne seront rétablis qu'en 2024 pour les services de restauration et en 2025 pour les ventes au détail, bien que certaines exceptions subsistent d'un pays à l'autre.

GRAPHIQUE 28

VENTES DE PRODUITS TRANSFORMÉS PAR LE BIAIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (GAUCHE) ET DES SERVICES DE RESTAURATION (DROITE), PAR CATÉGORIE.

VOLUMES EN 1.000 TONNES. LES VARIATIONS EN % SONT POUR 2023 VS. 2022

Source : Euromonitor International, Staple Foods, Industry Edition, 2024



Les produits de longue conservation⁶⁸, qui constituent la principale catégorie parmi les poissons et produits de la mer transformés, vendus au détail et par le biais des services de restauration, ont totalisé 1,1 million de tonnes de ventes dans l'UE en 2023. Suivent

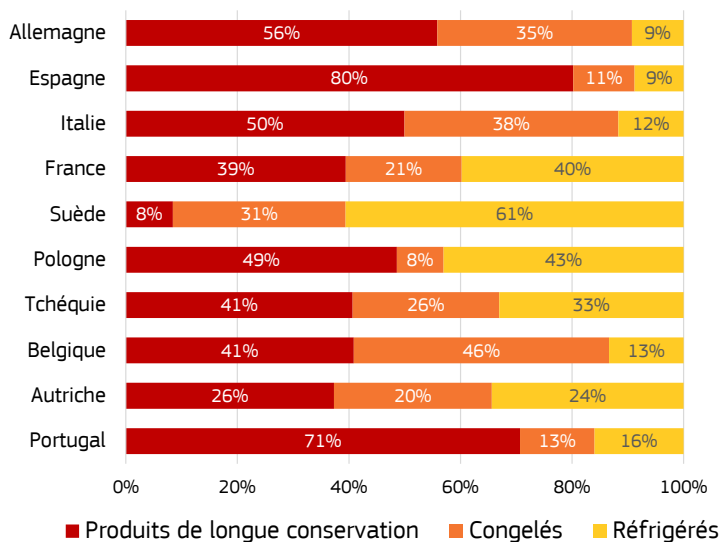
⁶⁷ Euromonitor International associe la modélisation statistique aux observations du marché local et aux prévisions fondées sur l'expertise. Les analystes d'Euromonitor identifient tout d'abord les facteurs de croissance passés : les facteurs macro (démographie, PIB, fiscalité, inflation, population, etc.) et les facteurs sectoriels (tendances de croissance des catégories, cycle de vie des produits, modes de vie des consommateurs, prix, point de vue des fabricants, météo, réglementation, etc.). Grâce à sa connaissance du marché, Euromonitor s'entretient ensuite avec les acteurs du secteur au sujet de ces facteurs et évalue le potentiel d'apparition de nouveaux facteurs. Enfin, les analystes recueillent des informations sur les ventes prévues des principaux acteurs au cours des cinq prochaines années et/ou sur les prévisions de croissance du secteur, et commencent à générer une estimation consensuelle de la croissance de ce dernier au cours de la période de prévision.

⁶⁸ Les produits de longue conservation comprennent les produits généralement vendus dans des boîtes de conserve, des bocaux en verre ou des emballages en aluminium/retort et généralement conservés dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce. Les produits marinés vendus à température ambiante sont également inclus.

ensuite les produits congelés (près de 600.000 tonnes) et les produits réfrigérés (plus de 400.000 tonnes). La part des produits de longue conservation dans le total des poissons et produits de la mer transformés a fluctué d'un pays à l'autre. En 2023, elle a varié de 80% en Espagne (occupant le premier rang en termes de préférence) à 8% en Suède (où les produits réfrigérés sont davantage prisés). En 2023, le pourcentage médian des ventes de produits de longue conservation dans les pays de l'UE s'est toutefois élevé à 39%, ce qui indique une large adhésion.

GRAPHIQUE 29
PRINCIPALES
CATÉGORIES DE
PRODUITS
TRANSFORMÉS EN
2023, VENDUS AU
DÉTAIL ET PAR LE
BIAS DES SERVICES
DE RESTAURATION (%
DES VOLUMES TOTAUX
DANS LES 10
PREMIERS PAYS DE
L'UE EN TERMES DE
CONSOMMATION
TOTALE)

Source : Euromonitor
International, Staple Foods,
Industry Edition, 2024



La consommation de produits de longue conservation vendus au détail et dans la restauration hors domicile est de loin la plus élevée en Allemagne et en Espagne. L'une et l'autre ont enregistré des ventes de plus de 320.000 tonnes, représentant respectivement 31% et 28% du total dans cette catégorie. Suivent l'Italie (13% du total) et la France (10%), dont les ventes ont atteint près de 300.000 tonnes chacune. Ces pays couvrent ensemble plus de 80% du total des ventes de ces produits. Il convient toutefois de souligner qu'en Espagne, la consommation par habitant de produits de longue conservation était de loin la plus élevée de l'Union : 7 kg, contre à peine un peu plus de 4 kg en Allemagne, environ 2,5 kg en Italie et un peu plus de 1,5 kg en France. C'est en Allemagne que la consommation de produits congelés a été la plus élevée, avec plus de 200.000 tonnes vendues en 2023, suivie de l'Italie (environ 110.000 tonnes). La Croatie a affiché le plus haut taux de consommation par habitant de poissons et produits de la mer congelés, avec plus de 3,5 kg en 2023. Viennent ensuite l'Allemagne (environ 2,5 kg), puis l'Italie, la Suède et l'Autriche, avec un peu plus de 2 kg par habitant chacune. La France a été le plus grand pays consommateur de produits réfrigérés au niveau communautaire, avec plus de 110.000 tonnes vendues en 2023, soit 27% du total des ventes. Elle est suivie de l'Allemagne (un peu moins de 60.000 tonnes) et de la Suède (50.000 tonnes), représentant ensemble 23% du total. L'Espagne, l'Italie et la Pologne ont compté chacune pour 8% du total, environ 35.000 tonnes ayant été vendues dans chacun de ces pays. Cependant, les données sur la consommation par habitant indiquent que la Suède a enregistré le résultat le plus élevé : environ 4,5 kg en 2023. Elle est suivie de la Lituanie (un peu plus de 3 kg par habitant), de l'Estonie (3 kg), du Danemark (un peu plus de 2 kg), de la Lettonie (2 kg), de la Slovaquie et de la France (moins de 2 kg chacune).

PRODUITS NON TRANSFORMÉS

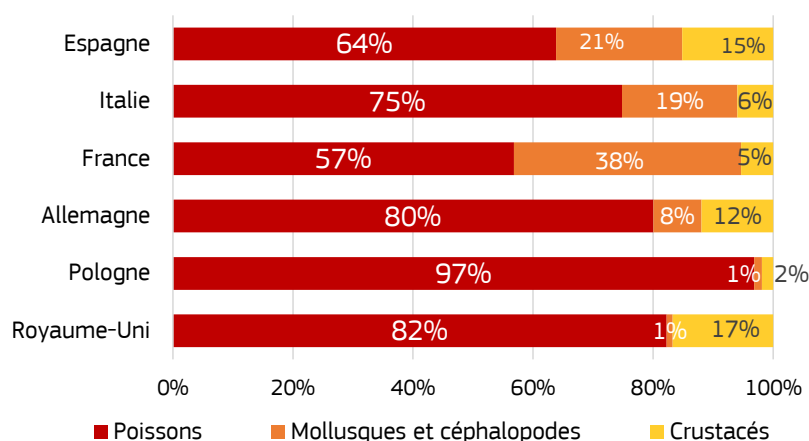
Comme indiqué au début de ce chapitre, les ventes de produits non transformés à travers tous les canaux (commerce de détail + restauration + canaux institutionnels) ont été analysées en Espagne, en Italie, en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Pologne⁶⁹.

Les poissons ont occupé une place centrale dans le circuit de la vente au détail de tous les pays étudiés, suivis de loin par les crustacés et les mollusques, y compris les céphalopodes. Les mollusques ont joué un rôle plus important dans les États membres du Sud : céphalopodes et moules en Espagne, huîtres et moules en France, palourdes, moules et céphalopodes en Italie. En revanche, la part des crustacés est relativement faible.

GRAPHIQUE 30

VENTES DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS À TRAVERS LE COMMERCE DE DÉTAIL, LA RESTAURATION ET LES CANAUX INSTITUTIONNELS EN 2023 (% DU VOLUME TOTAL)

Source : Euromonitor International, Fresh Food, Industry Edition, 2024

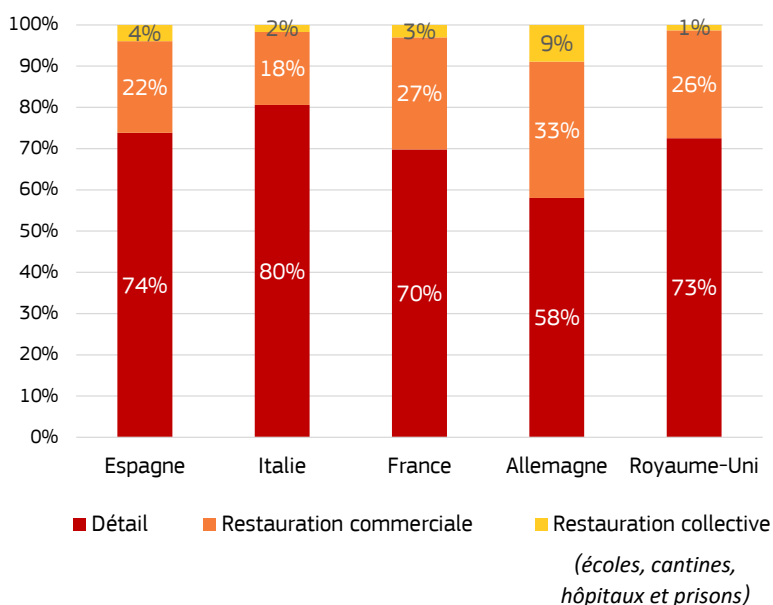


Comme dans le cas des produits transformés, la filière du détail a représenté la plus grande partie des ventes totales de poissons non transformés dans cinq des pays analysés⁷⁰.

GRAPHIQUE 31

VENTES DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR CIRCUIT DE COMMERCIALISATION EN 2023 (% DU VOLUME TOTAL)

Source : Euromonitor International, Fresh Food, Industry Edition, 2024



⁶⁹ Classés par ordre décroissant en termes de ventes en 2023.

⁷⁰ Aucune donnée n'est disponible pour la Pologne en termes de canal de vente.

Les effets de la pandémie de COVID-19 apparaissent clairement lorsque l'on examine l'évolution annuelle des ventes au détail et de la consommation hors domicile. Comme dans le cas des produits transformés, tous les pays analysés ont connu une chute spectaculaire de la consommation hors domicile des produits non transformés en 2020, suivie d'une reprise à partir de 2021. En 2023, malgré une tendance généralement positive, les ventes de produits transformés et non transformés dans le secteur de la restauration n'étaient toujours pas revenues aux niveaux antérieurs à la pandémie. Selon Euromonitor, il faudra attendre encore cinq ans dans le cas des produits non transformés. Comme indiqué au graphique 32, entre 2022 et 2023, tous les pays étudiés ont enregistré une hausse des ventes par le secteur via les services de restauration, variant de 14% en France à 4% en Italie. Affichant une augmentation de 3% par rapport à 2019, la France est le seul pays à être revenu aux niveaux pré-pandémiques. L'Allemagne, en revanche, est le pays qui s'écarte le plus des volumes antérieurs au COVID, enregistrant une chute de 32% par rapport à 2019.

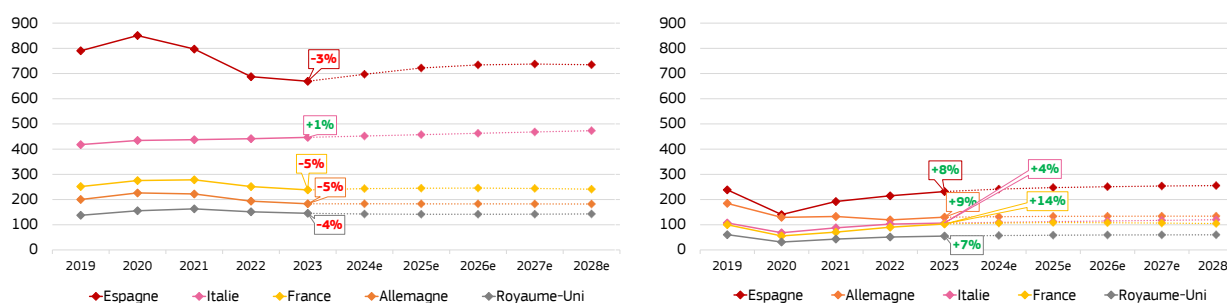
En termes de ventes au détail, tous les pays de référence ont affiché une baisse en 2023. Seule l'Italie fait figure d'exception. Le commerce de détail des produits non transformés a connu une évolution à la baisse depuis l'assouplissement des restrictions liées au COVID-19 en 2021. D'abord de 9% entre 2022 et 2011, la diminution a atteint 2% entre 2023 et 2022.

Dans l'ensemble, comme indiqué au graphique 32, l'Espagne a affiché un excellent résultat en termes de ventes au détail et de consommation hors domicile de produits non transformés en 2023, par rapport aux autres pays analysés. En effet, elle a totalisé 900.000 millions de tonnes, soit 18,7 kg par habitant. Elle est suivie de loin par l'Italie, avec 553.000 tonnes vendues et 9,4 kg par habitant.

GRAPHIQUE 32

VENTES DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS À TRAVERS LE COMMERCE DE DÉTAIL (GAUCHE) ET LA CONSOMMATION HORS DOMICILE (RESTAURATION + CANAUX INSTITUTIONNELS, DROITE). VOLUMES EN 1.000 TONNES. LES VARIATIONS EN % SONT POUR 2023 VS. 2022

Source : Euromonitor International, Fresh Food, Industry Edition, 2024



FOCUS SUR LES PRODUITS BIOLOGIQUES

Les produits biologiques représentent un marché de niche pour les produits de la pêche dans l'UE. Cette section porte sur les quatre pays de l'UE où la consommation est la plus élevée - Allemagne, Espagne, France et Italie. Elle inclut également le Royaume-Uni, en raison de son rôle prépondérant dans la production européenne de saumon biologique et en tant que fournisseur majeur du marché de l'UE.

En moyenne, selon Euromonitor, 1,9% de la consommation totale de produits de la mer non transformés⁷¹ dans les circuits de détail, les services de restauration et les canaux institutionnels était certifiée biologique dans ces cinq pays en 2022. Concrètement, cette part était de 2,9% au Royaume-Uni, 2,8% en France, 2,7% en Allemagne, 0,6% en Italie

⁷¹ Il convient de souligner que les espèces biologiques les plus importantes dans ces pays sont le saumon et la truite, et dans une moindre mesure les crevettes tropicales et les moules, qui sont pour une grande part commercialisées sous forme de produits transformés (saumon fumé, truite fumée, crevettes cuites, etc.) et ne sont donc pas incluses dans les données analysées dans ce rapport.

et 0,3% en Espagne. Selon les estimations d'Euromonitor, ces pourcentages ont augmenté au cours des dix dernières années. En termes absolus, la France a consommé les plus grandes quantités de poissons et de produits de la mer biologiques, soit environ 10.000 tonnes en 2022. Elle est suivie de l'Allemagne (8.500 tonnes) et du Royaume-Uni (un peu plus de 6.000 tonnes). Plus loin, viennent ensuite l'Italie et l'Espagne avec moins de 3.500 tonnes chacune.

En comparant l'évolution des ventes au détail et de la consommation hors domicile de l'ensemble des poissons et produits de la mer non transformés avec celles des produits biologiques, il ressort que la baisse moyenne de 2% observée pour ces derniers entre 2019 et 2020 a été moins importante que la diminution générale de 5% constatée pour tous les produits non transformés. En 2022, néanmoins, le secteur n'a pas présenté le même niveau de résilience. Selon les parties prenantes, une baisse de la demande s'est produite en raison de l'inflation.

En outre, sur la base d'Eurostat⁷², la production totale de l'aquaculture biologique⁷³ dans l'UE s'est élevée à près de 99.950 tonnes en 2021⁷⁴, ce qui représente 9% de la production aquacole totale de l'UE. Trois pays contribuent à plus de deux tiers de la production écologique : l'Irlande, qui a produit près de 33.000 tonnes en 2021 (saumon et moules, essentiellement), l'Italie, avec 23.700 tonnes (majoritairement des moules et du poisson), et les Pays-Bas, avec 15.300 tonnes (moules, principalement). Sous l'effet d'une croissance de l'élevage de moules biologiques, la production générale de poissons et de produits de la mer biologiques de l'UE a considérablement augmenté depuis 2015, année où elle avait atteint un peu plus de 46.000 tonnes. La hausse observée entre 2020 et 2021 était principalement due à l'augmentation de la production de moules biologiques en Italie et aux Pays-Bas.

3.4 LES SYSTÈMES DE QUALITÉ DANS L'UE : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET SPÉCIALITÉS TRADITIONNELLES

L'UE a établi des systèmes de contrôle de qualité visant à reconnaître et à promouvoir les caractéristiques géographiques ou traditionnelles de certains produits. Deux systèmes de contrôle de qualité reposent actuellement sur des indications géographiques (IG) : les appellations d'origine protégées (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP). Une troisième catégorie, les spécialités traditionnelles garanties (STG), reconnaît les aspects traditionnels des produits. Selon le registre des indications géographiques de l'UE de 2024⁷⁵, parmi les 76 dénominations enregistrées dans le secteur des produits de la mer, 48 (63%) sont des IGP, 23 (30%) sont des AOP et 5 (7%) sont des STG. Le nombre de dénominations enregistrées en 2024 est deux fois plus élevé qu'il y a dix ans (38 en 2014). Outre les produits de la mer, le nombre d'IG enregistrées a également progressé pour l'ensemble des produits agroalimentaires au cours des dix dernières années (+43% entre 2014 et 2024).

Parmi les quatre dénominations enregistrées l'an dernier⁷⁶, l'une se réfère à des coquillages et crustacés et les trois autres à des poissons. Il s'agit des dénominations suivantes :

⁷² Source : Eurostat (codes de données en ligne : [org_aqtspec](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table))

⁷³ À noter que les poissons et les produits de la mer biologiques sont par définition issus de l'élevage.

⁷⁴ Le total n'inclut pas les résultats de la France, dont les données n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. En 2020, avec un peu plus de 9.000 tonnes, la production française atteignait le troisième rang à l'échelon communautaire. Le total n'inclut pas non plus les résultats de la Suède, dont les données n'ont pas été révélées pour des raisons de confidentialité.

⁷⁵ Source : Registre eAmbrosia de l'UE, septembre 2024 – <https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/geographical-indications-register/>

⁷⁶ Entre octobre 2023 et septembre 2024.

- L'IGP « Huître de Normandie » (octobre 2023). Elle désigne l'huître élevée dans la région française de Normandie, une zone de production prolifique à cet égard. Il s'agit de la deuxième IGP pour l'ostréiculture française, après l'IGP « Huître Marennes Oléron » enregistrée en 2008. Cette dernière revêt une grande importance dans le secteur des fruits de mer à l'échelle de l'UE.
- L'IGP « Lappländsk Fjällröding », en Suède (juillet 2024). Elle désigne des poissons de l'espèce « omble chevalier », élevés dans cinq circonscriptions de la Laponie suédoise. Le produit est vendu entier ou en filets.
- AOP « Hjälmar gös » en Suède (juillet 2024). Cette appellation désigne un sandre capturé à l'état sauvage dans le lac Hjälmar. Il est vendu à l'état frais ou congelé, entier ou en filets. Il doit mesurer au moins 45 cm de long et peser au moins 800 g.
- STG « Sardeluță marinată » en Roumanie (juillet 2024). Il s'agit d'une spécialité à base de sprats transformés et marinés. La STG se décline en trois variantes de produits, qu'ils soient marinés au vin, à l'huile de tournesol ou à l'huile de tournesol piquante.

Les « Lappländsk Fjällröding » et les « Hjälmar gös » sont les sixième et septième IG enregistrées en Suède dans le secteur des produits de la mer. En Suède, cinq IG ont été enregistrées pour des espèces de poisson d'eau douce (sandre, omble chevalier, corégone blanc (deux types d'IG) et à chair blanche (*Coregonus spp.*). Deux autres IG portent sur des espèces marines (poissons et de crustacés).

71 IG ont été enregistrées en 2024, dont 50 (70%) provenant d'États membres de l'UE et 21 (30%) de pays extracommunautaires. Les demandes des cinq STG provenaient d'États membres de l'Union. Les EU pays ayant enregistré le plus grand nombre de dénominations sont l'Allemagne, la France, la Suède, l'Italie, l'Espagne, la Roumanie et la Hongrie. Chacun a enregistré entre quatre et sept noms. Ils sont suivis de la République tchèque, de la Croatie, de la Lettonie et de la Finlande (deux dénominations chacune). La Belgique, la Grèce, l'Irlande, les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal ont chacun un nom. Parmi les pays non membres de l'Union européenne, 14 des dénominations enregistrées émanent du Royaume-Uni. Ce dernier est suivi de la Chine, avec cinq noms, et de la Norvège et du Vietnam, avec un nom chacun.

Parmi les 76 dénominations actuelles, 56 (73,7%) ont trait à des poissons, 18 (23,7%) portent sur des mollusques et deux (2,6%) désignent des crustacés. Sur ces dénominations, 35 (46%) font référence à des espèces marines, 30 (39%) à des espèces d'eau douce et 10 (13%) à des espèces migratrices dont le cycle de vie alterne entre le milieu marin et l'eau douce. Une seule IG - l'IGP belge « Escavèche de Chimay » - comprend à la fois des poissons marins et d'eau douce.

Les principales espèces protégées par des IG et des STG sont les suivantes : la carpe avec 13 dénominations enregistrées, principalement en Allemagne et en Hongrie ; les moules avec huit dénominations en France, en Italie, en Espagne, en Suède, en Croatie, au Royaume-Uni et en Chine ; les huîtres avec six appellations, enregistrées principalement en France et au Royaume-Uni ; le saumon avec cinq dénominations (quatre au Royaume-Uni et une en Irlande) ; l'anchois et le corégone blanc (quatre produits chacun) ; la truite et le thon (trois produits chacun).

TABLEAU 14
SYSTÈMES DE
CONTRÔLE DE QUALITÉ
PORTANT SUR LES
PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE
ENREGISTRÉS
JUSQU'EN
SEPTEMBRE 2024

Source : données basées sur
eAmbrosia,
DG AGRI

Pays	Appellations d'Origine Protégée (AOP)		Indications Géographiques Protégées (IGP)		Spécialités Traditionnelles Garanties (STG)		TOTAL
	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	
Allemagne			7	Carpe (5 IGP), Hareng, Truite			7
France	1	Moule	5	Huître, Anchois, Coquille Saint Jacques, Bulot	1	Moule	7
Suède	6	Corégone blanc (oeufs), Corégone (<i>Coregonus</i> spp.), Huître, Moule	1	Ombre chevalier			7
Italie	3	Moule, Tanche, Anchois	3	Truite, Ombre chevalier, Anchois			6
Espagne	1	Moule	4	Thon (mojama) (2 IGP), Thon, Maquereau			5
Romanie			3	Carpe, Alose du Pont-Euxin, autres espèces du delta du Danube (oeufs)	2	Carpe, sprat	5
Hongrie	1	Carpe	3	Truite (<i>Salmo trutta</i>), Carpe, Carpe et sandre			4
Tchéquie	1	Carpe	1	Carpe			2
Croatie	2	Huître, Moule					2
Lettonie			2	Lamprey			2
Finlande	1	Corégone blanc	1	Corégone blanc			2
Belgique			1	Diverses espèces			1
Irlande			1	Saumon			1
Grèce	1	Mulet (oeufs)					1
Pays-Bas					1	Hareng	1
Pologne	1	Carpe					1
Portugal					1	Cabillaud	1
Royaume-Uni	4	Corégone (Pollan), Moule, Huître, Coquille Saint-Jacques	10	Saumon (4 IGP), Truite de mer, Anguille, Sardine, Cabillaud, Églefin, Huître			14
Chine			5	Écrevisse (2 IGP), Moule, Palourde et autres vénérédés, Bar japonais			5
Norvège			1	Cabillaud			1
Vietnam	1	Anchois (sauce)					1
TOTAL	23		48		5		76

Plus de la moitié (54%) des produits couverts par les IG/TSG sont des espèces sauvages, notamment l'anchois, le cabillaud, le thon et le corégone blanc. Les 46% restants sont des espèces d'élevage, principalement la carpe, les coquillages et crustacés et le saumon⁷⁷. En 2013, 18 dénominations ont été enregistrées à la fois pour des espèces sauvages et d'élevage. De 2013 à 2024, il y a plus de noms enregistrés pour les produits capturés à l'état sauvage (+23) que pour ceux d'élevage (+14). Trois appellations couvrant en même temps des espèces de capture et d'élevage ont été inscrites entre 2017 et 2021.

Environ la moitié (45%) des dénominations fait référence à des produits non transformés, bien que certains d'entre eux puissent être utilisés comme ingrédients dans des produits transformés, comme la moule espagnole AOP « Mejjlón de Galicia » utilisée dans les conserveries. Plus d'un tiers (34%) des dénominations portent spécifiquement sur des produits transformés, comme la récente STG « Sardeluță marinată », qui désigne des sprats marinés. En outre, 21% de ces noms désignent des produits à la fois transformés et non transformés⁷⁸, comme l'IGP tchèque « Třeboňský kapr », qui désigne une carpe commercialisée vivante ou transformée (fraîche, fumée ou marinée).

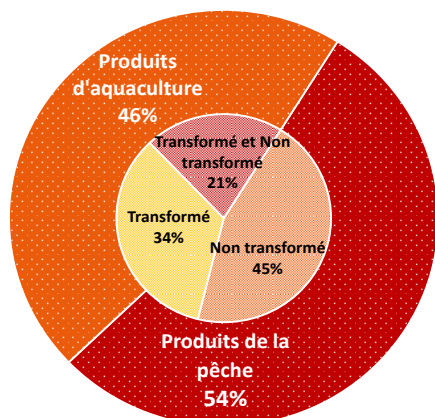
⁷⁷ Il s'agit de trois dénominations qui couvrent à la fois les poissons d'élevage et les poissons sauvages.

⁷⁸ Les produits transformés comprennent les produits en filets, fumés, séchés, salés ou en conserve, ainsi que d'autres types de préparations (les œufs de poisson ou les produits à base de poisson, par exemple). Les produits non transformés peuvent être vivants, frais (éviscérés ou non) ou congelés.

GRAPHIQUE 33

TYPES DE PRODUITS VISÉS PAR LES SYSTÈMES DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DE L'UE DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER (SEPTEMBRE 2024)

Source : données basées sur eAmbrosia, DG AGRI



	Non transformé	Transformé	Transformé et Non transformé	Total
Produits de la pêche	12	22	7	41
Produits de l'aquaculture	22	4*	9	35
Total	34	26	16	76

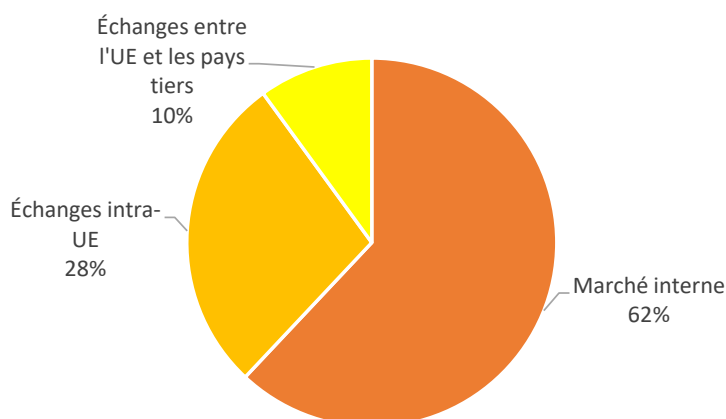
* Les IGP « London Cure Smoked Salmon » (2017, Royaume-Uni) et « Escavèche de Chimay » (2021, Belgique) et la STG « Salată tradițională cu icre de crap » (2021) désignent à la fois des produits de pêche sauvage et d'élevage.

En 2017, les ventes de poissons, de mollusques et de crustacés bénéficiant d'une IG/TSG ont été estimées à 246.709 tonnes et 1,42 milliard d'euros au niveau de l'UE-28^{79,80}. Cela a constitué environ 4% de la valeur des ventes du secteur des produits de la mer de l'UE-28⁸¹. Le marché intérieur a représenté 62% de la valeur des ventes (0,88 milliard d'euros), suivi par le commerce intra-UE, qui a atteint 28% pour une valeur de 0,4 milliard d'euros, et le commerce extra-UE qui a rapporté 10% de la valeur des ventes (0,14 milliard d'euros).

GRAPHIQUE 34

PART DE LA VALEUR DES VENTES EN FONCTION DU MARCHÉ POUR LES POISSONS, LES MOLLUSQUES ET LES CRUSTACÉS BÉNÉFICIAIRES D'UNE IG/STG EN 2017 (UE-28)

Source : Study on economic value of EU quality schemes, geographical indications (GIs), and traditional specialties guaranteed (TSGs) and International for DG AGRI, 2019



Les IGP ont représenté 71% de la valeur des ventes, suivies des STG avec 22% et des AOP avec 7%. La taille économique moyenne de chaque STG et IGP tend à être plus élevée que celle de chaque AOP (respectivement 36 millions d'euros, 32 millions d'euros et 8 millions d'euros en 2017).

⁷⁹ Source : Study on economic value of EU quality schemes, geographical indications (GIs) and traditional specialties guaranteed (TSGs), AND International for DG AGRI, 2019 - <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/a7281794-7ebe-11ea-aea8-01aa75ed71a1> et fiches pays - <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/73ad3872-6ce3-11eb-aeb5-01aa75ed71a1/language-fr>

⁸⁰ Ces chiffres portent sur les 43 IG/TSG enregistrées au niveau de l'UE-28 avant 2017.

⁸¹ Sur la base des données d'EUROSTAT et de l'EUMOFA, la valeur des ventes du secteur de la pêche et de l'aquaculture au niveau de l'UE-28 peut être estimée entre 28 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation uniquement) et 40 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation + débarquements + aquaculture ; il s'agit toutefois d'une surestimation avec des doubles comptes).

Des données récentes sont disponibles pour certains États membres :

- France⁸² : les ventes de produits faisant l'objet de systèmes de contrôle de qualité⁸³ ont atteint 339 millions d'euros en 2022, avec un certain nombre de dénominations prestigieuses dans le domaine des fruits de mer : l'IGP « Huître Marennes Oléron », la STG « Moules de Bouchot », l'AOP « Moules de bouchot de la baie du Mont-Saint-Michel » et, plus récemment, l'IGP « Huître de Normandie » (2023).
- Espagne⁸⁴ : les ventes de produits de la mer couverts par des IG se sont élevées à 65 millions d'euros pour 24.323 tonnes en 2022. Parmi les IG les plus significatives, mentionnons l'IGP « Mejillón de Galicia » (moules, 41 millions d'euros) et l'IGP « Caballa de Andalucía » (maquereau en conserve, 15 millions d'euros). Des produits à base de thon ont également été enregistrés sous trois IGP, représentant des ventes allant de 2 à 4 millions d'euros : « Melva de Andalucía », « Mojama de Barbate » et « Mojama de Isla Cristina ».

⁸² Source : INAO - <https://www.inao.gouv.fr/Publications/Donnees-et-cartes/Informations-economiques>

⁸³ AOP, IGP, STG et le « Label Rouge », qui peut être utilisé conjointement avec une IGP.

⁸⁴ Source : Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation - <https://www.mapa.gob.es/es/alimentacion/temas/calidad-diferenciada/>

4/ IMPORTATIONS- EXPORTATIONS

Entre 2014 et 2023⁸⁵, la valeur totale des flux commerciaux de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE⁸⁶ a augmenté à un taux de croissance annuel de 3%.

Cela comprenait les importations et les exportations entre l'UE et le reste du monde, ainsi que les échanges entre les États membres de l'UE. En 2023, en termes réels⁸⁷, la valeur a été 32% supérieure à celle d'il y a dix ans, tandis que le volume ne progressait que de 3%. Entre 2022 et 2023, le volume des échanges a diminué de 4% et la valeur nominale de 2%, soit une baisse de 6% en valeur réelle.

Toujours en 2023, les échanges intra-UE ont atteint 5,8 millions de tonnes pour une valeur de 31,8 milliards d'euros, soit 45% de la valeur totale et 42% du volume total des flux commerciaux de l'UE. En termes de valeur réelle, les échanges intra-UE ont augmenté de 45% par rapport aux dix dernières années. Cela représente la plus forte hausse de l'ensemble des flux analysés, alors que la valeur des importations extra-UE progressait de 25% et celle des exportations extra-UE de 13% pendant la même période. Il convient de noter qu'en 2023, pour la deuxième fois de la décennie (après une première en 2022), les échanges intra-UE ont dépassé en valeur les importations extra-UE.

En 2023, les importations extra-UE ont constitué 43% de la valeur et 42% du volume de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture échangés avec des pays tiers. Leur valeur a atteint 30,1 milliards d'euros, soit 6% de moins que l'année précédente. Le volume a aussi diminué de 3% pour atteindre 5,9 millions de tonnes, ce qui est très inférieur aux niveaux pré-pandémiques.

Les exportations extra-UE jouent un rôle beaucoup moins important, ce qui fait de l'UE un importateur net. En 2023, leur valeur a totalisé plus de 8 milliards d'euros, soit seulement 12% de la valeur totale des échanges de l'Union. Il s'agit du seul flux de commerce dont la valeur a augmenté (+1%) entre 2022 et 2023. En termes de volume, cependant, les exportations extra-UE ont baissé de 3% pour atteindre 2,2 millions de tonnes, soit le niveau le plus bas de la décennie écoulée.

Les chiffres de 2023, qui affichent une baisse du volume et de la valeur de la quasi-totalité des flux d'échanges de l'UE, doivent être interprétés dans le contexte économique et géopolitique des dernières années. Entre 2021 et 2022, les flux commerciaux ont augmenté de 20% en valeur et reculé de 2% en volume, ce qui reflétait une inflation en hausse causée par différents facteurs⁸⁸. L'inflation de l'UE, qui a commencé à fléchir en 2023, présentait un taux de 3,4 en décembre 2023, soit en baisse par rapport au taux de 10,4 enregistré en décembre de l'année précédente⁸⁹. Toujours en 2023, la valeur totale, bien que légèrement inférieure à celle de l'année précédente, était encore la

Après un pic en 2022, la valeur totale des flux commerciaux de l'UE a diminué de 2% en 2023.

⁸⁵ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2023, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. Cela signifie que le Royaume-Uni est traité comme un pays d'origine/de destination des importations et exportations de l'UE.

⁸⁶ Somme des importations extra-UE, des exportations extra-UE et des échanges intra-UE. Les échanges intra-UE reposent sur les exportations intra-UE. Veuillez consulter le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁸⁷ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015). Pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

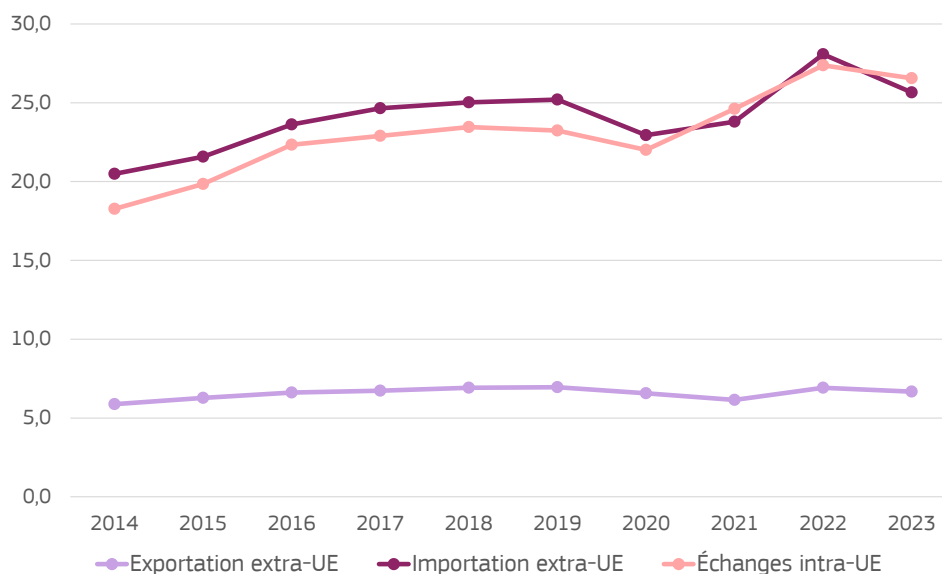
⁸⁸ Hausse de la demande et des prix durant la relance post-COVID-19, baisse de l'approvisionnement due à la réduction des quotas pour les principales espèces et concurrence accrue pour les matières premières. En outre, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, qui a débuté en février 2022, a fortement contribué à l'augmentation de la valeur, en ayant un impact sur les coûts de l'énergie, en influant donc sur les coûts de production et en participant à la poussée de l'inflation

⁸⁹ Eurostat, « Le taux d'inflation annuel en hausse à 2,9% dans la zone euro », janvier 2024 : [9d885442-f323-cdde-e149-17ed99a63a6f \(europa.eu\)](https://doi.org/10.1017/ed99a63a6f)

deuxième la plus élevée des dix dernières. Les volumes, en revanche, ont suivi la tendance à la baisse entamée en 2022, tombant en dessous des niveaux pré-pandémiques.

GRAPHIQUE 35
FLUX COMMERCIAUX
DE L'UE DE
PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE, EN
VALEUR (MILLIARDS
D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



Ce chapitre fournit des données et des analyses détaillées des importations extra-UE, des exportations extra-UE et des échanges intra-UE, en mettant l'accent sur les principales espèces échangées et les pays concernés. Il est important de noter que, puisque la période de référence la plus récente des données disponibles pour le commerce de l'UE est l'année 2023 - après le retrait du Royaume-Uni de l'UE -, les données de ce dernier sont exclues des agrégations de l'Union européenne pour chaque année analysée dans ce chapitre. Cela signifie que le Royaume-Uni est traité comme pays d'origine/de destination des importations et des exportations extérieures de l'UE. Il est donc exclu de l'analyse des échanges intra-UE.

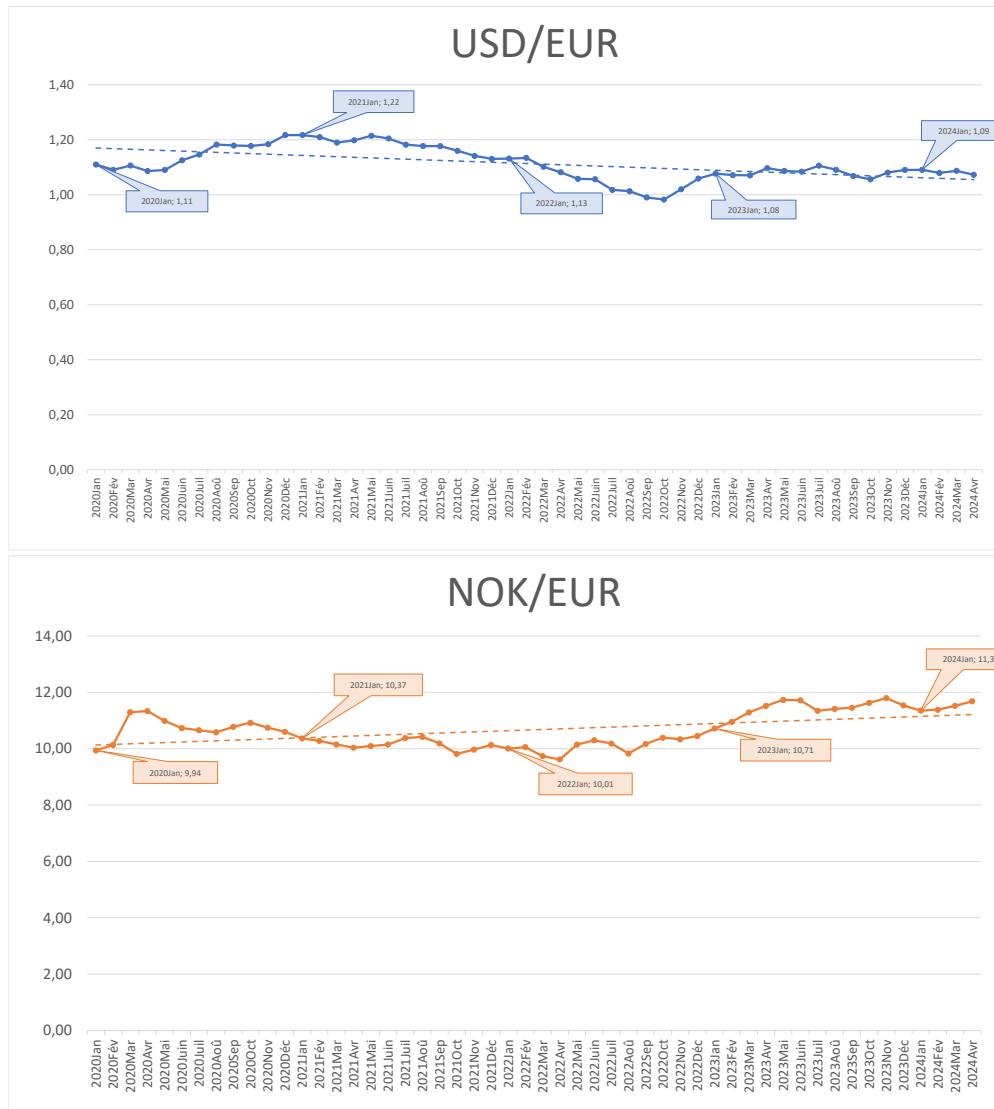
Avant de poursuivre, il est également important de tenir compte du fait que la valeur des importations et des exportations est indiquée en euro dans ce rapport, indépendamment de la devise utilisée dans les transactions. Les achats, en effet, peuvent être effectués dans différentes devises. Les graphiques ci-dessous présentent les tendances du taux de change USD/EUR et NOK/EUR pendant la période 2020-2023, étant donné l'importance des importations de saumon de l'UE en provenance de la Norvège. En 2023, ces dernières ont représenté 23% de la valeur et 14% du volume de l'ensemble des importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture.

Les graphiques 36 et 37 illustrent la tendance des taux d'échange mensuels et reflètent la courbe descendante suivie par l'euro depuis février 2022, notamment en raison de la crainte d'une récession économique, également liée à l'agression militaire russe contre l'Ukraine. En septembre et octobre 2022, le taux de change USD/EUR a atteint son plus bas niveau historique, soit en dessous du seuil de parité USD=EUR (1:1), ce qui est une première depuis l'entrée de l'euro sur les marchés financiers. L'euro s'est toutefois repris début 2023 et est resté stable depuis. En 2023, le taux de change NOK/EUR a atteint son plus haut niveau des quatre dernières années. Un pic de près de 12:1 était même atteint en novembre 2023.

GRAPHIQUES 36 ET 37

**TAUX DE CHANGE
 USD/EUR
 ET NOK/EUR**

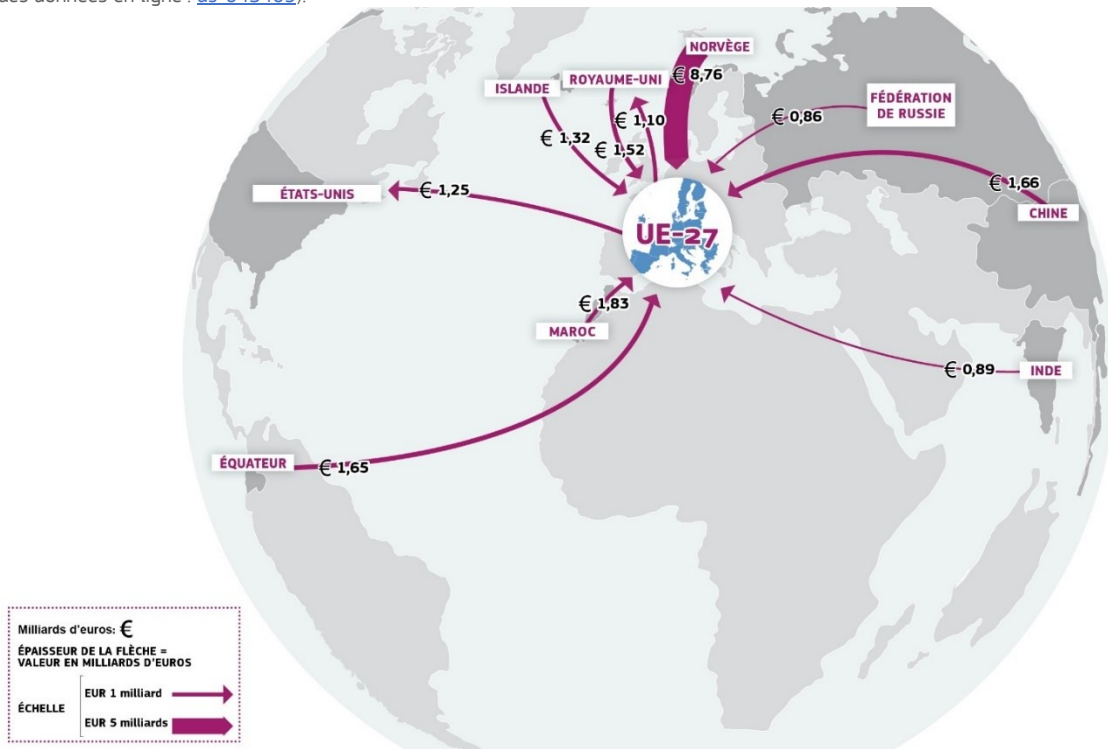
Source : Banque centrale européenne



GRAPHIQUE 38

LES 10 PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE EN 2023, EN VALEUR NOMINALE (EN MILLIARDS D'EUROS)

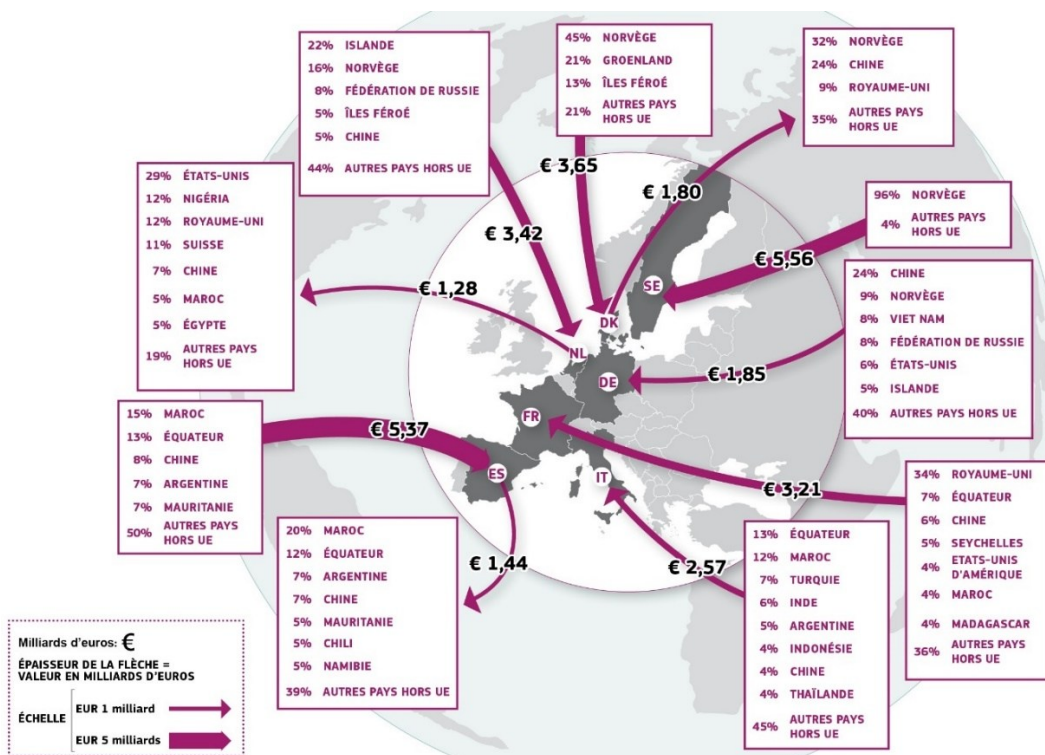
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?code=ds-045409)).



GRAPHIQUE 39

PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2023, EN VALEUR NOMINALE (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?code=ds-045409)).



4.1 BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE

En 2023, le déficit de la balance commerciale extra-UE⁹⁰ a été moins élevé qu'en 2022 en raison de la baisse de la valeur des importations (-6%), alors qu'augmentait celle des exportations (+1%). Les importations et les exportations ont toutefois reculé de 3% en termes de volume. Le déficit a été inférieur de 8% (soit 1,85 milliard d'euros) à celui de l'année précédente et la quasi-totalité des États membres de l'UE, à l'exception notable de la Suède⁹¹, a enregistré une croissance positive. À noter que les pays énumérés dans le tableau 15 sont également des points d'entrée importants pour des produits de grande valeur provenant de l'extérieur de l'UE et destinés au marché intérieur. La Suède, par exemple, est le principal point d'entrée des produits norvégiens de haute valeur destinés au marché intérieur.

Entre 2014 et 2023, le déficit a augmenté de 30% en termes réels.

TABLEAU 15
BALANCE COMMERCIALE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DE L'UE ET DES PRINCIPAUX IMPORTATEURS NETS DE L'UE (VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)).

	Balance commerciale 2022	Balance commerciale 2023	Variation 2023-2022
EU-27	-23,82	-21,98	+1,85
Suède	-5,26	-5,46	-0,20
Espagne	-4,48	-3,93	+0,54
Danemark	-1,97	-1,85	+0,12
Pays-Bas	-2,26	-2,14	+0,12
France	-3,21	-2,76	+0,45
Italie	-2,43	-2,25	+0,18
Allemagne	-1,60	-1,33	+0,27

Le déficit a également diminué aux États-Unis et au Japon, deuxième et troisième plus grands importateurs nets de produits de la pêche et de l'aquaculture dans le monde après l'UE. Cela étant, en termes de valeurs absolues, c'est la Chine qui est le troisième plus grand importateur dans le monde après les États-Unis et l'UE. Elle n'est cependant pas mentionnée ici parce que c'est un pays exportateur net.

Pour une analyse comparative plus détaillée du commerce de l'UE et du commerce des autres principaux acteurs dans le monde, voir le chapitre 1.3.

⁹⁰ Exportations extra-UE moins importations extra-UE.

⁹¹ Une détérioration du déficit a également été observée en Autriche, à Chypre, en Croatie, en Estonie et en Lettonie par rapport à 2022, représentant ensemble 5% des exportations et 1% des importations extra-UE.

TABLEAU 16

BALANCE
COMMERCIALE POUR
LES PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE DES
PRINCIPAUX
IMPORTATEURS NETS
DE L'UE (VALEUR
NOMINALE EN
MILLIARDS D'EUROS)

	Balance commerciale 2022	Balance commerciale 2023	Variation 2023-2022
EU-27	-23,82	-21,98	+1,85
États-Unis	-22,03	-17,11	+4,92
Japon	-12,22	-10,63	+1,59

Source : élaboration de
l'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne : [ds-045409](#)) et de
Trade Data Monitor.

L'amélioration de la balance commerciale de l'UE-27 est due à des raisons qui sont évidentes à la lumière de l'examen approfondi des groupes de produits, comme illustré au tableau 17. La plupart des catégories ont vu leur déficit se réduire, contribuant ensemble à l'évolution positive générale. Les progrès les plus significatifs ont été enregistrés chez les crustacés, les céphalopodes et le thon et espèces apparentées. Mais tous les groupes n'ont pas vu leur déficit se redresser. La balance commerciale des petits pélagiques, par exemple, s'est fortement détériorée en raison d'une augmentation des importations et d'une diminution des exportations.

La plupart des autres catégories ont affiché une légère embellie ou sont restées stables pendant cette période. Les produits aquatiques divers⁹² ont non seulement évité de tomber en déficit, mais ont même affiché une balance commerciale positive, soulignant un degré d'autosuffisance qui contraste avec la tendance générale au déficit des autres groupes.

TABLEAU 17

BALANCE
COMMERCIALE POUR
LES PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE PAR
GROUPE DE
PRODUITS (VALEUR
NOMINALE EN
MILLIARDS D'EUROS)

	Balance commerciale 2022	Balance commerciale 2023	Variation 2023-2022
EU-27	-23,82	-21,98	+1,85
Salmonidés	-7,27	-7,24	+0,03
Produits destinés à des fins non alimentaires	-0,28	-0,28	0,00
Thon et espèces apparentées	-2,25	-2,04	+0,21
Petits pélagiques	-0,03	-0,18	-0,15
Crustacés	-4,84	-3,81	+1,03
Autres poissons de mer	-0,89	-0,84	+0,05
Produits aquatiques divers	+0,09	+0,17	+0,08
Poissons de fond	-4,24	-4,20	+0,04
Céphalopodes	-2,81	-2,45	+0,36
Poissons plats	-0,16	-0,16	0,00
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques	-0,62	-0,48	+0,14
Poissons d'eau douce	-0,53	-0,47	+0,06

Source : élaboration
d'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne : [ds-045409](#)).

⁹² Ce groupes de produits inclut le surimi, le caviar, les foies et les œufs, les algues et d'autres produits.

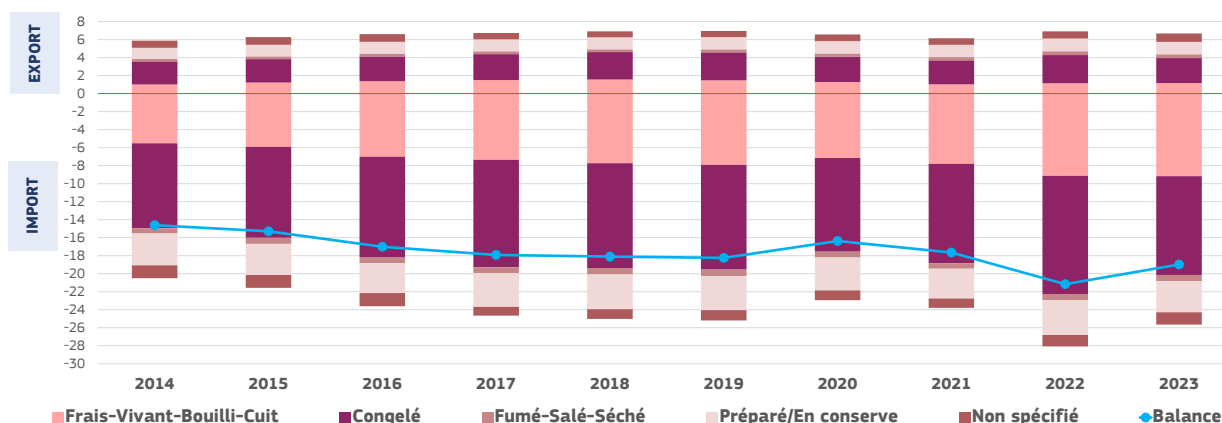
Le déficit de l'UE pour les produits congelés a atteint 8,20 milliards d'euros, soit 43% du total. Les produits frais les ont suivis de près, avec un déficit de 7,99 milliards d'euros (42% du total). Viennent en troisième position les produits préparés ou en conserve, dont le déficit s'est élevé à 2,09 milliards d'euros, soit 11% du total. À noter que toutes les catégories ont vu leur déficit se réduire entre 2022 et 2023, à l'exception des produits frais, où il est resté quasiment inchangé.

GRAPHIQUE 40

BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR ÉTAT DE CONSERVATION (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT

(code des données en ligne : [DS-045409](#). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).)



4.2 COMPARAISON ENTRE LES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ET DE VIANDE

En 2023, la valeur combinée des importations communautaires de produits agroalimentaires *plus* les produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevée à 188,68 milliards d'euros⁹³. Sur ce montant, le poisson a représenté 13% et la viande 3%⁹⁴. L'UE est un importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture, tandis qu'elle est un exportateur net de viande.

Le graphique 41 compare les valeurs des importations de poisson et de viande de 2014 à 2023, à l'exclusion des produits préparés et non comestibles⁹⁵. La ligne bleue du graphique illustre l'évolution du rapport entre la valeur des importations de poisson et celle des importations de viande. On observe que le ratio est descendu à moins de 5 en 2022. Cela signifie que la valeur du poisson importé était près de cinq fois supérieure à celle de la viande importée.

La tendance à la hausse entre 2018 et 2021 est due au fait que la valeur des importations de viande a baissé davantage que celle des importations de poisson. Entre 2021 et 2022, la valeur de la viande et du poisson importés a considérablement augmenté, bien que la hausse de 17% enregistrée pour le poisson (en termes réels) ait été bien moins importante que celle concernant la viande : 37%. En 2023, la valeur des importations de poisson

⁹³ Ce montant inclut les importations extra-UE des produits de la pêche et de l'aquaculture suivis par l'EUMOFA (liste des codes NC-8 disponible au lien <https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+++DM++Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291?t=1697717528452>) et les importations extra-UE de produits agroalimentaires (source : DG AGRI).

⁹⁴ Par souci de clarté, la comparaison se réfère au « poisson » (qui comprend tous les articles déclarés au chapitre « 03 - Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques » des produits de la nomenclature combinée) et à la « viande » (qui comprend tous les articles déclarés au chapitre « 02 - Viandes et abats comestibles ») de la section I « Animaux vivants ; produits animaux » des produits de la nomenclature combinée.

⁹⁵ À des fins méthodologiques, ce paragraphe compare les codes d'EUROSTAT 02 (viande) et 03 (poisson), à l'exclusion des produits préparés et non comestibles.

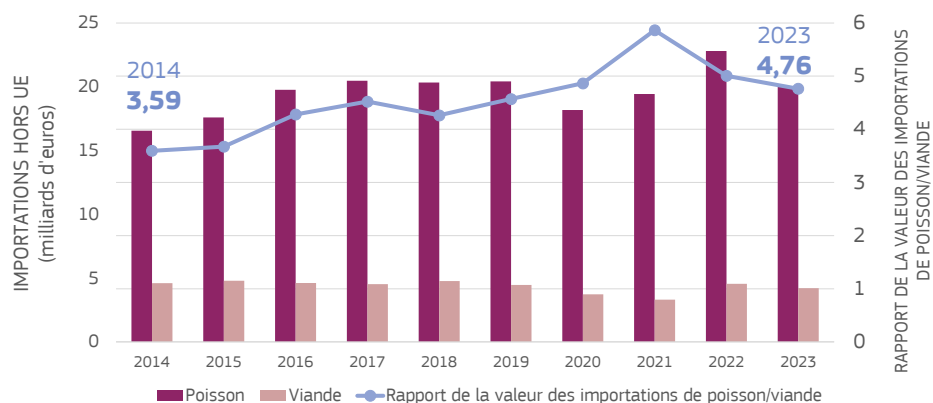
importé a baissé de 12% tandis que celle de la viande importée reculait de 8%, entraînant une autre diminution du ratio, bien que moins significative

GRAPHIQUE 41

TENDANCE DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ET RATIO DES IMPORTATIONS DE POISSON VS. VIANDE, EN VALEUR (MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)) et de la DG AGRI.

Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



4.3 IMPORTATIONS EXTRA-UE

En 2023, les importations extra-UE totales de produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint un volume de 5,91 millions de tonnes pour une valeur totale de 30,11 milliards d'euros, soit une baisse de 6% (ou près de 2 milliards d'euros) en valeur par rapport à 2022 et de 3% en volume (ou 210.947 tonnes).

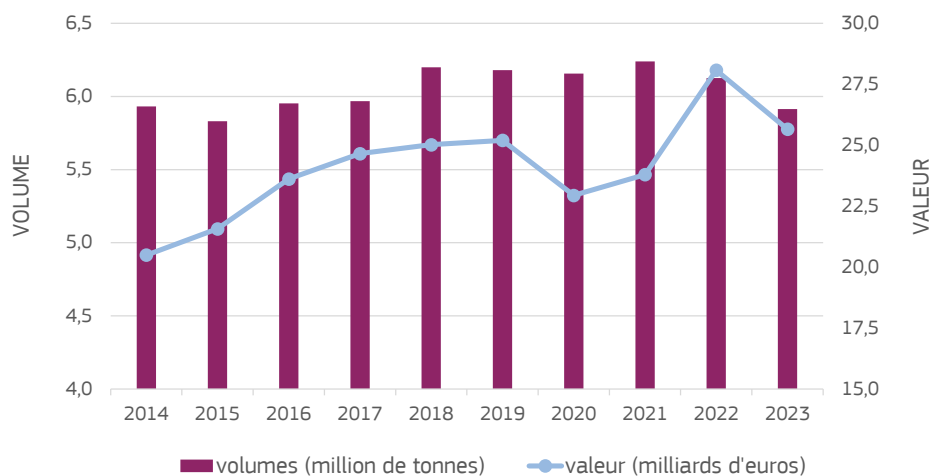
Après une hausse importante en 2022, la valeur des principales espèces importées, dont les crevettes, a connu un ralentissement en 2023. Leur volume a également diminué, bien que dans une moindre mesure. Mentionnons toutefois quelques exceptions notables, comme le saumon, dont la valeur des importations est restée pratiquement stable alors que leur volume chutait de 4%, atteignant le niveau le plus bas des quatre dernières années. En termes de volume, les importations de saumon ont atteint un pic en 2021 avant de chuter en 2022 et 2023, tombant alors à leur plus bas niveau depuis 2015. Entre 2014 et 2023, ces importations ont légèrement reculé de 0,3%, soit 16.924 tonnes. Leur valeur, en revanche, a atteint leur plus haut niveau en 2022 avant de diminuer en 2023, tout en continuant d'afficher le deuxième taux le plus élevé de la décennie. Cette valeur a augmenté de 25% par rapport à 2014, ce qui équivaut à 5,16 milliards d'euros. La baisse généralisée du volume d'importation et la hausse de la valeur peuvent être dues notamment à l'augmentation des prix observée en 2022 et, en partie, en 2023. Il convient de noter toutefois que la valeur a reculé davantage que le volume en 2023, contrairement à la tendance observée jusqu'à présent. Différents facteurs sont à l'origine de cette évolution, notamment l'appréciation de l'EUR par rapport à l'USD et à la NOK entre 2022 et 2023. Après avoir atteint son plus bas niveau historique en 2022 (entraînant des effets préjudiciables sur le pouvoir d'achat de l'EUR), le taux de change EUR/USD s'est stabilisé en 2023. Cela a donc fortement réduit le coût des échanges commerciaux ayant pour référence l'USD. De même, l'appréciation du taux de change NOK/EUR en 2023 a permis de diminuer ce coût. Une grande partie des importations extra-UE provient de la Norvège, ce qui a largement contribué à l'augmentation globale de la valeur. À noter que le marché communautaire des produits de la pêche et de l'aquaculture dépend considérablement des importations de pays tiers, notamment de la matière première utilisée dans le secteur de la transformation, comme le thon et les sardines en conserve, les crevettes tropicales

congelées, le cabillaud et le lieu d'Alaska congelés, ainsi que le saumon, le cabillaud et le lieu noir frais.

GRAPHIQUE 42

IMPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



Le saumon, de loin la principale espèce importée dans l'UE (principalement en provenance de la Norvège, du Royaume-Uni et des îles Féroé), a représenté 28% de la valeur totale des importations extra-UE et 17% du volume en 2023.

Les crevettes arrivent au deuxième rang des espèces les plus importées (en volume et en valeur). Cette catégorie inclut les crevettes d'eau chaude (crevettes congelées du genre *Penaeus*, importées majoritairement de l'Équateur), ainsi que les crevettes diverses⁹⁶, autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, les crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*) et les espèces *Penaeus*. La plupart de ces crevettes ont pour origine l'Argentine, l'Inde, le Vietnam et le Groenland.

La Norvège est le principal pays exportateur de produits de la pêche et de l'aquaculture (saumon, cabillaud et hareng, entre autres) vers l'UE. Elle est suivie de la Chine, du Royaume-Uni et du Maroc. La plupart des importations de l'Union en provenance de la Chine consistent en des filets congelés de lieu d'Alaska, tandis que celles du Royaume-Uni sont surtout composées de saumon.

Les importations du Maroc sont plus diversifiées, la sardine et la farine de poisson représentant la plus grande partie du volume. Leur valeur émane majoritairement du poulpe, mais aussi du calmar qui provient dans une large mesure des îles Falkland.

En 2023, les importations communautaires en provenance de la Fédération de Russie ont compté pour 3% du total (en volume et en valeur), soit 195.028 tonnes et 886 millions d'euros. Le cabillaud et le lieu d'Alaska congelés ont représenté chacun 43% du volume total et 52% et 31% de la valeur, respectivement.

Suite à l'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine, une interdiction d'importation de certains produits de la mer, dont les crustacés, le caviar et les succédanés de caviar⁹⁷, est entrée en vigueur en juillet 2022. La Russie n'a toutefois jamais été un grand importateur de ces produits vers l'Union européenne.

Après avoir atteint 500 tonnes en 2019 et 2020, ces importations ont chuté de 48% en 2021 (270 tonnes) avant d'atteindre 992 tonnes durant les mois ayant précédé l'interdiction de 2022. Au-delà de ces fluctuations, les crustacés provenant de Russie n'ont jamais représenté plus de 0,2% des importations totales de l'UE dans cette catégorie pendant la période analysée.

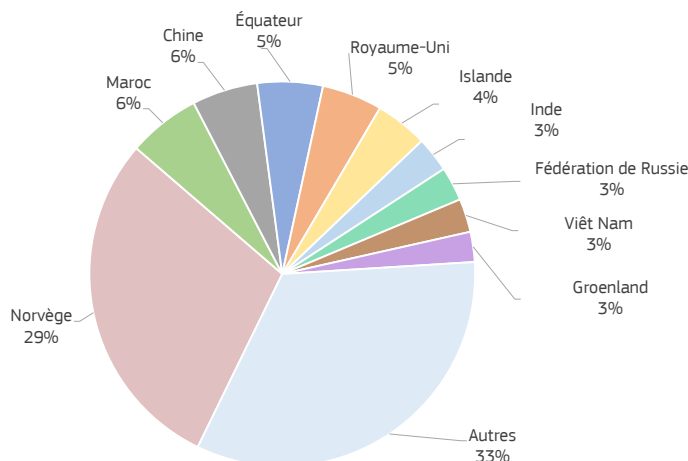
⁹⁶ Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces.

⁹⁷ Codes NC des produits interdits : 0306 : crustacés, même décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure ; crustacés fumés, même décortiqués, cuits ou non avant ou durant le processus de fumage ; crustacés non décortiqués cuits à l'eau ou à la vapeur, même réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure ; 1604 31 00 : caviar ; 1604 32 00 : succédanés de caviar.

Entre 2019 et 2022, la part de caviar et de succédanés de caviar importés de la Russie a progressé tout en restant marginale. En 2019 et 2020, les importations de la Russie ont compté pour moins de 1% du total (9 et 14 tonnes, respectivement). Ces importations ont atteint 40 tonnes en 2021 (1,8% du total des importations communautaires de caviar et de succédanés de caviar), puis 54 tonnes en 2022 (3,3% du total), destinées principalement à l'Allemagne.

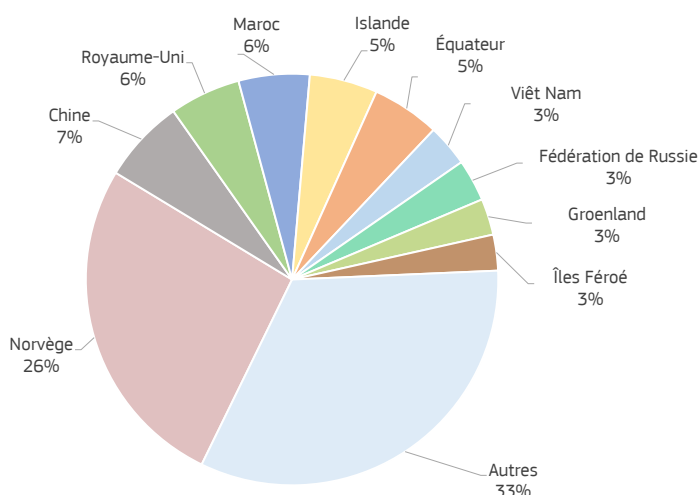
GRAPHIQUE 43
PRINCIPAUX PAYS
D'ORIGINE EXTRA-UE
EN 2023
(EN VALEUR)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



GRAPHIQUE 44
PRINCIPAUX PAYS
D'ORIGINE EXTRA-UE
EN 2023
(EN VOLUME)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



Comme indiqué plus haut, la valeur des importations a chuté en 2023 après la forte hausse des prix enregistrée en 2022. Illustrant l'évolution entre 2019 et 2023, le graphique 45 présente les prix moyens à l'importation des principales espèces commerciales à plus forte valeur importées dans l'UE. En 2022, le prix de toutes ces espèces a été le plus élevé de ces cinq dernières années. En 2023, elles ont fait l'objet d'une plus grande diversité de prix.

Pour la troisième année consécutive, le prix du saumon a augmenté pour atteindre 8,44 EUR/kg, soit 4% de plus qu'en 2022. Jusqu'en 2021, le saumon a fait l'objet d'une augmentation constante de ses importations et d'une baisse progressive de son prix moyen. Mais cette tendance s'est inversée à partir de 2022. Ainsi son prix a augmenté en 2023, tandis que son volume diminuait de 4%.

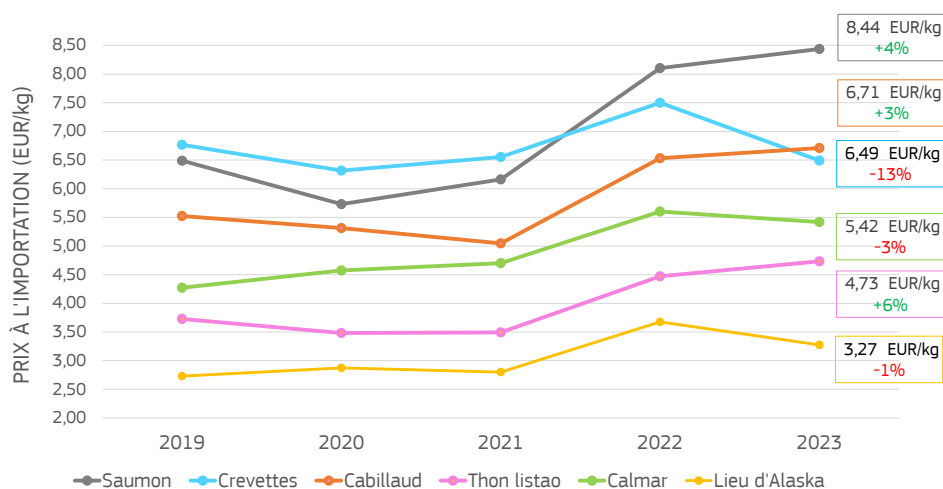
Outre le saumon, des augmentations marginales du prix du cabillaud (+3%) et du listao (+6%) ont aussi été observées en 2022, essentiellement en raison de variations des volumes d'importation. Les crevettes, en revanche, ont vu leur prix baisser de 13% pour

atteindre 6,49 EUR/kg. Leur valeur a chuté de 18% et leur volume de 5% entre 2022 et 2023. Les importations de lieu d'Alaska ont progressé de 5%, tandis que le prix fléchissait de 11%. Le calmar a enregistré une diminution de 13% en volume et de 16% en valeur, ce qui a entraîné une baisse du prix de 3%.

GRAPHIQUE 45

VALEUR UNITAIRE
NOMINALE DES
ESPÈCES
COMMERCIALES À
PLUS FORTÉ VALEUR
IMPORTÉES DANS
L'UE
ET VARIATIONS EN %
ENTRE 2023 ET
2022

Source : élaboration de
l'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne : [DS-045409](#))



Il est important de souligner que bien que les importations soient déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, dans la plupart des cas, les États membres de l'UE correspondants ne sont pas les véritables destinations finales. En effet, ces pays d'importation sont plutôt des points d'entrée pour les produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE, qui sont ensuite commercialisés sur le marché intérieur⁹⁸.

Compte tenu de ces éléments, les cinq principaux pays importateurs de l'UE sont la Suède, l'Espagne, la France, le Danemark et les Pays-Bas. Les montants précis des principaux États membres importateurs de l'Union sont indiqués dans les graphiques 47 et 48. En 2023, la Suède a dépassé l'Espagne au rang de premier importateur extra-UE en termes de valeur. En effet, ses importations ont augmenté de 6% par rapport à 2022, particulièrement grâce la valeur accrue des importations de saumon provenant de la Norvège, exportateur unique de cette espèce vers la Suède. L'Espagne, en revanche, a connu une perte de valeur de ses importations de l'ordre de 15% par rapport à l'année précédente.

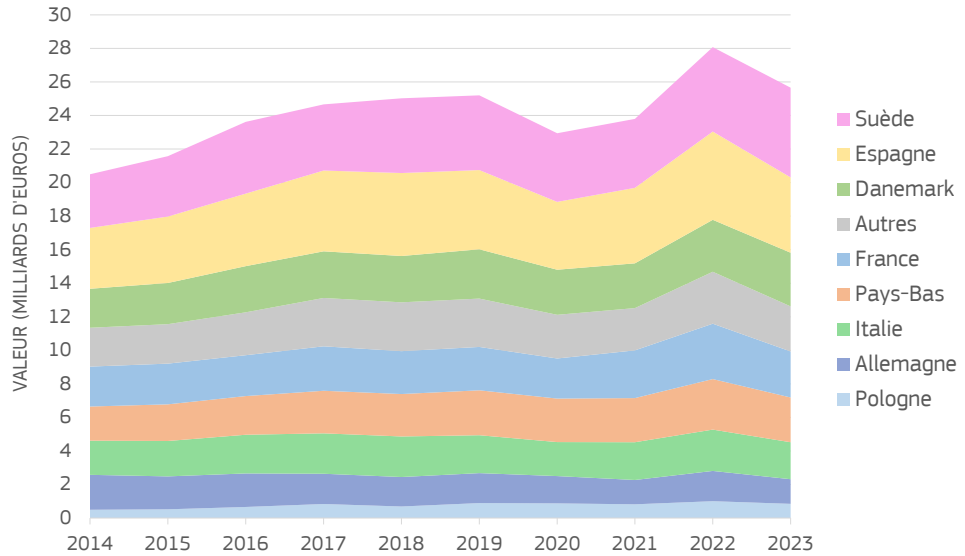
Comme indiqué au graphique 47, la Suède, l'Irlande et Malte sont les seuls États membres dont les importations ont enregistré une croissance de la valeur nominale entre 2022 et 2023. Par ailleurs, le graphique 48 indique que même lorsque les volumes importés ne sont pas supérieurs à ceux de l'année précédente, ils ne chutent pas aussi fortement que les valeurs.

⁹⁸ Ce phénomène est connu sous le nom d'« effet Rotterdam ».

GRAPHIQUE 46

VALEUR DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)

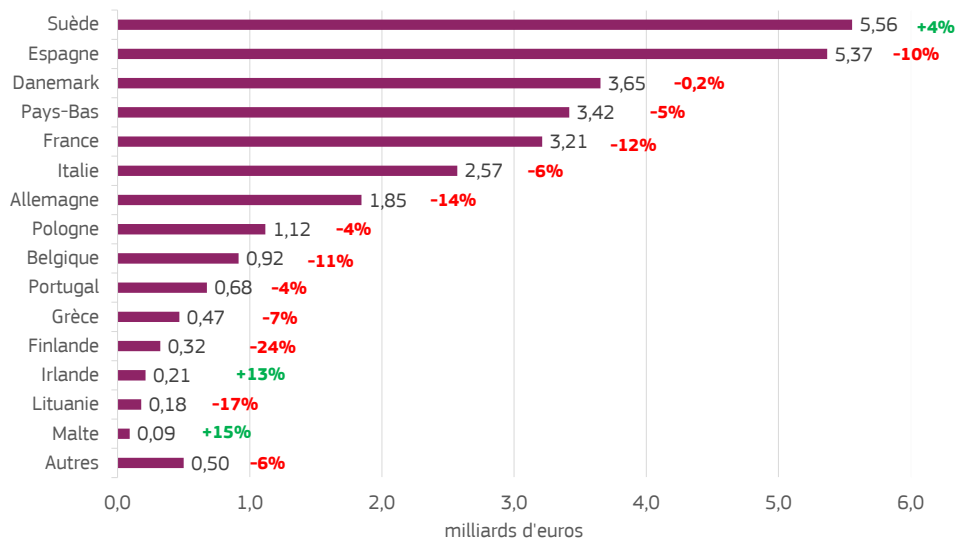
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



GRAPHIQUE 47

VALEUR NOMINALE DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2023 ET VARIATION EN % ENTRE 2023 ET 2022

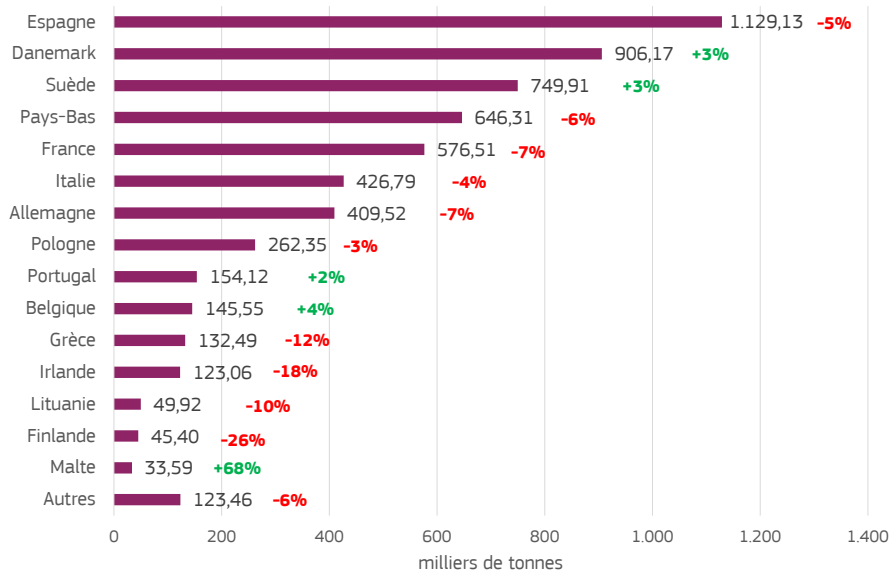
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)).



GRAPHIQUE 48

VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2023 ET VARIATION EN % ENTRE 2023 ET 2022

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)).



4.3.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

En 2023, le saumon, principale espèce importée dans l'UE, a représenté 17% du volume total et 28% de la valeur totale des importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture. Parmi les importations de salmonidés, qui englobent la truite et d'autres espèces de salmonidés, le saumon a représenté 97% du total en volume et en valeur.

SAUMON

En 2023, les importations de saumon ont atteint 992.594 tonnes, soit 4% de moins qu'en 2022. Il s'agit de leur niveau le plus bas depuis 2018. Leur valeur, en revanche, est restée pratiquement inchangée par rapport à 2022 (-0,1%), atteignant 8,38 milliards d'euros. Ainsi la valeur unitaire de cette espèce a augmenté de 4%, atteignant 8,44 EUR/kg, le prix le plus élevé des cinq dernières années. Le saumon est surtout importé frais et entier (86% du total). Les importations de filets frais et congelés ne représentent que 13%. Moins de 1% des importations consiste en des produits transformés (produits fumés, préparés ou en conserve, entre autres).

La plupart des importations de saumon, composées de produits entiers frais en provenance de la Norvège, ont atteint 737.012 tonnes pour une valeur de 5,86 milliards d'euros en 2023. La Suède voisine est le premier point d'entrée. La Norvège, en effet, a représenté 82% du volume et 83% de la valeur des importations extra-UE totales de saumon. Entre 2022 et 2023, ces dernières ont fléchi de 2% en volume mais augmenté de 2% en valeur. Dans l'ensemble, les importations de saumon de la Norvège ont augmenté à un taux de 2% en volume et de 6% en valeur au cours des dix dernières années.

Le Royaume-Uni et les îles Féroé occupent les deuxième et troisième positions en termes de volume et de valeur des importations extra-UE de saumon, comptant ensemble pour 9% du volume total et 11% de la valeur totale.

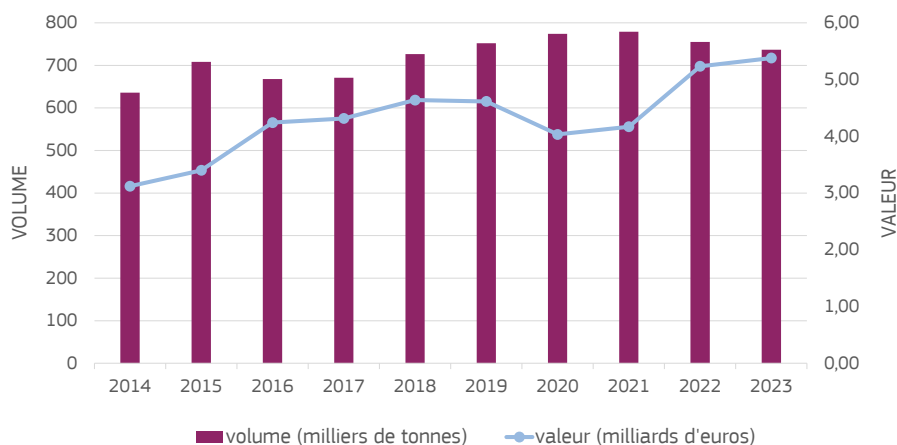
Leurs importations en chute en 2023, étant donné que les deux principaux producteurs de saumon ont enregistré une baisse de production par rapport à 2022. Le Royaume-Uni a connu une baisse de 19% en volume et de 10% en valeur, pour un total de 48.040 tonnes d'une valeur de 467 millions d'euros. Les importations des îles Féroé ont reculé de 14% en volume et de 8% en valeur, atteignant un volume de 37.934 tonnes et une valeur de 389 millions d'euros.

Le graphique 49 présente une vue d'ensemble des importations extra-UE de saumon entier frais depuis la Norvège sur une période de dix ans. Le volume des importations a progressé entre 2017 et 2021, tandis que leur valeur diminuait. Cette tendance s'est toutefois inversée à partir de 2022 : le volume a commencé à baisser tandis que la valeur grimpait jusqu'à atteindre son plus haut niveau des dix dernières années.

Entre 2022 et 2023, le prix unitaire moyen du saumon importé de la Norvège a augmenté de 5%, passant de 7,97 EUR/kg à 8,35 EUR/kg. Le prix unitaire du saumon importé des îles Féroé a été le plus élevé : 10,26 EUR/kg, soit 7% de plus qu'en 2022. Le prix le moins élevé est celui du saumon provenant des États-Unis (saumon sauvage du Pacifique) : 6,83 EUR/kg, soit une chute de 29% par rapport à l'année précédente. Enfin, la valeur unitaire a augmenté au Royaume-Uni (+10%), en Islande (+4%) et en Chine (+6%).

GRAPHIQUE 49**SAUMON ENTIER
FRAIS IMPORTÉ
DANS L'UE EN
PROVENANCE DE LA
NORVÈGE**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

**CRUSTACÉS**

Les importations communautaires de crustacés ont fortement chuté en 2023, ce qui contraste avec la tendance positive observée en 2021 et 2022. Elles ont totalisé 646.505 tonnes pour une valeur de 4,59 milliards d'euros, tombant à un niveau inférieur à celui de 2021. Les crevettes représentent plus de 90% des volumes totaux et 84% des valeurs totales des importations de crustacés dans l'UE. Il s'agit principalement de crevettes d'eau chaude et de crevettes diverses⁹⁹, autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*) et *Penaeus*. La baisse des importations de crustacés enregistrée en 2023 s'explique en grande partie par la chute des importations de crevettes d'eau chaude et diverses.

**CREVETTES
D'EAU CHAUDE**

Les crevettes d'eau chaude importées dans l'UE sont constituées de crevettes congelées du genre *Penaeus*. En 2023, ces importations ont atteint 320.682 tonnes pour une valeur de 2,02 milliards d'euros, soit une baisse de 2% en volume et de 20% en valeur par rapport à 2022. Leur prix d'importation moyen a aussi diminué de 18% pour atteindre 6,29 EUR/kg, la valeur la plus basse de la période 2019-2023. Cette baisse du prix unitaire dans l'UE va aussi de pair avec la chute du prix des crevettes sur le marché mondial. La réduction des volumes est liée à une demande plus faible sur le marché communautaire - malgré des prix unitaires inférieurs à ceux de 2022 - dans un contexte inflationniste¹⁰⁰.

52% du total des importations communautaires de crevettes d'eau chaude provenaient de l'Équateur, suivi de l'Inde (13%), du Venezuela (12%), du Vietnam (7%) et du Bangladesh (4%). En dépit des variations de volume, la valeur de cette espèce a lourdement chuté dans la plupart de ces pays.

Bien que les importations en provenance de l'Équateur aient augmenté de 6% en volume, leur valeur a reculé de 9% par rapport à 2022. Le prix unitaire de 5,34 EUR/kg était l'un des plus faibles des cinq principaux pays d'origine. Dans l'UE, les premiers points d'entrée étaient l'Espagne, la France et les Pays-Bas, bien qu'il ne s'agisse pas forcément des destinations finales. En effet, Vigo, en Espagne, et Rotterdam, aux Pays-Bas, sont souvent des points de transit en vue d'une distribution ultérieure dans d'autres États membres.

Le prix unitaire des crevettes d'eau chaude provenant de l'Inde - 7,32 EUR/kg - a baissé de 19%, tout comme leur volume (-8%) et leur valeur (-26%). Mais c'est du Vietnam (situé au troisième rang des pays d'origine) que les importations ont le plus chuté : -32% en volume et -44% en valeur, entraînant une diminution de 18% du prix unitaire, affichant 8,42 EUR/kg.

⁹⁹ Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces.

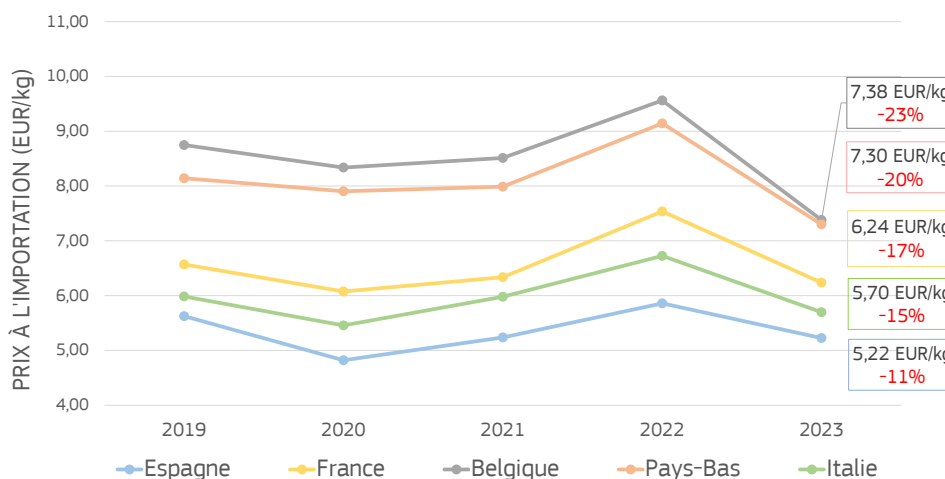
¹⁰⁰ [Shrimp market bleak | GLOBEFISH | Food and Agriculture Organization of the United Nations \(fao.org\)](#)

Les crevettes du Vietnam et de l'Inde sont principalement destinées aux Pays-Bas et à la Belgique¹⁰¹. Leur prix est plus élevé que celui des crevettes venant de l'Équateur. En effet, cette dernière ne produit que des crevettes à pattes blanches (*Penaeus vannamei*), tandis que l'Inde et le Vietnam exportent également des crevettes géantes tigrées (*Penaeus monodon*), d'une plus haute valeur. De plus, la plupart des crevettes provenant de l'Équateur sont des crevettes entières non décortiquées, alors que la majorité des crevettes originaires d'Inde sont décortiquées.

GRAPHIQUE 50

PRIX À L'IMPORTATION DES CREVETTES D'EAU CHAUDE DANS LES CINQ PREMIERS PAYS IMPORTATEURS DE L'UE ET VARIATIONS EN % ENTRE 2023 ET 2022

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



CREVETTES DIVERSES

En 2023, les importations communautaires de crevettes, autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*) et *Penaeus*, ont totalisé 199.964 tonnes, soit une baisse de 9% par rapport à 2022. Il s'agit du niveau le plus bas de la décennie. Parmi les cinq dernières années, 2021 est la seule durant laquelle les volumes d'importation ont augmenté.

En termes de valeur, les importations se sont élevées à 1,46 milliard d'euros en 2023, soit 18% de moins que l'année précédente. La tendance à la hausse observée en 2021 et 2022 a donc été inversée.

Ce recul s'explique par la baisse des importations des cinq principaux pays d'origine, à l'exception de l'Argentine, qui est restée le principal fournisseur de crevettes de l'UE et a vu ses exportations augmenter de 5% en volume, mais diminuer de 8% en valeur.

Le Vietnam, l'Inde, le Groenland et le Maroc ont connu une réduction de leurs exportations en volume et en valeur. Les pertes du Vietnam ont représenté 50% de la diminution du volume et près de 40% de celle de la valeur. Par conséquent, la valeur moyenne unitaire des crevettes a aussi chuté dans l'ensemble des principaux pays d'origine, affichant 7,25 EUR/kg, soit une baisse moyenne de 10% entre 2022 et 2023.

POISSONS DE FOND

En 2023, l'UE a importé 1,10 million de tonnes de poissons de fond pour une valeur de 4,90 milliards d'euros. Le cabillaud et le lieu d'Alaska, de loin les principales espèces importées dans cette catégorie (comptant ensemble pour 58% du volume total et 68% de la valeur totale), sont également deux des produits de la pêche et de l'aquaculture les plus importés dans l'UE.

¹⁰¹ Les Pays-Bas et la Belgique ne sont peut-être pas les destinations finales. En effet, Rotterdam (NL) et Anvers (BE) sont des ports importants de débarquement de produits congelés de la pêche et de l'aquaculture provenant de fournisseurs d'Extrême-Orient. Ces ports font office de « plaques tournantes » pour les crevettes arrivant dans l'UE, de sorte que les destinations « réelles » pourraient être d'autres pays.

CABILLAUD En 2023, les importations extra-UE de cabillaud ont atteint 353.857 tonnes (-6% par rapport à 2022), leur niveau le plus bas en dix ans. Cette chute s'inscrit dans la tendance des cinq dernières années (2019-2023), marquée par une réduction des importations de cabillaud de l'ordre de 4% environ par an. En termes de valeur, les importations ont diminué de 3% entre 2022 et 2023, atteignant 2,37 milliards d'euros. Mais il s'agit toujours du deuxième montant le plus élevé de la période en question (2019-2023).

Parmi les importations de cabillaud, 35% du volume provenait de la Norvège, 25% de la Russie, 19% de l'Islande et 9% de la Chine. Celles de Norvège et d'Islande sont plus diversifiées, comprenant des parts similaires de produits frais, congelés et salés, tandis que les importations originaires de la Russie et de la Chine portent essentiellement sur des produits congelés.

Le volume des importations en provenance des principaux fournisseurs a reculé, notamment celles de Norvège (-11% par rapport à 2022), tandis que leur valeur totale augmentait de 7%. La Suède et le Danemark, deux points d'entrée de l'Union, ont importé moins de cabillaud de la Norvège, tandis que les importations néerlandaises progressaient de 5% en volume et effectuaient même un bond impressionnant de 28% en valeur.

En 2023, les exportations russes de cabillaud vers l'UE ont fléchi de 4% en valeur et en volume. La Pologne a considérablement contribué à cette baisse en réduisant de 32% ses importations de la Russie. Dans le même temps, leur valeur chutait de 34% et leur valeur unitaire atteignait 5,62 EUR/kg, soit 2% de moins qu'en 2022.

À la troisième place du classement, l'Islande a vu ses exportations vers l'UE chuter de 10%. Leur valeur a toutefois augmenté de 5%. En 2023, la valeur unitaire du cabillaud importé de ce pays était la plus élevée de l'ensemble des pays d'origine : 8,48 EUR/kg, soit 6% de plus qu'en 2022.

LIEU D'ALASKA Les importations de lieu d'Alaska ont progressé de 7% par rapport à 2022, totalisant 286.689 tonnes. Il s'agit du volume le plus élevé des dix dernières années. Leur valeur, qui a baissé de 5% pour atteindre 939 millions d'euros, est toujours la deuxième la plus élevée de la période 2014-2023, après la hausse record enregistrée en 2022. Leur valeur unitaire s'est élevée à 3,27 EUR/kg en 2023, soit 11% de moins qu'en 2022.

La plupart des importations de cette espèce se font sous forme de filets congelés, notamment en provenance de la Chine. Cette dernière accapare 54% des importations de filets congelés et 50% des importations totales, qui comprennent tous les types de conservation et de présentation. En 2023, les importations de filets congelés de lieu d'Alaska en provenance de Chine ont augmenté de 18% en volume et de 3% en valeur, tandis que leur valeur unitaire restait l'une des plus faibles de l'ensemble des pays d'origine : 3,13 EUR/kg (-13% par rapport à l'année précédente).

Les importations communautaires de lieu d'Alaska de la Russie sont arrivées en deuxième position. Représentant 28% du total, elles ont relégué les États-Unis au troisième rang pour la deuxième année consécutive, avec seulement 20% des importations totales. Bien que les exportations russes vers l'UE aient (légèrement) progressé de 4% entre 2022 et 2023 (soit le volume le plus élevé en dix ans : 83.953 tonnes), leur valeur a chuté de 12%, tombant à 265 millions d'euros.

L'Allemagne est de loin le principal État membre de destination des produits provenant de l'ensemble de ces pays d'origine. Elle a concentré 51% du volume des importations de lieu d'Alaska, suivie à distance par la France (15% du total), les Pays-Bas (12%) et la Pologne (10%).

THONIDÉS ET ESPÈCES APPARENTÉES

Ce groupe comprend les espèces de thon et d'espadon. En 2023, les importations extra-UE de ce groupe ont totalisé 571.649 tonnes, soit 12% de moins qu'en 2022. Il s'agit de leur niveau le plus bas de la période 2014-2023. Leur valeur a atteint 2,94 milliards d'euros, en chute de 9% par rapport à l'année précédente. La principale raison réside dans la chute des importations d'albacore, représentant à elles seules plus de la moitié de la perte de valeur et de volume.

Le thon transformé - 26% de produits congelés et 74% de produits préparés-conservés (principalement mis en conserve) - a représenté la plus grande partie de cette catégorie en volume. Par espèces, le listao a représenté 55% du total, suivi de l'albacore avec environ 28%. Il convient de noter que ces importations sont composées en partie de thon capturé et débarqué par les flottes espagnole et française dans des endroits reculés proches des zones de pêche de l'Équateur, du Salvador, du Guatemala, des Seychelles, de l'Île Maurice, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Transformé dans ces pays, le thon est ensuite réimporté dans l'UE sous forme de produits préparés-conservés.

LISTAO Le listao, dans sa quasi-totalité, est importé dans l'UE sous forme de produits préparés-conservés.

Au total, les importations extra-UE ont poursuivi leur tendance à la baisse entamée en 2021, avec un volume de 312.134 tonnes (-7% par rapport à 2022) et une valeur de 1,48 milliard d'euros, soit une légère baisse de 2%. Les principaux pays importateurs sont l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et la France.

C'est en Espagne que la chute a été la plus sévère entre 2022 et 2023 : -18% en volume et -10% en valeur. Ce recul a été compensé en partie par les bons résultats des Pays-Bas. Ces derniers, autrefois deuxième point d'entrée du listao dans l'UE, avaient pourtant connu une baisse retentissante en 2022 (-46%). Mais leurs importations ont rebondi en 2023, avec une hausse de 16% en volume et de 21% en valeur.

L'Équateur reste le principal pays d'origine. Il a fourni à l'Union 30% du total des importations extra-UE de listao préparé ou en conserve, malgré un léger recul de 2% par rapport à 2022. Les exportations équatoriennes de cette espèce vers l'Union européenne ont totalisé 465 millions d'euros et 94.132 tonnes en 2023.

Les Philippines occupent désormais le deuxième rang après avoir dépassé la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Chine, dont les importations ont chuté par rapport à l'année précédente : -27% en volume et -25% en valeur pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée ; -18% en volume et -10% en valeur dans le cas de la Chine. Ensemble, ces pertes ont totalisé 14.754 tonnes pour une valeur de 50,6 millions d'euros.

ALBACORE En 2023, les importations extra-UE d'albacore ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 2014 : 158.116 tonnes pour une valeur de 837 millions d'euros. Leur valeur unitaire, cependant, a été la plus élevée des cinq dernières années. Elle affichait 5,29 EUR/kg, soit 8% de plus qu'en 2022.

En 2023, les principaux pays d'origine de cette espèce étaient les Seychelles (comptant pour 20% du volume et 21% de la valeur), suivies de l'Équateur, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la Côte d'Ivoire. Entre 2022 et 2023, les importations des Seychelles et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont diminué de 21% et 28% en volume et de 5% et 17% en valeur, respectivement, mettant fin à la tendance à la hausse observée entre 2020 et 2022. En revanche, les importations de l'Équateur ont poursuivi leur progression entamée en 2021 : +2% en volume et +4% en valeur. Entre 2019 et 2023, leur valeur unitaire moyenne a atteint un pic de 5,94 EUR/kg, soit une augmentation de 2% par rapport à 2022. Ce prix était le plus élevé de l'ensemble des pays d'origine. Hautement volatiles ces dernières années, les importations en provenance des Philippines ont atteint en 2023 leur plus bas niveau de la décennie, à la fois en termes de volume et de valeur. Elles ont diminué de plus de moitié par rapport à 2022 : -55% en volume et -53% en valeur.

Près de deux tiers de ces importations (65%) étaient composées de produits préparés ou en conserve. Le thon congelé a constitué 34% du total. À noter que les importations de thon congelé (des Seychelles et du Mexique, principalement), qui ont chuté de 39% en volume et de 43% en valeur, ont compté pour près de 80% des pertes totales en 2023.

En 2023, les produits préparés ou en conserve ont été vendus à 6,43 EUR/kg, soit plus du double du prix des produits congelés (2,85 EUR/kg). En ce qui concerne ces derniers, l'Espagne en est le principal pays importateur, également responsable des expéditions ultérieures au sein de l'UE. Les importations de produits préparés ou conserve sont plus diversifiées en termes de destination, l'Espagne, l'Italie et la France étant les principaux pays importateurs (près de 95% du total).

PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE

Les importations extra-UE de produits à usage non alimentaire ont totalisé 780.713 tonnes pour une valeur de 1,32 milliard d'euros en 2023, soit le plus faible volume et la valeur la plus élevée de la décennie écoulée. La valeur a augmenté sous l'effet de la hausse spectaculaire (+49%) du prix moyen de l'huile de poisson, vendue à 3.797 EUR/tonne. Cette situation est liée à la faible disponibilité d'huile de poisson du Pérou (principal fournisseur à l'échelle mondiale), à la suite d'une réduction des quotas de pêche de l'anchois dans ce pays.

Ces produits comprenaient une part de 32% pour la farine de poisson et de 22% pour l'huile de poisson, le reste étant composé d'autres produits non destinés à la consommation humaine, tels que les déchets de poisson et les algues. Selon les données disponibles, il s'avère toutefois impossible d'identifier plus précisément les produits inclus dans cette dernière catégorie.

FARINE DE POISSON

En 2023, les importations communautaires de farine de poisson ont progressé de 1% en volume et de 6% en valeur, poursuivant leur tendance à la hausse entamée en 2022. Elles ont atteint 250.325 tonnes, un niveau toujours inférieur à celui d'avant la pandémie, évalué à 428 millions d'euros.

La plupart des principaux pays d'origine ont connu une augmentation de leurs importations entre 2022 et 2023. Celles en provenance du Maroc ont atteint leur plus haut niveau depuis 2014. La Norvège, autre fournisseur important, a vu ses exportations vers l'UE augmenter de 66%, contrastant avec leur chute brutale en 2022. En troisième position, les îles Féroé ont plus que doublé leurs importations entre 2022 et 2023. Elles ont dépassé l'Islande, dont les importations ont diminué de 7% en volume, mais augmenté de 11% en valeur par rapport à l'année précédente.

Le prix moyen de ces importations s'est élevé à 1.711 EUR/tonne. Le prix le plus élevé a été enregistré en Norvège (2.104 EUR/tonne) et celui le plus bas a été atteint au Maroc (1.548 EUR/tonne).

En 2023, l'Espagne est devenue le plus grand pays importateur de farine de poisson de l'UE. Elle en a importé 68.608 tonnes, soit 24% de plus qu'en 2022. Les importations ont également augmenté au Danemark (+10%), mais ont reculé en Allemagne (-3%), en Grèce (-29%) et en Italie (-19%). L'Espagne et l'Allemagne sont des points d'entrée majeurs sur le marché de l'UE, principalement en raison de leurs partenariats commerciaux et de la spécialisation de leurs ports et réseaux logistiques. Ce pays est également une plaque tournante pour la distribution ultérieure de farine de poisson, principalement dans le segment de l'alimentation piscicole.

HUILE DE POISSON

Par rapport à la décennie écoulée, le volume d'importation communautaire d'huile de poisson a atteint son niveau le plus bas : 174.526 tonnes. La valeur, en revanche, a atteint 663 millions d'euros, son plus haut niveau des dix dernières années. Cela s'est traduit à la fois par une baisse du volume de 11% et une hausse de la valeur de 33% entre 2022 et

2023. Comme indiqué ci-dessus, la valeur unitaire de l'huile de poisson a quasiment doublé depuis 2022 (+49%), passant de 2.548 EUR/tonne à 3.797 EUR/tonne.

La plupart des approvisionnements de l'UE en huile de poisson proviennent de la Norvège et du Pérou. En 2023, ces deux pays ont couvert 43% du volume et 34% de la valeur des importations totales de ce produit dans l'UE.

Les importations du Pérou, qui représentaient auparavant près de 30% du total, ont chuté de 43% en 2022 et de 92% en 2023. À l'inverse, le Panama a enregistré une croissance spectaculaire entre 2022 et 2023, ce qui le hisse au troisième rang. Le prix unitaire moyen de l'huile de poisson importée des cinq principaux pays d'origine a augmenté de 62% par rapport à 2022. La Norvège a affiché le prix le plus bas (2.298 EUR/tonne) et le Maroc le prix le plus élevé (4.926 EUR/tonne).

En 2023, le Danemark a absorbé la majorité des importations extra-UE, à savoir 67.346 tonnes pour une valeur de 256 millions d'euros. Il était suivi à distance par la Belgique et la France.

4.4 EXPORTATIONS EXTRA-UE

En 2023, les exportations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture vers des pays tiers ont atteint leur plus bas niveau depuis dix ans, soit 2,2 millions de tonnes (3% de moins qu'en 2022). Ce volume a chuté de 14% par rapport à 2014, soit une perte de 363.903 tonnes. La valeur, de l'ordre de 8,13 milliards d'euros, a toutefois légèrement augmenté en 2023 : +1%. Au cours de la dernière décennie, les exportations de l'Union ont augmenté de 13% en valeur, soit 792 millions d'euros.

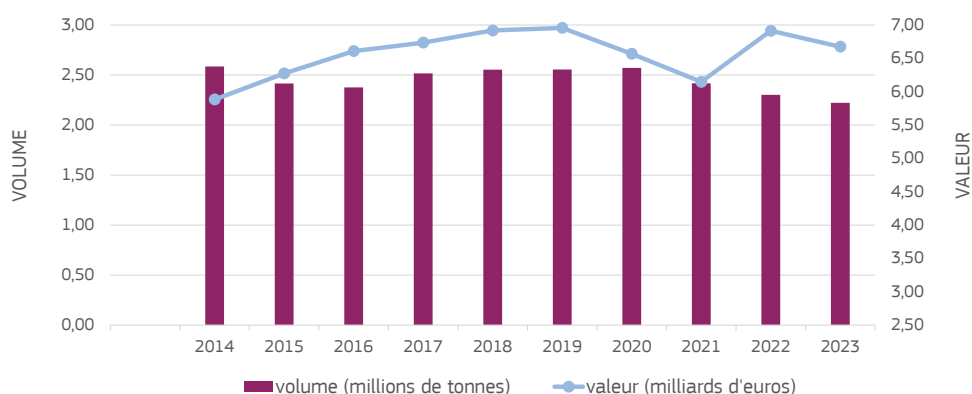
Le contexte économique et géopolitique des dernières années, qui a bouleversé considérablement les échanges commerciaux, peut être l'une des raisons de cette tendance à la hausse de la valeur et à la baisse du volume. Cette évolution ne peut pas seulement être attribuée à la relance post-COVID-19 qui, certes, a entraîné une augmentation soudaine de la demande et une flambée des prix. Elle est également la conséquence d'une diminution de l'approvisionnement, qui résulte elle-même d'une réduction des quotas pour la plupart des espèces et d'une concurrence accrue pour les matières premières. En outre, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné une forte hausse des coûts énergétiques et de production, ce qui a contribué à gonfler l'inflation et a influé sur les taux de change, impactant de ce fait les valeurs du commerce mondial.

Il est possible que tous ces facteurs aient contribué à la hausse de la valeur totale des exportations extra-UE et à la réduction de leur volume. Le graphique ci-dessous illustre également ce changement. Jusqu'à 2021, en effet, le volume et la valeur ont suivi une trajectoire similaire. En 2022, cependant, le volume a diminué tandis que la valeur avoisinait son niveau le plus élevé des dix dernières années. En 2023, la valeur nominale a continué de croître pendant que le volume poursuivait sa descente.

GRAPHIQUE 51

EXPORTATIONS EXTRA-UE DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



En termes de volume, l'UE exporte principalement du merlan bleu, du hareng, de la farine et de l'huile de poisson non destinées à la consommation humaine, du listao, du maquereau et du saumon. Il convient de noter que les exportations extra-UE de thon comprennent en partie des thons capturés par les flottes espagnole et française dans des zones de pêche lointaines. Ces derniers sont transformés sur place, puis importés dans l'UE sous forme de produits préparés-conservés ou de longes congelées. Dans les deux cas, ces débarquements sont également enregistrés en tant qu'exportations.

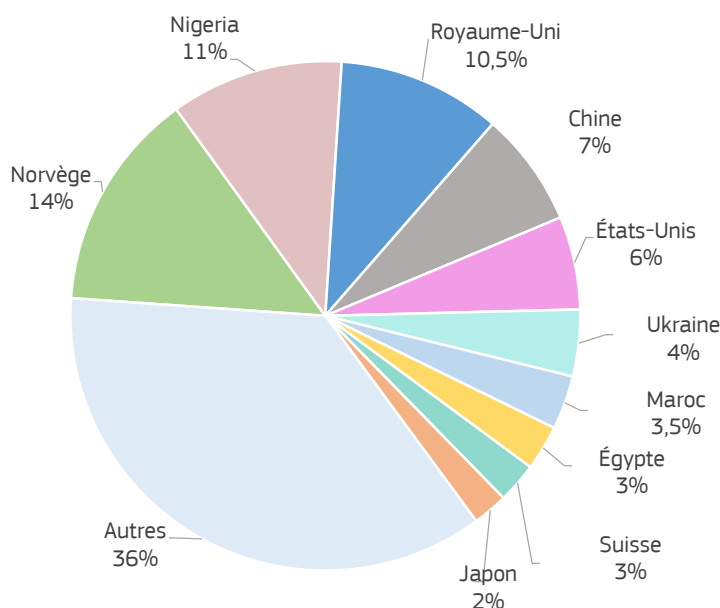
Les exportations de saumon - loin en tête en termes de valeur au sein de l'Union - ont connu une forte baisse entre 2020 et 2021. Malgré une amélioration en 2022, elles ont chuté à nouveau de 8% en 2023. Entre 2019 et 2023, le volume de ces exportations a diminué de 35%, tandis que la valeur augmentait de 11%. Cette baisse est la conséquence de l'effondrement des exportations vers le Royaume-Uni (-86%). En 2022, en effet, ce pays a perdu sa place de première destination des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, au profit des États-Unis en termes de valeur et de la Norvège et du Nigeria en termes de volume.

Les États-Unis, en outre, sont les principaux destinataires des exportations extra-UE de saumon. En 2023, ils ont importé 37.107 tonnes de cette espèce pour une valeur de 616 millions d'euros. Le saumon a représenté un peu moins de la moitié des exportations extra-UE vers les États-Unis en valeur et plus d'un quart en volume.

Les exportations vers la Norvège consistent essentiellement en de l'huile et de la farine de poisson. Ces produits ont représenté environ 60% des exportations totales vers ce pays en 2023. Le Nigeria, en revanche, importe plutôt du merlan bleu et du hareng (comptant pour plus de 80% du volume exporté vers cette destination).

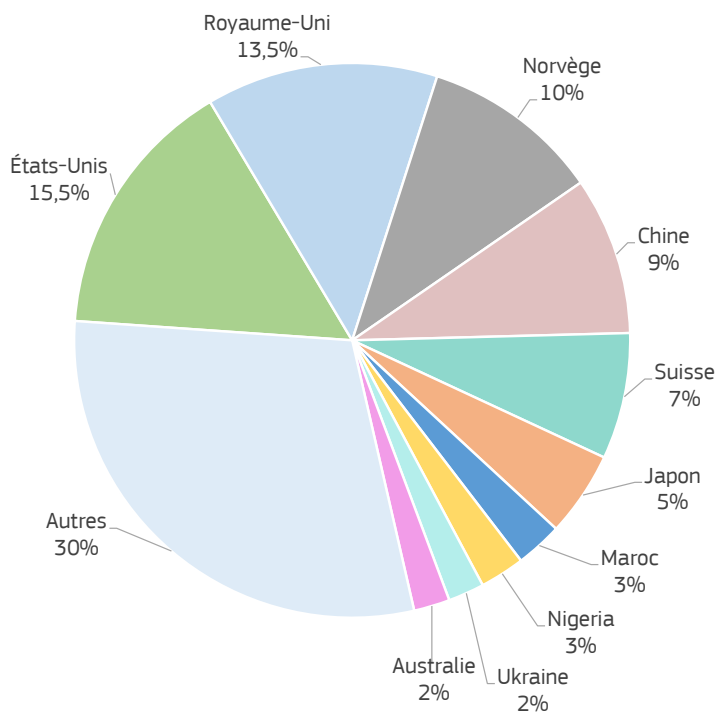
GRAPHIQUE 52
PRINCIPAUX PAYS DE
DESTINATION EXTRA-
UE EN 2023
(EN VOLUME)

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))

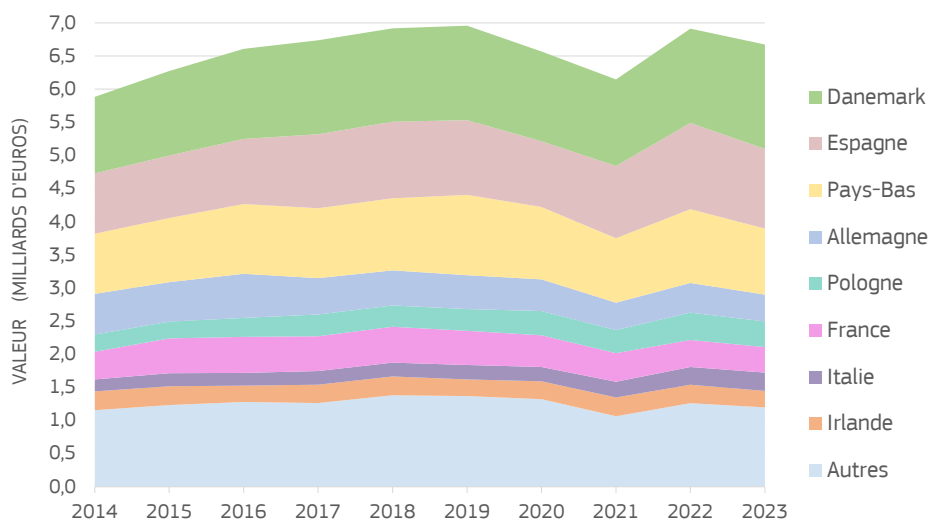


GRAPHIQUE 53**PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION EXTRA-UE EN 2023 (EN VALEUR)**

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))

**GRAPHIQUE 54****VALEUR DES EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)**

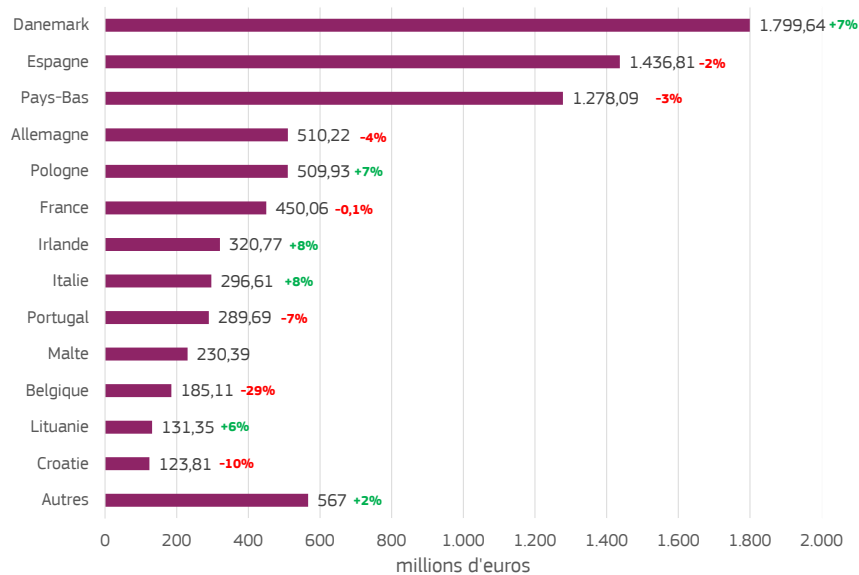
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



GRAPHIQUE 55

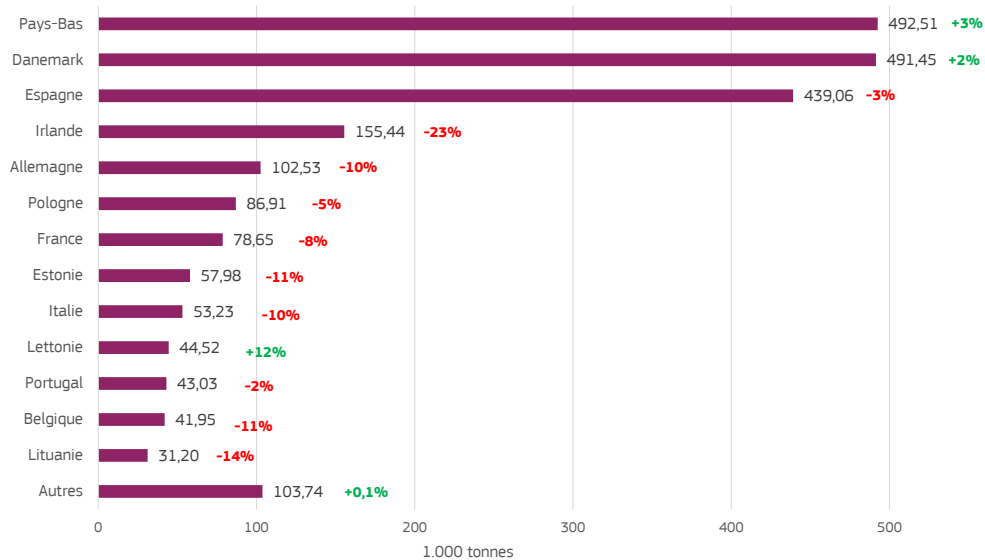
VALEUR NOMINALE
DES EXPORTATIONS
EXTRA-UE PAR ÉTAT
MEMBRE EN 2023 ET
VARIATION EN %
ENTRE 2023 ET 2022

Source : élaboration de
l'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne : [ds-045409](#))

**GRAPHIQUE 56**

VOLUME DES
EXPORTATIONS
EXTRA-UE PAR ÉTAT
MEMBRE EN
2023 ET VARIATION
EN % ENTRE 2023 ET
2022

Source : élaboration de
l'EUMOFA à partir de
données d'Eurostat-
COMEXT
(code des données en
ligne : [ds-045409](#))



4.4.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Parmi l'ensemble des exportations de produits de la mer de l'UE, le saumon est de loin l'espèce la plus importante en valeur. Ce poisson a représenté 91% du volume total et 93% de la valeur totale des exportations extra-UE de salmonidés en 2023 (ce groupe comprend également la truite et d'autres espèces de salmonidés). Dans l'ensemble, les salmonidés ont compté pour 4% du volume et 17% de la valeur du total des importations extra-UE en 2023.

SAUMON

Les exportations extra-UE de saumon ont atteint 87.041 tonnes pour une valeur de 1,27 milliard d'euros en 2023. Sur cinq ans, les exportations communautaires de saumon ont chuté de 35% en volume, mais ont augmenté de 11% en valeur, tandis que leur valeur unitaire moyenne grimpait de 72% pour atteindre 14,62 EUR/kg. Le volume en baisse s'explique par la forte réduction des exportations de saumon frais, entier ou éviscéré : - 88% en 2021. Entre 2019 et 2023, la valeur unitaire moyenne a diminué de 66% pour atteindre 10,86 EUR/kg.

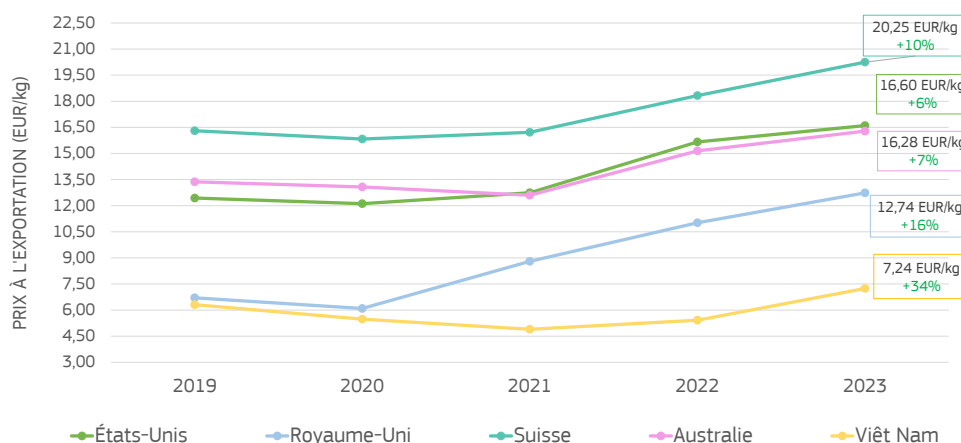
Les Pays-Bas sont le principal pays exportateur de saumon, majoritairement sous forme de filets frais et de saumon fumé. Suivent de près la Pologne et le Danemark, qui

exportent essentiellement des filets congelés et du saumon fumé. Les exportations danoises incluent également des filets frais.

Le graphique 57 montre la tendance sur cinq ans de la valeur unitaire moyenne du saumon exporté vers les principales destinations extra-UE. À noter qu'à partir de 2022, le prix unitaire du saumon vers ces pays a considérablement augmenté. Sa croissance moyenne était de 18% en 2022, puis de 15% en 2023. Le prix unitaire le plus élevé a été observé en Suisse, où le saumon est surtout exporté sous forme de filets fumés ou frais. Une explication possible pourrait être le fait que la plupart des exportations de saumon vers la Suisse consistent en du saumon de haute qualité, certifié biologique ou label rouge. La deuxième valeur la plus élevée (16,60 EUR/kg) a été enregistrée aux États-Unis, qui importent principalement du saumon frais. C'est en Australie que l'on trouve le troisième prix le plus élevé : 16,28 EUR/kg. Ce pays importe surtout du saumon fumé et congelé. La valeur unitaire moyenne des exportations vers le Royaume-Uni a atteint 12,74 EUR/kg. Ces dernières consistent essentiellement en des produits préparés-conservés et fumés. Le Vietnam, qui importe principalement des filets congelés, occupe la cinquième place en termes de valeur moyenne.

GRAPHIQUE 57 VALEURS UNITAIRES NOMINALES DES EXPORTATIONS DE SAUMON VERS LES CINQ PREMIÈRES DESTINATIONS EXTRA-UE ET VARIATION EN % ENTRE 2023 ET 2022

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



PETITS PÉLAGIQUES

En 2023, les exportations de petits pélagiques de l'UE vers des pays tiers se sont élevées à 484.729 tonnes pour une valeur de 857 millions d'euros, soit plus de 20% du volume total et un peu plus de 10% de la valeur totale de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'Union. Le hareng et le maquereau, les deux principales espèces commerciales

de ce groupe, ont atteint ensemble 331.249 tonnes. Elles ont représenté respectivement 8% et 7% du volume total des exportations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture.

HARENG

Les exportations communautaires de hareng ont atteint 181.751 tonnes pour une valeur de 204 millions d'euros en 2023, soit 7% de moins en volume et 4% de moins en valeur par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2014, le volume de hareng exporté a diminué de 35% et sa valeur de 25%. L'évolution s'est toutefois avérée volatile au cours des cinq dernières années. Comme indiqué au graphique 58, les volumes et les valeurs ont fortement chuté en 2021, ont rebondi en 2022, puis sont retombés en 2023. Les valeurs unitaires, en revanche, ont augmenté progressivement ces cinq dernières années : de 0,79 EUR/kg en 2019 à 1,12 EUR/kg en 2023, soit une progression de 27%.

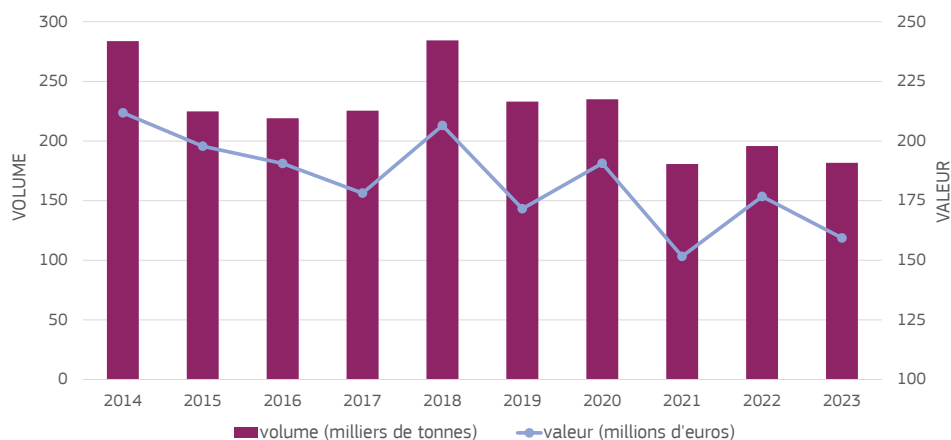
Cette chute est due principalement à la baisse des exportations des Pays-Bas, de loin le principal État membre exportateur de cette espèce vers des pays tiers, ainsi qu'à la réduction des quotas entre 2020 et 2021. Les exportations néerlandaises ont chuté de 33% entre 2020 et 2023.

Dans l'ensemble, la plupart des exportations communautaires de hareng sont destinées au Nigeria, qui a importé 35.452 tonnes en 2023, soit 48% de moins qu'en 2022. Suivent ensuite l'Égypte (32.187 tonnes, +34% par rapport à 2022) et l'Ukraine (environ 30.000 tonnes, +3 par rapport à 2022).

GRAPHIQUE 58

HARENG EXPORTÉ DE L'UE VERS DES PAYS TIERS

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



MAQUEREAU

Les exportations extra-UE de maquereau ont eu tendance à fluctuer au cours des dix dernières années. Une nette diminution a été observée entre 2017 et 2018, parallèlement à une réduction des captures de l'Union. Malgré une reprise entre 2019 et 2021, les volumes ont replongé en 2022. 2023 a été marquée par un rebond de 11%, qui ne compense pas la perte de 43% engrangée depuis 2014.

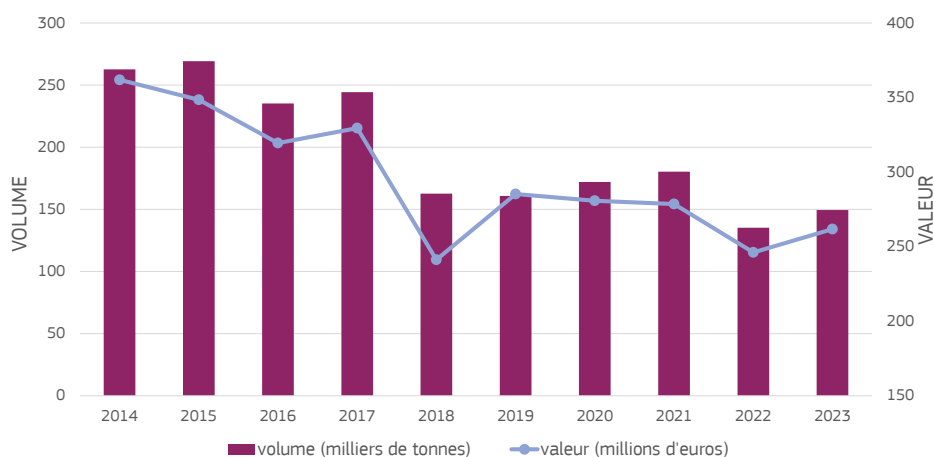
En termes de valeur, ces exportations se sont élevées à 313 millions d'euros en 2023, soit 9% de plus que l'année précédente. Leur valeur unitaire moyenne a atteint 2,09 EUR/kg, soit une légère baisse de 1%.

La plupart des exportations extra-UE de maquereau sont destinées aux îles Féroé et au Nigeria, qui représentent ensemble un peu moins de 45% du volume total. En 2023, elles ont augmenté de 51% vers les îles Féroé et de 42% vers le Nigeria.

GRAPHIQUE 59

MAQUEREAU EXPORTÉ DE L'UE VERS DES PAYS TIERS

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



POISSONS DE FOND

En 2023, les exportations extra-UE d'espèces de poissons de fond ont augmenté pour la première fois depuis 2019. Elles ont atteint 350.015 tonnes, soit une hausse de 6% par rapport à 2022. Leur valeur, en revanche, a diminué de 4%, tombant à 698 millions d'euros. Le cabillaud a représenté 50% de la valeur totale et seulement 14% du volume total. Le merlan bleu a été la première espèce exportée en termes de volume (65% du total), mais il s'est classé deuxième en termes de valeur (20% du total), derrière le cabillaud.

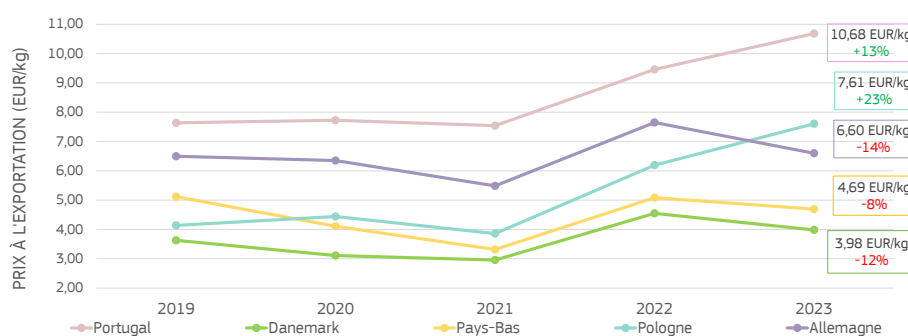
CABILLAUD Les exportations de cabillaud ont poursuivi leur tendance à la baisse entamée en 2020. En 2023, elles ont atteint leur niveau le plus bas en dix ans : 48.879 tonnes, soit 9% de moins que l'année précédente. Cette baisse est due en particulier à la diminution des exportations de filets de cabillaud congelés des Pays-Bas (principal pays exportateur de cette espèce) vers la Chine, la République de Corée et le Royaume-Uni.

Leur valeur a diminué de 2% entre 2022 et 2023 pour atteindre 349 millions d'euros, tandis que la valeur unitaire moyenne grimpait de 8% pour s'élever à 7,14 EUR/kg, le prix le plus élevé de la période 2019-2023.

Comme indiqué au graphique 60, c'est le cabillaud exporté par le Portugal et la Pologne en 2023 qui a présenté la plus haute valeur unitaire. Il s'agit du niveau le plus élevé sur cinq ans. Cela est dû à la valeur ajoutée qui est créée par les nombreuses étapes de transformation nécessaires avant la vente, étant donné que le Portugal et la Pologne exportent principalement des produits transformés, tandis que les autres pays fournissent plutôt du cabillaud frais.

GRAPHIQUE 60
VALEURS UNITAIRES
NOMINALES DES
EXPORTATIONS DE
CABILLAUD DES
PRINCIPAUX PAYS
EXPORTATEURS DE
L'UE ET VARIATIONS
EN % ENTRE 2023 ET
2022

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



MERLAN BLEU Les exportations extra-UE de merlan bleu ont augmenté de 14% en un an, atteignant 226.514 tonnes en 2023. En termes de valeur, en revanche, elles ont fléchi de 5% pour atteindre 138 millions d'euros. Cette espèce est surtout exportée congelée, entière ou éviscérée.

Le Nigeria est le principal importateur de merlan bleu, tandis que les Pays-Bas sont le premier pays exportateur de l'UE. En 2023, les exportations néerlandaises ont totalisé 196.098 tonnes, ce qui a représenté un peu moins de 90% des exportations totales de ce poisson. L'augmentation du volume de 2022 à 2023 est essentiellement liée à la forte hausse des exportations des Pays-Bas vers le Nigeria (+33%).

En 2023, le prix unitaire moyen des exportations communautaires de cette espèce vers des pays tiers s'est élevé à 0,61 EUR/kg.

**PRODUITS À
USAGE NON
ALIMENTAIRE**

Parmi tous les produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE, ceux qui ne sont pas destinés à la consommation humaine ont représenté 21% du volume et 13% de la valeur en 2023. Les exportations se sont élevées à 464.579 tonnes pour une valeur de 1,04 milliard d'euros, soit une réduction de 1% en volume mais une hausse de 19% en valeur. Il s'agit de la valeur la plus élevée de la décennie 2014-2023, aussi bien en termes nominaux que réels. Leur prix unitaire moyen a progressé pour la troisième année consécutive, atteignant 2.243 EUR/tonne, soit 21% de plus qu'en 2022.

FARINE DE POISSON Les exportations extra-UE de farine de poisson ont totalisé 152.628 tonnes en 2023 (-5% par rapport à 2022), leur niveau le plus bas en dix ans. Leur valeur est restée stable : 297 millions d'euros, soit une légère baisse de 0,4%. Le prix moyen, en revanche, a atteint un pic de 1.943 EUR/tonne, soit 5% de plus qu'en 2022 et son niveau le plus élevé des cinq dernières années.

Plus de la moitié des exportations extra-UE de farine de poisson est destinée à la Norvège, principalement en provenance du Danemark. Les exportations danoises ont diminué de 28% en volume et de 16% en valeur entre 2021 et 2022. Elles ont entamé une reprise en 2023 (+8% en volume et +11% en valeur), tout en restant inférieures aux niveaux pré-pandémiques.

C'est en Allemagne, deuxième pays exportateur après le Danemark, que le prix le plus élevé a été recensé en 2023 : 2.009 EUR/tonne. Mais bien qu'elles soient passées de moins de 10.000 tonnes en 2021 à 30.315 tonnes en 2022, ses exportations ont chuté de 44% en volume et de 41% en valeur en 2023, totalisant 16.921 tonnes pour une valeur de 34 millions d'euros.

HUILE DE POISSON Poursuivant leur tendance à la hausse entamée en 2022, le volume et la valeur des exportations d'huile de poisson de l'UE ont augmenté en 2023. Malgré une baisse du volume de 18% par rapport à 2021, leur valeur a grimpé de 80%. Par conséquent, leur prix unitaire a plus que doublé en deux ans pour atteindre 4.409 EUR/tonne en 2023.

Dans l'ensemble, les exportations communautaires d'huile de poisson ont totalisé 130.957 tonnes pour une valeur de 530 millions d'euros en 2023. Le Danemark, principal pays exportateur de ce produit, a compté pour plus de 65% du volume total. 2023 a été marquée par un recul de 15% en volume mais une croissance de 28% en valeur, affectant surtout ses exportations vers la Norvège, principal pays de destination.

À noter que la Belgique et les Pays-Bas, deuxième et troisième pays exportateurs de ce produit, ont connu une hausse du volume de leurs exportations entre 2022 et 2023 : +59% et +39%, respectivement. Les prix ont connu une hausse significative : 4.187 EUR/tonne (+62%) en Belgique et 5.681 EUR/tonne (+68%) aux Pays-Bas.

4.5 COMMERCE INTRA-UE

En 2023, le commerce intra-UE¹⁰² des produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevé à 5,8 millions de tonnes, pour une valeur de 31,8 milliards d'euros.

Il a diminué de 4% par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la première baisse depuis 2021. En valeur, en revanche, les échanges intra-UE ont légèrement augmenté de 1%, atteignant leur plus haut niveau des cinq dernières années.

Il convient de noter que ces échanges consistent en grande partie en des réexportations de produits initialement importés de pays tiers¹⁰³. Ces derniers peuvent faire l'objet de multiples échanges et processus de transformation par les États membres une fois entrés sur le marché communautaire. La valeur ajoutée le long de chaînes d'approvisionnement souvent complexes et la multiplication des flux transfrontaliers contribuent à gonfler la valeur des exportations intra-UE.

Les 15 flux ayant la valeur la plus élevée au niveau des pays et des principales espèces commerciales en 2023 sont présentés dans le graphique 61. En 2023, en outre, la valeur combinée des échanges intracommunautaires de saumon et de cabillaud a représenté près de 40% de la valeur totale des flux commerciaux intra-UE de produits de la pêche et

¹⁰² L'analyse du commerce intra-UE s'appuie sur les exportations intra-UE uniquement, étant donné que les importations et les exportations intra-UE devraient coïncider. Veuillez consulter le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

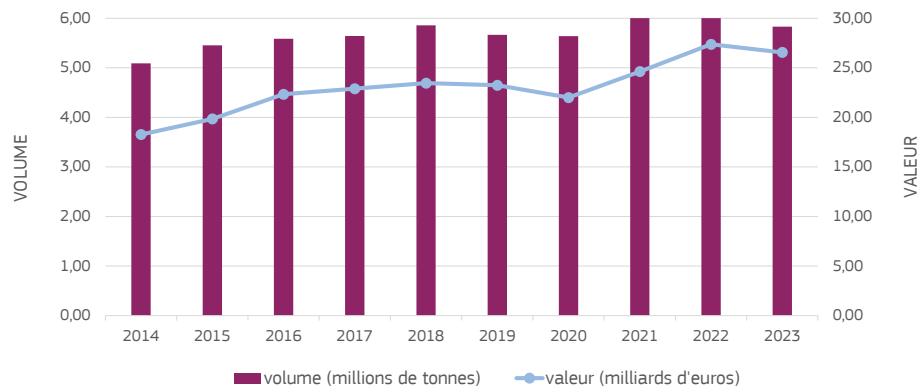
¹⁰³ Bien que les « exportations » soient déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, il convient de souligner que, dans la plupart des cas, les États membres du nord de l'UE ne sont pas les véritables exportateurs, mais plutôt des pays dans lesquels passent les produits.

de l'aquaculture. Enfin, supplantant les Pays-Bas, la Suède a affiché en 2023 la valeur la plus élevée des échanges intracommunautaires : 5,6 milliards d'euros.

GRAPHIQUE 61

COMMERCE INTRA-UE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

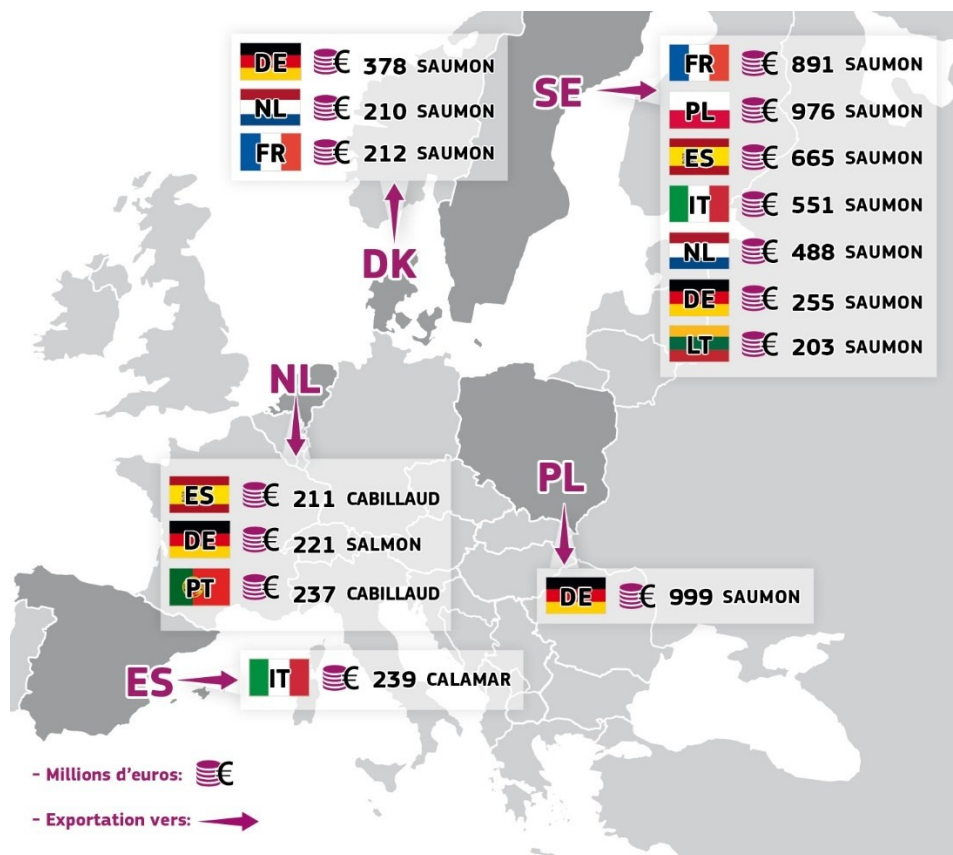
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



GRAPHIQUE 62

LES 15 PRINCIPAUX FLUX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS L'UE EN 2023 (EN VALEUR NOMINALE)

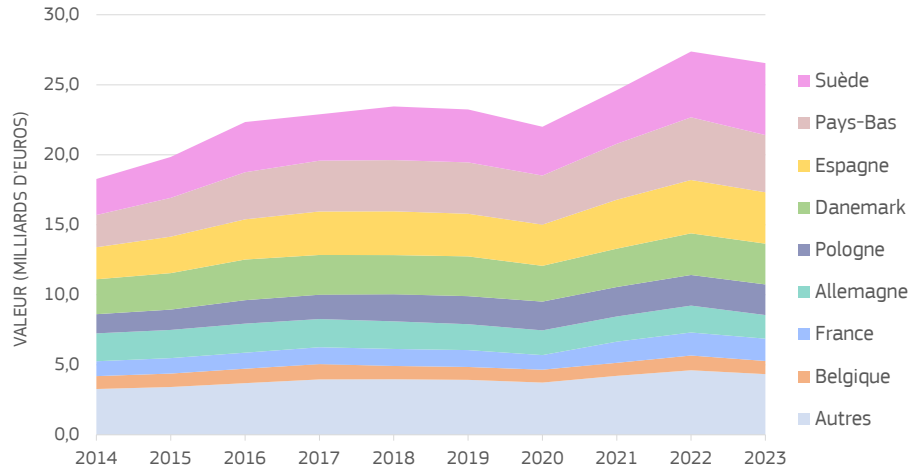
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)).



GRAPHIQUE 63

VALEUR DES EXPORTATIONS INTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)

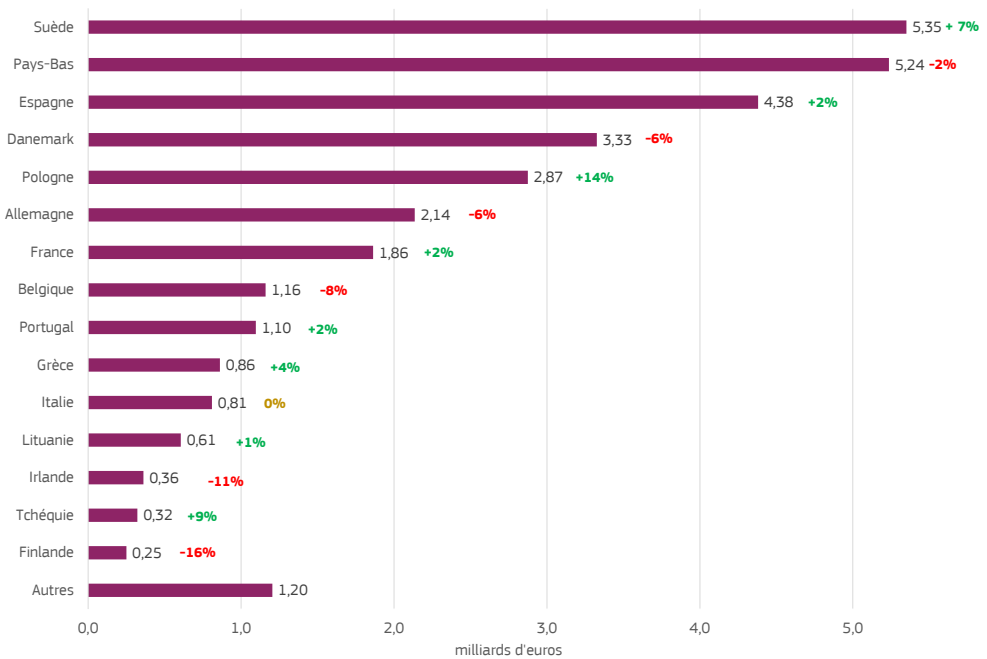
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



GRAPHIQUE 64

VALEUR NOMINALE DES EXPORTATIONS INTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2023 ET VARIATION EN % ENTRE 2023 ET 2022

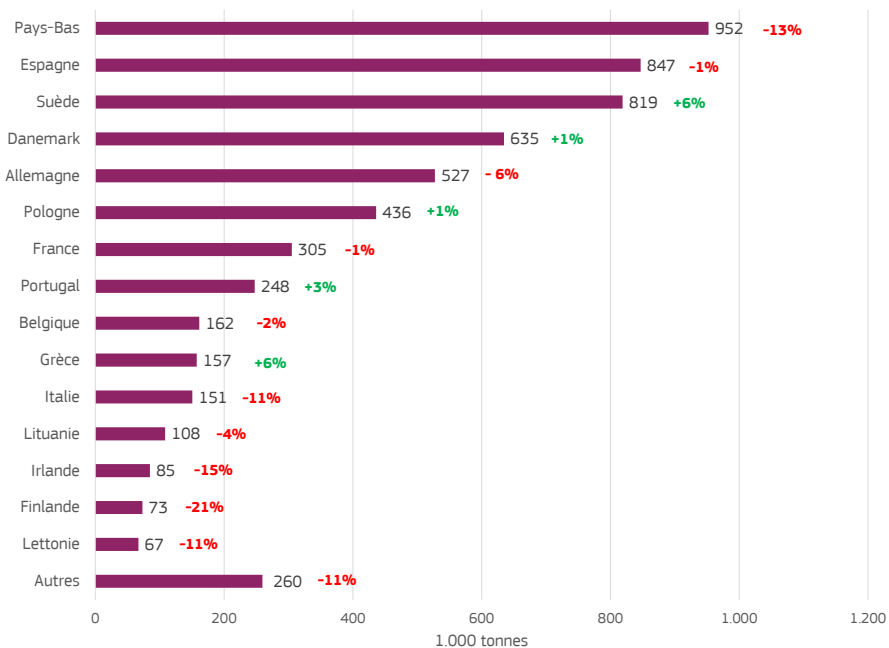
Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



GRAPHIQUE 65

VOLUME DES EXPORTATIONS INTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2023 ET VARIATION EN % ENTRE 2023 ET 2022

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [ds-045409](#))



4.5.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Les exportations de saumon prédominent dans les échanges intra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture¹⁰⁴.

S'élevant à 1,02 million de tonnes et 10,4 milliards d'euros en 2023, les échanges intra-UE de saumon ont représenté 33% du total en valeur et 18% du total en volume.

Parmi les salmonidés, qui englobent la truite et d'autres espèces de salmonidés, le saumon a représenté 92% du volume total et 94% de la valeur totale.

SAUMON

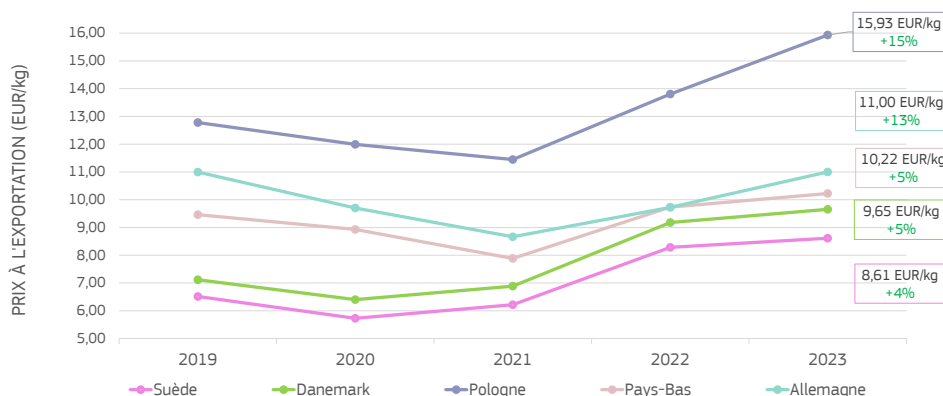
À elle seule, la Suède a contribué à plus de la moitié des exportations intra-UE de saumon en 2023, selon Eurostat-COMEXT. En outre, ce pays a apporté 44% de la valeur totale¹⁰⁵. Le Danemark et la Pologne ont compté pour 15% et 11% du volume et pour 14% et 17% de la valeur, respectivement. La Pologne possédant une importante industrie du fumage, alimentée principalement par le saumon de Norvège, ses exportations comprennent essentiellement des produits fumés et, dans une moindre mesure, des produits frais. Les exportations des autres États membres, en revanche, sont presque entièrement constituées de saumon frais.

En 2023, les échanges intra-UE de cette espèce ont connu une baisse de 3% en volume par rapport à 2022. Parmi les trois principaux acteurs du marché intérieur, seule la Suède a enregistré une croissance de ses exportations, de l'ordre de 4% pour un total de 529.095 tonnes. En revanche, les exportations danoises et polonaises ont reculé de 13% et de 2% pour atteindre 153.379 tonnes et 108.916 tonnes, respectivement. Les Pays-Bas, qui suivent à distance, ont connu au contraire une hausse de 11% de leurs échanges intra-UE, atteignant plus de 77.000 tonnes, soit le volume le plus élevé des dix dernières années.

En termes nominaux et réels, la valeur du commerce intra-EU de saumon, de l'ordre de 10,4 milliards d'euros, a atteint un pic sur dix ans. Il s'agit d'un bond de 3%, ou 319 millions d'euros, par rapport à 2022. Cela est dû à l'augmentation de la valeur unitaire moyenne des exportations, qui est passée de 9,53 EUR/kg à 10,15 EUR/kg. Comme indiqué au graphique 66, tous les États membres mentionnés ont enregistré un pic de la valeur unitaire du saumon en 2023. Les plus fortes hausses de pourcentage ont été relevées en Pologne (+15%) et en France (+13%). La Pologne affiche également le prix le plus élevé parce qu'elle exporte principalement du saumon fumé.

GRAPHIQUE 66
VALEUR UNITAIRE
NOMINALE DU
SAUMON DANS LES
ÉCHANGES INTRA-UE
PAR LES PRINCIPAUX
EXPORTATEURS EN
2023 ET VARIATIONS
EN % ENTRE 2023 ET
2022

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT
(code des données en ligne : [ds-045409](#))



¹⁰⁴ Ibidem.

¹⁰⁵ Ibidem.

POISSONS DE FOND

En 2023, Les échanges intra-UE de poissons de fond ont atteint 769.381 tonnes pour une valeur de 4 milliards d'euros, soit une hausse de 1% en volume et de 2% en valeur par rapport à 2022. Le cabillaud, de loin la principale espèce de poisson de fond commercialisée dans l'UE, a tiré la tendance vers le haut.

CABILLAUD

Le cabillaud est la deuxième espèce de plus haute valeur parmi l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture échangés dans l'UE¹⁰⁶.

En 2023, 296.497 tonnes de cabillaud, d'une valeur totale de 2,2 milliards d'euros, ont été exportées par les pays de l'UE vers d'autres États membres. Il s'agit du niveau le plus bas des dix dernières années. Ainsi le volume a baissé de 14%, tandis que la valeur, qui reculait de 9%, n'avait jamais été aussi faible depuis 2015.

Les Pays-Bas¹⁰⁷ ont représenté plus d'un tiers des exportations totales de cette espèce, soit 112.032 tonnes (-13% par rapport à 2022). Leur valeur, de l'ordre de 852 millions d'euros, n'a fléchi que de 1%.

L'Espagne et le Portugal ont été les premiers pays de destination de ces exportations. Le produit principal importé par l'Espagne a consisté en des filets congelés, vendus au prix de 6,48 EUR/kg (8% de plus qu'en 2022). Le Portugal a plutôt importé du cabillaud salé, entier ou éviscéré, d'autres morceaux séchés et des filets congelés. Le prix moyen de ces produits a fortement augmenté entre 2022 et 2023. En 2023, le prix du cabillaud salé était de 9,45 EUR/kg (+72%), celui du cabillaud séché - à l'exclusion des filets - de 10,19 EUR/kg (+54%) et celui des filets congelés de 5,47 EUR/kg (+7%). Cette diversité de produits est la raison pour laquelle les exportations vers le Portugal sont plus importantes en valeur que celles à destination de l'Espagne, alors que l'inverse se produit en termes de volume.

Les autres grands pays exportateurs de cabillaud au sein de l'UE sont le Danemark et la Suède. Ensemble, ceux-ci ont représenté 37% du volume total et 34% de la valeur totale. En 2023, leurs exportations ont suivi une tendance générale à la baisse : -1% en volume et -5% en valeur au Danemark, et -13% en volume et -15% en valeur en Suède.

La plupart des exportations danoises, qui se sont élevées à 65.300 tonnes pour une valeur de 441 millions d'euros en 2023, ont consisté en du cabillaud frais, entier ou éviscéré, vers les Pays-Bas et en des filets frais vers la France. Entre 2022 et 2023, le prix du cabillaud frais, entier ou éviscéré, exporté vers les Pays-Bas, est resté stable (5,43 EUR/kg, soit une très légère baisse de 0,4%), tandis que celui des filets frais à destination de la France a augmenté de 3% pour atteindre 13,11 EUR/kg. Cet écart entre les prix est dû aux étapes de production qui varient d'un produit à l'autre.

Les exportations suédoises - 44.614 tonnes pour une valeur de 316 millions d'euros en 2023 - sont presque exclusivement destinées au marché portugais, où le cabillaud est vendu séché et salé. Toujours en 2023, le prix moyen à l'exportation du cabillaud séché a augmenté de 5% (11,47 EUR/kg) et celui du cabillaud salé de 10% (8,01 EUR/kg).

AUTRES ESPÈCES

Les autres espèces importantes dans le cadre des échanges intracommunautaires sont principalement des espèces importées qui sont ensuite réexportées vers d'autres marchés de l'Union européenne. Ce phénomène, connu sous le nom d'« effet Rotterdam », se produit lorsque de grands volumes d'importation sont enregistrés dans des points d'entrée importants, comme Rotterdam, puis réexportés vers d'autres États membres de l'UE.

En 2023, après le cabillaud et le saumon, les produits dont les échanges ont été les plus nombreux au sein de l'Union ont été les crevettes (diverses et d'eau chaude, en particulier) et le listao. L'Union européenne dépend fortement des importations de ces espèces. Entre 2022 et 2023, la valeur des importations de crevettes diverses et des crevettes d'eau chaude ont diminué de 8%, tandis que leur volume augmentait légèrement de 1%,

¹⁰⁶ Ibidem.

¹⁰⁷ Ibidem.

reflétant une tendance généralisée à l'échelle mondiale. Ces importations ont atteint un volume de 214.445 tonnes pour une valeur de 1,9 milliard d'euros. Le listao, en revanche, a vu sa valeur augmenter de 2% tandis que son volume se réduisait de 7%, ce qui a entraîné une hausse de 10% de son prix unitaire, passant de 5,12 EUR/kg à 5,64 EUR/kg. Au total, les échanges intra-UE se sont élevés à 190.396 tonnes pour une valeur de 1,1 milliard d'euros.

La truite, enfin, a enregistré une progression de 13% en valeur (665 millions d'euros) et de 5% en volume (87.920 tonnes). Le prix unitaire - 7,57 EUR/kg - a augmenté de 8% par rapport à 2022, atteignant son niveau le plus élevé des cinq dernières années. Année après année, l'autosuffisance en truite de l'UE s'est maintenue à un niveau élevé. Cette espèce est l'une des plus cultivées au sein de l'Union, au même titre que les moules.

5/ DÉBARQUEMENTS DANS L'UE

5.1 VUE D'ENSEMBLE

TOTAL UE

Les données sur les débarquements dans l'UE¹⁰⁸, analysées dans ce rapport, couvrent le premier déchargement de l'ensemble des produits de la pêche, y compris les algues, d'un navire dans chaque État membre de l'UE¹⁰⁹. Outre les débarquements d'espèces destinées à la consommation humaine, elles incluent également celles destinées à un usage industriel.

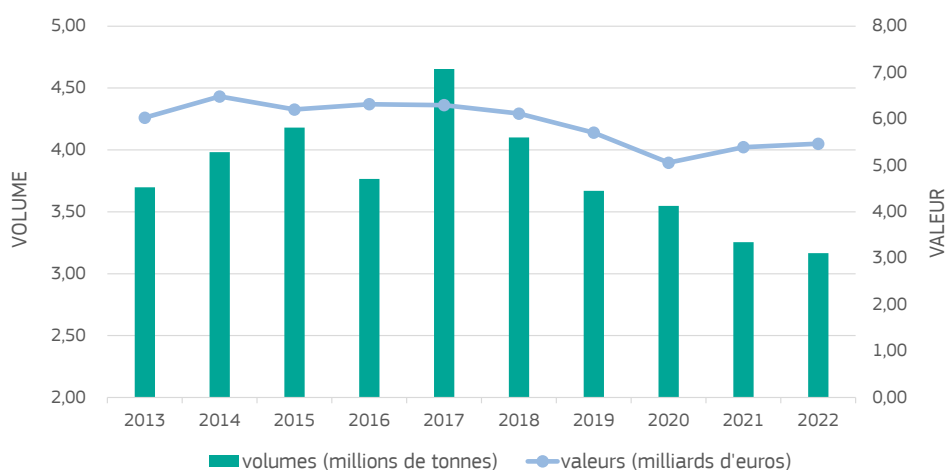
En 2022, la valeur des débarquements de l'UE a augmenté pour la deuxième année consécutive, malgré une baisse continue du volume depuis 2018

En 2022, les débarquements dans l'UE ont totalisé 3,17 millions de tonnes pour une valeur de 6,21 milliards d'euros. Il s'agit du volume le plus faible de ces dix dernières années (2013–2022), qui s'inscrit dans une tendance à la baisse entamée en 2018. Au cours des trois dernières années (entre 2020 et 2022), les débarquements ont chuté de 11% en volume mais ont augmenté de 16% en valeur. Sur la dernière décennie¹¹⁰, entre 2013 et 2022, les débarquements ont diminué de 14% (532.571 tonnes) en termes de volume et de 9% (561 millions d'euros) en termes de valeur.

Entre 2021 et 2022, le volume des débarquements a reculé de 3%, soit 88.741 tonnes. En revanche, leur valeur totale a augmenté pour la deuxième année consécutive : +6%, soit 358 millions d'euros. En 2022, 79% des débarquements communautaires d'animaux aquatiques ont été destinés à la consommation humaine, 17% à un usage industriel, 1% à l'alimentation animale et 1% à un usage inconnu. 2% ont consisté en des algues, également destinées à la consommation humaine.

GRAPHIQUE 67 DÉBARQUEMENTS TOTAUX DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



¹⁰⁸ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

¹⁰⁹ Les données relatives aux débarquements ne concernent pas les pays enclavés (République tchèque, Luxembourg, Hongrie, Autriche et Slovaquie). Les données analysées dans ce rapport couvrent les produits débarqués dans l'UE par des navires provenant des États membres de l'UE, du Canada, des îles Féroé, du Groenland, du Kosovo, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni.

¹¹⁰ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

Comme indiqué au graphique 67, le volume des débarquements de plusieurs espèces commerciales principales a diminué dans l'UE entre 2021 et 2022.

Ce sont les débarquements de hareng frais qui ont le plus chuté : -7% par rapport à 2021. La raison réside dans la réduction de 88% des débarquements de hareng en Allemagne par rapport à 2021, passant d'environ 28.000 tonnes à un peu moins de 3.500 tonnes. Ces débarquements ont également baissé en Finlande (-23%) et au Danemark (-9%).

Entre 2021 et 2022, les débarquements de merlan bleu ont fléchi de 4%, principalement sous l'effet d'un recul aux Pays-Bas et au Danemark. De même, la baisse générale de 2% concernant la sardine est due à une baisse des débarquements en Italie et aux Pays-Bas. La réduction des débarquements en Espagne a entraîné une baisse généralisée pour les espèces suivantes, par rapport à 2021 : listao (-4%), anchois (-4%) et merlu (-5%).

Bien que le lançon¹¹¹ ne soit pas classé dans la catégorie des principales espèces commerciales, l'évolution des débarquements de cette espèce est présentée ici en raison de son impact sur le volume général dans l'UE. La quasi-totalité des lançons capturés dans l'Union est débarquée au Danemark, où ils sont destinés à un usage industriel. Ces dix dernières années, les débarquements de lançon ont fortement fluctué au gré de la demande de l'industrie. Après avoir atteint un niveau plancher en 2016 (40.362 tonnes), ils ont grimpé jusqu'à 391.930 tonnes l'année suivante. Ce bond spectaculaire s'explique par une forte hausse des quotas de pêche pour le Danemark par rapport à l'année précédente et par l'augmentation de biomasse de cette espèce, qui a assuré la pleine capacité reproductive de son stock en mer du Nord. En outre, son faible taux de mortalité a contribué à la croissance des captures.¹¹² Dans l'ensemble, toutefois, ces dernières ont diminué de 65% entre 2013 et 2022, tandis que les débarquements danois reculaient de 14%, poursuivant une tendance à la baisse entamée en 2021.

La baisse n'a pas touché toutes les principales espèces en 2022. Ainsi les débarquements de sprat, qui avaient atteint leur niveau le plus bas de la décennie en 2021, ont légèrement augmenté de 5% en 2022, notamment grâce au Danemark. En 2021, les débarquements de maquereau avaient aussi touché le fond par rapport aux dix dernières années. En 2022, toutefois, ils ont progressé de 7%, notamment grâce à la hausse enregistrée aux Pays-Bas.

Comme indiqué au graphique 69, la valeur des espèces principales a généralement augmenté entre 2021 et 2022, à l'exception du merlu et du maquereau. Cela est dû en particulier à la baisse de l'approvisionnement, qui a entraîné de plus faibles volumes et une flambée des prix. 2022 a aussi été marquée par une montée de l'inflation, due à la relance économique et à une demande accrue après la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à l'agression militaire russe contre l'Ukraine, avec ses effets négatifs sur les coûts énergétiques.

Par rapport à 2021, les plus fortes hausses de valeur ont été recensées pour les espèces suivantes : calmar (+62%), albacore (+72%) et crevettes *Crangon* spp. (52%).

¹¹¹ Le lançon ne constitue pas une « espèce commerciale principale » en raison de son marché limité pour la consommation humaine. Il relève donc de l'agrégation « autres poissons de fond ».

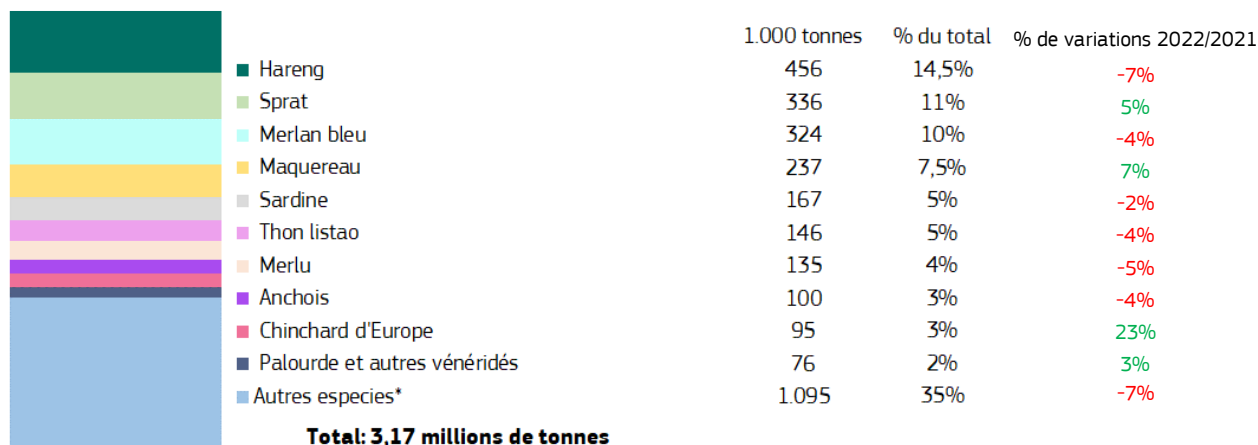
¹¹² Rapport de 2019 sur le marché européen du poisson : https://eumofa.eu/documents/20124/48460/EN_The+EU+fish+market_2019.pdf/6d17b377-282d-d37c-7d0c-9393add41357?t=1593074325939

GRAPHIQUE 68

ESPÈCES COMMERCIALES PRINCIPALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE

VOLUME EN 2022, % DU TOTAL ET VARIATIONS EN % (2022/2021)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



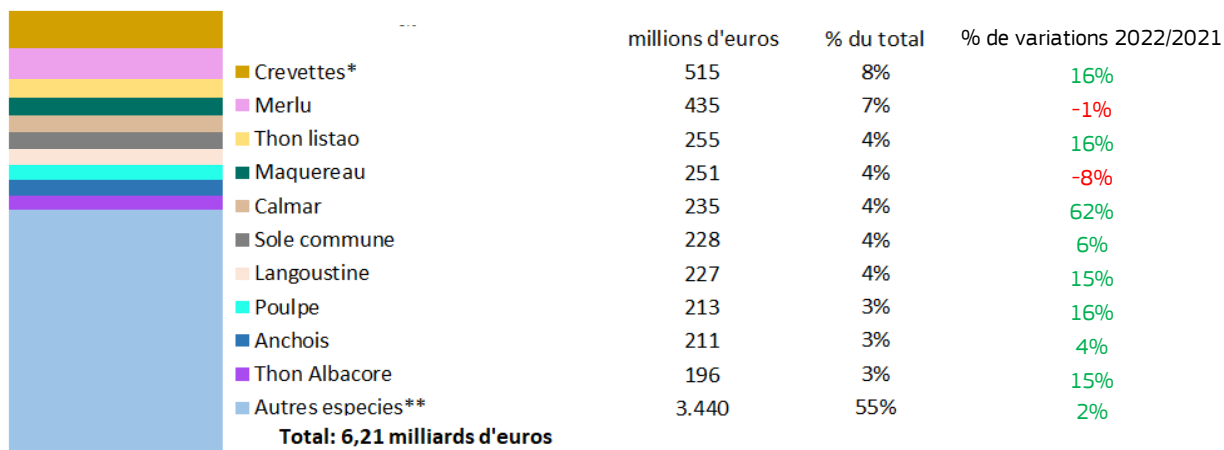
* Les autres espèces comprennent en grande partie l'agrégat d'EUMOFA « autres poissons de fond » - qui englobe principalement les lançons couvrant à eux seuls 3% du volume total débarqué.

GRAPHIQUE 69

ESPÈCES COMMERCIALES PRINCIPALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE

VALEUR NOMINALE EN 2022, % DU TOTAL ET VARIATIONS EN % (2022/2021)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



* La catégorie « crevettes » comprend les crevettes *Crangon* spp., les crevettes d'eau froide, les crevettes roses du large, les crevettes d'eau chaude et les crevettes diverses.

** Parmi les autres principales espèces commerciales, celles dont la valeur des débarquements est la plus élevée en 2022 ont été le hareng, la palourde, la baudroie et la sardine, qui représentent chacun 3% du total.

TABLEAU 18
PRIX NOMINAUX
MOYENS AU
DÉBARQUEMENT DES
PRINCIPALES
ESPÈCES
COMMERCIALES
DANS L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

Principales espèces commerciales	2018	2019	2020	2021	2022	2022/2021	2022/2018
Anchois	1,51	1,75	1,46	1,93	2,11	+9%	+40%
Chinchard d'Europe	0,96	0,90	1,04	1,31	1,02	-22%	+6%
Merlan bleu	0,27	0,31	0,41	0,57	0,35	-39%	+27%
Palourde et autres vénérédés	3,08	2,82	2,38	2,34	2,42	+4%	-21%
Cabillaud	3,19	3,21	3,95	4,14	5,49	+33%	+72%
Crabe	2,40	2,59	2,22	2,41	3,22	+34%	+34%
Plie commune	2,52	2,44	2,62	2,37	3,09	+31%	+23%
Églefin	2,13	2,08	1,79	1,83	1,92	+4%	-10%
Merlu	3,18	3,05	3,01	3,07	3,22	+5%	+1%
Hareng	0,35	0,33	0,41	0,51	0,40	-21%	+16%
Maquereau	0,90	1,13	1,08	1,23	1,06	-14%	+17%
Baudroie (=Lotte)	5,28	5,34	4,93	5,41	5,52	+2%	+5%
Moule <i>Mytilus</i> spp.	0,23	0,25	0,29	0,31	0,28	-10%	+22%
Langoustine	9,72	9,27	9,37	9,98	11,79	+18%	+21%
Sardine	0,96	0,98	0,86	0,99	0,98	-1%	+2%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,65	2,69	2,81	2,61	2,77	+6%	+4%
Algues	0,09	0,07	0,07	0,06	0,07	+7%	-23%
Crevette <i>Crangon</i> spp.	3,81	2,89	3,60	4,11	5,94	+44%	+56%
Thon listao	1,08	1,18	1,22	1,44	1,75	+21%	+61%
Sprat	0,22	0,24	0,23	0,25	0,28	+12%	+27%
Thon albacore	1,93	2,12	1,82	2,48	3,09	+25%	+60%

PAR ÉTAT MEMBRE

En 2022, comme en 2021, le volume débarqué le plus important et la plus forte valeur ont été observés en Espagne. Le pourcentage de volume est resté stable, tandis que la valeur progressait (+15%). Cette valeur, de loin la plus élevée de tous les États membres de l'UE, a été obtenue grâce aux débarquements de merlu, de listao, d'albacore et d'espardon. À noter que la quasi-totalité des débarquements de listao de l'Union européenne s'effectue en Espagne.

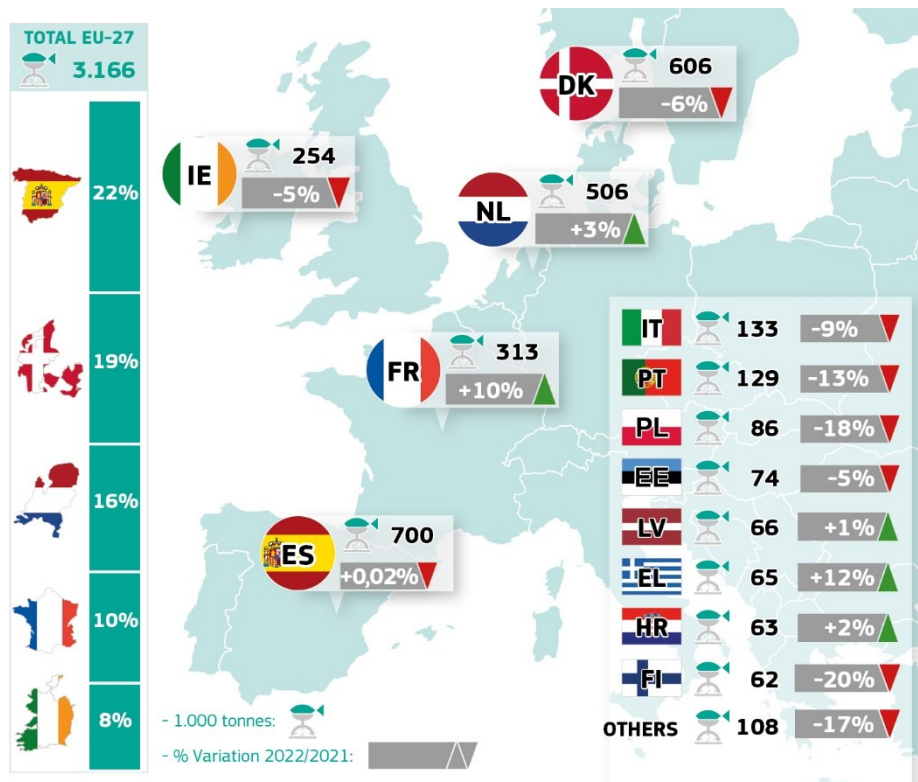
En 2022, le Danemark a enregistré la plus forte baisse de volume de ces dix dernières années : -6% par rapport à 2021, pour un total de 605.818 tonnes. Malgré cette baisse, qui fait suite à une chute de 30% entre 2020 et 2021, le Danemark occupe toujours la deuxième place en termes de débarquement au sein de l'UE. En 2022, les débarquements danois ont été constitués de sprat (+15% par rapport à 2021), de hareng (-7%) et de lançon (-14%). Ces diminutions, auxquelles s'ajoute la baisse de 49% des débarquements de tacaud norvégien, ont fortement contribué au recul généralisé de ces débarquements : -20.553 tonnes par rapport à 2021.

La France, en revanche, a vu le volume et la valeur de ses débarquements augmenter entre 2021 et 2022 (+10% et +19%, respectivement). Ces derniers ont atteint 312.728 tonnes pour une valeur de 973 millions d'euros. Cette hausse est surtout due aux coquilles Saint-Jacques : +25% en valeur et +19% en volume par rapport à l'année précédente. Aux Pays-Bas, la valeur a diminué de 20% pendant la même période, notamment en raison de la plus faible valeur unitaire du maquereau et du hareng, tandis que le volume total progressait de 3%. En Italien, enfin, la valeur est restée pratiquement stable entre 2021 et 2022 (-0,5%), tandis que le volume reculait de 9% en raison d'une baisse des débarquements de plie commune, d'albacore et de palourdes.

GRAPHIQUE 70

VOLUMES DES PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2022 ET VARIATIONS EN % (2022/2021)

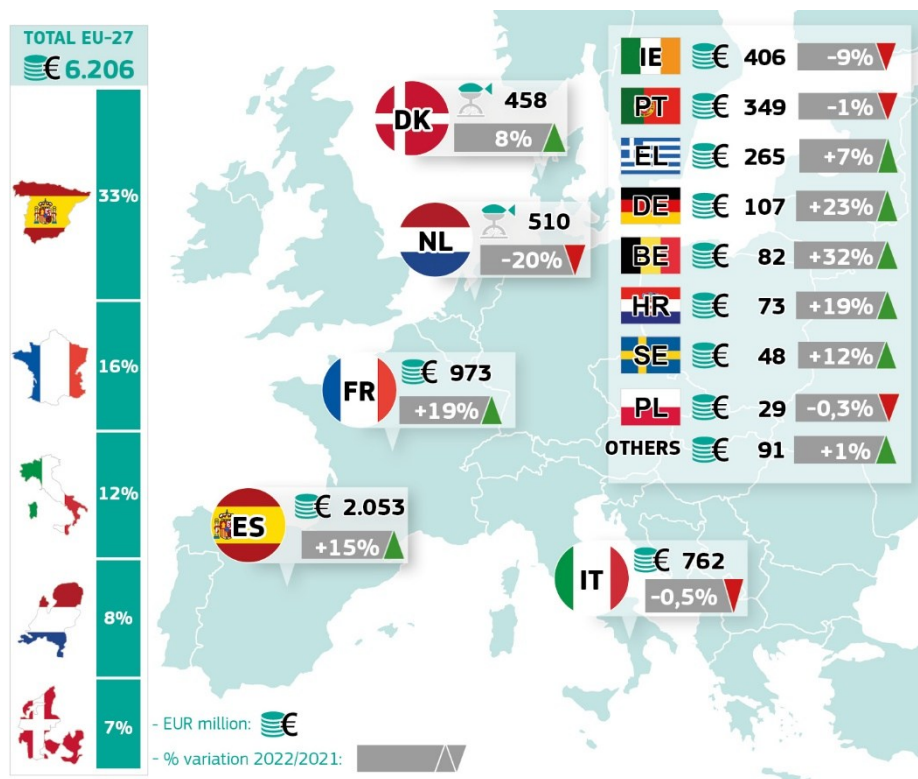
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 71

VALEURS NOMINALES DES PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2022 ET VARIATIONS EN % (2022 / 2021)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



5.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

PETITS PÉLAGIQUES

En 2022, les débarquements de petits pélagiques dans l'UE ont atteint leur plus bas niveau des dix dernières années, totalisant 1,42 milliard d'euros pour une valeur totale de 1,02 milliard d'euros. Suivant une tendance à la baisse entamée en 2018, leur volume est descendu de 2% tandis que leur valeur chutait de 10% par rapport à l'année précédente. Cette baisse de valeur est due à une réduction générale de la valeur unitaire de l'ensemble des espèces, à l'exception de l'anchois et du sprat.

La hausse de valeur de 2021 est due à une hausse générale de la valeur unitaire de l'ensemble des espèces appartenant à l'agrégation « petits pélagiques ». Le volume et la valeur ont affiché néanmoins un recul important par rapport aux dix années précédentes : -9% et -15%, respectivement. Il convient de noter que cinq des principales espèces commerciales de petits pélagiques - hareng, sprat, maquereau, sardine et anchois - ont représenté ensemble plus de 41% des volumes débarqués en 2022 pour l'ensemble des espèces commerciales, tandis qu'elles ne comptaient que pour 14% de la valeur totale.

HARENG

Le hareng, principale espèce commerciale la plus débarquée, a totalisé 455.568 tonnes en 2022, soit 14% du volume total débarqué dans l'UE. Cela représente une réduction de 36.723 tonnes (-7%) par rapport à 2021, soit son niveau le plus faible des dix dernières années, suivant une tendance à la baisse entamée en 2018.

En valeur, les débarquements de hareng ont totalisé 183 millions d'euros en 2022, soit un recul de 72 millions d'euros (-27%) par rapport à l'année précédente. Il s'agit également du niveau le plus bas de la période 2013-2022. Cette réduction de la valeur est due à la baisse de 64% du prix moyen unitaire du hareng débarqué aux Pays-Bas, qui est passé de 0,83 EUR/kg à 0,30 EUR/kg. Il en a résulté une perte de 63 millions d'euros. La chute du volume est liée à la diminution significative des débarquements de cette espèce en Allemagne : 24.410 tonnes de moins (-88%) entre 2021 et 2022.

Plus de la 60% du volume total a été débarqué aux Pays-Bas (34%) et au Danemark (29%). 11% du volume a été débarqué en Finlande et le reste dans d'autres États membres du nord de l'Union européenne.

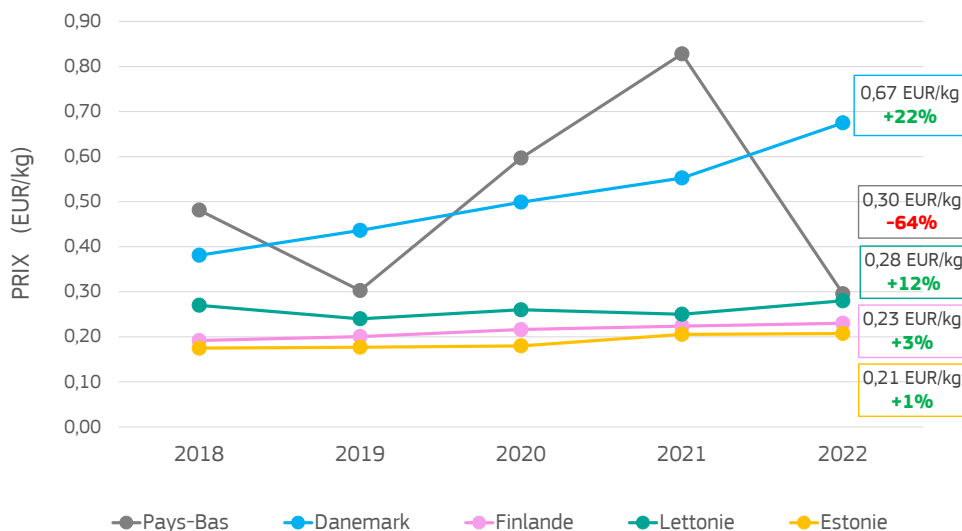
Il convient de noter que la plupart des débarquements de hareng dans les pays de l'UE sont destinés à être vendus à l'état frais. Seuls les poissons débarqués aux Pays-Bas sont transformés et vendus en tant que produits congelés. De 2021 à 2022, les Pays-Bas ont connu une baisse spectaculaire de la valeur des débarquements de hareng (+58%), tandis que leur volume augmentait de 17%. Cela a entraîné une baisse de 64% de la valeur unitaire, qui a affiché 0,30 EUR/kg, comme indiqué au graphique 72. Au Danemark, en revanche, le volume a progressé de 7% et la valeur de 14%, ce qui s'est traduit par un prix unitaire record de 0,67 EUR/kg (+22% par rapport à 2021).

Il convient de souligner que les débarquements de hareng proviennent de différents stocks, notamment du stock de la mer du Nord, du stock de hareng de frai de printemps de l'Atlantique et du stock de la mer Baltique. Chacun d'entre eux possède des caractéristiques uniques qui répondent aux préférences spécifiques du marché. Cela entraîne donc des prix différents sur le marché. Un autre facteur, particulièrement pertinent pour le Danemark et la Suède, est le fait que la part des débarquements destinés à l'usage industriel et la part de ceux destinés à la consommation humaine varient d'une année à l'autre, ce qui entraîne des différences de prix significatives.

GRAPHIQUE 72

PRIX NOMINAUX
MOYENS DU HARENG
DÉBARQUÉ DANS
LES PRINCIPAUX
ÉTATS MEMBRES DE
L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

**LE SPRAT**

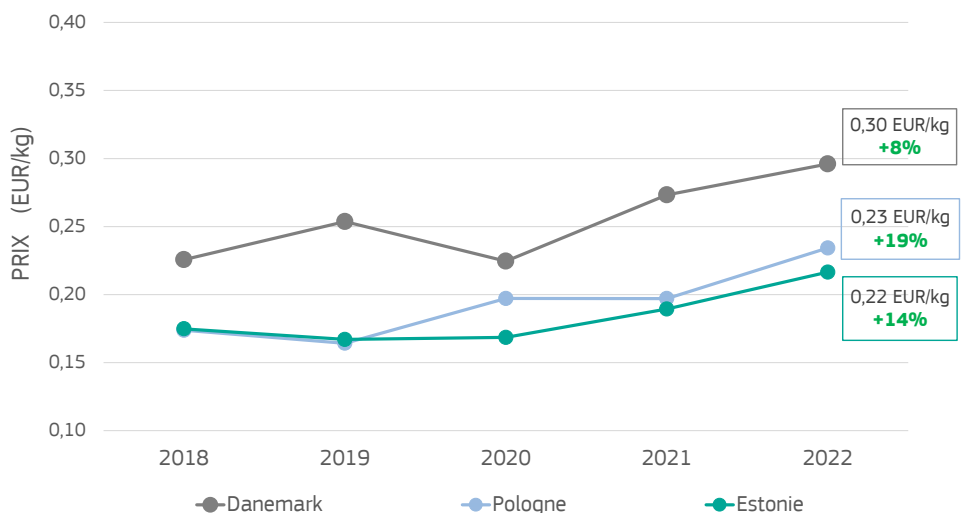
En 2022, les débarquements de sprat dans l'UE ont atteint 336.200 tonnes pour une valeur de 94 millions d'euros. Par rapport à 2021, leur volume et leur valeur ont augmenté respectivement de 5% et 18%, ce qui est une première depuis 2019. Mais sur une période de dix ans (2013-2022), le volume est resté stable tandis que la valeur diminuait de 18%. Le Danemark, la Pologne, l'Estonie et la Lettonie ont représenté 92% de l'ensemble des débarquements de cette espèce dans l'Union européenne, à la fois en termes de volume et de valeur. Ces quatre pays ont enregistré une croissance du volume et de la valeur entre 2021 et 2022. En particulier, les débarquements danois (comptant pour la moitié du total et destinés essentiellement à l'industrie de farine de poisson)¹¹³ ont augmenté de 15% en volume et de 25% en valeur, ce qui a entraîné une hausse de 8% du prix unitaire, qui a atteint 0,30 EUR/kg.

Suivent de loin les débarquements en Pologne, en Estonie et en Lettonie. Dans chacun de ces pays, le volume a légèrement augmenté d'environ 4% par rapport à 2021, tandis que la valeur connaissait une forte hausse d'environ 20%. Cela s'est traduit par une hausse de la valeur unitaire du sprat dans tous ces pays, dont la Lettonie qui a affiché le prix le plus élevé : 0,34 EUR/kg (+13% par rapport à l'année précédente).

GRAPHIQUE 73

PRIX NOMINAUX
MOYENS DU SPRAT
DÉBARQUÉ DANS
LES PRINCIPAUX
ÉTATS MEMBRES DE
L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



¹¹³ Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans l'étude de l'EUMOFA sur la production européenne de farine et d'huile de poisson, disponible au lien suivant : <https://www.eumofa.eu/market-analysis#thematic>.

MAQUEREAU En 2022, les débarquements de maquereau dans l'UE ont atteint 236.598 tonnes (+7% par rapport à 2021) pour une valeur de 256 millions d'euros (-8%).

Ces débarquements ont suivi une tendance fluctuante au cours des dernières années. Les volumes ont diminué en 2018 et 2019, augmenté en 2020, rechuté en 2021 puis amorcé une nouvelle reprise en 2022. Cette tendance volatile est due en partie aux possibilités de pêche, qui ont fortement baissé en 2019 en raison d'une baisse de la biomasse du stock de maquereau. Bien qu'elle ait été révisée en partie au cours de l'année, cette réduction a exercé un impact significatif sur les débarquements en 2019 et a contribué à la croissance de 14% enregistrée en 2020. En 2021, toutefois, le Brexit a entraîné une diminution générale des quotas de maquereau, surtout pour l'Irlande, où les débarquements ont baissé de 30%, soit une perte de 23.534 tonnes. En 2022, les débarquements irlandais ont poursuivi leur descente : -8%, soit une perte de 4.292 tonnes.

En 2022, les plus grands pays de débarquement du maquereau au sein de l'UE - les Pays-Bas, l'Irlande et l'Espagne - ont représenté 74% du volume total et 71% de la valeur totale. Les Pays-Bas ont débarqué un peu plus d'un tiers du total, soit une hausse de 12% pour atteindre 71.798 tonnes, ce qui est le niveau le plus élevé depuis 2015. La valeur totale, en revanche, a chuté de 56% par rapport à 2021, tombant à 42 millions d'euros, ce qui a contribué sensiblement à la baisse générale de valeur. Il en a résulté une baisse de 60% de la valeur unitaire, qui est passée de 1,30 EUR/kg à 0,52 EUR/kg. Il convient de noter toutefois que la chaîne de valeur fait l'objet d'une intégration verticale aux Pays-Bas¹¹⁴, en vertu de laquelle de très nombreuses étapes de la production et de la distribution sont contrôlées par une même entreprise. Il est donc possible que cette valeur unitaire soit sous-évaluée en raison de différents tarifs internes propres à chaque stade, qui ne refléteraient pas exactement le prix du marché. L'Irlande, en revanche, a enregistré une diminution de 8% du volume mais une hausse de 2% de la valeur, pour atteindre 51.428 tonnes et 77 millions d'euros. La valeur unitaire du maquereau a progressé de 11% pour afficher 1,50 EUR/kg. En Espagne, enfin, les débarquements ont atteint 42.881 tonnes pour une valeur de 60 millions d'euros, soit une augmentation de 5% en volume et de 32% en valeur par rapport à 2021. De même, leur valeur unitaire a augmenté de 26%, s'élevant à 1,40 EUR/kg.

SARDINE De 2021 à 2022, les débarquements de sardine ont connu une baisse de 2% en volume et de 3% en valeur, pour un total de 166.746 tonnes valant 163 millions d'euros. Cette diminution s'inscrit dans une tendance décroissante entamée en 2019 et provisoirement interrompue en 2020.

Cependant, les États membres de l'UE n'ont pas toujours suivi la même évolution. La Croatie et l'Espagne, qui représentent respectivement 24% et 20% du volume total, ont enregistré un faible recul de ce volume tandis qu'augmentait la valeur. La Croatie a débarqué 39.535 tonnes de sardine, soit 2% de moins qu'en 2021, mais pour une valeur en hausse de 15% (22 millions d'euros). Les débarquements espagnols se sont élevés à 33.667 tonnes, soit une baisse de 4%, alors que leur valeur progressait de 7% (42 millions d'euros).

La France, qui compte pour 15% du volume total, a vu ses débarquements augmenter en volume (+20%) et en valeur (+17%) par rapport à 2021. Ceux-ci ont totalisé 24.977 tonnes pour une valeur de 21 millions d'euros.

À l'inverse, le Portugal et les Pays-Bas (15% et 10% du total, respectivement), ont connu une réduction du volume et de la valeur de leurs débarquements. Ceux du Portugal ont totalisé 24.711 tonnes pour une valeur de 28 millions d'euros (-6% et -8% par rapport à

¹¹⁴ Le maquereau dans l'UE, EUMOFA, 2024 : <https://eumofa.eu/documents/20124/90048/PTAT+mackerel+in+ES+PT+NL.pdf/b7c12eb7-c7cb-a65b-6b0d-35c13fb53f9d?t=1707750223695>

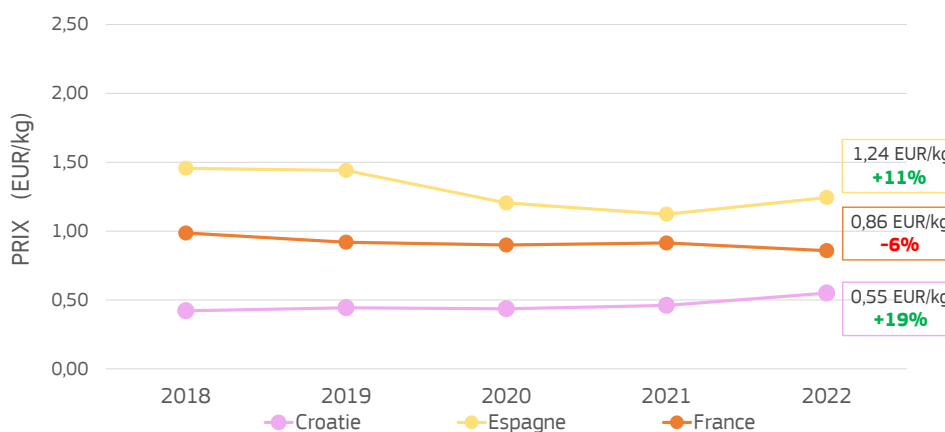
l'année précédente). Les débarquements néerlandais ont chuté de 18% en volume (17.386 tonnes) et de 43% en valeur (15 millions d'euros).

La valeur unitaire des sardines varie largement d'un État membre à l'autre. En Espagne, où la valeur unitaire est historiquement la plus élevée, le prix de cette espèce a augmenté de 11% entre 2021 et 2022, atteignant 1,24 EUR/kg. La Croatie, en revanche, a affiché la valeur unitaire la plus faible : 0,55 EUR/kg en 2022. Bien qu'il soit le plus élevé des cinq dernières années, ce prix est toujours le plus bas des principaux pays de débarquement de sardine. Par ailleurs, la France et les Pays-Bas ont enregistré une légère baisse de la valeur unitaire. Celle-ci a reculé de 6% en France (0,86 EUR/kg), soit le niveau le plus bas de la période 2018-2022. Et elle a chuté de 31% (0,85 EUR/kg) aux Pays-Bas. Enfin, le Portugal a vu la valeur unitaire augmenter légèrement de 2% en 2022, atteignant 1,15 EUR/kg après avoir diminué de façon constante depuis 2019.

GRAPHIQUE 74
PRIX NOMINAUX
MOYENS DE LA
SARDINE
DÉBARQUÉE DANS
LES PRINCIPAUX
ÉTATS MEMBRES DE
L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



ANCHOIS

En 2022, les débarquements d'anchois dans l'UE ont baissé de 4%, soit 4.694 tonnes, après deux années consécutives de croissance. Malgré cette réduction, leur valeur a augmenté de 4%, soit 8 millions d'euros. Au total, 100.082 tonnes ont été débarquées pour une valeur de 211 millions d'euros.

L'Espagne, premier pays de débarquement de cette espèce au sein de l'Union européenne (44% du volume total), a enregistré une baisse d'environ 6.000 tonnes. Au total, 43.952 tonnes y ont été débarquées pour une valeur de 82 millions d'euros en 2023. Cela représente une diminution de 11% en volume et de 3% en valeur. Outre l'Espagne, le Portugal (seulement 4% du total des débarquements communautaires d'anchois) a aussi contribué à la diminution générale en faisant l'objet d'une baisse similaire.

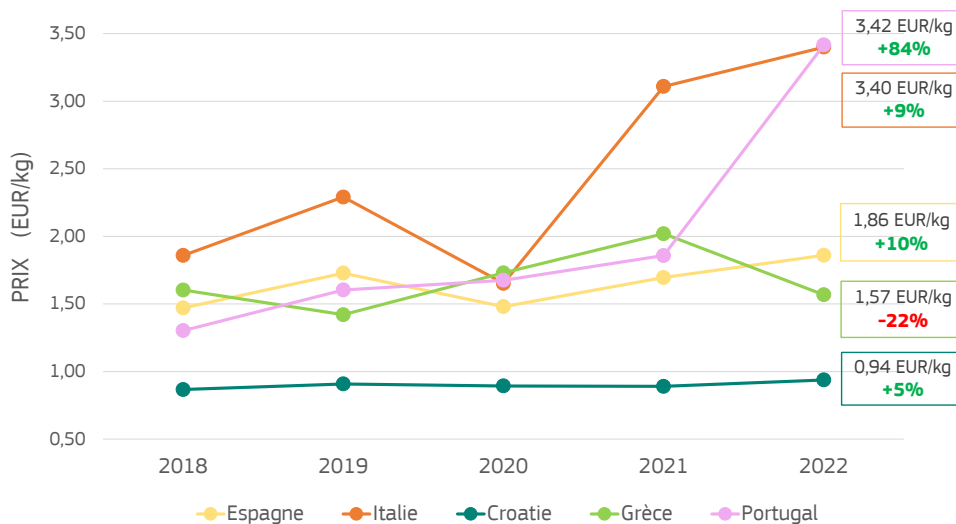
Les réductions qui ont frappé l'Espagne et le Portugal ont été compensées en partie par la hausse des débarquements en Italie (+24% du total), en Croatie (+14%) et en Grèce (+13%). De 2021 à 2022, l'Italie a enregistré une augmentation de 2% en volume et de 11% en valeur, pour un total de 24.157 tonnes d'une valeur de 82 millions d'euros. La Croatie a vu ses débarquements augmenter de 20%, tandis que leur valeur progressait de 26%, atteignant respectivement 13.912 tonnes et 13 millions d'euros. Les débarquements grecs ont connu une hausse de 75% en volume et de 36% en valeur, totalisant 12.818 tonnes pour une valeur de 20 millions d'euros.

La valeur des débarquements d'anchois varie considérablement d'un État membre à l'autre, même lorsque les volumes similaires, en raison de valeurs unitaires variables suivant les pays. En Italie et en Espagne, par exemple, les volumes débarqués font l'objet de différences sensibles mais leur valeur totale est comparable parce que la valeur unitaire est élevée en Italie. En 2022, elle s'est élevée à 3,40 EUR/kg (+9% par rapport à 2021) en Italie, tandis qu'elle était de 1,86 EUR/kg en Espagne (+10%).

En Croatie, la valeur unitaire de cette espèce, généralement plus faible dans ce pays qu'ailleurs, a augmenté de 5% pour atteindre 0,94 EUR/kg. En revanche, elle a fortement progressé au Portugal, où elle a affiché 3,42 EUR/kg, soit 84% de plus que l'année précédente. Mais dans l'ensemble, en 2022, tous ces pays (à l'exception de la Grèce) ont enregistré la valeur unitaire la plus élevée des cinq dernières années.

GRAPHIQUE 75 PRIX NOMINAUX MOYENS DE L'ANCHOIS DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



POISSONS DE FOND

En 2022, les débarquements de poissons de fond de l'UE ont poursuivi une tendance à la baisse entamée en 2018 et brièvement interrompue en 2020. Leur volume et leur valeur ont diminué de 6% pour un total de 644.701 tonnes valant 867 millions d'euros. Cette catégorie regroupe les principales espèces suivantes : merlan bleu, merlu, cabillaud, églefin, rouget, lieu noir, merlan, tacaud, lingue, lieu jaune, grenadier et légine. Les autres espèces, dont le lançon, sont agrégés au groupe « autres poissons de fond ».

Le volume des débarquements communautaires de poissons de fond est depuis toujours étroitement lié aux captures de lançons. Or les débarquements de cette espèce ont énormément fluctué depuis 2016, passant parfois de moins de 50.000 tonnes à plus de 400.000 tonnes d'une année à l'autre. La demande de l'industrie est à l'origine de ces variations, puisque seuls quelques navires les ciblent à certaines périodes de l'année pour un créneau spécialisé du marché. Il convient de tenir compte du fait que le Danemark a reçu 98% des débarquements totaux de lançons au cours des dix dernières années. Entre 2020 et 2021, par exemple, les débarquements ont chuté de 59%, passant de 240.104 tonnes à 99.256 tonnes, notamment en raison de la réduction des quotas de pêche au Danemark à la suite du Brexit.¹¹⁵ En 2022, le volume débarqué de lançons a reculé de 14%, soit 13.618 tonnes. Mais d'autres raisons sous-tendent cette diminution générale des débarquements de poissons de fond, qui affecte d'ailleurs l'ensemble des principales espèces, dont le merlan bleu et le merlu.

MERLAN BLEU

Le merlan bleu est l'espèce commerciale principale la plus débarquée dans l'UE parmi les poissons de fond. En 2022, il a représenté la moitié du volume total de ce groupe, suivi du merlu (21% du total), du lançon (13%) et du cabillaud (3%).

Il convient de noter que la plupart des débarquements de merlan bleu dans l'UE ne sont pas destinés à la consommation humaine, à l'exception des espèces pêchées en Méditerranée et d'une petite partie des captures dans l'Atlantique, destinées aux marchés d'exportation spécialisés dans la production de surimi. En effet, la majorité des

¹¹⁵ En outre, la difficulté de parvenir à un accord sur ces quotas a retardé le début de la campagne de pêche de deux semaines, ce qui a son importance vu que la pêche de cette espèce n'est autorisée que du 1^{er} avril à la fin juillet.

débarquements de cette espèce est destinée à la production de farine et d'huile de poisson¹¹⁶.

En 2022, les débarquements de merlan bleu au sein de l'Union européenne ont totalisé 323.816 tonnes, soit 4% de moins que le pic survenu en 2021. Leur valeur, en revanche, a atteint 112 millions d'euros, soit une chute de 42% due aux diminutions enregistrées aux Pays-Bas et en Irlande, qui représentent ensemble deux tiers des débarquements communautaires de cette espèce en volume et en valeur.

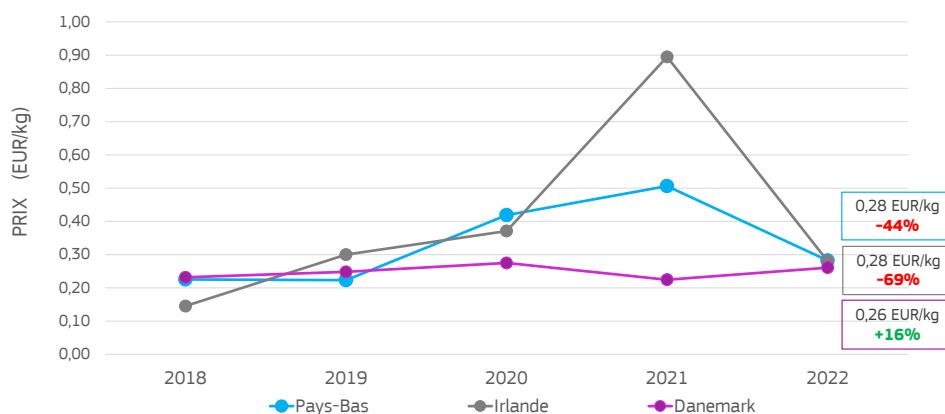
Ainsi les Pays-Bas ont connu une baisse de 11% en volume et de 50% en valeur, pour un total de 120.931 tonnes valant 34 millions d'euros. Les débarquements irlandais, malgré une hausse de 11% en volume, ont baissé de 65% en valeur, atteignant 97.012 tonnes pour une valeur de 27 millions d'euros. Ceci tranche avec 2021, année où la valeur du merlan bleu s'était nettement accrue dans ces deux pays par rapport à 2020 : en Irlande, elle avait grimpé de 141% en dépit de volumes stables, tandis qu'aux Pays-Bas, la hausse de la valeur (+41%) accompagnait celle du volume (+17%). Il en a résulté une forte baisse de leur valeur unitaire, comme indiqué au graphique 76. En 2022, le merlan bleu débarqué aux Pays-Bas a été vendu au prix de 0,28 EUR/kg, contre 0,51 EUR/kg en 2021 (-44%). Celui débarqué en Irlande a été vendu au prix de 0,89 EUR/kg (-69%).

Au troisième rang, le Danemark a vu ses débarquements fléchir de 12% pour atteindre 9.611 tonnes. Leur valeur totale a toutefois légèrement augmenté de 2%, soit 0,4 million d'euros. Au total, 70.279 tonnes ont été débarquées pour une valeur de 18 millions d'euros. Le merlan bleu débarqué dans ce pays a été vendu au prix de 0,26 EUR/kg (+16%) par rapport à 2021).

GRAPHIQUE 76 PRIX NOMINAUX MOYENS DU MERLAN BLEU DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



MERLU

En 2022, les débarquements de merlu dans l'UE se sont élevés à 135.270 tonnes pour une valeur de 435 millions d'euros, soit une baisse de 1% en volume et de 5% en valeur par rapport à 2021. Cela a entraîné une hausse de 5% de la valeur unitaire de cette espèce, qui est passée de 3,07 EUR/kg à 3,22 EUR/kg. Le merlu européen (*Merluccius merluccius*), principale espèce débarquée, a représenté la moitié du total, tandis que le merlu d'Argentine (*Merluccius hubbsi*), débarqué exclusivement en Espagne par les flottes de pêche lointaine, ont constitué 43% du volume. Le reste était composé de merlu commun (4%), de merlu d'Afrique tropicale (1%) et de merlu du Sénégal (1%).

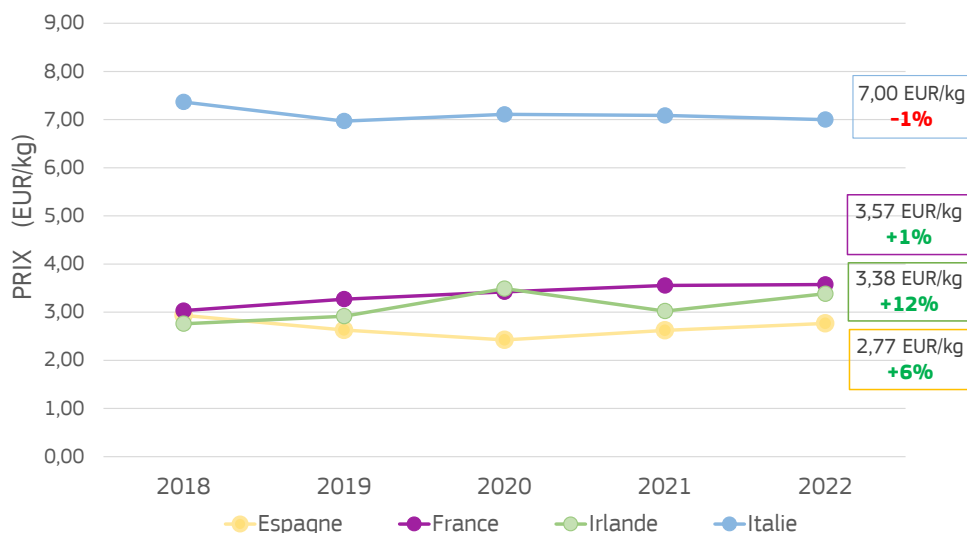
En 2022, l'Espagne a compté pour plus de deux tiers des débarquements de cette espèce dans l'UE, avec une part plus importante de merlu européen que de merlu d'Argentine. Au total, le volume de merlu débarqué en Espagne a diminué de 4%, s'élevant à 95.933 tonnes. En termes de valeur, ces débarquements ont atteint 265 millions d'euros

¹¹⁶ Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans l'étude de l'EUMOFA sur la production européenne de farine et d'huile de poisson, disponible au lien suivant : <https://www.eumofa.eu/market-analysis#thematic>.

en 2022, soit une légère progression de 1% par rapport à l'année précédente. La France, deuxième pays de débarquement de ce poisson, est arrivée loin derrière l'Espagne. En 2022, elle a débarqué exclusivement du merlu européen, pour un total de 11.592 tonnes (+12% par rapport à 2021), d'une valeur de 41 millions d'euros (+12%). D'autre part, l'Italie affiche traditionnellement la valeur unitaire la plus élevée des débarquements de merlu, comme le souligne le graphique 77. Elle a atteint 7,00 EUR/kg en 2022. L'Espagne, en revanche, a présenté la valeur unitaire la plus basse : 2,77 EUR/kg. Ceci est dû à la baisse du prix du merlu d'Argentine, qui était de 1,92 EUR/kg en 2022.

GRAPHIQUE 77 PRIX NOMINAUX MOYENS DU MERLU DÉBARQUÉ DANS LES PRINCIPAUX ÉTATS MEMBRES DE L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



CABILLAUD

En 2022, le volume des débarquements de cabillaud dans l'UE a augmenté de 1%, atteignant 16.680 tonnes. De même, la valeur a progressé de 34% par rapport à l'année précédente, affichant 92 millions d'euros. Ces résultats constituent un signal positif après la chute enregistrée en 2021 (-33% en volume et -30% en valeur), tombant alors à son niveau le plus bas des dix dernières années. À noter que 2022 est l'année de la première hausse du volume des débarquements de cette espèce depuis 2015. Le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne, les principaux États membres de débarquement de ce poisson, ont représenté respectivement 37%, 22% et 20% du volume. Ils étaient suivis du Portugal, des Pays-Bas et de la France, qui ont débarqué, respectivement, 10%, 8% et 7% du total. La hausse de volume a surtout profité de la poussée des débarquements en France, en Espagne et aux Pays-Bas. À l'inverse, les volumes ont poursuivi leur descente au Danemark (-8%) et en Allemagne (-5%), deux grands pays de pêche du cabillaud. La valeur, en revanche, a progressé dans la plupart des pays. La valeur unitaire du cabillaud, enfin, a atteint 5,49 EUR/kg en 2022, ce qui représente une hausse importante de 32% par rapport à l'année précédente.

CRUSTACÉS

En 2022, pour la deuxième année consécutive, les débarquements de crustacés dans l'UE ont augmenté par rapport à 2021. Ils ont atteint 109.276 tonnes (+1%) pour une valeur de 919 millions d'euros (+17%).

CREVETTES

Les crevettes, toutes espèces confondues, présentent la plus forte valeur de l'ensemble des produits débarqués dans l'UE.¹¹⁷ En 2022, pour la première fois depuis 2018, les débarquements de crevettes ont enregistré une hausse de leur volume en atteignant 58.426 tonnes. Cela marque un retour aux niveaux antérieurs à la pandémie. Sur sa lancée

¹¹⁷ L'agrégation « crevettes » inclut les espèces suivantes : crevettes *Crangon* spp., crevettes d'eau froide (essentiellement les crevettes nordiques « *Pandalus borealis* »), crevettes roses du large (« *Parapenaeus longirostris* »), crevettes d'eau chaude (principalement les caramotes « *Penaeus kerathurus* ») et crevettes diverses (notamment les gambons rouges « *Aristaeomorpha foliacea* », les crevettes rouges « *Aristeus antennatus* » et les gambons rayés « *Aristeus varidens* »).

de 2021, la valeur a poursuivi sa progression en totalisant 515 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 16%.

La crevette *Crangon* est de loin celle faisant l'objet du plus grand nombre de débarquements : en 2022, ceux-ci ont représenté 44% du volume total au sein de l'UE. De 2021 à 2022, la part de crevettes *Crangon* dans la valeur totale est passée de 22% à 29%. Cette progression émane de l'augmentation spectaculaire de la valeur, de l'ordre de +52% - son niveau le plus élevé depuis 2018 - et, dans une moindre mesure, du volume : +5%.

Toujours en 2022, les Pays-Bas ont débarqué un total de 13.910 tonnes de crevettes *Crangon* (-2% par rapport à l'année précédente) pour une valeur de 83 millions d'euros (+52%, soit 29 millions d'euros). L'Allemagne, qui occupe le deuxième rang en importance, a vu son volume progresser de 11% pour atteindre 8.832 tonnes, tandis que la valeur grimpeait de 51% pour un total de 49 millions d'euros.

La valeur unitaire des crevettes *Crangon* a aussi augmenté entre 2021 et 2022. Elle s'est élevée à 5,96 EUR/kg (+57%) aux Pays-Bas, à 5,53 EUR/kg (+36%) en Allemagne et à 6,65 EUR/kg (+28%) au Danemark.

Outre l'espèce *Crangon*, les autres types de crevettes d'eau froide ont été principalement débarqués en Suède et au Danemark, où le volume a augmenté de plus de 350.000 tonnes entre 2021 et 2022. En Suède, leur valeur a beaucoup plus progressé grâce à des valeurs unitaires plus élevées.

Le Danemark a connu une hausse de 18% en volume et de 3% en valeur pour un total de 2.353 tonnes valant 9 millions d'euros. Les débarquements suédois se sont élevés à 1.312 tonnes (+40%) pour une valeur de 12 millions d'euros (+11%).

L'Italie, l'Espagne et la Grèce, les trois principaux pays de débarquement des crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*), ont couvert ensemble plus de 91% du volume en 2022. Au total, les débarquements de ces crevettes ont augmenté de 3% en volume et en valeur par rapport à 2021.

L'Italie arrive en premier lieu malgré une baisse de 12% en volume et de 2% en valeur, pour un total de 6.186 tonnes valant 36 millions d'euros. Le recul des débarquements italiens a été compensé par des hausses en Espagne et en Grèce. Par rapport à 2021, les débarquements espagnols ont augmenté de 16% pour atteindre 6.160 tonnes, un résultat presque à la hauteur de celui de l'Italie. Ce volume est le plus élevé des dix dernières années. En revanche, leur valeur a légèrement baissé de 2%, affichant 53 millions d'euros. Malgré une diminution de 15% entre 2021 et 2022, la valeur unitaire des crevettes roses du large est plus élevée en Espagne (où elle a atteint 8,59 EUR/kg) qu'en Italie (5,90 EUR/kg) et en Grèce (4,73 EUR/kg).

En Grèce, les débarquements ont culminé à 3.934 tonnes pour une valeur de 19 millions d'euros, soit une hausse de 14% en volume et de 15% en valeur par rapport à l'année précédente. Ces niveaux sont les plus élevés de la décennie écoulée.

Le groupe « crevettes diverses » comprend principalement le gambon rouge (*Aristaeomorpha foliacea*), la crevette rouge (*Aristeus antennatus*) et le gambon rayé (*Aristeus varidens*). Ensemble, l'Italie et l'Espagne ont compté pour environ 90% de tous les débarquements de ces crevettes dans l'UE en 2022, tant en volume qu'en valeur. Alors que les débarquements italiens comprenaient principalement des gambons rouges, ceux de l'Espagne étaient composés majoritairement de gambons rayés, de crevettes rouges et de crevettes édouard.

En Espagne, les débarquements de « crevettes diverses » se sont élevés à 3.024 tonnes pour une valeur de 75 millions d'euros, soit une baisse de 7% en volume et de 3% en valeur par rapport à 2021. Les débarquements italiens, enfin, ont reculé de 12% en volume mais ont progressé de 8% en valeur, atteignant 2.805 tonnes pour une valeur de 76 millions d'euros.

TABLEAU 19

PRIX NOMINAUX MOYENS DES CREVETTES DANS LES PAYS DE L'UE OÙ LA PLUPART DES DÉBARQUEMENTS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS EN 2022 (EUR/KG)

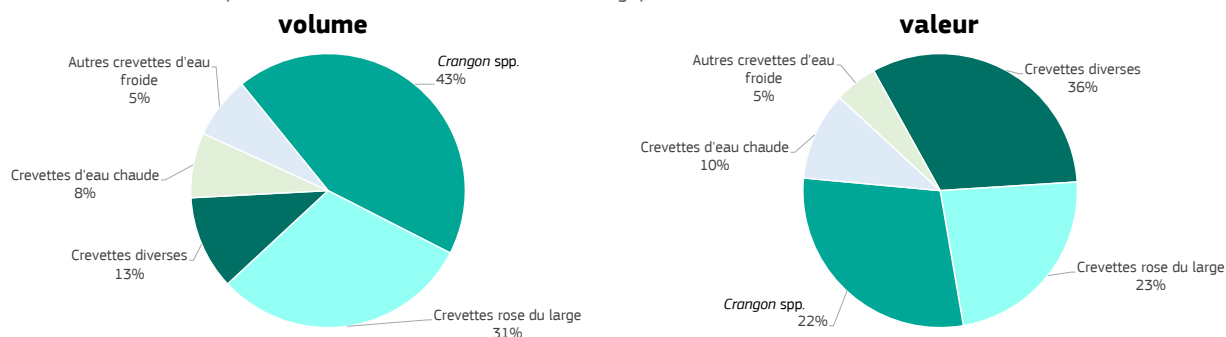
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

Principales espèces commerciales	État membre	2018	2019	2020	2021	2022	2022/2021	2022/2018
Crangon spp.	Pays-Bas	3,34	2,77	3,25	3,79	5,96	+57%	+78%
	Allemagne	3,92	2,72	3,70	4,06	5,53	+36%	+41%
Autres crevettes d'eau froide principalement la crevette nordique (<i>Pandalus borealis</i>)	Danemark	5,41	4,97	3,55	4,51	3,93	-13%	-27%
	Suède	10,37	11,92	10,97	11,90	9,41	-21%	-9%
Crevettes rose du large (<i>Parapenaeus longirostris</i>)	Italie	5,77	6,84	6,56	5,12	5,90	+15%	+2%
	Espagne	8,40	8,95	9,64	10,11	8,59	-15%	+2%
	Grèce	4,58	4,36	4,11	4,70	4,73	+1%	+3%
Crevettes d'eau chaude principalement la crevette caramote (<i>Penaeus kerathurus</i>)	Espagne	18,52	20,35	11,23	15,91	10,09	-37%	-45%
Crevettes diverses principalement des gambons rouges (<i>Aristaeomorpha foliacea</i>), crevettes rouges (<i>Aristeus antennatus</i>), et les gambons rayés (<i>Aristeus varidens</i>)	Espagne	23,93	21,38	20,97	23,61	24,66	+4%	+3%
	Italie	20,25	21,73	27,15	22,32	27,24	+22%	+35%

GRAPHIQUE 78

DÉBARQUEMENTS DE CREVETTES DANS L'UE EN 2022

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



**THON ET
ESPÈCES
APPARENTÉES**

En 2022, les débarquements de thon et d'espèces apparentées dans l'UE ont atteint 312.554 tonnes pour une valeur de 965 millions d'euros. Cela représente une baisse de 2%, soit 5.143 tonnes, par rapport à l'année précédente. Cette diminution s'inscrit dans une tendance décroissante depuis cinq ans, provisoirement interrompue en 2021. Malgré cette chute du volume, la valeur a progressé de 20%, soit 166 millions d'euros. Il s'agit du niveau le plus élevé des cinq dernières années.

L'Espagne est le principal pays de débarquement du thon dans l'UE, avec 88% du total. Le listao a couvert 47% du volume total de débarquement de thon et d'espèces apparentées dans l'UE en 2022. Il était suivi de l'albacore (20% du total), du thon obèse (environ 10%) et du thon blanc (environ 10%). Ces espèces à l'exception du thon blanc, sont classées dans la catégorie « thon tropical ».

LISTAO

En 2022, les débarquements de listao dans l'Union ont atteint 145.691 tonnes pour une valeur de 255 millions d'euros, soit une baisse de 4% en volume mais une hausse de 16% en valeur par rapport à 2021. Les débarquements de cette espèce, qui ont fortement

chuté pendant le COVID-19, n'ont toujours pas retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Toutefois, la chute du volume a entraîné une hausse de la valeur pour la deuxième année consécutive. Celle-ci a même atteint son niveau le plus élevé des dix dernières années. Dans la foulée, les valeurs unitaires ont aussi connu un pic, s'élevant à 1,75 EUR/kg en 2022, soit 21% de plus par rapport à l'année précédente.

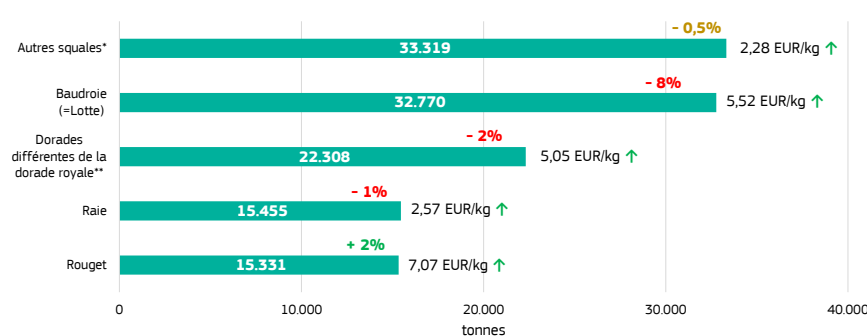
Sur le volume total, 95% ont été débarqués en Espagne, essentiellement sous forme de produits congelés. Ce pays a ainsi déterminé la tendance générale de l'UE, où le volume a fléchi de 2% (pour atteindre 137.983 tonnes) et la valeur a progressé de 21% (pour un total de 245 millions d'euros).

AUTRES POISSONS DE MER

GRAPHIQUE 79

LES PRINCIPALES
ESPÈCES D'« AUTRES
POISSONS
MARINS » :
VOLUME DÉBARQUÉ
EN 2021,
VARIATIONS EN %
(2022/2021) ET PRIX
NOMINAUX AU
STADE DU
DÉBARQUEMENT

En 2022, les débarquements du groupe « autres poissons de mer » dans l'UE se sont élevés à 228.409 tonnes - le niveau le plus bas de ces dix dernières années - pour une valeur de 884 millions d'euros. Le graphique 79 donne un aperçu des débarquements des principales espèces commerciales appartenant à ce groupe.



* Le groupe « autres requins » comprend principalement le peau bleue (62% du total), la petite roussette (16%), les émissoles (10%), le requin bleu (4%), la grande roussette (4%), le requin-hâ (1,5%), les roussettes nca (1%), les émissoles nca (1%) et le chien espagnol (0,5%).

** Le groupe « dorades autres que dorade royale » comprend principalement la bogue (37% du total), la dorade grise (12%), le pageot commun (11%), le sar commun (7%), le pagre rouge (6%), le pageot acarne (6%), la dorade rose (4%), l'oblade (3%), le marbré (3%), le denté commun (2%), le sar à tête noire (2%), les sars, sparailleurs nca (2%), le denté à gros yeux (1%), le sparailon commun (1%), le gros denté rose (1%) et les pageots nca (1%).

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)).

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

BAUDROIE

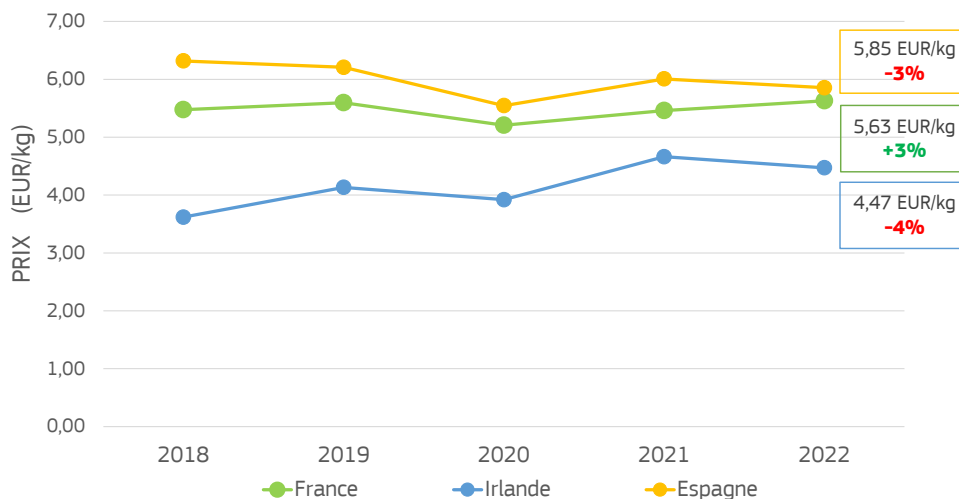
En 2022, les débarquements de baudroie dans l'UE ont atteint leur niveau le plus faible des dix dernières années : 32.770 tonnes et 181 millions d'euros. Cette chute s'inscrit dans une tendance à la baisse qui a démarré en 2018. Ainsi, par rapport à l'année précédente, ils ont baissé de 8% en volume, soit 2.692 tonnes, et de 10% en valeur, soit 11 millions d'euros. Sur le volume total, 59,5% des espèces ont été classées en tant que « baudroies, etc. nca¹¹⁸ » (*Lophius spp et Lophiidae*), 26% en tant que « baudroie commune » (*Lophius piscatorius*) et 14,5% comme « baudroie rousse » (*Lophius budegassa*). Moins de 1% a été classé en tant que « baudroie d'Amérique » (*Lophius americanus*).

Bien que le volume des débarquements de baudroie ait progressé en France et en Espagne entre 2021 et 2022 (ces deux pays représentant un peu moins de 60% du total), la tendance est plus généralement à la baisse en raison du recul significatif enregistré en Irlande. En effet, les débarquements irlandais ont chuté de 28% en volume (-3.217 tonnes) et de 31% en valeur, soit une perte de 17 millions d'euros. Comme indiqué au graphique 80, la valeur unitaire a suivi une évolution similaire dans ces trois pays entre 2018 et 2021. Elle a toutefois légèrement augmenté en France en 2022, pour atteindre 5,63 EUR/kg, contrairement à l'Irlande (4,47 EUR/kg) et à l'Espagne (5,85 EUR/kg).

¹¹⁸ Non inclus ailleurs.

GRAPHIQUE 80
PRIX NOMINAUX
MOYENS DE LA
BAUDROIE
DÉBARQUÉE DANS
LES PRINCIPAUX
ÉTATS MEMBRES DE
L'UE (EUR/KG)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



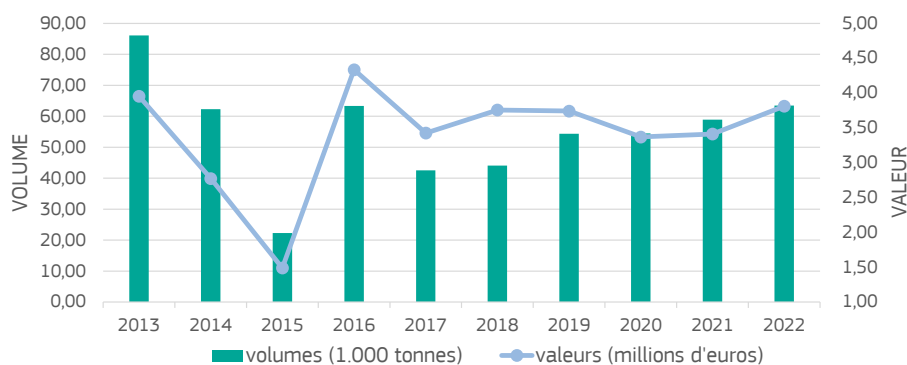
ALGUES

Les algues ne représentent qu'une part mineure des débarquements totaux de produits de la pêche dans l'UE.

En 2022, ces débarquements se sont élevés à 63.445 tonnes pour une valeur de 4,26 millions d'euros, presque entièrement débarquées en France et, dans une moindre mesure, en Espagne.

GRAPHIQUE 81
DÉBARQUEMENTS
TOTAUX D'ALGUES
DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



De 2021 à 2022, les débarquements d'algues dans l'UE ont augmenté de 8% en volume et de 16% en valeur. La France et l'Espagne ont contribué à la hausse générale, bien que chacun d'une manière différente. La France, d'une part, a poussé le volume vers le haut grâce à ses débarquements importants de tangle (*Laminaria digitata*), récolté en mer en grande quantité et utilisé notamment pour la fabrication d'acide alginique, employé dans le secteur cosmétique. L'Espagne, d'autre part, a permis d'accroître la valeur grâce au prix supérieur de ses algues, également utilisées à des fins industrielles. En 2022, en France, le prix moyen des algues est resté stable par rapport à l'année précédente, s'élevant à 0,04 EUR/kg. En Espagne, en revanche, il a atteint 0,54 EUR/kg, soit 3% de plus qu'en 2021. Ces écarts de prix importants mettent en exergue l'apport de l'Espagne en termes de hausse de valeur, notamment grâce à la récolte d'espèces dont la cote est plus élevée sur le marché. C'est notamment le cas du wakamé (*Undaria pinnatifida*), vendu au prix de 0,86 EUR/kg en 2022.

6/ AQUACULTURE¹¹⁹

6.1 VUE D'ENSEMBLE

AU NIVEAU DE L'UE

En 2022, la production aquacole de l'UE a atteint la valeur la plus élevée de ces dix dernières années

En 2022, la production aquacole de l'UE¹²⁰ a totalisé 1,09 million de tonnes pour une valeur de 4,87 milliards d'euros. Par rapport à 2021, cela représente une baisse de 4% du volume, soit 40.486 tonnes, ainsi qu'une forte hausse de 16% de la valeur, soit 668 millions d'euros. Cette dernière augmente pour la deuxième année consécutive. Les principales espèces sont toujours les moules, en volume, et la truite, en valeur. Elles ont néanmoins reculé de 9% et 7%, respectivement, ce qui a eu un impact important sur le volume de production total.

Entre 2013 et 2022¹²¹, la production aquacole de l'UE a augmenté de 123.879 tonnes (+13%) et sa valeur a connu une forte croissance (+42%) en termes réels, pour atteindre 1,27 milliard d'euros. La hausse de valeur s'est produite essentiellement entre 2015 et 2017. Elle a reculé par la suite, tout comme le volume, jusqu'en 2021. L'augmentation spectaculaire observée entre 2020 et 2021 (voir graphique 82) reflète la plus forte hausse des dix dernières années. Une production accrue et le redressement du marché suite à l'épidémie de COVID-19 sont à l'origine de cette progression notable. Il convient de noter que les graphiques couvrant des périodes supérieures à cinq ans, comme le graphique 82, présentent des valeurs déflatées.

La valeur a suivi cette tendance positive en 2022 et a atteint un pic sur dix ans, malgré le retour d'un ralentissement du volume de production. L'augmentation globale de la valeur est étroitement liée à la hausse de la plupart des espèces principales - dont la truite, le bar commun, la dorade royale, l'huître, la palourde et le thon rouge -, alors que le volume chutait pour la plupart d'entre elles (à l'exception de la dorade royale et du thon).

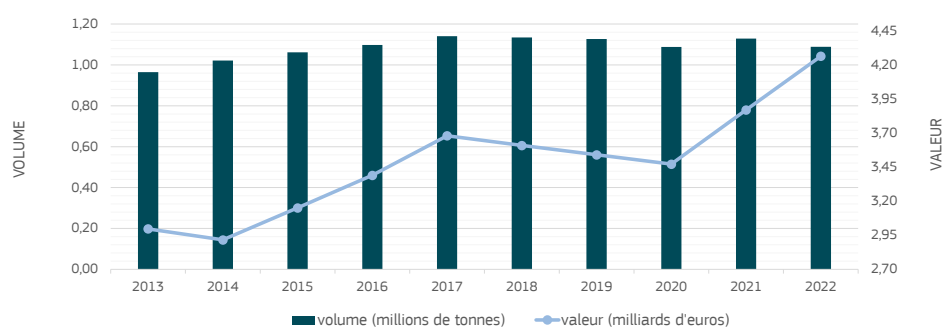
GRAPHIQUE 82

LA PRODUCTION AQUACOLE DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP.

Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique.

Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



¹¹⁹ La principale source de données pour la production aquacole de l'UE est EUROSTAT. Ces données couvrent le secteur aquacole du point de vue de la production sur l'exploitation, disponible pour la consommation humaine. Il convient de tenir compte du fait que la production est comptabilisée au stade des premières ventes. Le rapport n'inclut donc pas la production destinée à la consommation personnelle, ni les œufs et alevins produits en vue d'être élevés au sein d'une même exploitation sans les vendre. Inclues indépendamment de leur utilisation finale depuis l'année de référence 2016, les plantes aquatiques constituent une exception au critère de « consommation humaine ».

Les données ont été intégrées à celles de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales pour plusieurs États membres : pour plus d'informations sur les intégrations effectuées et sur les données collectées pour chaque pays, veuillez consulter la note méthodologique.

¹²⁰ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

¹²¹ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

Les principaux groupes d'espèces élevées au sein de l'UE sont présentés aux graphiques 83 et 84. Comme indiqué dans ces derniers, les bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques représentent un peu moins de la moitié du volume de la production aquacole de l'UE, notamment grâce à l'élevage de moules en Espagne et d'huîtres en France. Les catégories « autres poissons de mer », qui englobent la dorade royale et le bar commun, et « salmonidés », qui incluent la truite et le saumon, ont compté pour 22% et 18% du volume total en 2022. La Grèce reste le principal pays producteur de dorade royale et de bar commun, étant responsable de plus de deux tiers de la production communautaire de dorade royale et de plus de la moitié de celle de bar commun. En 2022, la France a produit le plus de truites de l'Union européenne (suivie de près par l'Italie et le Danemark), tandis que 90% du saumon d'élevage provenait de l'Irlande. Élevées essentiellement en Pologne, en Tchéquie et en Hongrie, les espèces d'eau douce, dont la carpe, ont couvert 10% du total de la production aquacole de l'Union.

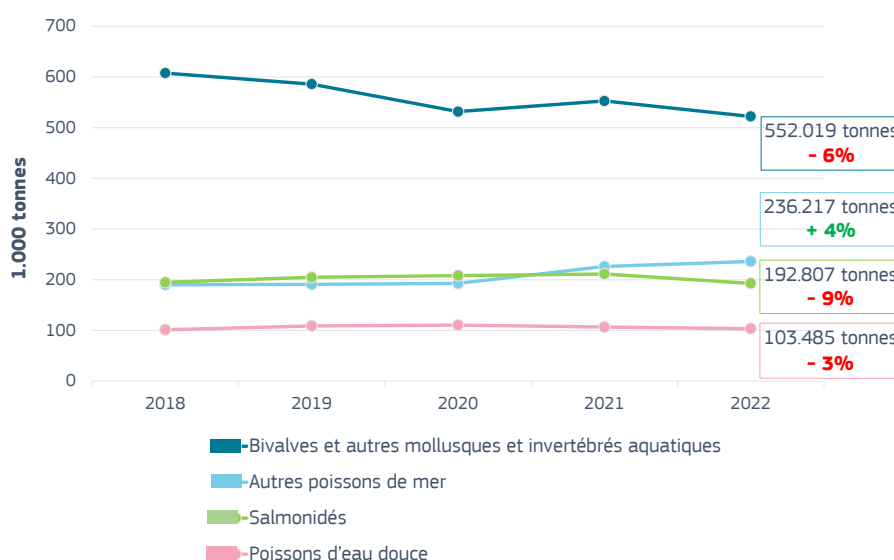
Le reste était réparti entre les autres groupes d'espèces, dont la production annuelle moyenne s'est élevée à environ 38.000 tonnes entre 2018 et 2022. En termes de volume, tous les groupes d'espèces principales ont légèrement reculé entre 2021 et 2022, comme indiqué au graphique 83. La valeur a toutefois augmenté pour chacune de ces catégories, à l'exception de celle des « autres poissons de mer ». Cette dernière, sous l'effet de la production française et grecque de dorade royale, a connu une hausse de 4% en volume et, surtout, de 29% en valeur, alors que le prix unitaire de la dorade royale grimpait de 22%, passant de 4,88 EUR/kg à 5,95 EUR/kg. La progression de la valeur dans cette catégorie est également due à la hausse marginale des importations de pays tiers : moins de 2% entre 2021 et 2022, contre 10% entre 2020 et 2021. Les importations (en provenance de la Turquie, principalement) ont constitué la moitié de l'approvisionnement du marché communautaire pour ce groupe de poissons.

En général, la valeur de la plupart des produits aquacoles a augmenté sans que le volume en fasse de même, essentiellement en raison de prix unitaires plus élevés. L'augmentation des frais de production, liée à la crise énergétique et à l'inflation, et aggravée par la guerre en Ukraine, a entraîné une forte hausse des coûts des aliments pour animaux et du transport.

GRAPHIQUE 83
VOLUMES DES
GROUPES DE
PRODUITS AQUACOLES
LES PLUS PRODUITS
DANS L'UE -
VARIATIONS EN %
(2022/2021)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO.

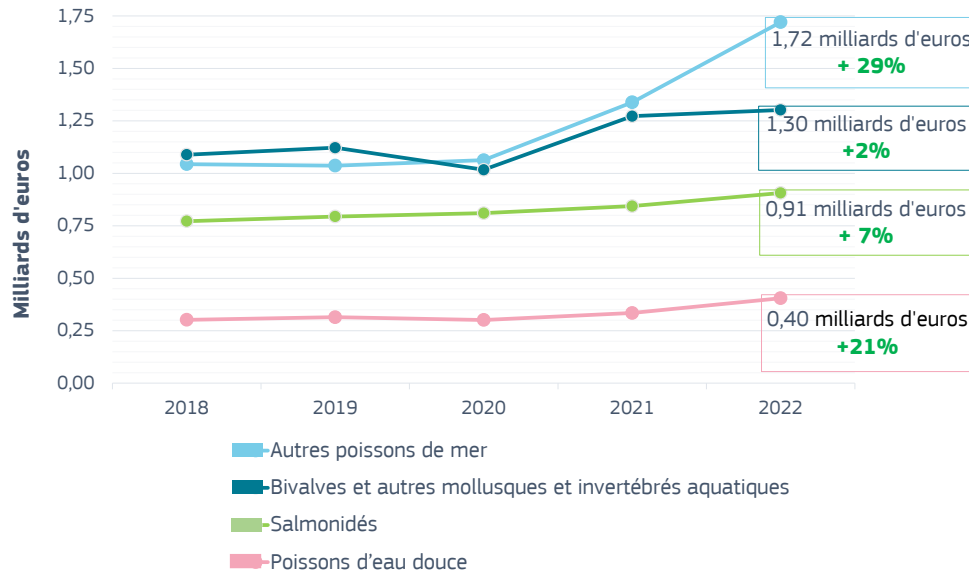
Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 84

VALEURS NOMINALES
 DES GROUPES DE
 PRODUITS AQUICOLES
 PRODUITS DANS L'UE
 QUI ONT LA PLUS
 FORTE VALEUR -
 VARIATIONS EN %
 (2022/2021)

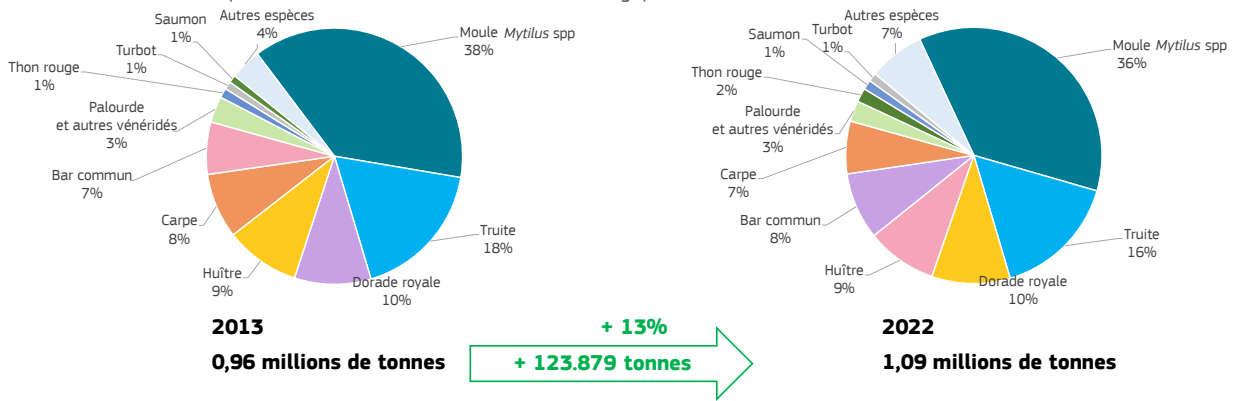
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 85

COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUICOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES - EN VOLUME : 2013 VS. 2022

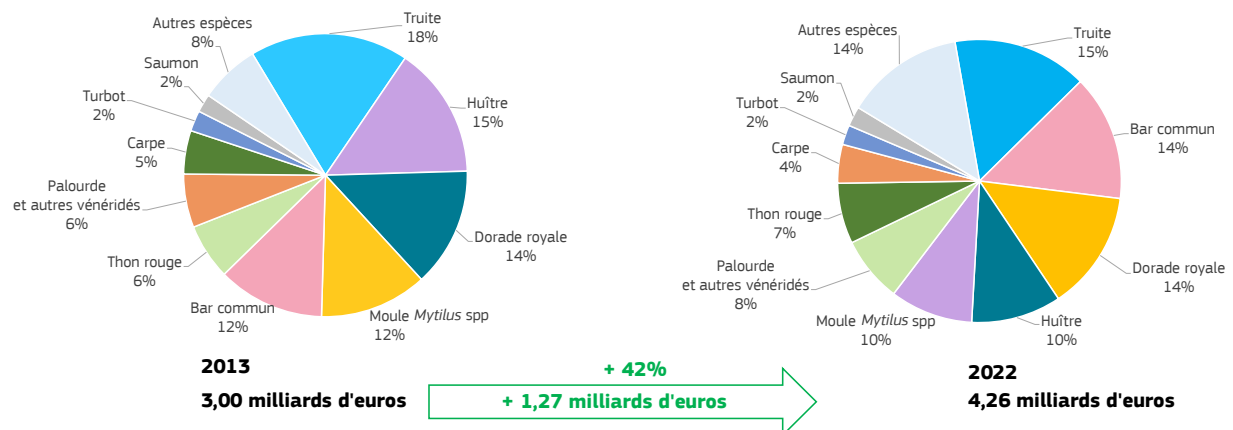
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 86

COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUICOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES - EN VALEUR RÉELLE (BASE=2015) : 2013 VS. 2022

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO et de la FEAP. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB.



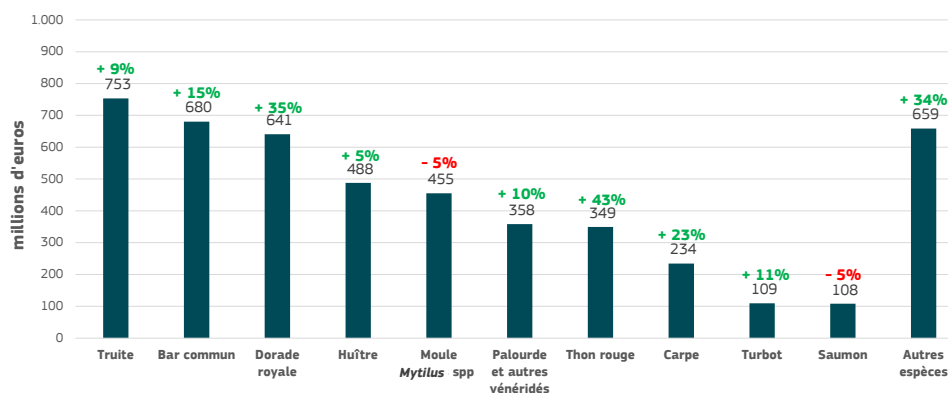
La composition par espèce de la production aquacole de l'UE est restée similaire à celle des dix dernières années, aussi bien en termes de volume que de valeur. La moule est l'espèce la plus produite et la truite celle dont la valeur est la plus élevée. La structure de la production aquacole de l'UE a toutefois connu quelques petits changements. En 2013 et 2022, par exemple, les moules ont représenté la plus grande part du volume de production : 38% en 2013 et 36% en 2022. Mais alors que ce volume augmentait d'environ 30.300 tonnes pendant cette période, sa part dans la production aquacole totale prenait lentement du recul sous l'effet d'une croissance plus rapide d'autres espèces. La proportion de truite dans le total a également diminué pendant la décennie analysée, passant de 18% en 2013 à 16% en volume et à 15% en valeur en 2022. En revanche, la part du bar commun a augmenté, son volume passant de 7% à 8% et sa valeur de 12% à 14%. Il s'agissait de l'espèce à plus forte valeur en 2022. La production de dorade royale est restée stable au fil des ans.

La proportion accrue de thon rouge dans le total est principalement due à une croissance exceptionnelle de la production maltaise entre 2013 et 2022¹²², qui a grimpé de 158% en volume et de 165% en valeur, soit une augmentation d'un peu moins de 10.000 tonnes et de 163 millions d'euros, même après correction de l'inflation. De 2021 à 2022, la production de thon rouge a progressé de 17% en volume (atteignant 15.816 tonnes) et, surtout, de 56% en valeur (totalisant 310 millions d'euros). De même, il convient de mentionner la forte croissance des siluriformes d'eau douce, qui ne font pas partie des dix principales espèces. Ces dix dernières années, leur production a augmenté de 35% en volume et de 51% en valeur, pour un total de 11 millions de tonnes valant 25 millions d'euros.

GRAPHIQUE 87

VALEURS NOMINALES
DES PRINCIPALES
ESPÈCES AQUACOLES
DANS L'UE EN 2020 ET
VARIATIONS EN %
(2022/2021)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



AU NIVEAU DES ÉTATS MEMBRES

Au sein de l'UE, l'aquaculture se caractérise par des productions spécialisées dans quelques États membres : la Grèce pour la dorade royale et le bar commun, l'Espagne pour la moule, la France pour l'huître, la moule et la truite, l'Italie pour la palourde et la truite, la Pologne pour la carpe, le Danemark pour la truite, l'Irlande pour le saumon et Malte pour le thon rouge.

En 2022, en termes de volume, les cinq plus grands pays producteurs ont été l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce et la Pologne. En termes de valeur, la France, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et Malte ont affiché la plus forte production. Au total, ces sept pays ont couvert environ 70% de la production aquacole totale de l'UE (en volume et en valeur). Et à elles seules, l'Espagne, la France et la Grèce y ont apporté plus de la moitié.

¹²² L'augmentation de la production maltaise de thon rouge peut être également liée à l'élevage illégal et clandestin de cette espèce à Malte. En 2020, les départements de la pêche de l'UE et de Malte ont engagé une action pénale contre les éleveurs de thons accusés au préalable d'avoir acheté plus de quotas de thon rouge que ce dont ils avaient droit. Voir : [How the illegal Bluefin tuna market made over EUR 12 million a year selling fish in Spain | Europol \(europa.eu\)](#)

En 2022, les principaux pays producteurs ont enregistré une augmentation de la valeur malgré une baisse du volume, comme indiqué aux tableaux 20 et 21.

TABLEAU 20
VOLUME DE LA
PRODUCTION
AQUACOLE DANS LES
5 PRINCIPAUX PAYS
PRODUCTEURS DE L'UE
(1.000 TONNES)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les écarts dans les variations en % sont dus aux arrondis.

État membre	2018	2019	2020	2021	2022	2022-2021
Espagne	319	307	277	277	273	-1%
France	188	194	191	193	184	-5%
Grèce	132	129	131	144	141	-2%
Italie	143	132	123	146	130	-11%
Pologne	37	43	46	45	42	-6%

TABLEAU 21
VALEUR NOMINALE DE
LA PRODUCTION
AQUACOLE DANS LES
5 PRINCIPAUX PAYS
PRODUCTEURS DE L'UE
(MILLIONS D'EUROS)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

État membre	2018	2019	2020	2021	2022	2022-2021
Grèce	536	508	552	641	852	+33%
Espagne	648	633	582	649	809	+25%
France	689	759	723	781	792	+1%
Italie	439	446	392	547	553	+1%
Malte	243	162	215	210	320	+52%

En Espagne, premier producteur aquacole de l'Union européenne, le volume de production a suivi une tendance générale à la baisse entamée en 2019. La valeur, en revanche, a augmenté de 25% entre 2021 et 2022, atteignant un pic sur dix ans en termes nominaux et réels. La Grèce a présenté une évolution similaire, avec une croissance de 33% de la valeur par rapport à 2021, qui a atteint 852 millions d'euros. Cette progression est due au prix plus élevé de la dorade royale et du bar commun, malgré une diminution de 2% en volume.

Par ailleurs, la production maltaise a augmenté en volume et en valeur en 2022. Spécialisé dans l'élevage de thon rouge, ce pays a vu sa production grimper de 17% en volume et de 56% en valeur, contrastant avec une légère baisse en 2021. Cela a entraîné une hausse de 34% du prix unitaire, qui est passé de 14,66 EUR/kg en 2021 à 19,61 EUR/kg en 2022, soit son niveau le plus élevé des dix dernières années.

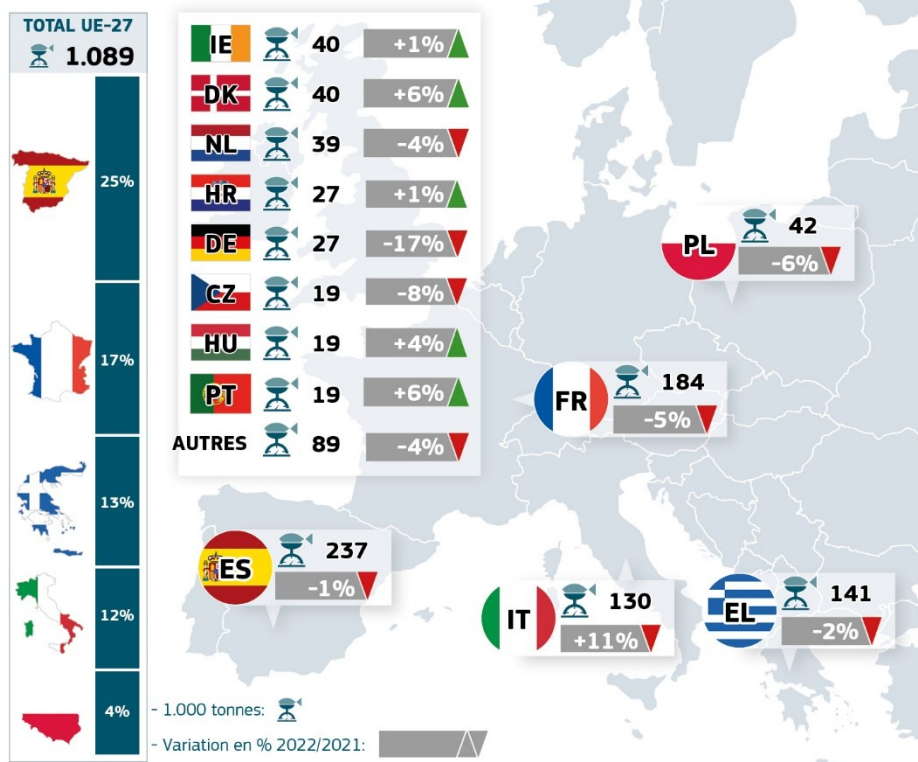
Plusieurs tendances importantes ont également été observées auprès des autres principaux producteurs. La France et l'Italie ont enregistré une réduction de leur production (-5% et -11%, respectivement) et une légère progression de sa valeur (+1%). En particulier, la production française de moules a reculé de 11% par rapport à 2021. En Italie, la production de truite a chuté de 29%, entraînant à sa suite une réduction générale du volume.

En 2022, la production aquacole polonaise a enregistré sa valeur la plus élevée sur dix ans : 161 millions d'euros. Dans le même temps, le volume reculait de 6% pour la deuxième année consécutive.

GRAPHIQUE 88

VOLUME DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE EN 2022 ET VARIATIONS EN % 2022/2021

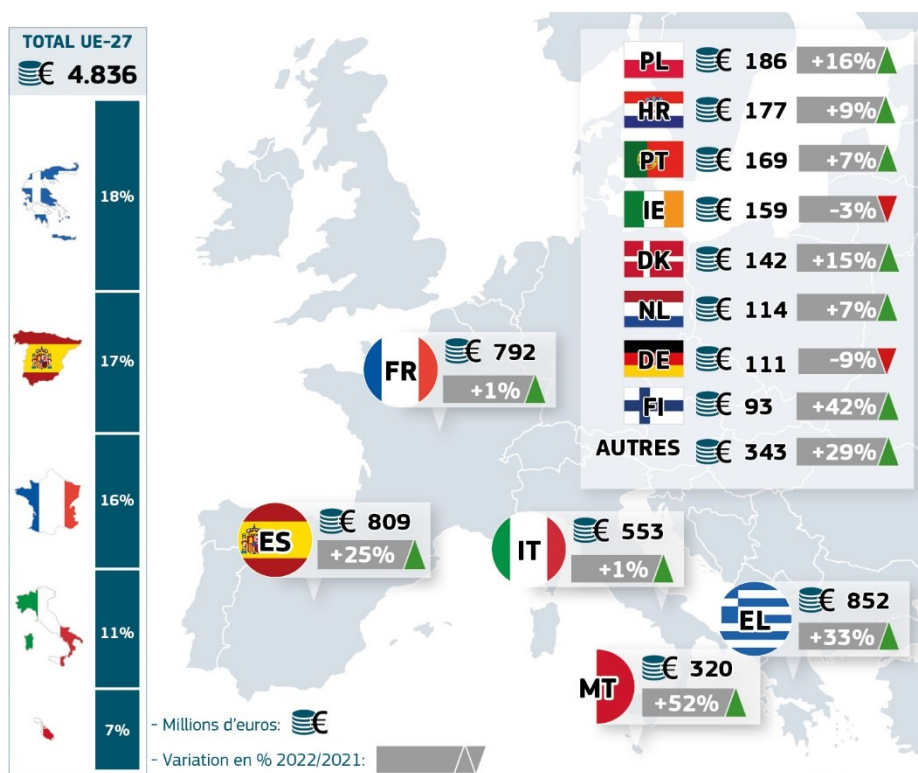
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 89

VALEUR DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE EN 2022 ET VARIATIONS EN % (2022/2021)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



6.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

BIVALVES ET AUTRES MOLLUSQUES ET INVERTÉBRÉS AQUATIQUES

En 2022, les États membres de l'UE ont produit 522.019 tonnes de bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques d'élevage, soit une baisse de 6% en volume par rapport à l'année précédente. Leur valeur, en revanche, a totalisé 1,30 milliard d'euros, soit une hausse de 2% par rapport à 2021. Il s'agit du niveau le plus élevé sur cinq ans. Au total, l'huître, la moule et la palourde ont représenté plus de 99% de la valeur et du volume de la production aquacole de l'UE dans cette catégorie.

MOULE

La moule représente plus d'un tiers du volume total de la production aquacole.

En 2022, l'Union européenne a produit 396.390 tonnes de moules, d'une valeur de 455 millions d'euros, soit une baisse de 7% en volume (28.852 tonnes) et de 8% en valeur (23 millions d'euros) par rapport à 2021. La production mytilicole de l'UE a suivi une tendance à la baisse depuis 2018, à l'exception d'un léger recul de 5% en 2021, tandis que la production continuait d'augmenter à l'échelle mondiale. Malgré des valeurs variables, le prix unitaire des moules n'a cessé de croître au cours des cinq dernières années, atteignant 1,15 EUR/kg en 2022.

L'Espagne, premier producteur aquacole de l'Union, a poursuivi une tendance à la baisse entamée en 2019. Après un timide sursaut en 2021 (-0,6% uniquement), une nouvelle chute a été enregistrée en 2022 (-5%) pour une production totale de 192.195 tonnes. Ce recul peut être dû à un ensemble de causes, comme les maladies, le manque de naissains de moule et la faible rentabilité. La valeur s'est toutefois accrue de 13% en 2022, atteignant 156 millions d'euros, son niveau le plus élevé des dix dernières années en termes nominaux et réels.

L'Espagne utilise majoritairement la technique d'élevage sur cordes fixées à des radeaux, qui est également employée en Italie et en Méditerranée française. La culture sur le fond est surtout utilisée dans les pays du nord de l'UE, à savoir les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Irlande.

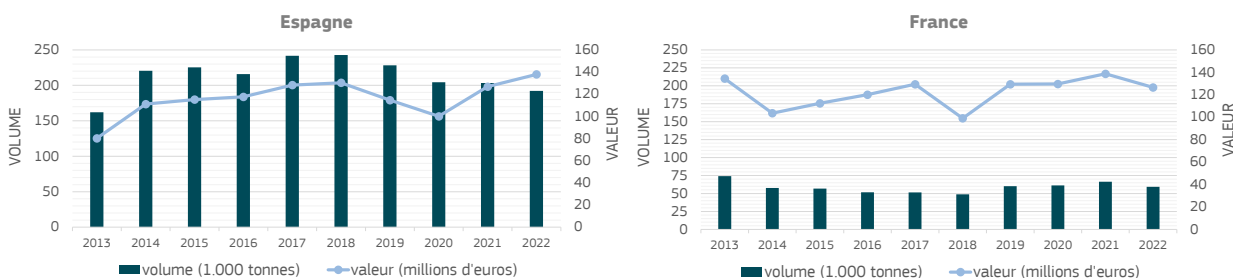
À noter que l'Espagne et l'Italie produisent principalement des moules

méditerranéennes (*Mytilus galloprovincialis*), vendues à des prix moyens de 0,81 EUR/kg et 1,02 EUR/kg, respectivement, en 2022. Une grande partie de cette production a été utilisée par ces deux pays en tant que matière première pour le secteur de la transformation. La France, en revanche, produit principalement la moule commune (*Mytilus edulis*), qui représente une part importante dans la consommation directe. En 2022, elle s'est vendue au prix moyen de 2,37 EUR/kg.

GRAPHIQUE 90

PRODUCTION DE MOULE D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



PALOURDE En 2022, la production de palourdes de l'UE a atteint 28.571 tonnes et 358 millions d'euros, soit le volume le plus faible mais la valeur la plus élevée (en termes nominaux et réels) de la période 2013-2022.

L'Italie, principal pays producteur, a représenté environ 75% du total, avec 21.000 tonnes valant 252 millions d'euros. La palourde japonaise y est principalement cultivée. Comme indiqué au graphique 91, cela constitue une baisse de 9% (2.082 tonnes) en volume et une forte hausse de 19% (soit 40 millions d'euros) en valeur par rapport à 2021. En Italie, le prix moyen départ exploitation de cette espèce s'est accru de plus de 31% entre 2021 et 2022, passant de 9,20 EUR/kg à 12,00 EUR/kg.

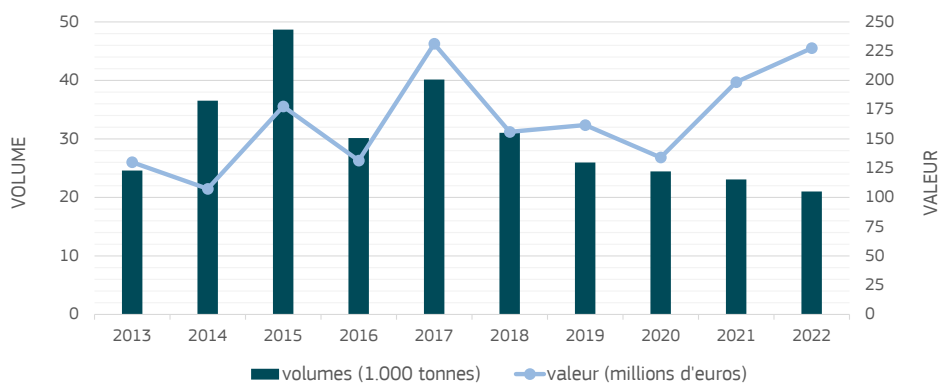
Le Portugal et la France contribuent également à la production de palourdes de l'Union européenne, mais à des prix très différents de ceux de l'Italie. Au Portugal, le prix moyen de 18,76 EUR/kg était 20% supérieur à celui de 2021. En France, ce prix était de 5,83 EUR/kg, soit une légère baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Ces écarts peuvent être liés aux différentes espèces cultivées : la palourde croisée d'Europe au Portugal ; la coque commune et la palourde japonaise en France.

En ce qui concerne les méthodes utilisées, en règle générale, toutes les espèces de palourdes sont élevées sur le fond dans l'UE. L'environnement côtier méditerranéen est particulièrement adapté à la culture des palourdes grâce à ses eaux saumâtres, aux faibles mouvements de marée, à la présence d'un fond marin plutôt peu profond à texture mixte (sable-vase) et, surtout, à l'abondance de nutriments sous forme de phytoplanctons.

GRAPHIQUE 91

PRODUCTION DE PALOURDES D'ÉLEVAGE EN ITALIE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



HUÎTRE En 2022, l'UE a produit 97.019 tonnes d'huîtres pour une valeur totale de 488 millions d'euros, soit 2% de plus en volume et 5% en valeur par rapport à 2021. Ces chiffres s'inscrivent dans une tendance à la hausse réamorcée en 2021 après une baisse de la production entamée en 2018.

2019 et 2020, en effet, ont vu la production communautaire se réduire, probablement en raison de l'apparition de norovirus (*gastroenteritis virus*) dans certaines régions d'élevage en France depuis décembre 2019. Cela avait entraîné des fermetures temporaires et plusieurs interdictions de vente dans la région Nouvelle-Aquitaine en 2020. Les légères hausses de volume en 2021 et 2022 étaient liées à une augmentation de l'élevage aux Pays-Bas, au Portugal et en Irlande, tandis que la valeur en hausse profitait principalement d'un regain de production en France.

Cette dernière reste le principal pays producteur d'huîtres dans l'UE, avec plus de 80% de la production totale, concentrée le long du littoral atlantique. La France est également un important marché de consommation, la majeure partie de sa production étant

commercialisée sur le marché intérieur. En 2022, les huîtres françaises ont été vendues à un prix moyen départ exploitation de 5,14 EUR/kg, soit 3% de plus qu'en 2021.

Par ailleurs, des ostréiculteurs plus modestes, davantage orientés vers l'exportation, se sont développés en Irlande, au Portugal et aux Pays-Bas. La production irlandaise s'est élevée à 8.246 tonnes pour une valeur de 42 millions d'euros, soit une hausse de 3% en volume et de 9% en valeur. En Irlande, le prix moyen des huîtres a augmenté de 6%, passant de 4,84 EUR/kg à 5,14 EUR/kg.

En 2022, le Portugal a vu sa production atteindre un pic sur dix ans : 2.465 tonnes, d'une valeur de 10 millions d'euros, soit une hausse de 18% en volume et de 11% en valeur par rapport à l'année précédente. Le prix moyen a toutefois légèrement baissé, passant de 4,52 EUR/kg en 2021 à 4,27 EUR/kg en 2022.

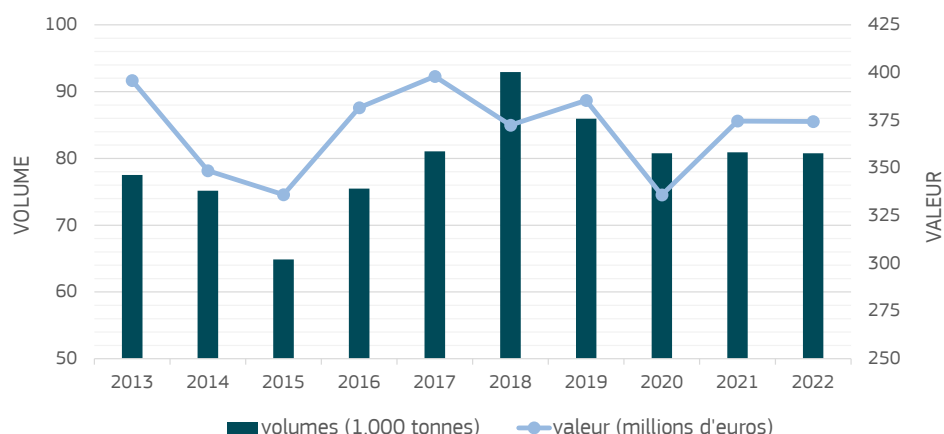
L'huître creuse (*Crassostrea gigas*) reste la principale espèce élevée en France, en Irlande, au Portugal et dans toute l'Union européenne.

Forts d'une croissance de 68% par rapport à 2021, les Pays-Bas ont atteint un pic de volume sur dix ans, de l'ordre de 3.467 tonnes. La valeur générée a été de 9 millions d'euros, soit 50% de plus que l'année précédente. Le prix de l'huître creuse, qui compte pour 89% de la production ostréicole totale du pays, a fait l'objet d'une hausse modérée, passant de 2,26 EUR/kg à 2,37 EUR/kg.

Bien que la production d'huîtres se déroule traditionnellement dans les zones intertidales avec une culture sur le fond, les cas de production en casiers ne sont pas rares.

GRAPHIQUE 92 PRODUCTION D'HUÎTRES D'ÉLEVAGE EN FRANCE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



SALMONIDÉS

Les salmonidés ont représenté 19% de la valeur et 18% du volume de la production aquacole de l'UE en 2022.

TRUITE

À elle seule, la truite a constitué 16% de l'ensemble du volume et de la valeur de la production aquacole de l'UE.

En 2022, l'Union a produit 173.718 tonnes de truite - majoritairement des truites arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) - pour une valeur de 753 millions d'euros, soit un niveau record en valeur sur dix ans, malgré le plus faible niveau de production depuis 2015. Par rapport à 2021, le volume a reculé de 9% et la valeur a progressé de 9%.

Deux raisons expliquent ce contraste entre le volume en baisse et la valeur en hausse. Tout d'abord, les deux principaux producteurs de l'UE ont enregistré de sensibles baisses de production. Ainsi l'Italie a produit 29.850 tonnes en 2022 pour une valeur totale de 99 millions d'euros, soit une baisse de 29% en volume et de 30% en valeur par rapport à 2021, tandis que le prix unitaire fléchissait légèrement de 2%, passant de 3,40 EUR/kg à 3,32 EUR/kg. De même, la production a baissé de 7% en France, atteignant 31.964 tonnes en 2022 pour une valeur de 139 millions d'euros. Bien que cette dernière

ait légèrement reculé de 0,3%, le prix unitaire a augmenté de 7%, passant de 4,04 EUR/kg en 2021 à 4,34 EUR/kg en 2022.

La deuxième raison réside dans la hausse des prix unitaires dans les autres pays producteurs. Le Danemark a produit 26.279 tonnes de truite (1% de moins qu'en 2021), dont la valeur a augmenté de 19% (pour atteindre 110 millions d'euros). Cela a entraîné une hausse de 15% du prix unitaire, qui est passé de 3,47 EUR/kg en 2021 à 4,17 EUR/kg en 2022.

La Pologne et la Finlande, d'autre part, ont vu leur volume et leur valeur progresser. La production polonaise de truite s'est accrue de 9% en volume et de 15% en valeur par rapport à l'année précédente, pour un total de 20.940 tonnes valant 90 millions d'euros. Le prix moyen a augmenté de 6%, passant de 4,00 EUR/kg à 4,25 EUR/kg. La production finlandaise a atteint 15.253 tonnes (+13% par rapport à 2021) pour une valeur totale de 83 millions d'euros (+42%). Dans ce pays, le prix moyen a augmenté de 27%, passant de 4,32 EUR/kg en 2021 à 5,46 EUR/kg en 2022.

Au sein de l'UE, les systèmes de production de la truite arc-en-ciel présentent des similarités d'un pays à l'autre. Les poissons sont élevés en eau douce au moyen de systèmes à écoulement continu composés d'étangs en terre, de bassins allongés et de cages en béton. Alors que certains systèmes de cages utilisent de l'eau de mer et de l'eau saumâtre, la plupart des bassins allongés acheminent de l'eau douce des rivières et des fleuves.

TABLEAU 22
PRODUCTION DE
TRUITE D'ÉLEVAGE
DANS LES PRINCIPAUX
PAYS PRODUCTEURS
DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)).

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

État membre	2022			VARIATION EN % ENTRE 2022 ET 2021		
	Volume (tonnes)	Prix (EUR/kg)	Valeur (millions d'euros)	Volume	Prix	Valeur
France	31.964	4,34	139	-7%	+7%	0,0%
Italie	29.850	3,32	99	-29%	-2%	-30%
Danemark	29.479	4,17	110	-1%	+20%	+20%

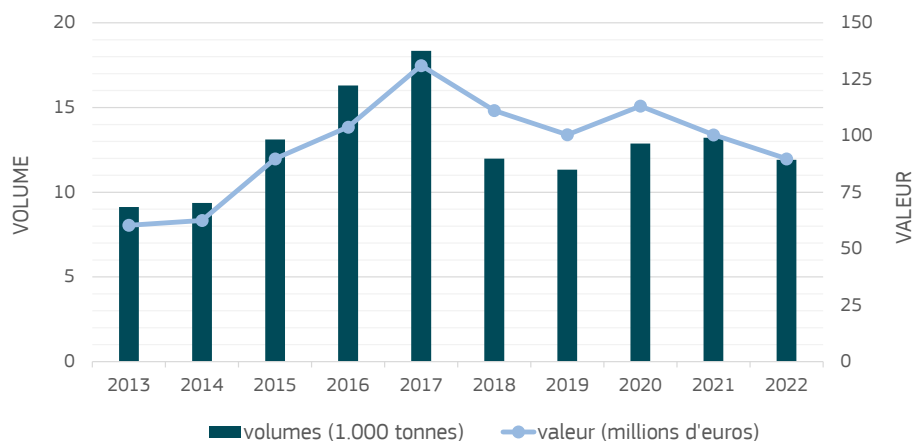
SAUMON

La production de saumon de l'UE a atteint 13.300 tonnes en 2022, soit 11% de moins qu'en 2021. Sa valeur totale s'est élevée à 108 millions d'euros, soit une baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Cette diminution du volume et de la valeur pour la deuxième année consécutive est due principalement à des conditions environnementales défavorables en 2021, comme la prolifération d'algues toxiques, responsables de pertes importantes dans des exploitations salmonicoles à Mowi, en Irlande. Au Danemark, en outre, une importante ferme d'élevage de saumon en recirculation a brûlé, ce qui a entraîné des pertes considérables. En 2022, cette espèce a été vendue à un prix moyen départ exploitation de 8,15 EUR/kg, soit une légère hausse de 6%.

Le saumon est élevé essentiellement en Irlande, qui a produit 90% du total de l'UE en 2022, soit 11.916 tonnes, pour une valeur de 101 millions d'euros, ce qui représente 93% du total. Après une chute de 13% entre 2020 et 2021, son prix unitaire a augmenté de 6% en 2022, passant de 8,03 EUR/kg à 8,49 EUR/kg. Les prix irlandais sont plus élevés que ceux d'autres pays producteurs, comme le Danemark et la Pologne, notamment parce que l'Irlande produit exclusivement du saumon biologique.

GRAPHIQUE 93
PRODUCTION DE
SAUMON D'ÉLEVAGE
EN IRLANDE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

**POISSONS D'EAU**
DOUCE

Les espèces d'eau douce élevées dans l'UE sont essentiellement des carpes et des anguilles.

CARPE

En 2022, la carpe a représenté 7% du volume total de la production aquacole de l'UE et 5% de sa valeur totale. Suivant une tendance à la baisse observée depuis trois ans, la production totale a atteint 72.167 tonnes, soit une baisse de 7% par rapport à 2021. La valeur, en revanche, s'est élevée à 234 millions d'euros, soit 23% de plus que l'année précédente. Il s'agit de son niveau le plus élevé sur dix ans en termes nominaux et réels. Deux tiers de la production de carpe dans l'UE se déroule en Pologne (25%), en République tchèque (24%) et en Hongrie (17%). Ces trois pays ont enregistré une baisse du volume de production, tempérée par de fortes hausses de la valeur. La Roumanie, l'Allemagne, la Lituanie, la Bulgarie et la Croatie sont d'autres producteurs, bien qu'à moindre échelle, qui assurent 30% de la production communautaire de carpe. Ces pays ont suivi la même évolution¹²³.

La Pologne et la République tchèque ont fortement influencé la baisse générale du volume et la montée de la valeur. La production polonaise de carpe, de 18.003 tonnes, a chuté de 5% par rapport à 2021, tandis que sa valeur augmentait de 42% pour un total de 81 millions d'euros. En Tchéquie, le volume a atteint 17.194 tonnes (-8%) et la valeur 42 millions (+15%). La production hongroise n'a reculé que de 1%, atteignant 12.606 tonnes, mais sa valeur a grimpé de 42% pour totaliser 38 millions d'euros.

En outre, tous les prix départ exploitation de l'UE ont augmenté de 2021 à 2022. Le prix de la carpe s'est élevé à 4,48 EUR/kg en Pologne, à 2,43 EUR/kg en République tchèque et à 3,05 EUR/kg en Hongrie, soit une hausse de 49%, 26% et 43%, respectivement.

ANGUILLE

En 2022, la production d'anguille de l'UE a atteint son niveau le plus bas sur dix ans : 4.910 tonnes, soit 4% de moins qu'en 2021. En revanche, sa valeur s'est élevée à 60 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 14%.

La production est surtout concentrée dans trois pays. Les Pays-Bas, tout d'abord, ont produit 2.000 tonnes d'anguille pour une valeur de 25 millions en 2022, soit une hausse de 3% en volume et de 35% en valeur. L'Allemagne a produit 1.158 tonnes d'anguille pour une valeur de 17 millions d'euros. Alors que le volume restait stable, la valeur a augmenté de 15%. Le Danemark, toutefois, a connu une baisse de son volume et de sa valeur, de l'ordre de 61%, pour un total d'environ 450 tonnes et de 4 millions d'euros. Ce recul significatif a fortement contribué à la baisse du volume de production de cette espèce dans l'Union européenne.

¹²³ La Roumanie est le seul pays à ne pas avoir connu de hausse de production. Celle-ci a baissé de 3% entre 2021 et 2022.

La hausse de valeur observée cette dernière a largement tiré profit de l'augmentation des prix, notamment aux Pays-Bas, où ils ont fait un bond de 32% pour atteindre 12,50 EUR/kg, ainsi qu'en Allemagne, qui a affiché 15,04 EUR/kg (+15%).

AUTRES POISSONS DE MER

Deux espèces de ce groupe de produits, à savoir la dorade royale et le bar européen, représentent une partie importante de la production aquacole de l'UE. En 2022, au total, la dorade royale a compté pour 13% de la valeur et 10% du volume, tandis que le bar européen couvrait 14% de la valeur et 8% du volume. Ces espèces sont généralement produites sur les mêmes sites en Méditerranée, principalement en Grèce, en Italie et en Espagne.

DORADE ROYALE

En 2022, la production communautaire de dorade royale a atteint un volume de 107.742 tonnes (+11%) et une valeur de 581 millions d'euros (+27%). Il s'agit du niveau le plus élevé sur dix ans.

La Grèce, de loin le premier producteur de l'UE, a affiché une tendance ascendante au cours des dernières années. En 2022, elle a constitué 65% du volume et 63% de la valeur de l'Union, soit 70.256 tonnes valant 403 millions d'euros. Par rapport à l'année précédente, cela représente une augmentation de 5% en volume et, surtout, de 35% en valeur, tandis que le prix moyen départ exploitation grimpeait de 31%, passant de 4,39 EUR/kg à 5,74 EUR/kg.

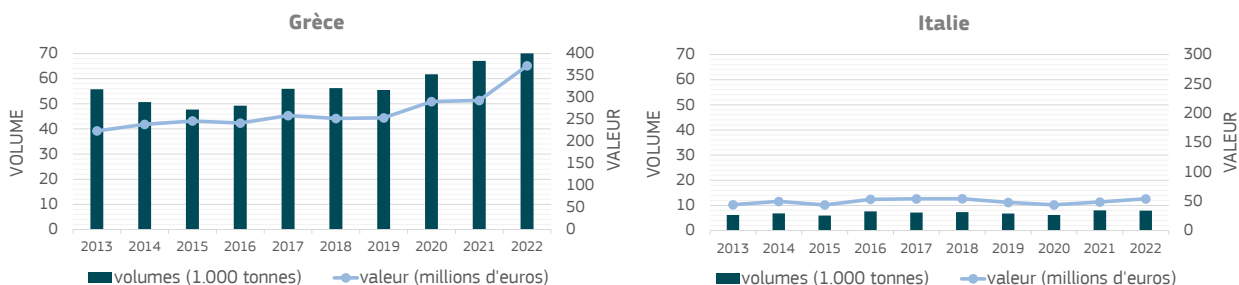
L'Italie a compté pour 7% du volume et 9% de la valeur, pour un total de 7.928 tonnes valant 59 millions d'euros. Cela s'est traduit par une baisse du volume de 1% et par une hausse de la valeur de 15%. Après quatre ans de ralentissement, la production italienne de dorade royale a affiché un redressement entre 2020 et 2021, de l'ordre de 30%. Cette croissance est restée pratiquement stable en 2022, tandis que la valeur poursuivait sa progression.

L'Espagne est un autre grand pays producteur. Entre 2021 et 2022, sa production de dorade royale a fait un formidable bond en avant (+496%), passant d'environ 1.500 tonnes à 9.038 tonnes, soit 8% du total en volume et en valeur. La valeur, en effet, est passée de 11 millions à 49 millions d'euros, soit une forte hausse de 325%. L'Espagne était le deuxième plus grand producteur de cette espèce, derrière la Grèce, jusqu'en 2019. Mais sa production s'est effondrée en 2020 et en 2021, atteignant alors son niveau le plus bas de la décennie écoulée. Cette chute est probablement due aux lourdes pertes subies par le secteur espagnol de la dorade suite aux dommages causés par la tempête Gloria en 2020 et par une efflorescence algale en 2021. Cette dernière, causée par la prolifération d'algues toxiques, a fortement réduit la teneur en oxygène des eaux et a libéré des toxines qui ont porté atteinte à la vie marine. Cet incident a entraîné des mortalités massives d'espèces qui, comme la dorade royale, sont particulièrement sensibles à la modification de la qualité de l'eau.

La quasi-totalité de la production de l'UE provient d'installations d'élevage en mer, équipées de cages et de parcs à filets ouverts.

GRAPHIQUE 94**PRODUCTION DE DORADE ROYALE D'ELEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

**BAR COMMUN**

La production aquacole de bar de l'UE a connu une forte croissance au cours de la dernière décennie. En 2022, elle a totalisé 92.081 tonnes pour une valeur de 680 millions d'euros, soit son niveau le plus élevé sur dix ans en termes nominaux et réels. Par rapport à 2021, cela représente une réduction de 5% en volume et une hausse de 15% en valeur.

Les principaux producteurs, la Grèce et l'Espagne, ont produit respectivement 51% et 26% du volume total. Les autres pays de production sont notamment la Croatie, l'Italie et la France. La tendance générale de 2022 a suivi l'évolution des résultats de la Grèce. Cette dernière a produit 47.068 tonnes (en baisse de 8%, soit 4.164 tonnes, par rapport à 2021) pour une valeur de 342 millions d'euros (en progression de 24%, soit 67 millions d'euros).

Le volume et la valeur ont augmenté en Espagne et en Croatie. La production espagnole s'est élevée à 24.121 tonnes, soit une augmentation de 5%, alors que sa valeur montait de 19% pour atteindre 182 millions d'euros. En Croatie, la production a atteint 10.034 tonnes (+11%) pour une valeur de 68 millions d'euros (+26%).

La production italienne, après une forte hausse en 2021 (+55%), a lourdement chuté en 2022. En effet, elle a atteint 4.972 tonnes et 40 millions, soit une baisse de 32% en volume et en valeur.

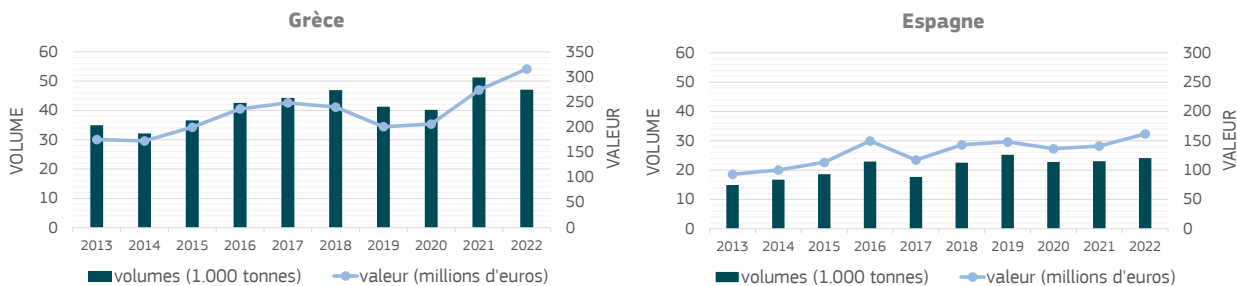
Le prix moyen du bar a augmenté en Espagne, en Croatie et en Grèce. Dans ce dernier pays, la hausse a atteint 35% (7,27 EUR/kg), tandis qu'elle se situait à 14% en Espagne (7,56 EUR/kg). Le prix a progressé de 13% en Croatie, affichant 6,76 EUR/kg. En Italie, en revanche, il a légèrement reculé de 1% tout en restant le plus élevé de l'ensemble des pays producteurs : 8,06 EUR/kg.

Cette espèce est élevée de manière intensive dans les eaux côtières du sud de l'UE, principalement dans des cages ou des parcs à filet ouverts. Le bar commun (*Dicentrarchus labrax*) constitue la plus grande partie de la production de bar dans l'UE. Les autres poissons de mer appartenant à la famille des *Moronidae* ne représentent qu'un pourcentage négligeable.

GRAPHIQUE 95

PRODUCTION DE BAR COMMUN D'ELEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



PRODUITS AQUATIQUES DIVERS

En 2022, la production communautaire de produits aquatiques divers a totalisé 1.122 tonnes pour une valeur de 14 millions d'euros, soit son niveau le plus élevé sur dix ans.

Les produits aquatiques divers englobent des produits variés qui ne sont pas directement attribuables à des espèces spécifiques, mais plutôt à des macro-groupes de produits caractérisés par divers états de préservation et classés en différentes catégories. Les espèces de ce groupe faisant l'objet d'un suivi par l'EUMOFA sont notamment les algues, les éponges, les oursins, les tortues et les grenouilles.

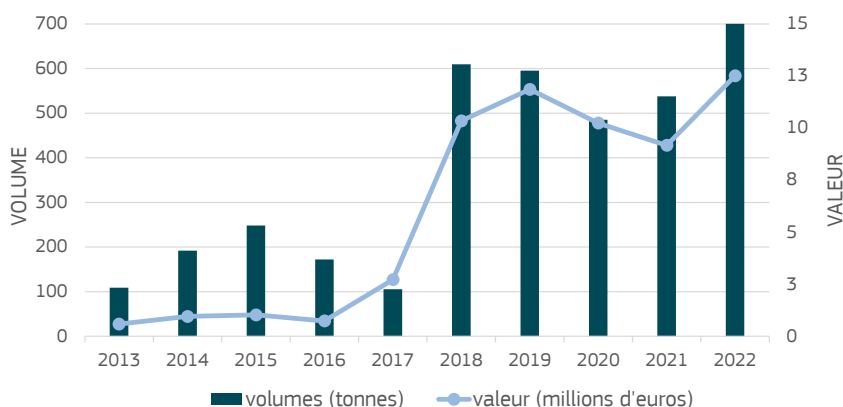
ALGUES

La production aquacole d'algues, analysée dans sept pays de l'UE - France, Irlande, Grèce, Espagne, Danemark, Bulgarie et Portugal - se trouve à un stade précoce de développement en Europe, aussi bien en termes de volumes qu'en nombre d'unités de production. La production de l'Union reste limitée et ne représente que 0,10% du volume total de la production aquacole et 0,26% de sa valeur. Entre 2013 et 2022, néanmoins, la production communautaire d'algues issues de l'aquaculture a connu une augmentation spectaculaire : +930% en volume et +2036% en valeur (en termes réels). Ces résultats présentent un réel potentiel de croissance pour l'avenir.

GRAPHIQUE 96

PRODUCTION D'ALGUES DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



PRODUCTION D'ŒUFS DE POISSONS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE

En 2022, l'UE a produit 1.451 tonnes d'œufs de poissons destinés à la consommation humaine, pour une valeur de 102 millions d'euros, soit une réduction de 1% en volume et en valeur par rapport à 2021¹²⁴. Le Danemark, la Finlande, l'Italie, la France, l'Espagne et la Pologne en sont les principaux producteurs. L'Italie produit les œufs de plus haute valeur grâce aux espèces cultivées, qui lui permettent d'afficher des prix supérieurs.

Le Danemark, en revanche, en produit la plus grande quantité : 652 tonnes en 2022, pour une valeur de 16 millions d'euros. Cela représente une baisse de 2% en volume mais une hausse de 18% en valeur par rapport à l'année précédente. Dans ce pays, les œufs proviennent principalement de la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*). Ils ont été vendus au prix de 25,06 EUR/kg (20% de plus qu'en 2021).

L'Italie, d'autre part, a produit 106 tonnes d'œufs de poissons en 2022 (+9% par rapport à 2021), dont la valeur a atteint 35 millions d'euros, restant à un niveau stable par rapport à l'année précédente. Ce pays produit des œufs d'esturgeon (*Acipenseridae*), vendus extrêmement cher (530,00 EUR/kg), de truite arc-en-ciel (34,00 EUR/kg) et de mulot (*Mugilidae*, 150,00 EUR/kg).

En France, la production a atteint 120 tonnes pour une valeur de 31 millions d'euros en 2022. Par rapport à 2021, le volume a baissé de 16% tandis que la valeur augmentait de 8%. Ce pays produit principalement des œufs de truite (*Salmo spp*), vendus au prix de 25,20 EUR/kg (+13% par rapport à 2021) et d'esturgeon de Sibérie (*Acipenser baerii*), dont le prix est de 580,36 EUR/kg (-3%).

La Finlande et l'Espagne sont aussi d'importants producteurs d'œufs de truite arc-en-ciel. La production finlandaise s'est élevée à 443 tonnes pour une valeur de 8,3 millions d'euros, soit une hausse de 14% en volume et de 16% en valeur par rapport à 2021. L'Espagne a produit 76 tonnes d'œufs de truite arc-en-ciel (-8%), dont la valeur a atteint 2,3 millions d'euros (-16%). Le prix départ exploitation des œufs de Finlande s'est élevé à 18,82 EUR/kg (+2% par rapport à 2021), tandis que celui de l'Espagne atteignait 29,79 EUR/kg (-9%).

En 2022, la Pologne a récolté 42 tonnes d'œufs d'esturgeon, la seule espèce cultivée dans le pays. Leur valeur s'est élevée à 5,9 millions d'euros. Par rapport à 2021, le volume a baissé de 16% et la valeur de 24%. Dans ce pays, le prix moyen a également diminué de 3%, passant de 175,23 EUR/kg en 2021 à 170,74 EUR/kg en 2022.

¹²⁴ Source : Eurostat

EUM OFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu



Office des publications
de l'Union européenne

ISBN: 978-92-68-22588-2
doi: 10.2771/7460836